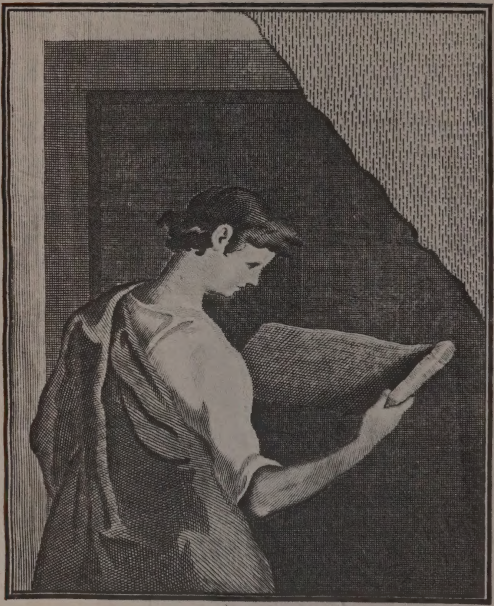

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1754
3

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*JUILLET*, 1754. *I Vol.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

JUILLET, 1754. I Vol.

*A PARIS,*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 667 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 9. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JUILLET*, 1754. *I Vol.*

## ARTICLE LXXVIII.

*GRAMMAIRE GÉNÉRALE & raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire & naturelle; les raisons de ce qui est commun à toutes les Langues*

*& des principales différences qui s'y rencontrent ; & plusieurs remarques nouvelles sur la Langue Françoise.* In-12. pp. 216. A Paris, chez Prault fils l'aîné, Quai de Conti, &c. MDCCLIV.

L'Ouvrage que nous annonçons fut imprimé pour la première fois en 1664, & a retenu le nom de *Grammaire de Port-Royal*, parce que M. Arnaud y a eu part : mais l'Auteur principal est Claude Lancelot, depuis Religieux Bénédictin, & mort en 1695. Ce Livre est trop connu pour que nous en fassions l'Analyse : nous devons insister sur ce que la présente Edition contient de nouveau.

C'est un nombre de Remarques qui ont pour Auteur M. Duclos, Historiographe de France, & l'un des quarante de l'Académie Françoise. Elles sont placées en plus

petit caractère, à la fin de quelques-uns des Chapitres de la *Grammaire raiſonnée* ; & communément ce ſont des développemens, des additions, des critiques. L'Auteur porte dans cette compoſition, comme dans ſes autres écrits, un caractère de fermeté qui perſuade ou qui impoſe : qualité très-aſſortie à un Ouvrage de Grammaire. Car enfin, il faut inſtruire les jeunes gens, & ſubjuguer leurs imaginations : deux choſes qui doivent exclure la timidité & les doutes.

M. Duclos, raiſonnant ſur notre prononciation, ſemble regretter le ton mâle de nos Anciens, qui prononçoient plus de diphtongues que nous, qui articuloient tout dans *j'avois*, *j'aurois*, & de même dans pluſieurs noms tels que *François*, *Anglois*, *Polonois* ; au lieu que nous diſons aujourd'hui *j'avès*, *j'aurès*, *Francès*, *Anglès*, *Polonès*. » Cependant

» (ajoute l'Académicien) ces dif-
» tongues mettoient de la force &
» de la variété dans la Prononcia-
» tion, & la ſauvoient d'une eſ-
» pèce de monotonie qui vient en
» partie de notre multitude d'*e*
» muets... Dès qu'un mot eſt ma-
» nié quelque temps par le peuple
» des gens du monde, la pronon-
» ciation s'en amolit. Si nous
» étions dans une relation auſſi
» habituèle, d'affaires, de guère &
» de Commerce avec les Suédois
» & les Danois qu'avec les An-
» glois, nous prononcerions bien-
» tôt *Danès* & *Suédès*, comme
» nous diſons *Anglès*... Notre lan-
» gue deviendra inſenſiblement
» plus propre pour la converſation
» que pour la Tribune, & la con-
» verſation done le ton à la Chai-
» re, au Bareau & au Téâtre; au
» lieu que chez les Grecs & chez
» les Romains la Tribune ne s'y
» aſſerviſſoit pas... Ce ſeroit la

» matière d'un examen aſſez filo-
» ſofique, que d'obſerver, dans
» le fait, & de montrer par des
» exemples, combien le caractère,
» les mœurs & les intérêts d'un
» peuple influent ſur ſa langue. «
Quel que fût le réſultat de cet Examen par rapport à notre François, il eſt ſûr, après tout, que cette Langue ne ſuit point trop le caractère de ceux qui la parlent; qu'elle eſt grave, modeſte, Philoſophique ; plus propre aux Sciences exactes qu'aux Arts d'imagination; plus belle dans les productions ſérieuſes, que dans les frivolités; plus née pour les affaires que pour les jeux. Mettez vis-à-vis le caractère françois, & décidez.

En citant une des Remarques de M. Duclos, nous avons fait appercevoir quelques traits de ſon orthographe; & cet exemple prouve que les Membres de l'Académie Françoiſe ont toute liberté

de ne pas s'astreindre à la doctrine du Corps, quand ils font imprimer, en particulier, leurs propres Ouvrages. En effet, rien de si peu conforme à l'orthographe de l'Académie que celle de M. Duclos. Voici le prélude de ses principes. » C'est une vaine ostentation d'érudition qui a gâté l'ortografe : ce sont des Savans & non pas des Filosofes qui l'ont altérée ; le peuple n'y a u aucune part. L'ortografe des fames, que les Savans trouvent si ridicule, est plus raisonable que la leur. Quelques-unes veulent aprendre l'ortografe des Savans ; il vaudroit bien mieus que les Savans adoptassent cèle des fames, en y corrigeant ce qu'une demi-éducation y a mis de défectueus, c'est-à-dire de savant. « De-là l'Auteur entre en matière, & tâche de faire voir que l'orthographe la plus parfaite a été celle

de la naiſſance de l'Ecriture : Orthographe qui répondoit alors préciſément & exactement au ſon de la langue parlée. Il indique enſuite les changemens qu'il conviendroit de faire peu-à-peu & par dégrés dans notre Orthographe ; il rend compte de la réforme qu'il a commencé lui-même d'introduire en publiant ſes Remarques : & tout cela eſt propoſé d'un air philoſophique qui feroit bien dire au Lecteur tranquille & de bonne foi ; *Peream malè , ſi non optimum erat :*

Mais notre ancienne habitude ; mais la raiſon des Etymologies, mais le danger de livrer la Langue écrite à tout Novateur armé de quelques ſophiſmes ; mais enfin, l'œil qui eſt bleſſé à la rencontre de *mieus* pour *mieux ;* de *u* & *ut* pour *eu* & *eut ;* de *cèle , èle , tèle ,* pour *celle , elle , telle ;* de *filoſofe* pour *philoſophe ;* ſans compter la

ſuppreſſion de toutes les lettres doubles, de pluſieurs accents, & l'addition de quelques-uns qui paroiſſent très-inſolites, &c. Qu'eſt-ce que tout cela? ſinon une foule d'obſtacles; un cri puiſſant qui réclame; une nuée de témoins qui dépoſent en faveur de notre façon d'écrire la Langue? Ainſi parleront les Anciens, gens attachés aux uſages, & qui n'aiment pas déſapprendre ſur le retour de l'âge, ce qui leur a coûté des peines dans leur jeuneſſe:

Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ
Imberbes didicere, ſenes perdenda fateri. *Horat.*

Quoiqu'il en ſoit, on peut aſſurer qu'il nous faut encore du temps pour adopter des phraſes orthographiées comme celle-ci: *Le mieus ut été qu'on ne fit point d'exeption; qu'on écrivit come les fames.* Notre Langue ainſi figurée

sûr le papier, nous paroîtroit encore barbare ; peut-être que l'autorité des Ecrivains, & que notre amour naturel pour la nouveauté, accoutumeront insensiblement nos yeux à ces réformes. En attendant, faisons comme les Antiquaires qui ne troquent pas leurs Médailles Grèques & Romaines pour des monnoyes du dernier âge.

M. Duclos a un très-bon principe, qui est de diminuer, autant qu'il est possible, les embarras & les difficultés de notre Langue : principe qui semble contrarié tous les jours par les nouvelles Grammaires qu'on publie, puisqu'il n'en est aucune où l'on ne trouve beaucoup de Métaphysique dans les définitions, d'appareil dans les préceptes, de rafinement dans les doutes, de partage dans les opinions : à quoi il faut ajouter une multitude de petites inventions modernes pour les accents, pour

la ponctuation, pour l'addition ou la ſuppreſſion de certaines lettres.

Notre Auteur voudroit ſimplifier les uſages de l'*Article :* objet des plus embarraſſants pour les Etrangers qui apprennent le François. *Il faut avouer* (dit M. Duclos) *qu'il y a beaucoup d'ocaſions où l'Article pouroit être ſuprimé, ſans que la clarté en ſoufrît ;* & il donne, pour exemple, la ſuppreſſion déja faite, dans cette phraſe proverbiale, *pauvreté n'eſt pas vice :* ſuppreſſion dont nous ne ſommes pas choqués & qui rend même la propoſition plus vive que ſi l'on diſoit *la pauvreté n'eſt pas un vice:* ſur quoi nous obſervons qu'il faut prendre ceci comme un ſimple exemple, & non comme une règle d'égalité abſolue entre deux phraſes, dont l'une ſeroit privée de l'article, & l'autre le conſerveroit encore : car, pour ne pas ſortir de l'eſpèce propoſée, il eſt bien cer-

certain que le Proverbe, *Pauvreté n'est pas vice*, ne pourroit en toutes occasions & dans tous les styles, être substitué à cette proposition, *la pauvreté n'est pas un vice.* Tout ce que l'Auteur veut dire, c'est que comme, dans le Proverbe cité, on supprime l'article sans inconvénient; de même on pourroit le faire disparoître de plusieurs autres phrases, *sans que la clarté en souffrît.* Ressouvenons-nous, au reste, que cette suppression de l'article a lieu non-seulement dans la plûpart de nos Proverbes; mais aussi dans un grand nombre de façons de parler du genre & du style le plus noble: comme, *Noblesse, Valeur, Richesses, Vertu; rien n'a manqué à ce Héros, &c.* où l'on voit que la suppression des articles rend la proposition plus vive & plus oratoire.

Nous voudrions pouvoir indiquer toutes les Remarques de l'Au-

teur sur l'*Article*, sur les *Pronoms*, sur la *Prépoſition*. Voici un mot sur le *Gérondif :* on l'a critiqué ; mais il ſemble que nous pourrions expliquer la penſée de l'Académicien. *Le Gérondif* ( dit-il ) *marque toujours une action paſſagère, le moyen, le temps d'une action ſubordonée à une autre.* Exemple : *en riant, on dit la vérité ;* où l'on voit qu'*en riant eſt l'action paſſagère*, *& le moyen de l'action principale de dire la vérité.* Nous croyons aſſez cela ; mais nous ne voyons pas comment, ſelon la définition, le Gérondif ſera l'*action paſſagère, la manière, le moyen, le temps d'une action ſubordonée*, puiſqu'ici c'eſt l'*action paſſagère, le moyen de l'action principale :* ne faudroit-il pas plûtôt dire, comme l'Abbé Regnier Deſmarais, que le Gérondif déſigne, *ou une action paſſagère & ſubordonnée à une autre exprimée par le Verbe qui le régit ; ou une*

*circonstance & une manière de l'action principale marquée par le même Verbe ; ou enfin un moyen tendant à ce qui est signifié par ce Verbe ?* Ceci pourtant n'est point l'objet qui nous arrête.

On a proposé, contre la définition du Gérondif donnée par M. Duclos, l'exemple d'*étant* Gérondif d'*être*, lequel ne désigne aucune *action passagère* ; sur quoi on cite cet exemple *étant bon, il le fera.* Mais nous croyons entrevoir le dénouement de la difficulté : M. Duclos dira, ou que ce mot *étant* doit être regardé comme un participe, dont la nature est de marquer la cause de l'action : qualité qui se manifeste dans la phrase proposée, *étant bon, il le fera :* ou bien que ce même mot *étant* conserve la nature du Gérondif & signifie le *moyen* tendant à l'*action ;* car on peut dire que, dans la proposition, *étant bon, il le fera ;* la *bonté du*

*ſujet* eſt le *moyen* qu'on énonce comme ſervant à l'*action :* or de l'une & de l'autre manière la difficulté ſera levée, & la doctrine de l'Académicien ſubſiſtera. Nous ajoutons que, dans ſa définition du Gérondif, on pourra ſuppléer les disjonctives de l'AbbéRegnier, & dire que le Gérondif marque, ou *une action paſſagère ſubordonnée*, ou *la manière & les circonſtances de l'action principale*, ou *le moyen qui tend à cette action.* Mais c'en eſt aſſez & peut-être trop ſur cette Métaphyſique.

Il y en a une autre plus importante, du moins plus connue, touchant les Participes. Sont-ils déclinables, ne le ſont-ils pas ? C'eſt la queſtion. M. Duclos ſembleroit déſirer que le Participe fût toujours indéclinable, ſoit qu'il ſuivît, ſoit qu'il précédât le régime : déſir louable en lui-même, puiſqu'il tend à la diminution des difficul-

tés ; mais il eſt trop tard pour eſpérer le ſuccès d'une telle réforme : on fait les Participes déclinables en certaines occaſions ; & voici la règle de notre Auteur.

*Le Participe eſt déclinable lorſqu'il ſuit les Verbes auxiliaires, & qu'il eſt précédé d'un Pronom à l'accuſatif régi par le Verbe auxiliaire & le Participe* : Exemple, *les Lettres que j'ai reçûes* : on voit ici le Participe ſuivi du Verbe auxiliaire, & précédé du Pronom *que* à l'accuſatif, qui eſt le régime du Verbe auxiliaire & du Participe : ainſi ce *Participe* doit être décliné, & il faut dire *reçues* non *reçu*, quoiqu'on diſe, *j'ai reçu vos Lettres.*

M. Duclos vérifie ſa règle par l'application de toutes ſortes d'exemples ; il n'en excepte pas les phraſes où le nominatif ſuit le Verbe, comme, *la juſtice que vous ont rendue vos Juges* ; il veut qu'on

dise *rendue* & non *rendu*. » Si » l'oreille en est blessée (ajoute-t-il) » il n'y a rien de si aisé que de con- » server à la frase son premier tour, » qui est le plus naturel. « Ceci est sévère, & montre le désir qu'on a de ne rien excepter en faveur de l'Euphonie. Il est certain que ces phrases-ci sont rudes, *La Lettre qu'a écrite mon frère ; les graces qu'a faites votre Majesté, &c.* Et cela est si vrai, que dans le discours on ne fait point sentir la déclinaison du Participe ; on dit *la Lettre qu'a écrit mon frère ; les graces qu'a fait votre Majesté, &c.* Mais c'est une faute, selon M. Duclos, il faut plûtôt tourner la phrase, c'est-à-dire en mille occasions se gêner, se mettre à l'étroit ; le tout pour conserver dans son intégrité la règle des Participes déclinables : Règle, après tout, fondée sur quoi? sûr l'usage, dit-on ; mais, si dans les cas que nous venons de dire,

plusieurs grands Maîtres & une multitude de célèbres Auteurs ont cru pouvoir admettre l'exception favorable à l'oreille, sera-t-on rigide au point de les condamner? Nous abandonnons la décision aux *Virtuoses* : contents nous-mêmes de plaider un peu pour la liberté, & aussi pour Malherbe, pour Corneille, pour Vaugelas, &c. Du reste, nous renvoyons très-volontiers le Lecteur à la doctrine de M. Duclos sur les Participes. Les doutes y sont proposés & discutés avec une juste étendue.

Vers la fin du Volume, l'Auteur, parlant de la Syntaxe, rappelle toutes ses loix au *rapport d'identité* & au *rapport de détermination* : principes qu'on doit à M. du Marsais, comme un bon Observateur en a fait la remarque avant nous. Il est vrai qu'en cet endroit M. Duclos copie presque mot pour mot l'excellent Philosophe & Gram-

mairien que nous venons de nommer : ce qui méritoit peut-être une citation, un témoignage de gratitude. Il eſt à croire que l'oubli ſeul a produit cette réticence ; car nous nous reſſouvenons que M. du Marſais eſt nommé avec honneur dans un autre endroit des Remarques. Quoiqu'il en ſoit, on profitera, d'après M. Duclos, de la belle découverte du *rapport d'identité & du rapport de détermination* ; & nous terminons ici notre Extrait, qui n'exprime pas tous les avantages qu'on peut retirer du Livre dont nous venons de faire l'Analyſe. On doit le conſulter, l'étudier & le ſuivre.

## ARTICLE LXXIX.

*MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. Tom. II. ( In-4° pp. 613 pour les Mémoires, & XCVIII pour l'Histoire.* ) A Paris, chez Delaguette, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques. MDCCLIII. *Dernier Extrait.*

*RECUEIL DE PIÉCES qui ont concouru pour le prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Tome I.* ( In-4°. *pp. 546* ) A Paris, chez Delaguette, &c. MDCCLIII.

IL nous reste peu d'objets à considérer dans le Volume de l'Académie. C'est pour cela que nous réunissons, sous ce même Article, les piéces qui ont concouru pour

le prix que cette Compagnie propose tous les ans. Nous ne donnerons que des Notices abrégées, sans omettre toutefois ce qu'il y a d'essentiel dans les morceaux ausquels nous nous fixons.

Le Volume de l'Académie présente beaucoup d'observations sur les playes d'Armes-à-feu. Dans nos Mémoires de Mars, nous avons remarqué celles de M. Boucher: ici notre attention se porte à l'Ouvrage de M. Bordenave sur le même sujet. D'abord il parle des playes que les armes-à-feu font à la tête: Espéce de maladie inconnue aux Anciens, qui n'eurent point l'usage de la poudre à Canon: aussi dans l'excellent Traité d'Hippocrate sur les Playes de la tête, n'est-il point question des coups de feu; mais cela n'empêche pas que sa doctrine touchant les playes qui se font à la tête par toute espéce d'armes non-tran-

chantes,

chantes, ne puiſſe guider un Chirurgien habile & attentif. D'où nous viennent en effet tant de ſçavantes inſtructions répandues dans le Livre de Boerhaave ſur les playes, & dans les obſervations de ſon Commentateur M. Van-Swieten, ſinon des principes très-lumineux & très-abondants d'Hippocrate? Nous rappellons ceci avec complaiſance, parce qu'on voit auſſi des traces de cette doctrine dans le Mémoire de M. Bordenave.

Par exemple, il remarque que ſouvent la table interne du crâne, eſt fracturée & ſéparée, quoique la table externe ait réſiſté ou ne ſoit ſimplement que fendue : ſurquoi il cite un fait très-récent. En 1748, au Siége de Maſtricht, un Officier fut frappé d'une balle aſſez groſſe ſur la partie latérale & preſque poſtérieure du pariétal droit. La ſubſtance de l'os, c'eſt-à-dire, de la table externe du crâ-

ne, étoit à peine ſillonnée d'une fente comme imperceptible, & le malade n'éprouvoit encore aucun accident : mais le Chirurgien de l'armée ( M. Andouillé ) prévenu du danger qui accompagne ſouvent ces ſortes de petites fentes, crut devoir trépaner. L'opération fit voir une portion conſidérable de la table interne du crâne entiérement ſéparée : le mal découvert indiqua les remèdes convenables, & le malade guérit promptement : c'en étoit fait de lui, ſi l'on n'eût pas pénétré au-delà de la fente du crâne.

Or ceci ſe rapporte à une obſervation d'Hippocrate, qui nous enſeigne que le crâne eſt quelquefois bleſſé dans un autre endroit que celui où eſt la playe ; & cette même obſervation donne lieu à M. Van-Swieten de nous raconter qu'un Gentilhomme étant mort d'une forte contuſion à la tête, on

lui trouva la table intérieure rompue, quoique la table extérieure fût restée entière partout. Ambroise Paré cite un exemple tout semblable ou peut-être le même.

En général M. Bordenave regarde les playes d'Armes-à-feu faites à la tête, comme quelque chose de très-considérable & de très-dangereux: il croit, avec M. Quesnay, que ces playes *exigent toujours des incisions, & souvent le trépan.* Observons qu'il ne borne pas son principe aux grands fracas du crâne, qui indiquent d'eux-mêmes la curation, ou emportent promptement les blessés: l'effet des coups de feu est si redoutable à la tête, qu'il ne faut jamais se flatter dans ces sortes de cas, ni trop présumer des petits remèdes.

Les playes d'armes-à-feu à la face, à la poitrine, au bas-ventre & aux extrêmités occupent en-

ſuite l'Auteur ; & il traite chaque choſe ſuivant les meilleures règles. Nous ne citerons qu'un exemple : » Quoique la poitrine ( dit-il) contienne les principaux organes de » la circulation & de la reſpiration, » les playes d'Armes-à-feu qui la » pénètrent ou qui la percent de » part en part, ne ſont cependant » pas toujours mortelles : ce qui » doit même paroître ſurprenant, » c'eſt que ces ſortes de playes ſe » guériſſent ſouvent ſans être ac- » compagnées de preſqu'aucun ac- » cident.« Cela ſe confirme par une obſervation très-claire : » Un Ca- » valier fut bleſſé à la bataille de » Fontenoy par un coup de feu à » la poitrine, dont l'entrée étoit » entre la 4^e^ & la 5^e^ des vraies cô- » tes du côté droit, & la ſortie à » la baſe de l'omoplate du même » côté. Après les dilatations & l'iſ- » ſue de quelques fragmens d'os, » il fut guéri en 29 jours ſans au-

» cun accident. Il y a tout lieu de » croire que la ſubſtance même du » poumon avoit été bleſſée : ce-» pendant la guériſon a été promp-» te ; les parties principales de cet » organe n'ayant pas été léſées. « On a déja vû dans nos Mémoires de Février II Vol. le récit d'une bleſſure preſque ſemblable, ou même plus fâcheuſe, dont le traitement a réuſſi par les ſoins d'un Chirurgien de notre Armée de Flandres en 1745. Nous laiſſons au Lecteur le plaiſir de la comparaiſon. M. Bordenave ne peut trop continuer ſes attentions ſur les playes d'Armes-à-feu ; les hommes cherchant tous les jours l'art de les multiplier & de les augmenter. Les batailles ſont l'école des Héros & des Chirurgiens.

On a dans ce Volume un Mémoire très-eſtimable de M. Foubert *ſur différentes eſpéces d'Anevriſmes faux.* On appelle *Anevriſ-*

*me* , en Chirurgie, une tumeur cauſée par la dilatation , la percuſſion , ou la rupture des artères. Il y en a de deux ſortes ; l'*Anevriſme vrai* qui ſe fait par la dilatation des parois de l'artère ; & l'*Anévriſme faux* qui eſt une tumeur produite par l'extravaſation du ſang artériel dans le tiſſu cellulaire d'une partie , en conſéquence de l'ouverture faite à l'artère. M. Foubert reconnoît la vérité & la bonté de cette diviſion : mais il obſerve qu'il y a deux eſpéces d'Anevriſme faux ; l'un *primitif* qui forme une extravaſation de ſang , dans l'inſtant même de la ſaignée ; l'autre *conſécutif* qui ne s'annonce que quelques jours après la ſaignée : c'eſt là l'objet principal du Mémoire : objet qui mérite beaucoup d'attention. Si toute la matière des Anevriſmes , en général, doit être traitée fort ſérieuſement ; parce que ces ſortes d'accidents

ſont dangereux, que ne doit-on pas aux Maîtres de l'Art qui prévoyent, qui diſtinguent tous les cas de ces accidents? Celui de l'Anevriſme faux *conſécutif* peut faire périr un malade en très-peu de temps s'il n'eſt ſecouru à propos: toutes les obſervations que raſſemble à ce ſujet M. Foubert prouvent la grandeur du danger, la bonté de ſa Théorie & la ſureté de ſes opérations: c'eſt ce qu'il faut lire dans le Mémoire, où il ſemble qu'on ne trouvera rien de trivial, d'uſé, d'emprunté des autres Maîtres de l'Art.

Il en eſt de même d'un Mémoire de M. Morand *ſur une Hydropiſie de poitrine guérie par opération*, c'eſt-à-dire, par celle de l'empième précédée de la ponction. Le récit de cette maladie & de la conduite qu'a tenu M. Morand pour la traiter, eſt admirable. Il y avoit dans le Sujet ma-

lade, (c'étoit un Ecclésiastique de 22 ans) *non-seulement Hydropisie de poitrine, mais encore vraisemblablement Eréspele à la surface externe du poumon ou à la plèvre; peut-être aux deux : ce qui, en rendant le cas bien plus grave, devoit rendre le succès plus difficile.*

Comme le détail de l'opération ne peut être bien connu que par le Livre même, nous nous bornons à recueillir ici quelques réflexions incidentes de l'Auteur : Réflexions aussi-bien déduites que pensées, & qui décèlent autant le bon Ecrivain que le Maître consommé dans son Art. » Il y a (dit » M. Morand) fort peu d'exemples » d'hydropisie de poitrine guérie par » opération. Seroit-elle donc dan» gereuse cette opération? Point du » tout : c'est qu'on ne la pratique » pas. Dans les Hôpitaux même où » l'on nous soupçonne assez légé» rement d'avoir plus de courage

» pour les grandes entrepriſes, &
» moins d'égard pour les malades,
» on ne fait point cette opération :
» & je ſuis convaincu qu'il meurt
» quantité de gens, dont un grand
» nombre auroit été ſoulagé & plu-
» ſieurs guéris par ce ſecours em-
» ployé à propos. Dans les grands
» Hôpitaux où j'ai fait la Chirur-
» gie & où je m'occupois de la diſ-
» ſection en même temps, j'ai vû
» très-ſouvent l'Ecole Anatomi-
» que inondée des eaux qui ſor-
» toient de la poitrine des Cada-
» vres. Si l'on eût évacué ces eaux
» par l'empiême, avant que les Su-
» jets fuſſent devenus l'objet de
» nos recherches, il eſt fort vrai-
» ſemblable qu'on en auroit ſauvé
» plus d'un ; puiſque dans le grand
» nombre de ceux qui étoient dans
» ce cas, pluſieurs ne préſentoient
» point d'autre cauſe de mort, &c.

L'Auteur remarque que, dans l'hydropiſie de poitrine, le poumon

étant inondé d'une grande quantité d'eau, il est à propos de ne point faire l'évacuation tout à la fois, afin que ce viscère puisse acquérir *une expansion douce & graduée.* Ne seroit-ce point là le résultat ou l'application d'une des maximes d'Hippocrate qui dit, que *dans les hydropisies de poitrine, si l'eau ou le pus sortent tout à la fois, c'en est fait de la vie du malade.* Nous abandonnons la réponse à la capacité du Lecteur, & nous finissons par cette observation de M. Morand. Dans le cas proposé, » il y » a eu un concert édifiant de la Mé» decine interne avec la Médecine » vulnéraire. Lorsqu'on voudra » rendre justice à celle-ci, il fau» dra convenir qu'elle a de beaux » moments, &c. «

On lira volontiers, à la page 552 de ce Volume, un *Mémoire historique sur l'Inoculation de la petite Vérole pratiquée à Genève de-*

*puis le mois d'Octobre 1750 jusqu'au mois de Novembre 1752 inclusivement.* L'Auteur ( M. Guiot) dit qu'*il a été du nombre de ceux qui désapprouvoient cette pratique ; mais qu'après avoir expérimenté ses succès, il en est devenu partisan, persuadé que c'est une découverte très-utile & très-avantageuse au genre humain.* Comme la chose est de grande conséquence, il ne faut pas précipiter les épreuves ; il faut même des siécles pour établir la fortune d'un pareil remède.

A la page 334 on voit la description d'un nouveau bandage pour l'*Exomphale* ou Hernie du Nombril. M. Suret en est l'Inventeur. Qu'on imagine une ceinture qui s'allonge ou se racourcit d'elle-même en se prétant aux différens dégrés de tension & d'affaissement dont le ventre est susceptible, on aura quelque idée de cette machine : mais la gravure, & mieux

encore l'inspection de la Machine même expliquera tout : on est surpris, en voyant la simplicité, la souplesse & la commodité d'une telle invention, qu'elle n'ait pas été trouvée plûtôt : mais les hommes commencent souvent par le plus difficile pour rencontrer le plus aisé : moyen sûr de reconnoître, s'ils sont raisonnables, l'incertitude & la foiblesse de leurs lumières.

*Le Recueil des Piéces, qui ont concouru pour le prix de l'Académie de Chirurgie*, offre sept Sujets proposés & 15 Piéces présentées, dont cinq sont de M. le Cat, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Son coup étoit si sûr dans le combat Littéraire & Académique qu'excitoit la Couronne, qu'on l'a prié de ne plus entrer en lice. Il est devenu Associé de l'Académie, après avoir tant de fois mérité ses éloges. Le caractère distinctif des Piéces de cet homme cé-

lèbre est la bonne méthode, la clarté & la fermeté du style. Nous invitons surtout le Lecteur à lire le Mémoire sur les pansements, & celui *sur les playes d'Armes-à-feu.*

Les autres aspirants à la Couronne & couronnés par l'Académie ont été,

M. Médalon, Docteur en Médecine. Sa Piéce *sur la différence des Tumeurs à extirper ou à ouvrir simplement, &c.* est écrite avec beaucoup de précision.

M. Alary, Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité de Versailles ; & M. Kulbel, l'un des Médecins du Roi de Pologne Duc de Saxe. Le prix étant double, chacun de ces Concurrents a remporté le sien, après avoir travaillé sur *les différentes espéces de Répercussifs, sur leur manière d'agir, & sur l'usage qu'on en doit faire dans les différentes Maladies Chirurgicales.* On ap-

pelle *Répercussifs* des Médicaments qui repoussent les humeurs. M. Alary traite le Sujet assez sommairement, & M. Kulbel d'une manière fort diffuse.

M. Pontier, Chirurgien d'Aix en Provence, & M. Hugon fils, Chirurgien du grand Hôtel-Dieu de Lyon ; l'un & l'autre couronnés pour avoir bien traité la matière des *différentes espéces de Résolutifs*, de leur efficacité, & de l'usage qu'on en doit faire.

L'Académie déclare, dans l'Avant-propos de ce Volume, qu'elle *n'aime point les Systêmes ;* qu'elle *n'en adopte aucun ;* & qu'elle *désireroit que la Théorie qui en résulte fût si bien liée avec la pratique, qu'à la fin du Mémoire tout le Systême disparût.* Elle nous apprend aussi qu'elle *a plusieurs fois couronné des Piéces, dont les Auteurs, sans avoir absolument rempli les conditions portées par le Program-*

*me, ont approché assez près de ce qu'elle désiroit, &c.* Cette Compagnie nous fait espérer pour la suite quelque chose d'agréable, parce qu'elle a proposé des *Sujets susceptibles d'une partie historique. Mais* (ajoute-t-elle) *cela suppose des Lettres, des Recherches dans les Auteurs, de la Lecture. Où trouver des hommes capables de réunir tant de connoissances? &c.*

---

## ARTICLE LXXX.

*EXPOSITION DE LA THÉORIE & de la Pratique de la Musique suivant les nouvelles Découvertes.* Par M. de Bethizy. Vol. *in*-8° p. 296, sans les Exemples gravés qui en occupent 60; & sans la Préface, les Corrections, & les Tables qui en comprennent XVI. *Juillet*, 1754. *I Vol.*

*A Paris ; chez Michel Lambert, rue de la Comédie, &c.* MDCC LIV.

C'Est une chose presqu'incroyable que les hommes ayent toujours aimé la Musique, qu'ils ayent toujours chanté, & qu'on n'ait toutefois découvert le véritable Principe de la Musique & du Chant qu'au bout de six mille ans. Sans M. Rameau, nous ne tenions point ce Principe : lui-même a fait de la Musique pendant près de 50 ans, sans connoître sa formation, son origine, son essence. Ce n'est qu'après s'être rendu attentif aux indications de la Nature qu'il a pénétré le mystère de son Art. Une expérience qu'il a faite dans le silence des autres objets, & plus encore dans le silence de l'ame, lui a dévoilé les harmoniques qui accompagnent le son fondamental ; & delà, comme

d'une ſource féconde, il a tiré ces richeſſes immenſes de proportions, de comparaiſons, d'accords, de vérités en un mot, qui le mettent aujourd'hui en poſſeſſion du titre d'Inventeur, de Fondateur de la Muſique parmi nous. On peut voir ces belles découvertes dans les Livres de cet homme célèbre; & ſi nos Mémoires ſont comptés pour quelque choſe, dans la poſtérité, on y remarquera que nous avons pris ſoin d'indiquer du moins les travaux & les ſuccès d'un ſi grand Maître.

Mais les Génies ſublimes, Créateurs en quelque ſorte des Sciences & des Arts, ne mettent pas toujours leur doctrine à la portée de tout le monde : des ſoins plus importants, les détournent d'une inſtruction toute élémentaire; un ſçavoir trop profond les empêche de ſe proportionner aux foibles efforts des Commençants. Enfin, il

arrive qu'eux-mêmes n'ont pas tout dit ; qu'ils ont laiſſé des vérités à développer, & qu'en quelques cas particuliers il ſeroit poſſible de perfectionner, peut-être même de rectifier leurs idées.

Voici un très-bon Muſicien qui marche ſur les traces de M. Rameau ; qui ſe fait gloire d'expliquer ſes principes ; mais » en les » développant ( ajoute-t-il ) j'oſe » quelquefois abandonner leur il» luſtre Auteur, & combattre quel» ques-uns de ſes ſentimens. J'eſ» père qu'on me pardonnera cette » hardieſſe. On doit du reſpect & » de la reconnoiſſance à ces hom» mes rares qui ſont les lumières » de leur ſiécle .... On ne leur doit » point une ſoumiſſion aveugle. Il » m'a donc été permis de m'écar» ter quelquefois des idées & du » langage de l'Auteur dont j'ex» poſe le ſyſtême. Mais je n'ai pas » ſubſtitué mes ſentimens & mon

» langage aux ſiens. J'ai eu ſoin
» de rapporter ce qu'il diſoit & ce
» qu'il penſoit, & de faire voir en
» quoi & pourquoi je ne le ſuivois
» pas. Si je me ſuis égaré, mes er-
» reurs ne ſont pas conſidérables.
» Elles n'intéreſſent ni la pratique
» ni le fond du ſyſtême que j'entre-
» prends d'expliquer. «

Le mérite capital de cet Ouvrage eſt l'*Ordre & la Clarté :* nous pouvons aſſurer que M. de Bethizy ne laiſſe jamais rien en arrière ; il définit, explique & développe tout. Sa manière & ſon ſtyle ſont d'un Didactique ſcrupuleux, d'une attention circonſpecte. On ſent que c'eſt un Maître fait à inſtruire, un homme bien perſuadé que les Elèves forment des difficultés ſur mille choſes avant que d'en bien concevoir une.

Mais encore de quels Elèves eſt-il queſtion ? Uniquement de ceux qui ſçachant lire la Muſique veu-

lent aussi la composer. *Je suppose* ( dit l'Auteur ) *qu'une personne qui ne lit point la Musique, ne s'avisera pas d'en étudier la Théorie, encore moins la pratique.* La supposition est sage; mais l'hypothèse contraire n'est point un être de raison. On a vû des espéces d'Amateurs qui ne sçachant pas *solfier* une ligne de Musique, parloient sans cesse de toute la Théorie Musicale, & se picquoient d'une grande étendue en ce genre : il faut de ces exemples, pour faire voir jusqu'où va la folie & la vanité des hommes.

*La Musique - Pratique est l'Art de faire des chants, & d'en faire qui plaisent, étant exécutés ensemble.* On a, dans cette définition, les deux objets de la Composition, 1°. le Chant ou la *Mélodie* qui est l'art de faire succéder les sons d'une manière agréable. 2°. L'*Harmonie* qui est l'art de plaire à l'oreille

en unissant les sons. Quoique cela soit très-facile à concevoir & à retenir, tous les jours on voit des Musiciens même qui brouillent ces idées, qui confondent la Mélodie avec l'Harmonie, qui attribuent à l'une ce qui ne convient qu'à l'autre, &c. Ces gens-là n'ont qu'à lire l'Ouvrage de M. de Bethizy. Il est divisé en deux parties; dont la première traite de la *Mélodie* ou du Chant; la seconde embrasse tout ce que l'*Harmonie* a de plus intéressant. Il nous faudroit beaucoup de discours pour rendre toute la doctrine de l'Auteur : ce n'est pas à quoi l'on doit s'attendre dans une matière comme celle-ci. Ainsi nous ne ferons qu'insinuer des principes, & mettre les Lecteurs en voie d'estimer le Livre, afin qu'ils ayent la confiance de le consulter.

PREMIERE PARTIE. *De la Mélodie.* Ce Morceau ne remplit qu'en-

ron 50 pages ; & c'en eſt aſſez ; parce qu'on n'y touche point les grands objets des nouvelles Découvertes. Tout le détail de l'Auteur eſt ſur les Modes & la Modulation, ce qui préſente néanmoins des choſes très-utiles : par exemple, il nous falloit des Notions claires de ce qu'on appelle *Mode ;* les Anciens & les Modernes ayant quelquefois embrouillé leurs définitions à cet égard. M. de Bethizy croit 1°. Que comme il y a douze Notes, on doit auſſi compter douze *Modes*. 2°. Que chacun de ces Modes eſt ſuſceptible de deux goûts de chant particuliers ; l'un fondé ſur la Tierce Majeure, l'autre ſur la Tierce Mineure ; comme dans le Mode *ut* qui peut avoir au-deſſus de ſoi *mi* naturel ; ou *mi* bémol. 3°. Que ces deux goûts de chant peuvent être appellés *Modulations*, pour les différencier des *Modes*. 4°. Que ceux

qui disent qu'il n'y a que deux *Modes*, & ceux qui en comptent 24 ne contredisent point au fonds l'opinion des 12 Modes & des deux Modulations ; puisque les uns appellent *Modes*, les deux *Modulations*, & que les autres donnent le nom de *Modes* aux 12 Notes muliplićes par les deux Modulations : ce qui forme le produit de 24. En général, l'Auteur définit le *Mode* une *manière de chanter, où il y a une Note principale à qui toutes les autres sont subordonnées.* Il faut se ressouvenir que, parmi ces Notes subordonnées, celles qui forment la Tierce Majeure ou Mineure sont comme en chef, & déterminent le goût du chant, la Modulation : c'est une espéce d'axiôme dont on est convenu, axiôme fondé sur la découverte des Harmoniques & de la Basse fondamentale, dont nous parlerons bientôt. On peut voir au reste, dans

nos Mémoires de Septembre 1752, comment M. Rameau a manié la doctrine des *Modes*. M. de Bethizy rentre volontiers à cet égard, dans les principes de ce célèbre Musicien tant de fois admiré, & toujours digne, de plus en plus, des éloges de notre siécle. Nous renvoyons à tout ce que l'Auteur expose sur les diverses manières d'employer les Modes & de les terminer ; sur les suites de sons qui n'appartiennent à aucun Mode ; sur les moyens de reconnoître le Mode principal & les autres Modes, &c. Ce qui va suivre doit nous intéresser particuliérement.

SECONDE PARTIE. *De l'Harmonie.* » Je me propose ( dit M. de » Bethizy) de faire connoître l'Har» monie telle que la Nature la pré» sente ; d'exposer les agrémens » que l'art ajoute à sa beauté pri» mitive ; de prescrire les diverses » manières dont il faut l'employer

suivant

» ſuivant les différentes ſortes de
» morceaux qu'on veut faire, &
» d'ajouter au détail des règles,
» certaines connoiſſances néceſſai-
» res à ceux qui s'adonnent à la
» Compoſition. » Ceci eſt comme le Plan général de cette ſeconde Partie. Elle comprend XIX Chapitres, dont l'Auteur expoſe tous les ſujets, en commençant par la connoiſſance ſimple des Accords, & finiſſant par ce qui concerne l'imitation & la fugue.

Dans cette longue Nomenclature, on trouve un Chapitre ſur l'origine des Accords; & c'eſt là que l'Auteur remet ſous nos yeux la découverte de M. Rameau; c'eſt-à-dire, l'expérience du Son fondamental accompagné de ſes Harmoniques (la 12$^{e}$ & la 17$^{e}$) Découverte dont nous avons tant parlé dans nos Mémoires, qu'il eſt inutile de revenir ſur cette merveille muſicale. M. de Bethizy

ajoute aux principes de M. Rameau les raiſons phyſiques ; c'eſt-à-dire, la doctrine des Vibrations qui ſe font dans l'air ; & il compte parmi les Harmoniques du Son fondamental, l'Octave & la double Octave de ce Son : en quoi il ne paroît pas d'abord s'accorder avec M. Rameau, qui n'admet, à proprement parler, que deux Harmoniques, la 12$^{e}$ & la 17$^{e}$ : mais l'Auteur obſerve enſuite que *ſouvent on confond l'Octave avec le Son fondamental, & la double Octave avec l'Octave ſimple, ou même avec le Son fondamental ;* parce que *deux ſons qui ſont à l'Octave l'un de l'autre ſe reſſemblent beaucoup, & paroiſſent ſouvent être à l'Uniſſon, &c.* Ceci retombe dans l'identité des Octaves : principe ſi bien établi dans les Livres de M. Rameau. Ainſi nous croyons, comme ce ſçavant Auteur, qu'on ne doit admettre

que deux Harmoniques ; non quatre, non cinq, ou même un plus grand nombre, si l'on vouloit s'en rapporter à quelques Observateurs.

Le Son fondamental avec ses deux Harmoniques, la 12^e^ & la 17^e^, ou leurs Octaves, dont l'une est la Quinte, l'autre la Tierce du fondamental, donne ce qu'on appelle l'*Accord parfait majeur*, comme *ut*, *sol*, *mi*, & pour procéder de suite *ut*, *mi*, *sol*. De l'*Accord parfait majeur*, naît par imitation l'*Accord parfait mineur* ; comme *fa*, *la* (bémol) *ut* : où l'on voit qu'*ut* est le fondamental, *fa* est la *quinte* en dessous, & *la* (bémol) est la tierce majeure aussi en dessous. Or cet accord est produit, non par le corps sonore, ensorte que *fa* & *la* (bémol) soient ses harmoniques comme le sont *mi* & *sol* ; mais il est produit par le frémissement que le corps so-

nore excite dans les corps voisins : frémissement qui opère ou indique du moins la quinte & la tierce, en dessous du fondamental, de la même façon que la quinte & la tierce en dessus accompagnent, comme harmoniques, le même fondamental. M. de Bethizy expose très-bien tout ceci, mais en l'abrégeant nous nous rendons obscurs ; ce qui est le plus grand défaut d'un Extrait Littéraire : ainsi nous n'entreprenons plus de détails.

La fameuse *Basse fondamentale* se présente ici avec tous ses charmes & toute sa fécondité. Cette Basse diffère de la Basse continue, excepté en certains endroits ; elle ne s'exécute point, & l'on ne doit la faire que pour se guider dans la composition, ou pour juger des ouvrages déja composés. La Basse fondamentale d'un Mode n'est composée naturellement que de trois Notes ; de la Tonique, de la Do-

minante & de la Sou-dominante. Ainſi la Baſſe fondamentale du Mode d'*ut* n'eſt composée que d'*ut*, de *ſol* quinte au-deſſus & harmonique, & de *fa* quinte au-deſſous. La Baſſe fondamentale eſt la ſource de la Mélodie, parce qu'elle nous dirige dans la production des Chants, qui ſont tous formés de ſes Notes ou des Notes de ſes accords : elle eſt auſſi la ſource de l'Harmonie, parce que la ſucceſſion de tous les accords qu'on employe dans les Piéces de Muſique, dépend de la ſucceſſion des accords de cette Baſſe. M. de Bethizy explique tous les uſages de la Baſſe fondamentale : & ce Chapitre III^e de ſa ſeconde Partie nous paroît rempli de la meilleure inſtruction à cet égard.

Il entre delà 1° dans les rapports des intervalles qui ſe trouvent entre les Notes de chaque Mode ; 2°. dans ce qu'on appelle en Mu-

ſique *le Tempérament*, qui n'eſt autre choſe qu'une altération artificielle des Notes qu'on porte plus haut ou plus bas, ſelon que l'exigent la voix & les inſtrumens ; 3°. dans les mouvements de la Baſſe fondamentale, ſoit quand on change de Mode, ſoit même quand il n'y a point de Mode ; 4°. dans les mouvements encore de cette Baſſe à l'occaſion de certains genres de Muſique ; du Chromatique, par exemple, & de l'Enharmonique : deux genres bien connus, dont le premier eſt le progrès & la ſuite du Chant par demi-tons mineurs, & le ſecond comprend le Chant qui procède ou eſt cenſé procéder par quarts de tons.

L'Auteur raiſonne long-temps & ſçavamment ſur les Accords. Il n'oublie pas l'avis important, (qu'on donne toujours & qui eſt ſi ſouvent négligé) celui d'*imiter*

*la nature* : » le Muſicien doit imi-
» ter la Nature par la Mélodie.
» Toute Piéce dont les Chants ne
» peignent ou n'expriment rien,
» n'a d'autre mérite que celui du
» Méchaniſme de l'Art; Mécha-
» niſme auquel le goût ne permet
» pas de ſe borner..... Les plus
» beaux chants ne ſont pas les
» chants les plus ſinguliers, mais
» ceux qui peignent & qui expri-
» ment le mieux ce qu'on veut
» peindre & exprimer. Un chant
» n'eſt donc pas admirable parce
» qu'il eſt neuf, ou parce qu'on y
» rencontre beaucoup de ces in-
» tervalles que la voix ne s'accou-
» tume à entonner aiſément qu'a-
» près un long exercice..... Ces
» chants, comme les diſcours rem-
» plis de mauvaiſes pointes, plai-
» ſent aux perſonnes ſans goût, &
» glacent les Auditeurs ſenſibles
» aux vraies beautés de la Mélo-
» die, &c. « Toute la ſuite eſt à

lire, ainſi que les cinq Chapitres qui traitent de la Baſſe-Continue; des parties ſupérieures; du *Duo*, du *Trio* & des Piéces à quatre ou à plus de Parties; des Voix & des Inſtruments; de l'Imitation & de la Fugue : toute cette grande Théorie ſera très-utile aux Compoſiteurs de Muſique & à ceux d'entre les Amateurs qui ſe piquent de ſçavoir le fin des choſes. Quoique M. de Bethizy ſoit clair, il faut néanmoins lire ſon Livre avec beaucoup d'application. La matière l'exige, parce qu'elle eſt abſtraite, compliquée & très-étendue.

## ARTICLE LXXXI.

*BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE*, ou *Histoire de la Littérature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sçiences & des Arts; & où l'on rapporte les Jugements des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même Langue.* Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen & d'Angers. Tomes XV. & XVI. *In*-12. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin, & le Mercier, rue S. Jacques, MDCCLIII. & MDCCLIV.

A La renaiſſance des Lettres, parmi nous, il fallut faire deux choſes. 1°. Rappeller la mémoire des Anciens, les lire, les imiter, prendre leur eſprit & leur méthode. 2°. Cultiver notre Langue, lui donner de l'étendue, de la grace, de la dignité. De ces deux choſes, la premiére réuſſit aſſez promptement. Les Littérateurs du ſiécle de François I ſe remplirent tellement du ſtyle des Grecs & des Romains, qu'ils firent revivre en quelque ſorte les jours de Démoſthène & de Cicéron. Mais la culture de notre Langue alla plus lentement; & ce qu'on atteignit infiniment tard, ce fut la belle vérſification, & avec elle le goût vraiment poëtique.

Il faut voir les longueurs & les difficultés qu'éprouve M. l'Abbé Goujet pour gagner l'aurore de notre Poëſie. En commençant ſon

XV[e] Tome il se félicite d'avoir *mis le pied dans des Vallons plus agréables, & où l'on respire un air plus serein & plus pur.* Cependant de 115 Poetes que comprend ce Volume, il n'y a que Malherbe dont le nom soit demeuré dans les Fastes de la bonne Littérature. On nous présente ici un Charles d'Espinai * dont les Poësies ne sont pas

* Sur ce Charles d'Espinai, l'Auteur dit qu'il étoit Abbé de S. Gildas-des-Bois, Diocèse de Nantes; qu'il fut chargé de plusieurs négociations concernant le Concile de Trente, tant à Rome qu'en France, depuis la fin de 1560 jusqu'au mois de mai 1562, comme on le voit dans les *Instructions & Lettres* de nos Rois, *concernant le Concile*, imprimées en 1614. Nous doutons de tout ceci, parce que nous trouvons que l'Abbé de S. Gildas, qui fut employé pour le Concile en 1560 jusqu'en 1562, étoit Jean Nicquet natif de Bourges, & depuis Fondateur du Collége des Jésuites de cette Ville. Au contraire, nous voyons, dans le *Gallia Christiana*; que Charles

*ſupportables ;* un André de Roſſant, qui ne mérite *aucun rang ſur le Parnaſſe ;* un Nicolas Romain, Poëte *ſans invention, ſans goût,* & *très-mauvais Verſificateur ;* un Louis Roland de Richeville, dont le *ſtyle* eſt *barbare ;* un Jean Alary, inſupportable par ſes *alluſions inſipides* & par ſes *froids jeux de mots ;* un Pierre de Nancel, Auteur de *Tragédies fort mauvaiſes ;* un Etienne de Clavière, qui ſçavoit mieux écrire *en Latin qu'en François ;* Un Paul Contant, qui avoit formé un *Jardinet Poëtique* très-aride & très-mauſſade ; un Martin le Noir qui n'a laiſſé que des *Vers dégoutants ;* un Denys Feret, qui ennuya le Public par une multitude de Piéces où *le mauvais goût & la barbarie de l'expreſſion*

d'Eſpinai, depuis Evêque de Dol, avoit été Abbé de S. Aubin-des-Bois, Diocèſe de S. Brieu ; non de S. Gildas, Diocèſe de Nantes.

*ſont ſi bien d'accord, qu'on ne peut décider lequel des deux l'emporte ſur l'autre ;* un Timothée le Mercier, qui endort *le Lecteur le plus indulgent ;* un Charles Bauter, dont le *ſtyle eſt fort dur*, quoiqu'il eût pris le nom de *Méligloſſe*, qui ſignifie *Langue de miel, &c.* Nous faiſons grace au Lecteur, des autres Rimailleurs compris dans ce Volume, & tous caractériſés par M. l'Abbé Goujet, qui ne les flatte pas.

Le célèbre Malherbe s'élève ſeul au-deſſus de ces génies rampants : » cultivé par une lecture réfléchie » des Anciens, il fit paſſer dans » ſes Ouvrages la pureté & la clar- » té des leurs. « C'eſt ce qu'a voulu exprimer Rouſſeau dans ſon Ode à Malherbe.

Animé par leurs exemples,
Soutenu par leurs leçons,
Tu fis retentir nos Temples
De tes céleſtes chanſons.

Sur la Montagne Thébaine
Ta lyre fière & hautaine
Consacra l'illustre sort
D'un Roi vainqueur de l'envie,
Vraiment Roi pendant sa vie,
Vraiment grand après sa mort.

M. l'Abbé Goujet représente les principales situations où s'est trouvé Malherbe ; & il y ajoute quelques traits qui peignent le caractere de ce Poete, peut-être un peu trop franc, pour n'être pas taxé d'impolitesse ou de malignité : » Etant » allé rendre visite un matin à Madame de Bellegarde, on lui dit » qu'elle étoit à la Messe : *Eh ! » que peut-elle demander à Dieu*, » répond Malherbe, *après qu'il a » délivré la France du Maréchal » d'Ancre?*. Ayant diné chez l'Ar- » chevêque de Rouen, il s'endor- » mit après le repas : le Prélat qui » devoit prêcher ce même jour » dans une Eglise voisine, le ré-

» veilla pour le mener au Sermon:
» *Dispensez m'en, s'il vous plait*,
» lui dit Malherbe, *Je dormirai*
» *bien sans cela.* Un homme de la
» première condition dans la Ro-
» be, lui apporta de mauvais Vers
» faits à la louange d'une Dame:
» après les avoir lus, il demanda
» au Magistrat, *S'il avoit été con-*
» *damné à être pendu, ou à faire ces*
» *Vers-là, parce qu'autrement il ne*
» *devoit pas exposer sa réputation en*
» *produisant une Piéce si ridicule.*«

Malherbe avoit, sur les Sciences, les sentimens d'un Philosophe: il les estimoit peu, surtout celles qui ne servent qu'aux yeux, comme la peinture; aux oreilles, comme la Musique; à l'imagination, comme la Poësie. » Un de ses amis
» se plaignant à lui qu'il n'y avoit
» de récompense que pour ceux
» qui servoient le Roi dans ses Ar-
» mées ou dans les affaires, &
» qu'on abandonnoit ceux qui ex-

» celloient dans les Belles-Lettres,
» il répondit qu'il trouvoit cette
» conduite fort ſage ; qu'il y avoit
» de la ſotiſe à faire un métier de
» la Poeſie ; qu'on n'en devoit pas
» eſpérer d'autre récompenſe que
» ſon plaiſir ; & qu'un bon Poete
» n'étoit pas plus utile à l'Etat
» qu'un bon joueur de quilles. «
Cette Philoſophie étoit néanmoins réfutée par la conduite même de Malherbe, qui *n'épargnoit point ſa veine pour tâcher de ſe procurer une meilleure fortune.* On diſoit même de lui qu'*il demandoit l'aumône le Sonnet à la main :* ce qui n'étoit guères le fait d'un homme de condition & d'un Philoſophe. Mais tels ſont les hommes, pleins d'inconſéquences & de contradictions. Il faut ſaiſir leurs maximes, non leurs exemples, & les croire quand ils raiſonnent de ſang froid, non quand leurs beſoins ou leurs paſſions les font agir.

Il y a peut-être, dans ce XV[e] Tome, quelques Poëtes qui ont réussi de temps en temps : mais ils sont en si petit nombre, & leurs succès ont eu si peu d'éclat, qu'il est mieux, ce semble, de les laisser dans l'oubli. Nous nommons cependant Théodore Agrippa d'Aubigné, Isaac du Ryer, Jacques le Vasseur, Michel de Marillac, Louis Dorléans, Nicolas Coëffeteau, Anne Picardet, Pierre de Marbeuf, Cesar Nostradamus, Jean Godart *, Claude Expilly, &c.

---

* Sur celui-ci nous observons 1° que, dans un de ses Vers, cité par M. l'Abbé Goujet, pour prouver que ce Poëte étoit né le 15 Septembre 1564, il n'y a pas *droit au quinziéme jour, &c.* mais *droit au seiziéme jour.* 2°. Que les *Trophées* de ce Poëte consistent en 36 *sonnets*, non 33 ; comme on lit dans la Bibliothèque Françoise, pag. 255. 3°. Qu'outre les piéces dont M. l'Abbé Goujet fait mention, Jean Godard a laissé un Poëme d'environ 400 vers,

Quelques-uns de ces noms ſont illuſtres par d'autres endroits que par les travaux poëtiques ; comme d'Aubigné, Marillac, Coëffeteau, Expilly, &c. Mais notre Bibliotheque Françoiſe n'en eſt encore qu'à la Poeſie ; dans la ſuite elle pourra rendre juſtice, ſur d'autres points, à ces hommes mal conſeillés de faire des Vers.

Le XVI^e Volume eſt un peu mieux étoffé : on y compte 48 Poëtes, parmi leſquels ſe trouvent Maynard, Malleville, Voiture, Rotrou, Saraſin, Triſtan l'Hermite, Pierre du Ryer, les deux Colletet, Scarron, & S. Amand. L'Auteur leur aſſocie, ou plûtôt met à leur tête le Cardinal de Richelieu, qui vouloit à toute force

---

intitulé : *L'Oracle ou le Chant de Protée, contenant la Prédiction des Vaillances & Victoires de Henri IV. très-Chrétien & très-victorieux Roi de France & de Navarre.*

*qu'on le crût Poëte ;* apparemment comme Alexandre avoit la manie de parler peinture dans l'Attelier d'Apelle. Ces foiblesses sont des traces de l'humanité. Après avoir gouverné son Maître, & avec lui presque toute l'Europe, quelle gloire le Cardinal de Richelieu pouvoit-il recueillir de quelques piéces de Vers ausquelles il avoit mis la main, de quelques Tragédies dont il avoit donné les desseins ? Encore une fois, voilà les hommes ; ils se plaisent à fournir des objets de critique à l'Histoire ; ils excellent dans de grandes choses, & ils échouent dans des minucies. César étoit fâché d'être chauve, & Richelieu ne pouvoit souffrir les succès du grand Corneille.

Une Demoiselle, nommée Marie de Jars de Gournay, s'avisa de faire des Vers que notre Auteur trouve détestables : c'étoit pourtant une espéce de bel esprit ; elle

reçut des éloges de tous les Doctes du temps ; elle ſe donna pour fille adoptive ou *fille d'alliance* à Michel de Montagne ; c'eſt même de ſa main qu'eſt ſortie l'Edition des *Eſſais* en 1625 avec une Préface fort alambiquée & fort pédanteſque, contre la coutume & le génie propre des perſonnes de ſon ſexe, qui ont, par excellence, le naturel en partage. Mais la ſcience avoit gâté l'eſprit de cette fille ; ſa Proſe & ſes Vers ne valent rien.

Maynard eſt l'Auteur des Stances que tout le monde connoît : *Armand, l'âge affoiblit mes yeux, &c.* C'étoit comme pour demander l'aumône au Cardinal de Richelieu, qui ne fit peut-être pas bien de rebuter l'Auteur de ſi beaux Vers : mais auſſi Maynard & la plûpart des Poëtes de ce temps-là étoient des importuns, des hommes ſans conduite, toujours affamés, toujours rampants pour obte-

nir des bienfaits qu'ils diſſipoient auſſitôt. Leurs Poëſies ſont de vraies ſuppliques de Mendiants ; ils y parlent ſans ceſſe de leurs beſoins, de leur miſère ; ils n'ont jamais de pain, d'habit, de logis, de feu, &c. C'eſt ſur quoi il faut compter en liſant leurs Recueils, ou même cette Bibliothèque qui en eſt l'Extrait naturel.

Sur Malleville, M. l'Abbé Goujet s'en rapporte à M. Pelliſſon, qui reconnoît que les Poëſies de cet Auteur *ont toutes de l'eſprit, du feu, beaucoup de délicateſſe & de douceur ; qu'elles montrent une grande fécondité, & que le tour des Vers plaît ; mais il ajoute qu'il y a peu de ces Piéces qui ſoient bien achevées.* On ſçait, au reſte, que le Sonnet fut le genre où Malleville eut plus de ſuccès : on cite des exemples que le temps n'a point encore effacés de la mémoire des hommes.

*Juillet*, 1754. *I Vol.*

Voiture occupe ici près de 20 pages. Cet Auteur a reçu bien des éloges, & il les mérite à quelques égards; mais » peut-on nier ( ajou- » te M. l'Abbé G. ) qu'on ne doi- » ve condamner dans lui les poin- » tes qui y ſont aſſez fréquentes, » les petits jeux de penſées, les ri- » dicules jeux de mots, les plates » équivoques & les froides allu- » ſions qu'on n'y rencontre que » trop? A-t-on pû y approuver » un certain libertinage qui règne » dans toute ſa galantérie, & qui » n'eſt guères moins pernicieux » pour les jeunes gens que les obſ- » cénités des autres Poetes? «

Cet Article eſt enrichi d'un Abrégé curieux de la Vie de Voiture: nous y renvoions ainſi qu'à une infinité d'autres particularités répandues dans ce Volume. Par exemple; la Notice de Rotrou eſt agréable; elle préſente un aſſez bon Poete & un honnête homme.

Celle de l'Etoile, ſieur du Sauſſay, nous apprend que ce Poëte étoit ſévère pour lui & pour les autres ; qu'il limoit ſans ceſſe ſes écrits, & qu'il *reprênoit auſſi ſans menagement les ouvrages qu'on expoſoit à ſa critique.* » On l'accuſe même » d'avoir fait mourir de douleur un » jeune homme qui étoit venu de » Languedoc avec une Comédie » qu'il croyoit être un chef-d'œu- » vre, où il lui fit remarquer mille » défauts. Nos jeunes Auteurs ne » ſont pas ſi ſenſibles aujourd'hui, » ou ne trouvent pas des Cenſeurs » auſſi ſévères. «

Ce qu'on a raſſemblé ſur Saraſin, donne une fort grande idée de ce Poëte ; & mérite d'être lû, ſans oublier l'Anecdote des Pincettes dont il fut frappé ( dit-on ) par le Prince de Conti, pour avoir voulu ſe mêler d'une affaire qui ne le regardoit pas. Cette avanture fit tant de peine à Saraſin qu'il en

mourut. Surquoi, long-temps après, on a fait cette Epigramme :

Deux charmants & fameux Poëtes
Disciples de Marot ; Ducerceau, Sarasin,
Ont éternisé les Pincettes,
Le premier par ses Vers, & l'autre par sa fin.

Tristan l'Hermite étoit Poëte, Joueur de profession, Gentilhomme de Gaston Duc d'Orléans, & *aucun de ces trois métiers ne l'enrichit.* Il fit d'assez bons vers, surtout une Piéce Dramatique intitulée *Mariane*, qui jouit encore de sa réputation ; mais il rima beaucoup trop pour faire sçavoir à tout le monde qu'il n'avoit pas de pain. C'est lui (dit-on) que Boileau désigne par ces Vers de sa première Satyre.

Damon, ce grand Auteur...
Passe l'Eté sans linge, & l'Hyver sans manteau.

Pierre du Ryer, Guillaume & François

François Colletet furent encore des Poëtes faméliques ; mais il paroît que le premier n'eut que du malheur, & que les deux autres méritèrent leurs disgraces par leur mauvaise conduite. C'est de François Colletet que parle Boileau dans ces Vers :

Tandis que Colletet, croté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine :
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

L'Article de Scarron a été travaillé avec un soin particulier, il intéresse les Lecteurs par les singularités du personnage, & par la bonne manière de les représenter. Voici la peinture que Scarron faisoit de lui-même à l'âge de 30 ans, c'est-à-dire, 20 ans avant

ſa mort. » J'ai 30 ans paſſés ; ſi je » vais juſqu'à 40, j'ajouterai bien » des maux à ceux que j'ai ſoufferts » depuis huit à neuf ans. J'ai eu la » taille bien faite, quoique petite; » ma maladie l'a racourcie d'un » bon pied. Ma tête eſt un peu » groſſe pour ma taille. J'ai le vi- » ſage aſſez plein, pour avoir le » corps très-décharné; des cheveux » aſſez pour ne porter point de » perruque ; j'en ai beaucoup de » blancs en dépit du Proverbe. » Mes dents, autrefois perles quar- » rées, ſont de couleur de bois, » & ſeront bientôt de couleur d'ar- » doiſe... Mes jambes & mes cuiſ- » ſes ont fait premiérement un an- » gle obtus & puis un angle égal, » & enfin un aigu. Mes cuiſſes & » mon corps en font un autre ; & » ma tête ſe penchant ſur mon eſto- » mach, je ne repréſente pas mal » un Z. J'ai les bras raccourcis auſ- » ſi-bien que les jambes, & les

» doigts auſſi-bien que les bras ;
» enfin, je ſuis un raccourci de la
» misère humaine, &c. « Tout le monde ſçait que Scarron, malgré ſes maux, eut un fond inépuiſable de bonne humeur ; qu'il plaiſanta toute ſa vie ; qu'il fonda, parmi nous, le genre burleſque, & que perſonne juſqu'ici n'a pu l'imiter qu'imparfaitement. Ce genre, quoique bas & meſquin par ſoi-même, ſuppoſe néanmoins beaucoup d'eſprit, de feu, de ſaillie, & une tournure de caractère qui eſt dans la Société, ce que le Groteſque eſt dans la Peinture.

Scarron, chargé d'infirmités, demanda à la Reine, mère de Louis XIV. la permiſſion d'être ſon malade en titre d'office. Elle ſourit, & lui accorda ce qu'il déſiroit : ſurquoi le Poëte prit occaſion de dire à Sa Majeſté dans un Placet qu'il lui adreſſa pour obtenir un logement à la Cour.

Scarron, par la grace de Dieu
Malade indigne de la Reine
Homme n'ayant ni feu ni lieu,
Mais bien du mal & de la peine :
Hôpital allant & venant,
Des jambes d'autrui cheminant,
Des siennes n'ayant plus d'usage :
Souffrant beaucoup, dormant bien peu,
Et pourtant faisant par courage,
Bonne mine & fort mauvais jeu.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Cependant ce Malade exerce
Sa Charge avec intégrité,
Pour servir Votre Majesté :
Depuis peu l'os la peau lui perce ;
Tous les jours s'accroît son tourment,
Mais il le souffre gayement,
Il fait sa gloire de sa peine :
Et l'on peut juger sûrement,
Qu'aucun Officier de la Reine
Ne la sert si fidélement.

Le dernier Poëte qu'on place ici eſt Marc-Antoine de Gérard ſieur de ſaint Amand, grand Voyageur, débauché, ſatyrique, toujours brouillé avec la fortune, quelquefois bon Poëte; mais trop inégal, trop peu nourri des Anciens qu'il ne pouvoit lire, ne ſçachant ni Latin ni Grec. » On aſ» ſure qu'il devint ſage les dernières années de ſa vie, & qu'il » conſacra celles-ci à la piété & à » la pénitence; on en juge en par» ticulier par ſes Stances à M. Cor» neille ſur la traduction de l'Imi» tation de J. C. qui ſont les der» niers Vers que S. Amant ait pu» bliés. « Cette preuve, ſi elle eſt unique, ne porte pas la conviction dans l'eſprit: on a tant d'exemples de Poëtes licencieux qui ont quelquefois traité des Sujets de Dévotion, ſans changer de conduite ni de façons de penſer! Mais c'en eſt aſſez ſur ces deux Volumes qui,

comme les précédents, sont bien faits, & méritent d'être recherchés du Public.

---

## ARTICLE LXXXII.

RELIGIONIS NATURALIS & Moralis Philosophiæ Principia, &c. c'est-à-dire, *les Principes de la Réligion naturelle & de la Philosophie morale, digérés selon la méthode de l'Ecole, à l'usage de la jeunesse qui en fréquente les Académies*. Par M. l'Abbé Hooke, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie en Sorbonne. 3 Vol, *in*-8°. A Paris, chez Guérin & Delatour. *Suite de l'Article XLVII. au I Vol. de Mai. MDCCLIV.*

DANS notre premier Extrait, nous avons rendu compte des Argumens dont s'est servi M.

l'Abbé Hooke pour prouver l'existence de Dieu, & pour réfuter tous les Athées qui ont combattu cette vérité. Dans ce second Extrait, la Nature & les Attributs du Souverain Etre, nous fourniront tant de matière, qu'après avoir parcouru ce reste de la *Théologie Naturelle* de l'Auteur, à peine nous restera-t-il assez d'espace pour effleurer sa *Philosophie Morale.* Il est fâcheux que les bornes de nos Extraits soient si peu proportionées à l'abondance de doctrine que nous trouvons dans tout cet Ouvrage.

Il y a eu des Théologiens qui ont prétendu qu'il ne falloit pas juger des Attributs divins sur les notions que nous en avons; persuadés, disoient-ils, que ces attributs sont d'un ordre & d'un genre où nos idées ne peuvent atteindre. Cette opinion, pardonnable peut-être à une piété peu éclairée,

est quelquefois devenue un écueil qui a causé bien des naufrages. Quelques Hérétiques en ont fait le fondement de leurs dogmes les plus durs & les plus désesperans ; le libertinage s'en est souvent prévalu pour justifier sa licence. Les *Principes* de M. Hooke sont bien propres à garantir d'un piége si dangereux la simplicité trop crédule, & l'innocence trop facile : il établit d'une manière également sensée & exacte la vérité de nos notions naturelles sur les Attributs divins : il fait voir que l'idée que nous avons de la Justice Divine ne peut être fausse ; que cette Justice n'est que l'amour invariable de l'ordre, & que cet ordre est la règle inviolable de toutes les intelligences. Pour modele de nos sentimens, de nos jugemens & de nos œuvres, comment l'évangile nous proposeroit-il Dieu même & ses perfections, si la notion que nous en avons étoit si peu conforme à

son original? Dans l'Ecriture, Dieu ne choisit-il pas les hommes pour Juges entre lui & l'impie? Ne reproche-t-il pas sans cesse aux impies qu'ils n'ont connu la Divinité que pour la déshonorer, & qu'ils ne l'ont pas glorifiée selon leurs lumières? &c.

Toute la différence qu'on doit mettre à cet égard entre les idées divines & les notions humaines, c'est que dans Dieu ces idées résident essentiellement comme dans leur propre sujet; qu'elles y sont sans trouble, sans nuages, sans mêlange, sans bornes; les Attributs de Dieu étant toujours essentiellement présens à son intelligence, comme le terme nécessaire de ses complaisances éternelles. Dans nous au contraire, tandis que nous sommes voyageurs sur la terre, tandis que nous avons des mérites à acquérir, tandis que nous marchons dans une ombre, où notre foi s'exerce &

s'éprouve, les notions de la Nature Divine & de ses Attributs, sont non-seulement bornées par l'imperfection de notre entendement, mais encore affoiblies par les sens qui ne travaillent guères qu'à nous en distraire; obscurcies par des objets étrangers qui les éclipsent en quelque sorte, & presqu'éteintes par les passions, quand nous les laissons s'emparer de nos facultés & en occuper toute la capacité, &c.

C'est sur de si bons principes que l'Auteur fonde la connoissance que nous avons de Dieu & de ses Attributs. Passant légérement sur leur distinction, il ne s'arrête pas beaucoup à prouver que le premier des Attributs de Dieu, celui qui *constitue l'Essence Divine*, est la nécessité de son Etre. Il s'étend encore moins sur son infinité, s'en étant déja expliqué assez au long. Ainsi il en vient promptement à l'*Eternité* de Dieu.

M. Hooke expose les deux sentimens qu'on soutient sur cet Attribut : l'un exclut de cette Eternité toute succession, tout passé, tout avenir, & la fait consister dans une possession aussi actuelle & aussi entière de toutes ses parties, que si elles n'étoient qu'un solide. L'autre admet dans cette Eternité une durée successive qui n'est qu'une indivisible continuité d'instans nécessaires, inséparables & immuables dans l'ordre de leur succession : point de premier instant dans cette durée, elle n'a pu commencer ; point d'instant dernier, elle ne peut finir. La question paroît difficile à M. H. *Ardua & difficilis quæstio.* De toute antiquité, elle forme entre les plus graves Docteurs un partage de sentimens, un différend qui aujourd'hui même n'est rien moins que terminé. *In diversas abiere partes,* ( dit notre Auteur ) *Viri gravissimi*

*in omni retrò antiquitate, & etiam nunc in hâc ætate noſtrâ.* M. H. ſe décide pour le premier ſentiment, c'eſt ſans contredit le plus ſuivi. Les Partiſans du ſentiment oppoſé ont beau dire que l'éternité de Dieu, telle qu'ils ſe la figurent, eſt une durée abſolue, eſſentiellement infinie & interminable en tout ſens; qu'il n'y a donc que l'Etre ſouverain qui puiſſe en avoir la poſſeſſion pleine & entière; que la jouiſſance qu'il en poſsède, n'emporte dans lui aucun changement qui déroge à ſon immutabilité & à ſes autres perfections. A tout cela M. H. répond ſimplement que quelqu'infinie qu'on la ſuppoſe, cette ſucceſſion, dès-là que les inſtans qui la compoſent, coulent encore, & couleront toujours, c'eſt une durée encore & toujours croiſſante; & que dès-lors on ne peut ſuppoſer infinie ſans contradiction. On ne doit pas être

étonné qu'un principe de cette force rende l'Auteur sourd à toutes les raisons qu'on lui apporte, & à toutes les difficultés qu'on lui propose.

Sur l'immensité de Dieu, comme sur son éternité, M. Hooke trouve encore les Philosophes & les Théologiens divisés. Les uns, *quidam*, ne croyent pas qu'on puisse accorder avec la simplicité de Dieu aucune espéce d'étendue ou de parties. Aucune des pensées ou des opérations de l'esprit exige-t-elle dans son sujet la moindre ombre d'étendue ou d'espace? Dieu n'est donc présent partout que par la nécessité, l'infinité, l'excellence de son être, & par l'action de sa Puissance créatrice & conservatrice qui influe sans cesse sur toute la Nature. Ce sentiment est le plus suivi parmi nos Docteurs.

Les autres, dont le nombre & l'autorité ne paroît rien moins que

méprisable à notre Auteur, *Alii haud pauci doctissimi viri*, conçoivent l'immensité divine comme une vraie étendue. Cette étendue (disent-ils) est une étendue éternelle, immuable, infinie, & par conséquent une étendue si simple & si parfaite, qu'elle ne peut avoir de parties réelles. C'est un Tout essentiellement simple, essentiellement *un*; mais d'une simplicité, d'une unité absolument infinie qui ne peut pas plus se diviser que se multiplier. C'est donc un Tout sans assemblage de parties distinctes, si ce n'est tout au plus *virtuellement* ou *mentalement*.

M. H. n'hésite point entre ces deux sentimens. Il embrasse le premier, c'est un parti en quelque sorte conséquent à celui qu'il avoit pris sur l'Eternité de Dieu. Parmi les argumens qu'il pousse contre le second sentiment, on trouve une illation que les Défenseurs de cette

opinion n'ont garde de passer : c'est que dans leur systême Dieu ne seroit pas tout entier partout, *totum ubique*. Pour détruire une conséquence si fâcheuse, & en démontrer la nullité, ils disent que la simplicité, l'indivisibilité & l'infinité essentielle de la substance divine, la constitue absolument présente & toute entière dans tout l'espace & dans chacune de ses parties ; que l'espace absolu, conçu comme infini, immobile, éternel & nécessaire, ne peut être autre chose que l'immensité divine ; que ne faire de cet espace qu'un *Etre abstrait*, c'est placer parmi les êtres de raison, l'idée peut-être la plus claire & la plus réelle que nous ayions.

Comme M. H. reproche à ses Adversaires que de leur sentiment on pourroit encore inférer le Matérialisme, *Essent etiam Spiritus corporei ;* & comme les Matérialistes ne cherchent qu'à enfler la

Liſte de leurs Partiſans, ſans ſe faire aucun ſcrupule de ces injuſtes aggrégations, nous avons cru devoir expoſer cette importante controverſe avec l'équité la plus exacte, & faire ſentir l'attention qu'ont toujours apporté ces *graves* Docteurs à purger leur ſentiment de tout ſoupçon de Matérialiſme, & à témoigner l'éloignement & l'horreur la plus grande d'une doctrine ſi abſurde & ſi odieuſe : ajoutons de plus à leur décharge qu'ils croyent que Dieu eſt partout préſent dans tous les ſens, où leurs Adverſaires expliquent ſon immenſité.

Après les argumens de raiſon qui démontrent l'*Unité de Dieu*, M. H. entreprend d'établir que ce dogme a été profeſſé dans tous les temps & dans toutes les Nations. Les Hiſtoriens, les Philoſophes, & les Poetes lui fourniſſent ſur ce point une abondance de preuves, d'où il réſulte que l'unité du

ſouverain Etre a toujours & partout été une créance univerſelle ; que ce Dieu ſuprême étoit reconnu pour ſupérieur à toutes les autres Divinités fabuleuſes ou poëtiques ; & que le Polythéiſme en général, loin de prévaloir ſur l'Unité de Dieu, n'a jamais été qu'un aſſemblage de Génies inférieurs, ou de Héros Diviniſés, ſans préjudice de la Divinité Suprême qui conſervoit & exerçoit ſur tous ces Dieux ſubalternes un empire abſolu. Dans tout cet endroit, M. H. montre beaucoup d'érudition, il l'a puiſée à peu-près dans les mêmes ſources que Cudworth, Hyde, Beauſobre & les autres Sçavans qui ont écrit contre les modernes Apologiſtes de l'ancien Manichéiſme.

Sur la *Vie de Dieu* l'Auteur n'a pas oublié le mot de Platon qui exprime ſi bien la nature du Dieu vivant, de cet Etre incapable de ſommeil & d'inertie, *natura per-*

*vigil.* Tout ce qui regarde *la ſcience & la volonté de Dieu* eſt ici tellement abrégé qu'on n'a rien omis d'eſſentiel. M. H. s'étend davantage ſur la *Liberté* du ſouverain Etre ; les preuves qu'il en donne ne laiſſent rien à déſirer : les réponſes aux difficultés tirées de ſon immutabilité ne nous paroiſſent pas ſi ſatisfaiſantes. Les volontés de Dieu ſont éternelles, parce que l'état d'indifférence ou d'indétermination répugna toujours à la nature de ſon être ; elles ſont immuables parce qu'il ne peut ſurvenir aucune raiſon d'y faire aucun changement qu'il n'ait prévu. Ses déterminations ſont priſes avec trop de ſcience & de ſageſſe, pour qu'il ait jamais à les corriger, ou à les rétracter. Tout ce qui s'enſuit de-là, c'eſt que Dieu exécute néceſſairement ce qu'il a décerné librement : la néceſſité de l'exécution ne nuit point à la liberté de l'élection : en

poſant ſes décrets Dieu comman-de ; en les accompliſſant il obéit, ſi toutefois il eſt permis de parler ainſi. Dans l'exécution de ſes ordres, il n'éprouve aucune néceſſité qui ne lui ſoit impoſée par la liberté de leur inſtitution. Voilà tout le myſtère que M. H. nous paroît n'avoir pas aſſez développé.

Pour établir le Dogme de la *Providence*, l'Auteur rappelle tous les argumens moraux & phyſiques dont il s'eſt ſervi pour démontrer l'exiſtence du ſouverain Etre. Un Dieu ſans providence ſeroit un Dieu nul pour l'Univers; un Dieu bizarre qui ſort de ſon repos pour tirer du néant des créatures où il peint ſon image, & qui n'en a pas plûtôt achevé les traits qu'il ceſſe de s'y intéreſſer; un Dieu indifférent qui abandonne ſon Ouvrage au moment où ſa gloire l'invite le plus à en prendre ſoin. Sa puiſſance ſe laſſe après un premier effort, ou elle

ne daigne pas ſoutenir l'édifice que ſes mains ont conſtruit : une oiſive indolence éteint le zèle & la vigilance que lui demanderoit l'entretien de la nature. Il ſemble qu'il lui en coûteroit trop pour y pourvoir, ou que ce qu'il a créé ne mérite pas qu'il le conſerve, & que les raiſons qu'il a eues de conſommer la création, ne ſont pas aſſez fortes pour le déterminer à en continuer le bienfait.

En tout ceci, l'honneur de Dieu eſt auſſi compromis que nos intérêts ; Dieu ne ſçauroit manquer au monde ſans manquer à ſes attributs, ni nous négliger ſans s'oublier en quelque ſorte. Dans une pareille hypothèſe que devient donc la gloire de Dieu & de ſes perfections ? Les Payens même ont cru que l'excellence de la Divinité exige qu'elle préſide au gouvernement du monde. *Deo nihil præſtantius* (dit Cicéron) *ab*

*eo igitur necesse est mundum regi.* Voilà les fondemens sur lesquels M H. établit la Providence. Au reste la plûpart des ennemis de cette Providence sont moins de faux Philosophes que de vrais Hypocrites. Ils n'osent ( disent-ils ) obliger la Divinité à s'occuper des affaires de ce monde, de peur d'en trop abaisser la Majesté. Vaine Religion, qui n'est qu'un voile tendu pour couvrir & autoriser la licence, en l'assurant d'une sécurité & d'une impunité entière.

Quand l'Auteur dit qu'en vertu de sa souveraine Sagesse, Dieu doit toujours se proposer *la meilleure fin par les meilleurs moyens*, il ne faut pas croire qu'il exige dans la fin, comme dans les moyens, une supériorité d'excellence sur toute autre fin. L'excellence des moyens se mesure sur la fin qu'on se propose : Dieu choisit des moyens tellement proportionnés à ses fins, qu'il n'y a ni

excès ni défaut à leur réprocher ; la Sageſſe Divine ne pouvant donner dans le ſuperflu ni manquer au néceſſaire, *neque redundare in ſuperfluis, neque deficere in neceſſariis*. Ce ſont-là de ſi bons moyens qu'il ne peut pas y en avoir de meilleurs. Notre Auteur prétend bien que Dieu ne peut ſe propoſer d'autre fin que ſa gloire en général ; mais il ne prétend pas que cette gloire doive toujours être du dégré & de l'ordre le plus excellent. Dieu ne choiſit qu'entre des fins dignes de ſon Etre ; mais le plus ou le moins de dignité de leur part ne néceſſite point ſon choix.

Voici quelques obſervations dont on ne ſçauroit trop ſe pénétrer en liſant ce Traité, qui eſt peut-être le morceau le plus intéreſſant de tout ce Volume.

1°. Les Athées n'attaquent la Providence par aucun fait dont ils puiſſent démontrer la permiſſion

incompatible avec la Sageſſe & la Juſtice Divine : dès-lors dans les faits qu'ils oppoſent, ce n'eſt pas l'incompréhenſibilité de la Providence, c'eſt la ſeule ignorance du motif de les permettre, qui peut faire notre embarras. On ne doit donc jamais confondre l'incompréhenſibilité des voies divines avec le défaut de lumière qui nous met hors d'état d'en rendre la vraie raiſon.

2°. Quelque impénétrables que ſoient pour nous les voies de la Providence; il y a tant de choſes cependant où nous en pouvons concevoir & ſentir la ſageſſe & la juſtice, que nous ſommes bien fondés à ſuppoſer qu'elle ne ſe dément pas plus dans ce qui eſt au-delà que dans ce qui eſt en deçà de notre portée. Si l'Athée n'a pas la bonne foi d'en convenir, il faut le regarder comme un malade volontairement incurable, & s'épargner

les frais d'une dispute qui ne guérira jamais un mal dont on est résolu de rejetter le remède.

3°. Dieu n'a ni volonté ni bon plaisir qui ne soit fondé en quelque raison tirée de ses Attributs : les motifs de ses Décrets, pour nous être inconnus, n'en sont pas moins réels. Dieu n'est pas obligé de nous rendre compte de ses volontés. *Dieu l'a voulu, Dieu ne l'a pas voulu*, sont des raisons dont nous devons nous contenter, quand il ne plaît pas à Dieu de nous en révéler davantage ; mais ce ne sont pas des raisons dont Dieu se contente, quand il agit, comme il le fait toujours, selon toute la perfection de son Etre.

Les Décrets Divins, pour n'être pas si arbitraires, que quelques-ques-uns le supposent, n'en sont pas moins pour nous des faveurs gratuites, puisque Dieu n'en trouve pas plus la raison dans nos mérites

rites, mais uniquement dans ſes perfections. Il faudroit donc que les Décrets Divins fuſſent évidemment injuſtes pour embarraſſer les Défenſeurs de la Providence : on n'a pas la moindre ombre d'une pareille évidence à nous oppoſer ; la préſomption eſt donc toujours pour la Providence, la difficulté n'eſt jamais contr'elle, elle n'eſt que pour notre ignorance. C'eſt encore un des principes que M. H. invoque : *Difficultas* (dit-il) *quam invenimus in componendis eventibus cum divinâ juſtitiâ, oritur omninò ex noſtrâ ignorantiâ.* Nous ne croyons donc pas que la ſolution donnée par M. le Clerc à la difficulté tirée de la permiſſion du mal moral, *Deum potuiſſe mala tollere, ſed non voluiſſe*, mérite la préférence : on y donne des réponſes, ſans contredit, bien meilleures, dont quelques-unes n'ont pas échappé à notre Auteur.

En parlant des Loix naturelles, qui règlent l'action des forces motrices, M. H. ſoutient que les événemens qui y dérogent, même les événemens miraculeux, dépendent d'un autre ordre qui a ſes loix auſſi conſtantes que les loix méchaniques de l'ordre naturel; de ſorte que, ſi nous connoiſſions les loix de cet ordre, nous ne ſerions pas plus étonnés de ces prodiges que nous ne le ſommes du cours des aſtres, ou même de voir les forces humaines ſuſpendre l'action de la gravité. Dans tout autre ſentiment, M. H. ne croit pas la Religion en ſûreté : *Nullâ aliâ philoſophandi ratione in tuto conſiſtere Religionem exiſtimamus.*

Nous ſommes plus édifiés que touchés de cette allarme : car enfin que Dieu, pour des raiſons ſupérieures, déroge quelquefois aux Loix ordinaires de ſa Providence générale; que les miracles qu'il

opère par une volonté ſpéciale, ne ſoient, comme on le croit communément, qu'une exception paſſagère aux Loix ordinaires de l'ordre, commun ; que ces Loix ſoient dans quelques occaſions, ſubordonnées à des deſſeins d'un ordre ſupérieur à celui de leur inſtitution ; en tout cela nous ne voyons pas que la Religion courre aucun danger, ou que la Providence en doive être moins attentive à nos mérites, & moins propice à nos prières.

Seconde Partie. *La Morale* ou *la Juriſprudence naturelle.* M. H. remonte d'abord aux grands principes de cette ſcience : enſuite il diviſe les élémens qu'il en donne en trois Sections. La première comprend nos devoirs envers Dieu; la ſeconde, nos devoirs envers nous-mêmes; la troiſiéme, nos devoirs envers le prochain. Le tout forme un bon Traité des devoirs

de la Réligion, de la Conſcience, & de la Société. On trouve ici d'excellentes règles de conduite pour tous les états, toutes les ſituations, & toutes les affaires de la vie humaine : elles ſont confirmées par l'autorité des Philoſophes & des Juriſconſultes anciens & modernes. L'Auteur en a recueilli les plus beaux paſſages, il les ſeme à propos dans tout le cours de ſa Morale. Les Payens même nous ont donné des leçons de vertu; leur zèle pour la ſaine Morale doit confondre les Chrétiens relâchés. Quand on voit la règle des bonnes mœurs ſi anciennement, ſi conſtamment, ſi univerſellement & ſi clairement connue & enſeignée, peut-on douter qu'il n'y ait toujours eu, dans la corruption des hommes, plus de malice que d'ignorance ? Le myſtère de leur iniquité ſera manifeſté au dernier jugement qui ſera, pour la Providence juſti-

fiée, un jour de triomphe; alors ſes ennemis, qui la blaſphement avec une indécence ſacrilége, ſeront réduits au ſilence, & livrés au déſeſpoir : *Ut juſtificeris in ſermonibus tuis, & vincas cum judicaris.*

On n'attend pas de nous un Extrait de toute cette *Juriſprudence morale*, il eſt ſeulement de notre devoir de l'annoncer avec bien de l'eſtime, comme nous croyons qu'elle le mérite.

M. H. y enſeigne que nos ſentimens, ſoit directs, ſoit réfléchis, ſont comme le *magaſin* d'où notre entendement tire toutes ſes idées, *Ex hiſce ſenſibus ſeu directis ſeu reflexis acquirit mens omnem ſupellectilem idearum :* ces ſentimens ne ſont-ils point plûtôt l'effet que la cauſe de nos idées, plûtôt conſéquents qu'antécédents à ces idées? C'eſt-là un doute qui nous paroît aſſez raiſonnable.

Il ne faut pas coire que par le terme de *ſenſibus*, l'Auteur entende nos ſens externes, ou nos ſenſations; puiſqu'alors le moindre vice de la propoſition, ſeroit de confondre le *magaſin* de nos idées avec l'occaſion de quelques-unes, dont ces ſens deviennent quelquefois les Excitateurs, ſans en être jamais les Dépoſitaires.

Dans un troiſiéme Extrait nous rendrons compte des *Principes de la Religion révélée*, qui ſont expoſés dans le ſecond Volume.

---

## ARTICLE LXXXIII.

*MÉLANGES HISTORIQUES & Philologiques. Par M. Michault, Avocat au Parlement de Dijon, 2 vol. in-12.* A Paris, chez Tilliard, Quai des Auguſtins, &c. MDCCLIV.

Ce Livre eſt dans le goût des *Ana* : eſpéce d'Ouvrages compoſés ſans ſuite, & faits pour être lus ſans peine. On trouvera, dans ces deux Volumes, beaucoup de variété ; & l'on ne pourra que donner des éloges aux attentions de l'Auteur, & à l'étendue de ſes connoiſſances. Voici ce qui nous a particuliérement intéreſſés dans le premier Tome.

1°. La *Vie de M. l'Abbé Geneſt de l'Académie Françoiſe*. Ce n'étoit pas un Sçavant, mais un eſprit raiſonnable, un aſſez bon Poëte, un beau caractère ; & les diverſes Scènes de ſa vie amuſent le Lecteur.

2°. *Une Lettre de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Préſident Bouhier.* C'eſt une ſorte de diſcuſſion où entre le premier, ſur ce qu'il ne continue pas l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe depuis 1700. Il en

dit beaucoup de bonnes raiſons ; & il les dit à ſa manière qui eſt toujours judicieuſe & agréable. Nous voulons citer un morceau qui fait bien la leçon aux Amateurs outrés d'Hiſtoire Littéraire : nous entendons ces Ecrivains qui courent après des Littérateurs obſcurs ; qui en forment des Catalogues nombreux ; qui recherchent des dates & des anecdotes ſur ces perſonnages dont le Public ne ſe ſoucie pas. Cette manie, ainſi que celle des Hiſtoires de petites Villes, eſt un des abus qu'a occaſionné la Typographie. On ramaſſe toutes ſortes de papiers & on les imprime. L'ancienne Rome ne nous a laiſſé qu'un Livre de *Claris Oratoribus*, & depuis deux ſiécles nous avons acquis des Nomenclatures immenſes de mauvais Orateurs, de mauvais Poëtes, de mauvais Hiſtoriens, de mauvais Philoſophes, de mauvais Théologiens, &c. Mais écou-

tons notre célèbre Académicien :
» Voyez (je vous prie) le Diction-
» naire de Moreri ; combien vous
» y verrez de gens inconnus d'ail-
» leurs ! combien d'*Illuſtres* qui
» n'ont brillé que dans l'enceinte
» d'une Paroiſſe ou d'une Commu-
» nauté & dont la mémoire ne
» pouvoit être précieuſe qu'à leur
» petite coterie ! Où en ſerions-
» nous, ſi Plutarque avoit ſuivi
» cette méthode ? A peine la mé-
» moire de l'homme ſuffiroit-elle
» pour retenir les noms propres
» des Grecs & des Romains, dont
» il auroit eu à rendre compte.
» Pour moi je ſerois bien charmé
» que nous euſſions une bonne vie
» d'Homère, de Platon, d'Horace,
» de Virgile & de leurs pareils.
» Voilà le cas où les plus minces
» détails ne pourroient que m'in-
» téreſſer ; mais je ne donnerois
» pas un fétu pour ſçavoir quelle
» année de Rome naquit Bavius,

» qui étoient ſon père, ſa mère, » ſa nourrice, ſon Précepteur; » combien il eut de frères, com- » bien de ſœurs; quelle année & » quel jour il mourut, &c. «

3°. Une *Diſſertation ſur l'Art Poëtique d'Horace par M. le Préſident Bouhier.* Ce ſçavant Magiſtrat étoit perſuadé, comme bien d'autres, que l'Art Poëtique d'Horace péchoit du côté de l'ordre & de la méthode. Surquoi il lui étoit venu en penſée de diſtribuer les diverſes parties de ce Poëme, enſorte que le tout enſemble fût digne d'Horace & de tous ſes Lecteurs. Ce Projet eſt beau; mais on ne dit point s'il a été mis en exécution.

4°. Un *Mémoire ſur la vie, le caractère, l'eſprit, le goût & les Ouvrages de Mathieu de Montreuil.* C'étoit un Abbé, comme il s'en trouve encore dans le monde, ſans Ordres Sacrés & ſans eſprit Eccle-

siastique. Il a fait des Vers & de la Prose, où l'on remarque plus d'aisance que d'érudition & de sagesse. Nous copions une de ses Lettres *qui découvrira* ( dit M. Michault ) *le caractère naïf de son esprit, & la liberté de sa plume.*

» M. Olivier, je vous prie de
» m'excuser de ce que, malgré la
» résolution que j'avois faite, j'ai
» laissé passer Mercredi sans en-
» voyer exécuter vos meubles. S'il
» n'étoit point fête aujourd'hui,
» vous auriez le plaisir de voir un
» Sergent : n'espérez pas que je me
» laisse plus long-temps corrom-
» pre par votre mauvais exemple.
» Quoique vous ne m'ayiez ja-
» mais tenu votre parole, je suis
» résolu cette fois-ci de vous tenir
» la mienne ; & bien que vous
» ayiez l'honneur d'être le plus
» méchant payeur de S. Cloud,
» je ne suis pas résolu d'être le

» plus patient homme de Paris.
» Adieu, jusqu'à demain. «

Il faut chercher dans le reste de ce Volume, & nous ne doutons pas que chaque Lecteur ne puisse y trouver quelque chose qui l'amuse.

Le second Tome est à-peu-près sur le même ton, excepté que l'Auteur y fait régner, comme en chef, les Anecdotes qui concernent le P. Oudin, Jésuite célèbre, mort à Dijon le 28 d'Avril 1752. C'étoit un sçavant très-humain & très-communicatif: deux qualités toutes propres à exciter les regrets des gens de Lettres. La vie du P. Oudin n'a été qu'une suite d'études diverses & de compositions très-variées. On lui doit quelques Articles insérés dans les Mémoires du P. Niceron; tels que ceux des PP. Pétau, Fronton-du-Duc, Garnier, Scotti, &c. & nous pouvons assurer, sans partialité, qu'ils ont eu l'approbation des

vrais Sçavans. La vie du P. Pétau en particulier eſt un chef-d'œuvre de recherches & d'érudition. C'étoit le cas dont parloit plus haut M. l'Abbé d'Olivet ; l'occaſion de multiplier les détails, d'accumuler les Anecdotes, parce que le P. Pétau jouit d'une réputation immortelle. On veut ſçavoir tout ce qui concerne un ſi grand homme; & de même qu'on a reproché au P. Niceron d'avoir prodigué ſes Mémoires à une multitude de petits Profeſſeurs, connus ſeulement dans l'enceinte de leur Ecole; auſſi lui a-t-on ſçu gré d'avoir admis, dans ſon Recueil, quelques morceaux d'éclat parmi leſquels l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages du P. Pétau tient peut-être le premier rang.

Cependant le Livre principal du P. Oudin eſt ſa Bibliothèque des Ecrivains Jéſuites: entrepriſe qu'on dit preſque conſommée : elle prouve la conſtance, l'érudition & les

ſoins de l'Auteur. Ce que M. Michault en raconte donne de juſtes empreſſemens pour l'édition de ce Catalogue qui ſera très-gros, très-long & très-curieux à quelques égards.

Notre Auteur fait ici comme les intimes amis, qui ne tariſſent point ſur le compte & ſur les qualités de ceux qu'ils aiment. En faveur du P. Oudin, & à ſon occaſion, M. Michault donne un Vol. de 400 pages : détail trop prolixe, il faut l'avouer ; mais *erant quæ tollere velles ;* c'eſt-à-dire, qu'on y trouve des choſes utiles, agréables, dignes par conſéquent de la curioſité du Lecteur. Nous ne citerons rien pour n'être pas obligés de diſcuter ou de critiquer, car il y a bien dans ce Vol. quelques faits que nous ne croyons pas inconteſtables, & d'autres que nous eſtimons tout-à-fait inutiles. Il ne nous reſte qu'à prier l'Auteur de

tourner son esprit, son sçavoir, & sa bonne manière d'écrire à quelque ouvrage où le génie puisse aussi jouer son rôle. La vie est si courte (disoit Montagne) qu'*on n'en devroit pas faire si grande part à la naissance & à l'apprentissage.* Transportons ce mot à la Littérature, & commençons.

---

## ARTICLE LXXXIV.

### *ÉPISTRE A M. L'ABBÉ POULE, Abbé de Nogent & Prédicateur du Roi; sur la Méthode de diviser les Discours.*

CETTE Epître, en Vers, a pour Auteur M. l'Abbé Sabatier, déja connu par des réflexions judicieuses sur la Poësie de notre grand Rousseau. La Méthode de diviser les Discours, de les diviser surtout comme avec le compas & la règle,

lui paroît, à juste titre, destructive de la véritable éloquence; & c'est cette pensée qu'il développe dans l'étendue de 220 vers très-bien faits.

Après un début qui est le contraste de l'Eloquence d'Athènes & de la nôtre, il expose ainsi les différences de l'esprit & du génie :

> L'Esprit aime la Symétrie;
> Gêné dans sa route chérie,
> Il est semblable à cet Oiseau;
> Dont le vol rase la prairie
> Ou les bords fleuris d'un ruisseau.
> Le Génie ardent, intrépide,
> Imite l'Aigle audacieux
> Qui seul, sans soutien & sans guide,
> Emporté d'une aîle rapide,
> Va se reposer dans les Cieux.

Mais quels sont les effets du Génie, ce présent inestimable de la Providence; ce don si rare qu'on ne sçait même s'il existe parmi

nous? Le Poëte nous rappelle ici quelques-unes de ses opérations :

Lorsque par sa vertu puissante
Cette flamme vive & pressante
Echauffe, embrase un Orateur ;
A chaque objet qui se présente
Il sent redoubler sa chaleur;
Il court, il s'agite, il s'élance,
Il tonne, & les foudres qu'il lance
Pénètrent tout d'un feu vainqueur:
Dans le mouvement qui l'entraîne
Il ne connoît aucune chaîne
Qui doive arrêter son ardeur :
Tels sont les effets du Génie. &c.

Ce n'est pas qu'un Discours doive manquer d'ordre : comme il a sa structure propre, il doit avoir ses membres & ses parties : il faut que le plan soit juste, que l'exécution soit suivie :

Mais ce plan où tout ſe rapporte,
Faut il toujours le reſpecter ?
Non : quand un Orateur s'emporte,
Quand un zèle ardent le tranſporte,
Il doit oſer s'en écarter.
Ainſi, lorſqu'entre deux armées
De même fureur enflammées,
On tente le ſort des combats ;
D'abord on s'ébranle, on s'avance,
Un ordre, fruit de la prudence,
Anime & conduit tous les bras :
Mais auſſitôt que le carnage
Echauffe le cœur des Soldats,
Auſſitôt qu'armé par la rage,
Et traînant la mort ſur ſes pas,
Mars aux tranſports de leur courage
Vient joindre ſes feux dévorants ;
On ſe mêle, on ſe précipite,
Chacun ſuit l'ardeur qui l'excite ;
Le déſordre eſt dans tous les rangs.

L'exemple de Cicéron ſe préſente tout-à-propos. Quand il tonne contre Catilina, ſes diſcours

ſont-ils ſoumis à une exacte ordonnance, ſuivent-ils une marche didactique? Non ſans doute.

Loin cette forme régulière,
Diviſée en tant de rameaux;
Semblable au cours d'une rivière,
Qui coupée en pluſieurs canaux,
N'a plus cette majeſté fière
Qui faiſoit admirer ſes eaux.

Le Poëte continue de peindre la foibleſſe des Orateurs compaſſés : cet art des diviſions, des ſoudiviſions les ſoutient, les conduit au terme; mais ils ont beau emprunter ces frivoles appuis;

La raiſon apperçoit les traces
D'un eſprit lent & ſans chaleur.
Un Nain monté ſur des échaſſes
N'a qu'une apparente grandeur:

Le vrai, le ſublime Orateur
Commence & termine ſa courſe
Sans recourir au moindre appui,
Sa plus infaillible reſſource
Se trouve uniquement en lui.
Ainſi dans la lice tragique,
Un Euripide prétendu,
De l'attirail épiſodique
Soutient ſon eſprit morfondu :
Tandis que l'Auteur d'Athalie
D'une ſeule & ſimple action
Tient toujours la Scène remplie
Sans aucune digreſſion. &c.

M. l'Abbé Sabatier lance auſſi quelques traits contre les *Sénèques nouveaux*, qui aiguiſent leur *diction* de pointes épigrammatiques ; qui, par *impuiſſance de talents*, couvrent leur éloquence de couleurs fauſſes & de *brillants* trompeurs. Il trace, en finiſſant, l'éloge de M. l'Abbé Poule, non ſans revenir encore au ſujet capital :

Par un induſtrieux mélange
On voit tes crayons enchanteurs ;
A la force de Michel-Ange,
De Rubens joindre les couleurs.
Mais pourquoi d'une mélodie
Imiter les juſtes accords ?
Que ton éloquence hardie
Sur les aîles de ton génie,
Se livre entière à ſes tranſports.
D'une exactitude ſervile
Briſe les fers impérieux ;
Et puiſque tu peux être utile,
Ne crains point d'être audacieux.

Il faudra l'être, en effet, pour détruire, parmi nous, l'uſage infiniment accrédité des diviſions : & ce ſera un homme de génie qui opérera ce changement ; c'eſt-à-dire, qu'on verra quelque jour un Orateur extraordinaire s'ouvrir une route nouvelle, par la grandeur de ſa compoſition, par la

force & la beauté de ſes portraits, par la vivacité de ſes mouvements, par la magnificence de ſon ſtyle. Il dira tout avec ordre, mais de ſuite, mais ſans couper ſa matière, ſans partager l'attention de ſes Auditeurs, ſans laiſſer le feu de ſon action s'éteindre ou s'amortir. Et ſi l'on enviſage la queſtion préſente du côté de l'Eloquence Sacrée ; celui qui en fera diſparoître les diſtributions sèches, & les Analyſes didactiques, ſera un Chyſoſtôme, c'eſt-à-dire un homme ſupérieur aux talens & aux vertus de quiconque ſuivra la même carrière.

## ARTICLE LXXXV.

*CONSIDÉRATIONS SUR LES FINANCES d'Espagne;* petit *In*-12. pp. 173. *A Dresde. MDCCLIII.*

» UNE grande abondance des » plus riches productions » dont la nature ait favorisé la » Zône tempérée ; de vastes posses- » sions dans les contrées les plus » fertiles du nouveau monde ; des » mines inépuisables en or & en » argent ; une Marine puissante ; » un Commerce actif ; de bonnes » loix ; un Peuple fidèle, doué d'un » génie & d'une constance propre » à exécuter de grandes entrepri- » ses : tous ces objets présentent » sans doute l'idée de la plus for- » midable puissance qui puisse se » rencontrer dans un pays de la

» même étendue que l'Eſpagne.
» C'eſt en effet ſous ce point de
» vûe qu'on doit conſidérer cette
» Monarchie au moment où Char-
» les-Quint en réunit toutes les
» Couronnes ſur ſa tête en 1516.«

A cet état de proſpérité a ſuccédé une langueur qui s'eſt fait ſentir dès le commencement du XVII[e] ſiécle. » Un changement ſi frap-
» pant (dit l'Auteur du Livre que
» nous annonçons) a ſouvent exer-
» cé les raiſonnements des Politi-
» ques ſpéculatifs. Les principales
» cauſes qu'ils en ont apportées,
» ſont la ſeconde expulſion des
» Maures & des Juifs en 1612, la
» population des Colonies, l'aban-
» don de l'agriculture, & la perte
» de l'induſtrie. «

On ne diſconvient pas que les deux premières n'ayent influé dans le dépériſſement de la Monarchie Eſpagnole ; mais on ſoutient, d'après les Auteurs Eſpagnols les

plus estimés que le plus grand mal vient d'une autre source, que de la disette d'hommes. Parmi les preuves qu'on en donne, en voici une qui paroît sans replique. Don Martin de Loynaz, après les plus exactes informations, fait monter le nombre des Habitants de l'Espagne (non compris le Portugal) à 7423590; & le produit des revenus publics de tout le Royaume à 72656805 livres de notre monnoie. Or, selon l'évaluation commune, la population de l'Angleterre est à peu-près la même; & toutefois ses revenus actuels sont de 17977 5000 livres, sans compter l'entretien des pauvres & du Clergé, quoique d'ailleurs les impôts soient bien plus modérés qu'en Espagne. » Ce parallèle con- » duit naturellement à penser que » la prodigieuse différence qui en » résulte, est causée par l'abandon » de l'Agriculture & des Arts. «

Mais ces deux malheurs trop réels ont leur principe eux-mêmes dans la mauvaiſe adminiſtration.

» On ne peut douter (pourſuit-» on) que l'Eſpagne n'ait joui d'un » très-grand Commerce intérieur » & extérieur.... Uſtariz nous ap-» prend que la ſeule Ville de Sé-» ville contenoit 60000 métiers en » ſoie..... Dans un Mémoire pré-» ſenté à Philippe II par Louis » Valle de la Cerda, on voit que, » dans la ſeule Foire de Médina, il » ſe négocioit en Lettres de Chan-» ge pour une valeur de plus de » cent cinquante-cinq millions » d'écus, & il y en avoit pluſieurs » d'auſſi célèbres dans le Royaume. On cite d'autres faits non moins étonnants, & on expoſe les avantages qu'a l'Eſpagne du côté du Commerce & de la Navigation.

La faute ne vient pas non plus de la nature du ſol. » La fertilité des » terres de cette heureuſe Pénin-

» ſule eſt aſſez connue ( dit l'Au-
» teur ) leur ſein n'eſt jamais avare
» de ſes tréſors pour la main qui
» daigne les recueillir, &c. « Il y auroit ſans doute ici quelque exception à faire. Mais quatre cauſes, ſuivant l'Auteur, ont fait tomber l'Agriculture : ſçavoir la taxation des grains établie & maintenue depuis trois ſiécles ; la défenſe abſolue des exportations ; la mauvaiſe régie des Greniers publics ; la multitude des terres vagues couvertes de broſſailles, & que perſonne n'oſe défricher, parce qu'elles ſont communes. C'eſt ici que l'Auteur établit de fort bonnes règles ſur l'importation & l'exportation des bleds.

Delà il remonte inſenſiblement à la ſource du mal : c'eſt le mauvais principe ſur lequel les Finances d'Eſpagne ont été long-temps gouvernées. » Il paroît que l'Eſ-
» pagne conſidéra les Finances

» comme le principe de vie du » corps politique ; c'eſt dans cette » erreur funeſte qu'on trouve la » ſource principale de ſon affoibliſ- » ſement. Le dérangement des Fi- » nances anéantit l'Agriculture & » les Arts, tandis que leur ruine » même par un cercle vicieux pré- » cipita celle des Finances. «

Philippe V appellé au thrône d'Eſpagne, par les droits de ſa naiſſance & par le teſtament de Charles II, fit de puiſſans efforts pour remettre les choſes ſur un meilleur pied. Divers obſtacles s'y opposèrent, & on ſait ( dit l'Auteur ) combien de pareils changemens ſont difficiles dans un grand Etat. » Avec le temps les difficul- » tés ſe ſont applanies en Eſpagne : » l'auguſte ſucceſſeur de Philippe » V annonça le deſſein où il étoit » de réformer le plan des Finan- » ces, & établit une Commiſſion » ſpéciale pour cet objet, dans

» une Déclaration du 10 Octobre
» 1749, M. le Marquis de la En-
» ſenada, ce Miniſtre ſi révéré
» dans toute l'Europe, a travaillé
» avec un zèle auſſi efficace qu'in-
» fatigable à exécuter ce grand ou-
» vrage digne de la piété d'un Roi
» patriote. «

La nature, l'excès des impôts, & la manière de les percevoir étant les cauſes les plus ordinaires du dérangement, on entre ici dans un fort grand détail des différentes impoſitions établies en Eſpagne. On diviſe les revenus publics en rentes générales & en rentes provinciales. On fait l'énumération des différentes branches, & on calcule le produit. Ce morceau paroîtra curieux aux Politiques & aux Financiers. » Ainſi, tous les
» impôts de l'Eſpagne (ajoute-t-on)
» portent ſur les conſommations,
» & la partie compriſe ſous le nom
» de *rentes provinciales* eſt affectée

» plus particuliérement aux con-
» sommations nécessaires & jour-
» nalières. Ce sont ces rentes pro-
» vinciales, qui ont excité en Es-
» pagne le cri général, & les gé-
» missemens du Peuple; c'est aussi
» sur elles que s'étend la réforme
» actuelle. Elles ne subsistent que
» jusqu'à l'exécution des mesures
» prises pour les remplacer. «

Quelles que soient les plaintes des peuples, l'Auteur prétend que le mal très-réel qu'ont produit ces dernières taxes vient moins de leur nature que des abus qui s'y sont glissés: abus de toute espéce qu'on cite d'après les Auteurs Espagnols, & qui, malgré la douceur du Gouvernement, ont réduit tant de gens à la misère. Or, comme l'indigence des Particuliers entraîne nécessairement l'épuisement du Corps Politique, delà les dettes de la Couronne. Voici ce qu'en disoit en 1698 M. Davenant, Ecrivain An-

glois aussi judicieux que profond.
» L'Espagne est un exemple frap-
» pant des funestes effets qu'opè-
» rent dans un Etat d'anciennes
» dettes publiques, de l'embarras
» & de l'impuissance même où elles
» jettent l'administration. Les prin-
» cipales branches des revenus de
» ce Royaume sont employées à
» payer les intérêts des sommes
» empruntées il y a une centaine
» d'années : & la substance desti-
» née à nourrir le Corps Politique,
» se trouvant détournée à d'autres
» usages, il est devenu foible, in-
» capable de résister aux moin-
» dres accidents. Lorsqu'un Peu-
» ple réduit dans cette position,
» vient à s'engager dans des guerres
» étrangères, il est évident que ses
» ennemis doivent peu redouter sa
» puissance, & que ses Alliés ont
» très-peu de secours à en espérer.
» Ces vastes anticipations sur les
» revenus futurs ont commencé

» vers l'an 1608, & ont continué
» d'année en année, ſans qu'on ait
» ſongé à en diminuer le fardeau.
» Cette négligence ſeule a plus
» contribué à énerver la Monar-
» chie d'Eſpagne que toutes les
» autres fautes qu'elle a pû com-
» mettre. « Le reſte de ces réfle-
xions eſt de la même force, & les
Ecrivains Eſpagnols ont parlé ſur
le même ton.

Les détreſſes de la Monarchie
firent éclore une foule de projets
& d'expédiens, & bientôt les hom-
mes à ſyſtêmes, connus en Eſpagne
ſous le nom d'*Arbitriſtas*, ſe multi-
plièrent juſqu'à devenir l'objet du
ridicule & du mépris ſur les théâ-
tres.

L'Auteur remarque judicieuſe-
ment que ce ne ſont pas préciſé-
ment les taxes qui ruinent le peu-
ple, mais les taxes non propor-
tionnées, ou mal combinées avec
la culture des terres, & le rapport

de l'induſtrie. Par malheur celles d'Eſpagne, & en particulier le droit de 14 pour cent, le plus fort des nouveaux impôts, » portèrent directement ſur le Com» merce & l'Agriculture de qua» tre manières différentes; par leur » propres excès, parce que les eſpè» ces ne furent point diſtinguées, » par l'embarras des douanes dans » l'intérieur du Royaume, enfin par » la mauvaiſe méthode de la régie.

On jugera des excès des Fermiers & des Exacteurs par un Mémoire de Don Miguel de Zabala, préſenté à Philippe V en 1734, où l'on fait voir que les rentes provinciales n'étoient affermées que ſept millions d'écus, tandis qu'elles en devoient produire 76 : l'inſtruction de Dom Martin de Loynaz s'étend fort ſur les vexations : enfin l'abus eſt devenu ſi grand que, dans ces derniers temps, on a mieux aimé (dit l'Auteur) chan-

ger la nature du tribut que de le réformer.

Deux ſuites néceſſaires de la mauvaiſe économie furent la multiplication des fraudes, & les non-valeurs exorbitantes que ſupporta le Tréſor public. Nous exhortons ceux qui ſeroient d'humeur à autoriſer la fraude de lire ce qu'en dit l'Auteur; ils n'auront pas de peine alors à ſe détromper. Pour ce qui eſt des non-valeurs, on les rejette en grande partie ſur les Immunités, le Commerce & les prodigieux acquêts du Clergé d'Eſpagne. On tombe d'accord que, dans les grandes Villes, le Clergé ſe ſoumet à des contributions même qui ne le regardent pas; mais on ajoute que, dans les Campagnes, les Eccléſiaſtiques trouvent le ſécret de ſe décharger de leur quote-part ſur les communautés d'Habitants. On juſtifie le ſecond reproche par un Edit de Philippe V qui interdit le

négoce aux gens d'Eglise ; reste à sçavoir si ce reproche tombe sur tout le Corps Ecclésiastique, ou sur quelques particuliers simplement. Enfin, dit-on, » le Clergé » des 22 Provinces de Castille possède la moitié *au moins* des terres cultivées, quoiqu'il n'ait que » cent trente-sept mille personnes » à nourrir. « La chose paroît exorbitante : c'est au Clergé d'Espagne à voir s'il conviendra du fait & des autres imputations.

L'Auteur décide enfin ; & après avoir balancé les avantages & désavantages de chaque façon de lever les droits, il s'explique ainsi : » Les deux manières les » plus simples & les plus justes » de percevoir un tribut sont sans » doute de lever un droit proportionné sur les consommations journalières, & d'en lever » un sur le revenu des terres. « Il justifie sa décision par des raisons

ſenſibles que nous abandonnons au jugement du Lecteur.

Le projet d'un impôt unique énoncé dans la Déclaration du Roi d'Eſpagne du 10 Octobre 1749, paroît à notre Auteur ſouffrir de grandes difficultés qu'il expoſe. Mais on a peine à concilier ces inconvéniens avec ce qu'on nous dit, deux pages plus bas, du *Cadaſtre* établi en Catalogne, ( c'eſt une eſpéce de taxe tariffée & proportionnée ) lequel après avoir eſſuyé pendant 12 ans toutes les contradictions qu'éprouvent toujours les nouveautés, eſt enfin parvenu au point que *depuis 1726 aucun Tribunal n'a entendu de plaintes occaſionnées par le Cadaſtre, & que la Catalogne la moins fertile des Provinces de l'Eſpagne, eſt aujourd'hui la plus riche, la plus active, la plus peuplée, en proportion de ſon étendue.* Pourquoi ce même impôt unique dont la

Catalogne a tiré de ſi grands avantages, n'auroit-il pas dans les autres Provinces le même ſuccès ?

On conclut ainſi : » quoique » mon ſeul but ait été de mettre » ſous les yeux les révolutions des » Finances d'Eſpagne depuis un » ſiécle & demi, on peut déduire » des faits que j'ai rapportés... que » l'aiſance du peuple par le travail » eſt l'unique pivot ſur lequel puiſ» ſe tourner ſolidement toute la » maſſe d'un Etat : car il n'eſt point » riche par les grandes fortunes » de quelques ſujets ; mais lorſque » tous, chacun dans leur claſſe, » peuvent dépenſer au-delà des be» ſoins réels. C'eſt dans ce ſens que » le *luxe* dont la plûpart de ſes » Cenſeurs, ainſi que de ſes Pa» négyriſtes, n'ont point eu d'idée » claire, eſt véritablement utile » dans un Empire. « Cela eſt vrai ſi le *luxe* n'eſt autre choſe que

l'*abondance ;* mais il ſemble qu'on peut en douter.

Nous ignorons l'Auteur de cette Brochure. Elle ne contient que 173 pages aſſez courtes, mais elle dit bien des choſes en peu de mots. Ce doit être l'ouvrage non-ſeulement d'un vrai Citoyen, d'un génie profond dans la matière qu'il a embraſſée, mais auſſi d'un Ecrivain qui ſçait exprimer ſa penſée d'une manière forte, préciſe, & même y donner des graces dont un pareil ſujet ne ſembleroit pas ſuſceptible.

## ARTICLE LXXXVI.

### *LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires ſur les Traductions de Livres Anglois.*

MM.

C'eſt aujourd'hui la mode en France de traduire nos Ouvrages dès qu'ils paroiſſent. Comme bon Patriote, j'applaudis au goût de votre Nation ; mais je ſouhaiterois qu'on fit un choix. Nous avons nos Cotins, nos Pradons : oubliés dans leur Patrie, je ne voudrois pas qu'on leur donnât une nouvelle vie. Ce n'eſt point ici le cas de la traduction dont j'entreprens la critique ; auſſi cet Ouvrage ne peche-t-il pas tant par le choix que

par la maniere dont il est exécuté. Ce n'est ni mauvaise humeur, ni esprit national, mais c'est la force de la vérité qui m'arrache cette critique ; c'est l'envie de disculper Mylord Orrery de mille sottises qu'on lui fait dire. Je ne m'érigerai point en Juge du style : depuis deux ans que je suis à Paris, je sçais encore trop peu votre Langue pour en saisir toutes les finesses & toutes les délicatesses. Je me bornerai au sens de la traduction, & je commence par vous dire que, depuis que je lis, je n'ai point encore vû d'ouvrage qui fourmille d'autant de fautes. Il ne suffit pas de l'avancer, j'en viens à la preuve. Je pourrois m'arrêter au titre de l'Ouvrage & apprendre au Traducteur que Mylord O. n'a jamais eu intention de donner ses Lettres comme une suite du Spectateur, mais je ne veux point chicaner.

P. 38. de la Traduction, on dit

» la tranquillité de sa Patrie. . . . . » furent le sujet de ses réflexions » & de ses écrits, comme le dit » fort bien M. Hamlet. « Qu'est-ce que ce *M. Hamlet?* Le Traducteur ignore sans doute qu'en cet endroit Mylord fait allusion à un passage de la Tragédie d'Hamlet de l'immortel Shakespear. Il falloit mettre » le bon état & la prospérité de sa Patrie. . . . furent le » sujet immédiat de ses réflexions » & de ses écrits : mais, comme le » dit Hamlet, on peut excéder en » ceci. « *The welfare and prosperity of these Kingdoms were the immediate subject of his thoughts and writings. But, as Hamlet says, something too much of this.*

Pag. 29. » Il entonna avec un » air grave qui lui étoit naturel, » & dit à son Clerc : *Mon cher » Roger, le sort nous a jettés plu- » sieurs fois en divers endroits; nous » n'avons pas pour cela négligé no-*

» *tre devoir envers l'Eglise, ni no-* » *tre zèle pour la sainte Ecriture.* » Ensuite il continua l'Office qu'il » récita exactement.

Il n'y a en cet endroit que trois contre-sens sans compter le galimathias qu'il prête à nos prières. L'Anglois porte : » Il commença » avec beaucoup de gravité, mais » avec cette tournure plaisante qui » lui étoit particulière: *Mon cher &* » *bien aimé Roger, l'Ecriture nous* » *avertit en divers endroits vous &* » *moi, &c.* & il continua de la » sorte dans le reste de l'Office. « *He began with great gravity, but with a turn peculiar to himself, dearly beloved Roger, the scripture moveth you and me in sundry places.* and then proceeded. &c.

C'est le commencement de nos prières communes. La plaisanterie consiste en ce que s'adressant à la Congrégation, le Ministre dit, *Mes chers & bien aimés Frères,*

nais se voyant seul avec sonClerc, il lui adresse la parole par-tout.

P. 77. » Mais s'il a été victorieux » dans la guerre qu'il soutint con- » tre les Grands, il n'a pas toujours » été invulnérable. « C'est précisément tout le contraire. Il falloit mettre :

» Mais dans la guerre qu'il fit » aux gens en place, si tant est » qu'il ne fut pas toujours victo- » rieux, il fut toujours invulnéra- » ble. *But while he has maintained war against the mighty men in power, he has remained invulnerable, if not victorious.*

*Ibid. sub finem* & page 78. Celle » (l'édition des Œuvres de Swift » par le Libraire Faulkner) de » Faulkner, à présent en huit volu- » mes, parut sous le manteau. «

Le Traducteur ne sçait pas sans doute qu'on ignore en Angleterre cette manière de débiter un Ouvrage. Aussi l'Anglois ne dit point

cela. Il y a » l'Edition de Faulkner
» fut publiée avec la permiſſion &
» la connivence du Doyen, ſi tant
» eſt que ce ne fut point par ſes or-
» dres exprès: *Faulkner's edition..
was published by the permiſſion and
connivance, if not by the particular
appointement of the Dean himſelf*

Page 79. On attribue à Swift des
choſes qui ne conviennent qu'au
Docteur Shéridan. Ce qui fait
un galimathias & des contre-ſens
ſans nombre. A l'égard de ce *Bay*
dont il eſt fait mention, même
page, c'eſt le Héros de cette fa-
meuſe Piéce de George Sheffield
Duc de Buckingham, intitulée *The
Rehearſal;* ou *la Répétition*. Elle
contient une Satyre ſanglante con-
tre les Piéces de théâtre alors à la
mode. *Bay* ſignifie laurier. Auſſi
étoit-ce le Poëte couronné à qui
en vouloit le Duc. Au reſte il y a
deux contre-ſens en cet endroit.
Les voici: » Il (le Docteur Swift

toit toujours en guerre avec les
etits Auteurs qui ſe vengeoient
n imitant le ſtile de Bays, &
ui lui rendoient ſaillies pour
illies, l'agaçant ſans ceſſe &
i rognant un peu ſes aîles.

1°. Ce n'eſt point Swift qui étoit
guerre avec les petits Auteurs,
toit le Docteur Shéridan, &
toit de lui qu'ils ſe vengeoient.
ift étoit trop redoutable pour
x.

2°. Ces petits Auteurs ne ſe
ngeoient pas en imitant le ſtyle
Bays. C'eſt Mylord Orrery qui
rle & qui dit » pour faire uſage
du ſtyle de Bays, ils lui donnoient
éclair pour éclair, & lui brûloient
ſes plumes. « *Or, in the ſtyle of*
*M. Bays, often gave him flash for*
*ash, and ſinged his feathers.*

P. 86. » Il (le Docteur Shéridan)
avoit cette eſpéce de bon naturel
que le manque d'eſprit ſemble
donner.... «

On n'eſt point, en Angleterre, dans l'uſage d'attribuer la bonté du naturel à la bêtiſe. Auſſi eſt-ce un contre-ſens, & l'Anglois porte : *He had that kind of good-nature which abſcence of mind....* c'eſt-à-dire » Il avoit cette ſorte de bon » naturel que (donne) l'abſence » d'eſprit « .... Shéridan étoit un homme fort diſtrait.

J'en reſte-là pour ne point abuſer de votre patience & de votre loiſir. Ce n'eſt point mauvaiſe humeur contre le Traducteur, mais le déſir de venger le Comte Orrery, mon compatriote, qui m'a mis la plume à la main. Mylord eſt d'une famille plus diſtinguée par les grands hommes qu'elle a produits en tout genre, que par l'ancienneté de ſa Nobleſſe. Il ſoutient par ſon mérite perſonnel tout l'honneur de ſon illuſtre Maiſon, & ſes moindres qualités ſont d'être un homme aimable & ſçavant.

Mylord Burlington eſt notre Vitruve ; le fameux Robert Boyle étoit de la même race. Je ne finirois point ſi je voulois vous parler de tous les grands hommes qu'elle a portés.

Mais, pour en revenir à la traduction, ſur 150 pages que j'en ai lû, j'y ai trouvé plus de trois cents contre-ſens. Je n'exagère pas. La première phraſe du Traducteur, ſon début, eſt lui-même un contre-ſens. La date de ces Lettres à la fin du Volume eſt pareillement un contre-ſens. Mylord date de Leiceſter-Fields, nom d'une Place de Londres où Mylord demeure. Le Traducteur date de Leiceſter, & l'on croit que Mylord étoit pour lors dans la Capitale du Leiceſter-Shire.

Ce n'eſt point un petit mérite de bien traduire. Les traductions ſont très-communes, mais il eſt rare d'en voir de bonnes. Il ne

ſuffit pas de ſçavoir ſa Langue, ce qui eſt beaucoup. Il faut encore poſſéder une Langue étrangère, en connoître toute la force, toutes les beautés; & la plûpart de vos Traducteurs paroiſſent n'apprendre l'Anglois qu'en traduiſant & en faiſant imprimer leurs brouillons.

Si vous voulez donner place à ma Lettre dans vos Mémoires, vous obligerez celui qui eſt,

MM.

Votre, &c.
HENRI SMITH.

*Paris*, 16 *de Mai*, 1754.

ARTICLE

## ARTICLE LXXXVII.

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. MDCCXVIII. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, *in*-4°. 132 pages pour l'Histoire, & 624 pour les Mémoires. *Suite de l'Article LXXV au mois de Juin.*

*Histoire de l'Enfant de Joigny, qui a été 31 ans dans le ventre de sa mere ; avec des Remarques sur les Phénomènes de cette espéce,* par M. Morand.

CE sont-là de ces Phénomènes qui, quoique rares & singuliers, intéressent encore plus

l'humanité que la curiosité. M. Morand a entrepris de les approfondir, il n'a étendu ses observations que sur quatre faits de la même espéce, il auroit pu en comparer ensemble un plus grand nombre; mais il n'a voulu en recevoir aucun qui ne fût bien constaté. Les faits douteux, ou hasardés sont presque toujours revêtus de circonstances imaginaires, ou du moins suspectes: les observations & les résultats qu'on en tire, méritent peu de confiance: il y auroit plus de témérité que de sagesse à établir, sur de pareils fondemens, des principes, des régles & des procédés: ces Histoires apocryphes n'offrent que des lueurs fausses & funestes dans une course périlleuse, où l'on ne doit s'engager que sur des lumiéres sûres & salutaires: pour un chemin unique qui conduit à la vérité, on trouve mille voies qui menent à

l'erreur. *Mille patent errorum viæ.* On ne s'appuie donc ici que sur quatre exemples d'enfans qui se sont conservés morts dans le sein de leurs meres vivantes. Le premier à Toulouse s'est conservé 26 ans; le second à Sens, 28; le troisiéme à Leinzell en Souabe, 46; le quatriéme à Joigny, 31.

D'abord M. Morand déclare qu'il est vraisemblable que la mort d'un enfant demeuré dans le ventre de sa mère au-delà du terme naturel de l'accouchement, est arrivée au moment, ou peu de temps après que les opérations ordinaires de la Nature pour aider à la sortie de l'enfant, devenues infructueuses, ont été interrompues pour faire place à d'autres accidents. Ensuite il avance que le sort de la mère n'est point décidé par celui de l'enfant; qu'elle peut vivre fort long-temps sans être incommodée de son fardeau, & que plus elle

s'éloigne du terme de l'accouchement, moins il ſemble qu'il y ait à craindre pour ſa vie, *par les reſſources ſingulières de la Nature, toujours admirable, même dans ſes écarts.*

Après ce préambule & le récit des faits qu'il reçoit comme incontestables, l'Académicien entreprend de ſuivre la marche de la Nature dans ſes opérations, & de l'expliquer conformément à la ſaine Phyſique. Pour y réuſſir, il *conſidere ſéparément ce qui doit arriver (dans l'état préſent) à la matrice, aux enveloppes du fœtus, & au fœtus même.*

1°. une dilatation forcée bien au-delà du terme de l'accouchement, rend la matrice ſuſceptible *de ce qui arrive aux enveloppes faites par la diſtenſion contre nature des membranes qu'on appelle Kyſtes.* Or (reprend l'Auteur) ces Kyſtes deviennent *cartilagineux en des points, oſſifiés en d'autres,* & ces

effets ſont cauſés par des changemens arrivés dans l'organiſation des vaiſſeaux dont pluſieurs ont été oblitérés. De-là, dans l'Hiſtoire du fœtus de Sens, une matrice dure & *teſtacée*, expreſſion que M. M. entend de quelques points d'une oſſification ſimple ; car *il n'a point du tout de foi* aux pétrifications qu'on dit avoir été trouvées, même en d'autres cas, dans l'intérieur de ce viſcère.

2°. Les enveloppes du fœtus ſont encore plus ſuſceptibles de la même *induration*, puiſqu'elles ſont membraneuſes : auſſi dans les quatre exemples cités, après l'ouverture de la matrice, on trouva les enfans enveloppés dans des poches très-calleuſes, ou partie cartilagineuſes, partie oſſeuſes. Les enveloppes de l'enfant de Leinzell, étoient ſi dures qu'on ne put les fendre qu'à coups de hache.

3°. Les fœtus, entr'autres ce-

lui de Sens, ont été donnés par les Auteurs, comme pétrifiés. M. Morand s'élève contre cette idée qu'en bonne Physique il ne croit pas compatible avec l'organisation naturelle d'un enfant. En examinant de près les relations qu'on a sur ces fœtus, il observe habilement que ces pétrifications se sont accréditées sur de légers fondemens : à cette métamorphose qu'il traite de *chimérique*, il substitue une incrustation qu'il explique heureusement.

» A mesure (dit-il) que le Kyste » membraneux, dans lequel l'en» fant est contenu, s'est durci, » ses fibres sont devenues comme » aponévrotiques ; il a dû compri» mer le corps du fœtus qu'il en» vironnoit ; il étoit comprimé lui» même par les parties ambientes » qu'il gênoit : cette pression a été » d'autant plus forte qu'elle s'est » faite également de tous les points

» de la circonférence vers le centre ; & l'on remarque que la nature s'est prêtée à cette opération » par la figure ronde de toute la » masse. En effet ces enfans se » sont ramassés en boule ; l'épine » du dos a pris une courbure très-» considérable du côté de la flexion, les membres se sont pliés les » uns sur les autres avec une justesse étonnante pour donner à » tout le corps une figure à peu-» près sphérique, & les parties de » dessus enfoncées dans celles de » dessous, y ont laissé leur empreinte creusée profondément... » La compression du fœtus par le » Kyste qui l'environne exactement, a dû exprimer les fluides ; » & ceux qui ont transudé du » corps de l'enfant, mêlés avec » ceux de l'intérieur du Kyste, » ont déposé à la surface du corps » une matière qui s'est épaissie peu-

» à-peu par la ſtagnation & durcie » par la chaleur.«

Cette explication eſt confirmée par cette matiere gypſeuſe, ou plâtreuſe, qui dans le fœtus de Toulouſe fut trouvée entre les plis de pluſieurs parties & dans les endroits où elles ſe touchoient, & qui ſembloit y avoir été coulée de manière à remplir tous les vuides, & arrondir la ſurface du corps. Alboſius, en décrivant le fœtus de Sens, parle auſſi d'une *matière gypſeuſe.* » Le fœtus de Leinzell » (ajoute M. M.) n'eſt ni pétrifié, » ni incruſté, quoique ce ſoit ce- » lui de tous qui ait demeuré le » plus long-temps dans le ventre » de ſa mère; mais il eſt abſolu- » ment deſſéché, & la boëte ron- » de qui le contient eſt oſſeuſe; en » un mot, il ſemble repréſenter un » grand œuf dur dans ſa coquille.« Ainſi ce n'eſt pas ſeulement l'induration du Kyſte qui conſerve le

fœtus, c'eſt plûtôt, comme le dit l'Auteur du Mémoire, le *deſſéchement & à proprement parler, le raccorniſſement du petit cadavre.* C'eſt donc par le deſſéchement du fœtus d'une part, & de l'autre par ſon incruſtation ou l'induration de ſon Kyſte que la Nature le conſerve ſans pourriture & ſans mauvaiſe odeur.

M. Morand explique, avec la même ſagacité, comment la Nature garantit la mère des inconvéniens où l'expoſe une maſſe dont le poids comprime durement les parties ſaines qui l'environnent. L'attention de l'Auteur ne ſe borne pas à contenter la curioſité du Phyſicien ſur ces Phénomènes, il ſe propoſe un objet bien plus important & plus utile : c'eſt, après avoir bien établi la poſſibilité du fait ſur ces quatre exemples, d'étudier les ſignes propres à le faire connoître lorſqu'il ſe préſente,

pour ſecourir la mère, *ſi elle vient à être abandonnée par la Nature.* Ces ſignes ſont une groſſeſſe portée au-delà du terme ordinaire; une interruption des ſymptômes avant-coureurs de l'accouchement, ſans aucune diſpoſition de la part des organes; le poids plus ou moins incommode d'une maſſe devenue étrangère; la maſſe même qui ſe fait reconnoître pour un enfant, par l'abſence des ſignes qui pourroient indiquer un ſquirre; le tact qui au travers des tégumens du ventre, a fait en certains cas reconnoître l'enfant & diſtinguer ſes membres; enfin la poſition de la tumeur, parallèle à la matrice ſi l'enfant y eſt; un peu latérale, s'il eſt dans une des trompes; ou voiſine de la matrice, ſi l'enfant n'y eſt plus.

Pour ſoulager la mère, il faut balancer les accidens où elle eſt expoſée, avec les indications que donne le nombre de ces circon-

ſtances réunies. Si la mère eſt en danger, M. M. croit qu'on ne peut la ſauver que par l'opération Céſarienne. Que l'enfant ſoit dans une des trompes, ou dans la matrice, peu importe : on a des exemples, où, dans l'un & l'autre cas, cette opération a eu le meilleur ſuccès. Si l'enfant eſt tombé dans le ventre, ſelon M. M. c'eſt la ſituation la plus favorable. Comme il s'y trouve iſolé de toutes parts, on en délivre la mère aiſément par un inciſion ſimple, qui pour être *plus étendue qu'une plai, faite par accident dans le même ene droit, n'en eſt pas plus dangereuſe.*

Sur *la Jonction de la Méridienne de Paris, à celle que Snellius a tracée dans la Hollande, avec des Réflexions ſur la Carte de Flandres.* Par M. de Thury.

Pendant le cours de ces glorieuſes Campagnes où nous avons vû

le Roi commander ſes Armées ; Sa Majeſté chargea M. de Thury, de profiter de nos conquêtes pour perfectionner les Cartes militaires de Flandres. Dans le préſent Mémoire, cet Académicien rend compte de ſon travail : ſes opérations géométriques étoient comme liées à nos opérations militaires : dans ſes réſultats, le Guerrier & le Géographe ont également à profiter. Mais quelle ſatisfaction, pour le Mathématicien François, de s'être vu, par la priſe de Berg-op-zoom, plus à portée qu'on ne l'avoit encore été d'examiner les opérations du célèbre Snellius ! Pour tracer ſa fameuſe Méridienne en Hollande, ce Mathématicien avoit employé la même Méthode que nos Aſtronomes François ; celle des triangles fondés ſur des baſes actuelles. Le dégré qu'il méſura en Hollande, ſe trouve beaucoup plus petit que celui qu'on a meſuré

en France: ses instrumens n'étoient peut-être pas aussi exacts que ceux de nos Géomètres, mais ses autres précautions n'avoient pas été moins étudiées. Nos Géomètres ont examiné ses opérations, & calculé ses triangles, on y a trouvé des erreurs de calcul, des fautes d'impression, des chiffres transposés. Mais après avoir purgé son *Erastothènes Batavus* de toutes ces taches, on n'a jamais pu assez rapprocher la mesure de ce Géomètre, de celle de l'Académie. Aujourd'hui sur-tout que la figure de la terre est plus déterminée, on ne sçauroit douter qu'il ne se soit glissé quelque vice dans les Opérations de Snellius, c'est-à-dire, qu'il s'étoit trompé, ou en opérant sur la terre, ou en observant dans le Ciel, ou peut-être dans l'un & dans l'autre. M. Cassini, père de M. de Thury, avoit vérifié en partie les observations astronomi-

ques, & depuis M. Musschembroek a corrigé une partie des opérations Trigonométriques. Mais pour fonder le calcul des autres triangles, on avoit besoin d'une grande base. C'est ce que la prise de Berg-op-zoom a procuré à M. de Thury : là il a trouvé les points qui lui étoient nécessaires, & au moyen de sa grande base il a ajouté un nouveau dégré de perfection à la mesure de Snellius. Pour avoir sur ces opérations un détail plus instructif, nous renvoyons au Mémoire & à l'Histoire de l'Académie.

*Journal sur la naissance, le progrès & le terme de la maladie contagieuse du gros Bétail à Issurtille, Ville du Duché de Bourgogne; avec les Observations qui y ont rapport.* Par M. le Marquis de Courtivron.*

---

* On a, dans ce Volume, un autre Mémoire du même Académicien, où

Cette contagion n'a été portée à Iſſurtille que par des Bœufs & des Vaches achetés a une Foire où on les avoit conduits contre les Ordonnances. Ces Animaux n'ont point répandu la maladie dans les lieux où ils n'ont fait que paſſer. A Iſſurtille, qui fut leur dernier terme, la mortalité *a emporté en moins de cinq ſemaines, les dix onziémes de tout le Bétail qui s'y trouvoit*, ſans s'étendre aux environs, parce qu'on a eu ſoin d'empêcher tous les tranſports furtifs. Ainſi on a borné & arrêté le mal en le concentrant dans l'endroit

---

il rend compte des moyens qu'il a pris pour découvrir comment ſe communique cette maladie qu'il croit d'une eſpèce peſtilente. Il n'a pu la communiquer à d'autres animaux ni par *la reſpiration*, ni par *l'inoculation*; mais ſeulement par la digeſtion en faiſant avaler de la bile qu'on avoit extraite de la véſicule du fiel d'un cadavre pétrifié.

où il s'étoit ſubitement répandu. Dans les Animaux attaqués, il ſe manifeſtoit par les larmes qui tomboient de leurs yeux, par une mucoſité fort liquide qui couloit de leurs naſeaux, par un dégoût abſolu, une toux conſidérable, un poux accéléré, une tête baiſſée, une reſpiration génée. Le flux de ventre accompagnoit la maladie dès ſon commencement, & ne finiſſoit que par la mort ou par la ſanté de l'animal. Tous ſes excrémens étoient verdâtres, jaunes, & d'une puanteur horrible. Quand le dévoiement n'étoit pas violent, il étoit compenſé par une incontinence d'urine; de ſorte que ces deux accidens étoient toujours en raiſon inverſe. Voilà les ſymptômes par où le mal ſe déclaroit.

On a diſſéqué pluſieurs Bêtes priſes indifféremment ſur le grand nombre de celles qui ont péri: dans leur cerveau on n'a remar-

qué aucune apparence d'inflammation, ni aucune autre trace du mal dans leurs pounrons, ce qui eſt contraire aux obſervations faites en 1745. L'inflammation n'étoit bien marquée que dans les gros inteſtins : ils paroiſſoient flétris, ſphacelés, & marqués de points gangréneux. La véſicule du fiel étoit fort diſtendue & remplie d'une bile très-aqueuſe, où l'on voyoit une ſorte de *placenta* feuilleté. Dans cette maladie, le ſang abandonnoit les parties extérieures : après la mort il en paroiſſoit peu dans le cadavre : les inciſions à la peau, ou plus profondes n'en donnoient preſque point. Ce ſang étoit fort aqueux, & n'avoit que peu de conſiſtence. Dans les animaux morts le 9^e^ jour, les inteſtins étoient ſi macérés que la moindre force ſuffiſoit pour les diviſer ſurtout longitudinalement.

Ce fut vers la fin de Décembre

1747 que la contagion commença, elle continua jusqu'au commencement de Février 1748. Ainsi, dans l'espace d'un peu plus d'un mois, elle enleva 176 Bêtes de 192 qui existoient alors à Is-sur-tille. On a ici une table exacte, où l'on voit jour par jour le progrès de la mortalité : sur les mères Vaches, & sur les Bœufs, elle a duré jusqu'au XI^e^ Février, & il en est mort 115. Sur le jeune Bétail, elle a duré jusqu'au 18 Janvier, & il en a péri 75. Des 16 bêtes qui ont échappé à la contagion, 7 ont eu la maladie, les 9 autres sont restées en pleine santé.

M. le M. de Courtivron a observé que l'éruption ne caractérisoit point cette épidémie : parmi les animaux qui en ont été attaqués, deux seuls ont eu de foibles marques d'éruption ; & l'un de ces deux est mort après l'éruption faite. Entre les animaux qu'on a guéris, & ceux qu'on n'a pu sau-

ver, les ſignes de la maladie ont été communs ; ſçavoir, les pleurs, la mucoſité, le dégoût, la tête lourde, le dévoiement, qui vers la fin du ſixiéme jour redoubloit dans les animaux qui ont évité la mort. Ce redoublement étoit une criſe ſalutaire ; par ce moyen la nature cherchoit & s'ouvroit une voie à la guériſon. Quoiqu'affoibli prodigieuſement, l'animal dès le 7 & le 8 jour commençoit à ſentir renaître ſon appétit & ſa ſoif, à manger & ſurtout à boire : ſa tête reprenoit ſa ſituation & ſes mouvemens ordinaires ; les autres ſymptômes peu-à-peu diſparoiſſoient, les forces revenoient, & le 15 ou le 16 la cure étoit complette, il ne reſtoit que beaucoup de maigreur & de foibleſſe. Les Beſtiaux que la maladie n'a point attaqués, n'en ſont redevables, ſelon M. le M. de C. qu'à des circonſtances particulières & incon-

nues de leur tempérament. Six d'entr'eux ont eu aſſez de communication avec les autres, ſans qu'on ait rien remarqué dans eux, ſinon un ſurcroît d'*hilarité*. *

Outre les remèdes ordinaires, tels que les cordiaux, les rafraîchiſſans, les ſaignées, &c. dont le ſuccès *n'autoriſe que le ſilence* du célèbre Académicien, on a appliqué le feu dans des inciſions faites à la peau avec le biſtouri; on s'eſt ſervi d'un fer preſque rouge ſemblable à celui dont on ſe ſert pour donner le feu aux jambes des chevaux; on a introduit de la racine d'hellebore ſous la peau; on a eu recours à des fumigations de mercure: tout cela n'a point reuſſi. Le vin du canton, qui eſt fort aigre, les fruits de la même ſaveur

* M. du Hamel a donné un moyen de guérir cette maladie: c'eſt de *retenir les beſtiaux dans un lieu bas & commode pour leur faire recevoir long-temps les vapeurs de l'eau bouillante.*

ſont les ſecours & les alimens, que ces animaux ont le plus goûtés dans leur maladie. On imbiboit de ce vin leurs autres alimens: cette liqueur étoit la dernière nourriture que l'animal quittoit dans ſa maladie, & la première qu'il reprenoit dans ſa convaleſcence.

*Sur la ſtructure des cartilages des côtes de l'homme & du cheval, pour ſervir à l'explication méchanique des mouvemens du Thorax.*

Pour trouver la ſtructure de ces appendices cartilagineux de nos côtes, M. Hériſſant, Auteur du Mémoire, les a laiſſés, pendant un temps aſſez conſidérable, macérer dans une eau corrompue & puante: au bout de 16 mois, » il » fut frappé d'admiration à l'aſpect » de ces cartilages environnés de » fentes preſque circulaires, mais » enchaînées cependant de façon » qu'elles formoient, par leur ren-

» contre, une espèce de spirale
» dont la régularité étoit interrom-
» pue dans toute sa longueur par
» plusieurs petites languettes carti-
» lagineuses très-minces & très-fi-
» nes qui assujettissoient ensemble
» les feuillets séparés les uns des
» autres par les fentes, dont on
» vient de parler. « Ces cartilages s'allongent ou se raccourcissent dans tous les sens qu'on les tiraille, ou qu'on les comprime.

Pour étendre sa découverte au profit de l'anatomie comparée, M. Hérissant a poussé ses recherches aux cartilages des côtes des quadrupedes, & surtout du Cheval. Par une préparation assortie à leur nature, il les a macérées, & enfin il a reconnu que les cartilages du cheval ne sont qu'un tissu cellulaire, spongieux & à peu-près semblable à celui des roseaux, ou des os, & que dans leur arrangement, l'assemblage de ces couches

fibreuſes, ou de ces cellules ſe prête & s'allonge quand on les tiraille. Ainſi dans l'homme, au moment où ſa poitrine ſe dilate, les cartilages de ſes côtes prêtent, » parce que les feuillets qui les composent étant tiraillés, s'éloignent » les uns des autres & permettent » aux cartilages de s'allonger plus » ou moins, ſuivant qu'on les y » force.. Dans le cheval ce ne ſont » pas des feuillets, qui s'éloignent » les uns des autres ; c'eſt un tiſſu » de mailles flexibles, qui peut aiſément ſe prêter en tout ſens, de » même que certains ouvrages lâchement tricotés dont les mailles changent de figure, ſuivant » qu'on les tiraille plus ou moins. « La voilà donc trouvée, la mechanique de ce reſſort qui réſide dans les cartilages des côtes ; les plus habiles Anatomiſtes n'avoient encore reconnu que la neceſſité de

cette force, il étoit réservé à M. H. d'en découvrir la nature.

*Sur les variations qu'on remarque dans les hauteurs solstitiales tant d'Eté que d'Hyver, dans la distance de l'Etoile polaire aux Poles du Monde.* Par M. de Thury.

Depuis qu'on s'est avisé de douter si l'obliquité de l'Ecliptique est immuable, les Astronomes partagés sur cette question, ont fait à l'envi des Observations sur les Hauteurs Solsticiales. Pour se mettre à l'abri des illusions optiques que les réfractions & les autres variations incidentes peuvent occasionner, ils ont borné leurs observations au Solstice d'Été : c'est celui où le Soleil est plus haut, & où l'atmosphère est moins chargée de vapeurs. Tous ces Observateurs supposoient, comme un principe incontestable, une opposition si parfaite entre les deux points solstitiaux,

ſolſticiaux, que la hauteur ſolſticiale d'Eté ne pouvoit augmenter ſans entraîner une diminution égale dans la hauteur ſolſticiale d'Hyver.

En s'engageant dans la carrière où tant d'illuſtres Aſtronomes ont couru, M. de Thury a recueilli toutes leurs obſervations pour les comparer avec celles qu'il ſe propoſoit de faire : par là il s'eſt mis en état de vérifier leur travail, de le continuer, & de le perfectionner : il a fait plus, il l'a corrigé & étendu en obſervant le Solſtice d'Hyver, comme celui d'Eté. Afin d'éviter les inconvéniens qui naiſſent des variations dont l'atmoſphère, & les inſtrumens ſont ſuſceptibles, M. de T. a pris ſes points fixes le plus près des tropiques qu'il a été poſſible ; *Arcturus* pour le Solſtice d'Eſté ; l'étoile β dans la Baleine pour le Solſtice d'Hyver : l'une & l'autre n'eſt éloi-

gnée de ſon tropique que d'environ trois dégrés. Après dix ans d'obſervations, le ſçavant Aſtronome a reconnu que la hauteur du Cancer croiſſoit ſans que celle du Capricorne parût décroître, d'où il a conclu évidemment que le changement des hauteurs ſolſticiales ne vient point d'un changement qui arrive à l'angle de l'Ecliptique & de l'Equateur : phénoméne ſingulier dont la découverte eſt dûe à un doute formé contre une des ſuppoſitions les plus anciennes & les plus univerſellement reçûes. Voilà donc une erreur de moins dans l'Aſtronomie. M. de T. a voulu s'aſſurer par ſes propres obſervations comparées encore à celles des autres Aſtronomes, ſi on ne trouveroit point la cauſe du phénoméne qu'il a découvert, dans quelque variation de la hauteur du Pole : tout ce qu'il a remarqué, c'eſt que l'Etoile Polaire

s'approche du Pole par un mouvement qui n'eſt pas égal, & que la variation annuelle de la déclinaiſon de cette Etoile, n'a pas toujours été de la même quantité. On doit d'autant plus de foi à ces obſervations qu'on les fait aujourd'hui avec une préciſion à laquelle on n'étoit point encore parvenu. Nous conclurons donc avec l'Hiſtorien de l'Académie qu'il s'en faut bien qu'on connoiſſe encore tous les élémens qui doivent entrer dans les Théories Aſtronomiques. Nous ne doutons pas que nos Académiciens ne s'exercent ſur des matières ſi dignes de leur zèle. De nouvelles découvertes & de nouveaux éclairciſſemens ſeront le fruit de leurs travaux.

*Sur les plantes qu'on peut élever dans l'eau*, par M. du Hamel.

Vanhelmont le premier a élevé avec ſuccès des plantes dans le pur

ſable qu'il arroſoit : depuis on en a ſemé, à Berlin, dans de la mouſſe qu'on humectoit, quelquefois elles y ont mieux végété que dans la terre. Après ces heureux eſſais, on a bientôt trouvé le ſecret d'avancer le Printems, & d'en jouir au milieu de l'Hyver, dans des appartemens où la rigueur des ſaiſons n'eſt guères ſenſible : des oignons placés ſur des carafes pleines d'eau, y germent, & produiſent des fleurs de différentes eſpèces.

M. du Hamel a tenté les mêmes expériences ſur des plantes ſans oignons, & même ſur des arbres. Après avoir fait germer dans de la mouſſe humectée, des féves, des glands, des marrons, &c. il a placé ces germes ſur une eau très-ſimple & très-épurée, où la ſeule radicule de la plante trempoit ; car l'immerſion totale qui pourrit les oignons, fait auſſi périr les autres plantes. Elevées dans l'eau, ces

plantes, ſurtout les premières années, reçoivent l'accroiſſement le plus rapide : ſi on les en retire pour les mettre en terre, elles y reprennent fort bien. Les pouſſes ne ſe font avec une certaine force que pendant les premières années : quand la plante a acquis une certaine taille, ſa vigueur diminue conſidérablement. M. du H. attribue cette défaillance, moins au défaut de ſuc qu'à la foibleſſe des racines trop minces & trop chevelues. En circulant dans les vaiſſeaux de la plante, l'eau ſe transforme-t-elle donc ? Acquiert-elle la conſiſtance qu'elle donne aux plantes dont elle eſt la nourriture? En un mot quelque portion de ce liquide ſi parfait devient-elle un vrai ſolide ? Ne ſeroit-ce point plûtôt les huiles & les ſels de cette eau qui s'incorporent avec la ſubſtance de la plante ? Quand cette conjecture hazardée ſeroit certaine,

il s'enſuivroit toujours que la Nature fait dans les plantes une analyſe de l'eau qu'aucun procédé chymique n'a encore pu ſenſiblement opérer. Mais ne pourroit-on point attribuer cette nouvelle eſpèce de végétation aquatique aux pouſſières inſenſibles que l'eau dérobe à l'air, où elles voltigent ſans ceſſe? Dans le Mémoire que nous abrégeons, il ne paroît pas qu'on ait ſongé à cette cauſe qui pourroit bien ſuffire à tous les beſoins du phénomène.

Quoiqu'il en ſoit, M. du Hamel a épié fort attentivement la Nature dans le développement qu'elle fait des plantes élevées dans l'eau : de ſes recherches il réſulte, 1°. que les racines qui ſe développent les premières, aſpirent l'eau dans toute leur longueur, & ne s'allongent que par la pointe; 2°. que les feuilles des arbres croiſſent dans toutes leurs parties, & que dans les plantes à oignon elles ne croiſ-

ſent point par la pointe, mais ſeulement par la partie qui tient à l'oignon ; 3°. que les tiges croiſſent dans toute leur longueur. Ce Mémoire eſt rempli de mille autres obſervations curieuſes & utiles que nous ne pouvons rapporter : une des plus importantes, c'eſt que pour empêcher les jeunes pouſſes de périr en terre, il ne faut que les garantir des meurtriſſures qu'elles reçoivent quand la terre où elles ſont plantées ſe ſéche, ſe reſſerre, ſe durcit ou ſe gerſe : meurtiſſures qui arrivent par l'agitation des vents, ou parce que la preſſion du ſol reſſerré bleſſe la plante encore tendre. On prévient cet accident en ſemant les graines ſur la ſuperficie de la terre ſans les y enfoncer, & en les recouvrant d'une couche de mouſſe qu'on y aſſujettit avec des baguettes & qu'on arroſe.

On a inſéré dans ce Volume les

obſervations Botanico-Météorologiques que M. du H. a faites au Château de Dénainvilliers en Gâtinois près de Pluviers pour l'année 1747 ; un quatriéme Mémoire de M. Guettard ſur les glandes des plantes , & un troiſiéme ſur l'uſage qu'on peut faire de ces parties dans l'établiſſement des genres des plantes : tous ces articles ſont curieux , mais peu ſuſceptibles d'Extrait.

Le même Académicien ( M. Guettard ) a entrepris de répéter & de vérifier les expériences de M. Hales ſur la tranſpiration inſenſible des plantes. Pour y procéder plus ſûrement , il a imaginé des moyens de garantir ſes opérations des inconvéniens que M. Hales n'a pu éviter dans les ſiennes. Les expériences, rapportées dans le Mémoire de notre Académicien , ont été faites ſur pluſieurs plantes. De celles qu'il a faites ſur le Cornouiller à fruit blanc, il réſulte 1°. qu'une

branche de cette plante, péſant 5 $\frac{1}{2}$ gros donne par jour une tranſpiration d'une once 3 $\frac{3}{4}$ gros : c'eſt preſque le double du poids de cette branche ; 2°. que c'eſt moins la chaleur du Soleil que l'action immédiate de ſes rayons ſur la plante qui rend la tranſpiration abondante, puiſqu'elle eſt moindre ailleurs, quoique la chaleur y ſoit plus grande ; 3°. que cette tranſpiration ſe fait pendant le jour ; puiſque le poids de celle de la nuit eſt preſque inſenſible ; 4°. que la plus grande quantité de cette tranſpiration, ſe fait par les feuilles, & ſurtout par leur ſurface ſupérieure ; 5°. qu'aux approches de l'Hyver, la tranſpiration diminue conſidérablement ; 6° que les plantes les plus ſucculentes ne ſont pas celles qui tranſpirent le plus, &c.

*Nous donnerons, dans un autre Journal, un dernier Extrait pour ce Volume.*

# ARTICLE LXXXVIII.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### DE PARIS.

L'ACADÉMIE Françoiſe vient d'acquérir un nouveau membre, en la perſonne de M. de Bougainville, déja Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & très-connu par beaucoup de ſuccès Littéraires. Cet Académicien étant venu prendre ſéance dans l'Aſſemblée des Quarante, le 30 de Mai dernier, y prononça un très-beau diſcours : éloge qui n'eſt, de notre part, ni un hommage d'adulation, ni un ſuffrage de ſtyle. Il eſt toujours

permis de craindre que des hommes de beaucoup d'esprit & d'une grande réputation dans la Littérature, n'échouent au moment de leur installation Académique. Le désir de trop bien faire, de s'élever au-dessus des pensées communes, de dire du neuf, peut les jetter dans une métaphysique inintelligible ; peut leur faire prendre un langage antithétique, affecté, précieux, tout opposé, par conséquent, aux fins & aux documens de l'Académie. Pour empêcher que ce malheur n'arrive, le Public, arbitre suprême de tout, désire que les nouveaux Académiciens suivent uniquement leur génie ; qu'ils portent dans ce sanctuaire des Lettres, le goût, le naturel, les idées claires, toutes les vraies beautés, en un mot, qu'on admira dans leurs premiers écrits. M. de Bougainville a deviné ce vœu du Public, & il en a

rempli tout l'objet. Sans se proposer une question littéraire & incidente, comme on fait quelquefois pour répandre plus de force & de nouveauté dans le discours, il a sçu tirer de son sujet, des lumières, des éloges, de l'agrément. Nous citerons en particulier deux endroits qui ont beaucoup d'éclat.

Le premier concerne M. de la Chaussée, à qui succéde M. de Bougainville. » La mort, en vous » enlevant M. de la Chaussée, a » privé l'Académie, le Théâtre » François, la Société, d'un Au- » teur ingénieux & sage, d'un » Poëte Citoyen dont les Drames » intéressants ont annobli la scène » comique, & fait rentrer Tha- » lie dans des droits qu'elle avoit » laissé prescrire depuis longtems. » Admirateur de l'inimitable Mo- » lière, il tendit au même but que » lui par une route toute diffé-

» rente. Il étudia dans l'école de
» ce grand Maître, les regles de
» l'Art ; mais il n'en copia ni le
» ton, ni la manière. Il voulut,
» comme lui, que ses ouvrages
» fussent des leçons utiles & de
» fidéles Tableaux : mais au lieu
» de peindre ces travers passagers,
» qui seroient aujourd'hui des dé-
» fauts trop peu séduisants, pour
» être contagieux, il réserva son
» pinceau pour ceux dont la sour-
» ce est dans des abus accrédités
» par le préjugé, ou dans des vi-
» ces consacrés par la mode. Les
» hommes de son siécle lui paru-
» rent assez éclairés pour n'avoir
» plus besoin d'être avertis des
» ridicules grossiers que la mali-
» gnité saisit d'elle-même, & que
» l'amour propre évite : mais en
» souhaitant qu'ils devinssent meil-
» leurs, il pensa qu'un des plus
» surs moyens de leur faire aimer
» la vertu, étoit de la leur montrer

» ſous des images touchantes, & » dans des ſituations à-peu-près » ſemblables à celles qui ſe répé- » tent tous les jours ſur la ſcène » ordinaire de la Société.

» Vous reconnoiſſez, Meſſieurs, » le fond ſur lequel travailla con- » ſtamment M. de la Chauſſée. » Son cœur l'avoit guidé dans » ſon choix; & les reſſources de » ſon eſprit firent valoir le mérite » du genre qu'il avoit choiſi. Les » gens du monde, juges nés des » ouvrages de cette eſpèce, ont » donné de juſtes applaudiſſe- » mens à des piéces bien écrites, » dont l'objet eſt d'inſpirer aux » hommes le goût d'une morale » bienfaiſante, & de les con- » vaincre par le ſentiment, que le » devoir eſt le fondement du bon- » heur. Des caractères aimables » & vertueux y jettent un intérêt » noble, ſoutenu par l'élégante » facilité du ſtyle, & par la régu-

» larité de l'ordonnance; l'action
» ſimple & conduite avec art,
» amène un dénouement preſque
» toujours heureux. Le Specta-
» teur, tantôt ſaiſi d'admiration,
» tantôt ému de tendreſſe, ſort
» en meſurant le dégré d'eſtime
» qu'il ſe doit à lui-même ſur le
» dégré de plaiſir qu'il a reſſenti :
» plaiſir, dont l'impreſſion douce
» & pure s'étend à ſes mœurs,
» parce qu'elle lui eſt communi-
» quée par des perſonnes, qu'a-
» près le ſpectacle il retrouve dans
» le monde, ſous le nom de ſes
» amis, de ſes pareils, de ſes ri-
» vaux. Comme leur ſphère eſt la
» ſienne, il ſe ſent capable d'at-
» teindre à leurs vertus : comme
» il ne leur arrive rien qu'il ne
» puiſſe éprouver, il s'approprie
» leur expérience ; il apprend
» d'eux à ſe garantir des mêmes
» écueils. Convaincu par leur
» exemple que la dignité des ames

» eſt indépendante de celle des
» rangs, il reconnoit qu'il n'eſt
» point d'état d'où l'on ne puiſſe
» aſpirer à l'héroïſme, parce que
» ce n'eſt ni l'éclat des titres, ni
» la pompe de l'appareil, mais
» la grandeur de l'effort, & la
» nobleſſe du motif, qui conſti-
» tuent le mérite d'une action.

» Si l'imitation des mœurs fait
» l'eſſence de la Comédie, l'ob-
» jet en eſt rempli dès qu'on a
» tiré de nos mœurs imitées fi-
» dèlement, des modèles capables
» de les épurer ; & c'eſt ce que M.
» de la Chauſſée a fait avec ſuc-
» cès. Les ſuffrages du Public ont
» défendu ſes Piéces contre l'in-
» tolérance de quelques Cenſeurs
» *excluſifs*, qui prétendoient en
» proſcrire le genre, les uns com-
» me irrégulier, les autres com-
» me nouveau. On a pû répondre
» aux premiers que ce genre ne
» s'écarte point des regles, puiſ-

» qu'il est dans la Nature ; aux
» seconds, qu'il est ancien ; que
» l'Auteur de l'Andrienne l'a con-
» nu, & que peut-être le devons-
» nous au réformateur de la Co-
» médie Grècque. En le faisant
» revivre de nos jours, M. de la
» Chaussée a l'honneur de l'avoir
» introduit & fixé pour jamais sur
» la scène Françoise, à laquelle
» on peut dire qu'il appartient
» plus qu'à toute autre, par le
» rapport qu'il semble avoir avec
» le caractère de la Nation.

» Ainsi s'est vérifié le présage
» du grand Corneille, qui ne dou-
» toit pas que ce genre, selon lui,
» plus utile aux mœurs que la
» Tragédie même, ne dût réussir
» entre des mains habiles. Heu-
» reuse en effet la Société où les
» Mélanides & les Constances,
» où les Aristes & les Cénies fe-
» roient le grand nombre ! Plus
» heureuse encore celle où cha-

» que membre trouveroit au fonds
» de ſon cœur l'éloge de pareils
» ouvrages ! Socrate les eût eſti-
» més ; Platon, l'ennemi des Poë-
» tes, en eût admis l'Auteur dans
» ſa République, &c. «

L'autre morceau regarde le Cardinal de Richelieu, Créateur de l'Académie Françoiſe. Loué cent fois dans ce Lycée, il reçoit de M. de Bougainville, des éloges qui n'ont rien de ſuranné ni de trivial. » Richelieu, plus grand » que ſa fortune, & digne de ſa » renommée, aima les Lettres, » parce qu'il aimoit la gloire & ſa » Patrie. La ſplendeur de la Litté- » rature Françoiſe entra, comme » un moyen eſſentiel à ſes vûes, » dans le plan que ſa politique con- » çut pour l'honneur du Royau- » me & que ſon courage exécuta. » Il voulut que tranquile au de- » dans, formidable au dehors, » ſoumiſe & chère à ſes Rois,

» ſupérieure à ſes rivaux, reſpe-
» ctée de l'Europe, la France, à
» la fois ſçavante & guerrière,
» devînt le ſéjour de la politeſſe
» & des Arts. Il voulut qu'un peu-
» ple que ſes ſoins avoient mis
» en état de tout entreprendre,
» ſçût écrire & parler, comme
» il ſçauroit agir. En étouffant les
» factions, en faiſant expirer la
» diſcorde aux pieds du Trône,
» raffermi par ſa main puiſſante,
» Armand preſſentit que le calme
» durable qu'il rendoit à l'Etat,
» hâteroit le progrès des Lettres
» devenues une occupation néceſ-
» ſaire à l'activité Françoiſe. Il
» vit toutes les routes de l'eſprit
» ouvertes à la fois, toutes les
» ſciences cultivées avec ardeur;
» & malgré la diverſité, malgré
» l'oppoſition même des objets
» d'étude, il comprit que les
» Sçavants, dans quelque genre
» qu'ils le fuſſent, pouvoient &

» devoient ſe rapprocher ſous le
» titre commun de bons écri-
» vains, parce que l'art d'écrire
» s'étend à tous les genres. Mais
» il prévit que l'inſtant où notre
» langue toucheroit à la perfe-
» ction, ſeroit celui de ſa dé-
» cadence, ſi l'on ne ſaiſiſſoit, pour
» la fixer, cet inſtant même;
» point difficile à ſaiſir *& que Cé-
» ſar avoit manqué pour celle des
» Romains.* Enfin, il connut que,
» bien-tôt digne de recevoir ce
» caractère de ſtabilité, elle ne
» pourroit ni l'acquérir, ni le
» conſerver que par les travaux
» aſſidus d'un corps tel que le
» vôtre, qui, tout enſemble in-
» terprète de l'Uſage, & dépoſi-
» taire de l'Analogie, pût en pré-
» venir l'altération par ſes arrêts,
» en maintenir la pureté par ſes
» écrits «.

M. le Duc de Saint Aignan répondit à M. de Bougainville;

& cette réponse renferme, dans son élégante briéveté, tout ce qui pouvoit intéresser l'Assemblée, faire honneur au nouvel Académicien, & consommer l'éloge de M. de la Chaussée. Nous indiquerons l'endroit qui touche la Traduction que M. de Bougainville a donnée de l'Anti-Lucrece.
» Son illustre Auteur ( M. le Car-
» dinal de Polignac, ) à qui j'ai
» vû autant d'admirateurs à Ro-
» me que parmi nous, s'étoit pro-
» posé de réfuter un systême dont
» les funestes progrès allarmoient
» sa religion. Mais c'étoit en vain
» qu'à la force des raisonnemens
» il avoit joint les graces de l'élo-
» cution & le charme de la Poë-
» sie : cet ouvrage admirable,
» connu d'un petit nombre de
» personnes, à qui la langue La-
» tine est encore familière, auroit
» trouvé peu de Lecteurs, si un
» interprète aussi fidèle qu'élégant

» ne l'avoit mis à la portée de tout
» le monde. En le traduiſant,
» Monſieur, vous en avez éten-
» du l'utilité; & par-là vous par-
» tagez avec M. le Cardinal de
» Polignac, la gloire d'avoir éclai-
» ré les hommes ſur le point qui
» les intéreſſe le plus eſſentielle-
» ment. Ce n'eſt pas ſeulement
» par votre traduction que vous
» avez rendu cet important ſer-
» vice à l'Humanité : la Préface
» qui eſt à la tête, & que je ne
» craindrai pas de nommer votre
» chef-d'œuvre, doit-être regar-
» dée comme un des plus précieux
» monuments que la raiſon ait
» élevés à la Religion. «

*Les autres Nouvelles dans le II. Vol. de Juillet qui paroîtra le 15 de ce mois.*

# TABLE DES ARTICLES.

De Juillet, 1754. I. Vol.

ARTICLE LXXVIII. *Grammaire Générale & raisonnée, &c.* pag. 1541

ART. LXXIX. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie,* &c. Dernier Extrait. *Recueil de Piéces qui ont concouru pour le prix de cette Académie, &c.* 1559

ART. LXXX. *Exposition de la Théorie & de la Pratique de la Musique, &c.* 1575

ART. LXXXI. *Bibliothèque Françoise, &c.* T. XV & XVI, 1593

ART. LXXXII. Religionis Naturalis & Moralis Philosophiæ Principia, &c. *Les Principes de la Religion Naturelle, &c.* Suite de l'Art. XLVII. au I Vol. de Mai, 1614

ART. LXXXIII. *Mélanges Historiques & Philologiq. &c.* 1638

ART. LXXXIV. *Epître à M. l'Abbé Poule, sur la Méthode de diviser les Discours,* 1647

ART. LXXXV. *Considérations sur les Finances d'Espagne.* 1655
ART. LXXXVI. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, &c.* 1671
ART. LXXXVII. *Histoire de l'Académie Royale des Sçiences, &c.* 1681
ART. LXXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 1714

## *ERRATA*
### De Juin, 1754.

P. 1358, l. 21. Auteut, *lis.* Auteur. P. 1363. l. 4. de l'affectation *mettez une virgule*. p. 1361. l. 22. l'étend-t-on, *lis.* l'étend-on. P. 1385, l. 13. 1724 *lis.* 1734. P. 1442, l. 12. λώγων lis. λόγων. P. 1442, l. 18. πραπίδεσσιx, lis. πραπίδεσσιν P. 1449. l. 2. a, *lis.* la. P. 1506. qui se lance, *lis.* qui se présente. P. 1517. l. 8. en l'année 1755, *lis.* en l'année 1754. Ibid. l. 16. en *lis.* au.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Juin, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JUILLET*, 1754. *II Vol.*

Imprimerie d'AUG. MAR1. [illegible]

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* ***LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.***

JUILLET, 1754. II Vol.

*A PARIS,*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 668 volumes: Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
| --- | --- | --- | --- |
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 10. |

*Chacun de ces volumes se vend* ... l'Imprimerie d'Aug. Mar... 16 s. *broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Juillet*, 1754. *II Vol.*

## ARTICLE LXXXIX.

### *HISTOIRE DE LA VILLE & de tout le Diocèse de Paris.*

Tome I. Première partie, contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs, qui sont séculières, ou qui l'ont été

primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu ou dépendent encore; avec un détail circonstancié de leur territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques sur le Temporel desdits lieux.

*Histoire de la Ville & de tout le Diocèse de Paris.*

Tome I. Seconde Partie, contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs, qui sont Régulières ou Monastiques, ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité ou l'espèce de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu & dépendent encore; avec le détail circonstancié de l'étendue de

Imprimerie d'AUG. MAR

leur territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises ; ensemble diverses Remarques tant sur le Civil ou Temporel des mêmes lieux, & notamment d'une très-ancienne Description des Rues de Paris en vers.

*Histoire de la Banlieue Ecclésiastique de Paris*, contenant douze Paroisses, plusieurs Abbayes & une Succursale de S. Merry de Paris, suivie de l'Histoire de plusieurs autres Paroisses, situées tant à S. Denys qu'autour de la même Ville & aux environs; lesquelles forment le commencement du Doyenné de Montmorency. Avec l'Histoire des anciennes Communautés, contenues dans la même étendue, soit Abbayes, Collégiales, ou Prieurés, & en particulier l'Histoire du Landit de *Juillet*. 17[illegible] II Vo[illegible]

la Plaine de saint Denys : le tout enrichi de diverses Remarques sur le Temporel desdits lieux.

*Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* 3 Vol. *in*-12. A Paris, chez Prault, père, Quai de Gêvres, au Paradis. MDCCLIV.

IL en est de l'Histoire des grandes Villes, comme de celle des grands hommes. Les objets que l'une & l'autre présentent, ont tant de points de vûe, qu'il est toujours possible de les varier, & de picquer la curiosité des Lecteurs. Combien de fois nous a-t-on peint Rome & César, Paris & Louis XIV! Ces Portraits nous attachent encore, surtout quand il s'y trouve des Anecdotes, qui sont comme les couleurs nouvelles dont on embellit l'Histoire.

Imprimerie d'AUG.MA...

Il ſeroit aiſé de compter vingt Ouvrages tant gros que petits, tant bons que mauvais, tous deſtinés à nous faire connoître Paris : cependant M. l'Abbé Lebeuf entre dans cette matière, comme dans un Pays non défriché, comme dans une terre à découvertes. Il avoit d'abord intention de ſe borner aux dépendances de cette Capitale ; c'eſt-à-dire, de n'entamer que l'Hiſtoire de ſon Diocèſe : tant d'autres, diſoit-il, ont travaillé ſur l'intérieur de cette grande Ville ! Mais un Obſervateur, comme lui, a toujours vû des choſes qui ont échappé aux Hiſtoriens ordinaires.

La qualité particulière de cet Académicien, eſt de faire des recherches, & de découvrir des Antiquités. Il s'y prend pour cela de deux manières : d'abord les Archives, les Cabinets de Mſſ. les Tréſors de Chartes ſont les ſources où

il puiſe la connoiſſance de ce qui n'exiſte plus. Enſuite les Monumens mêmes, Temples, Palais, Tombeaux, Statues, Bâtimens antiques & modernes, lui apprennent l'état actuel des choſes. Et ſur ces deux ſortes de témoignages (celui des Bibliothèques & celui des Edifices) il ne s'en rapporte qu'à ſes yeux; il conſulte tout lui-même; il interroge l'Antiquité; il ſait & la forme des Lettres qui entrent dans la compoſition d'un Mſ. & le goût d'Architecture qui a préſidé aux conſtructions de nos Ancêtres. Il ne faut diſputer avec lui ni ſur l'époque d'une Egliſe; ni ſur la première inſtitution d'un Chapitre; ni ſur la dénomination primitive d'une Paroiſſe, d'une Chapelle, d'une Rue; ni ſur les mouvances d'un Château; ni ſur les uſages anciens d'une Communauté; ni ſur l'Auteur & les particularités d'une fondation; ni ſur imprimerie.

les Peintures d'un vittage ; ni sur la figure d'une Tombe ; ni sur la teneur d'une Epitaphe : tout cela lui est connu, parce qu'il a tout examiné, comparé, mesuré, dessiné, enregistré dans ses portefeuilles.

Tel est l'Historien dont nous annonçons l'Ouvrage : il n'a peut-être pas autant d'éclat que celui de Pausanias qui avoit fait son capital de remarquer les Statues & les Tableaux des plus célèbres Artistes de la Grèce ; mais ici les avantages doivent l'emporter sur l'agrément : & nous ne désespérons pas même de présenter au Lecteur quelques traits agréables : ces trois Volumes n'en sont point dépourvûs ; les tomes suivans nous promettent aussi quelque chose en ce genre. Mais encore une fois, il faut substituer ici le plaisir de s'instruire, à celui d'amuser une ima-

gination frivole. D'ailleurs la variété infinie, qui règne dans cet Ouvrage, offre mille moyens de charmer l'ennui. Il y auroit bien du malheur si, de tant d'objets grands & petits, anciens & nouveaux, Ecclésiastiques & Profanes, aucun n'entroit dans le plan de curiosité que s'est fait chaque Lecteur.

Voici encore dequoi nous intéresser ; & c'est l'Auteur même qui nous propose ce moyen vers la fin de sa Préface : » Je laisse » (dit-il) aux différens Lecteurs, » à mesure qu'ils avanceront dans » cette Description Historique, à » faire, sur les Paroisses & sur les » divers territoires, l'application » qu'ils leur croiront convenir des » vers suivans d'un Poëte Parisien » du siécle de Philippe Auguste, qui » contiennent neuf qualifications » attribuées à Paris & à ses envi» rons ;

Dives agris, fœcunda mero, manſueta Colonis;
Meſſe ferax, inoperta rubis, numeroſa racemis,
Plena foris, piſcoſa lacu, volucroſa fluentis.

Véritablement il y a-là des queſtions à faire & à réſoudre; par exemple, comment le territoire de Paris eſt ſi préconiſé pour ſes bons vins? Lui ſeroit-il arrivé quelque révolution depuis ſix ou ſept cents ans, à-peu-près comme il eſt arrivé que le Cygne ne chante plus bien, lui qui autrefois paſſoit pour être le plus mélodieux des oiſeaux? Quoiqu'il en ſoit, on ne diſputera pas de même ſur la douceur des Habitans, *manſueta Colonis.* Cette bonne qualité n'a fait que croître & s'embellir dans la même proportion peut-être que la réputation de nos vins & de nos vignobles s'eſt affoiblie.

Nous avons tranſcrit en entier les titres de ces trois Volumes, parce qu'ils annoncent tout l'objet que s'eſt propoſé M. l'Abbé Lebeuf. Il ne nous fait point l'Hiſtoire de Paris en ſuivant la diviſion des Quartiers, des Rues; ni celle qui eſt ſi commune dans les Plans Topographiques, où l'on voit cette Capitale partagée en Cité, Ville & Univerſité. L'Auteur s'attache aux Edifices Eccléſiaſtiques, comme étant, après les Thermes de la rue des Mathurins, ce qu'il y a de plus ancien dans Paris.

D'abord il traite des Egliſes ſéculières dont la plus remarquable par ſa dignité & par ſon étendue, eſt celle de Notre-Dame. Elle remplace, dans le titre & les prérogatives de Cathédrale, une ancienne Baſilique de S. Etienne qui toutefois étoit auſſi contigue à une Egliſe de N. D. enſorte que ces deux Edifices repréſentoient la pre-

mière & la plus noble Egliſe de Paris : on l'appelloit *Sacroſancta Eccleſia Civitatis Pariſiorum, Sancta Eccleſia Pariſienſis :* » Expreſ-» ſion (dit M. Lebeuf) qui n'a » diſparu que dans les derniers ſié-» cles, & que pluſieurs Egliſes de » France ont toujours conſervée, » ou qu'elles ont rétablie à la tête » de leurs Livres Liturgiques. « Voilà une eſpèce d'invitation faite à notre illuſtre Métropole; le titre de *Sainte Egliſe* ne peut encore que la décorer, & l'unir de plus en plus à l'Egliſe Univerſelle qui eſt *la Sainte Egliſe* par excellence.

Au douziéme ſiécle, Maurice de Sully, Evêque de Paris, entreprit de réduire les deux Baſiliques à une ſeule. » Celle de Notre-» Dame fut abattue juſqu'aux fon-» demens qui furent conſervés, » & ſur leſquels on éleva le nou-» veau Chœur qui eſt viſiblement » trop étroit pour une Egliſe ſi éle-

» vée & si longue. La vieille Eglise
» de S. Etienne qui auroit nui à
» la construction des aîles du côté
» méridional, fut aussi abattue, &c.
Mais pour conserver la mémoire de ce premier des Martyrs, on a souvent répété son Histoire dans les Sculptures de la nouvelle Cathédrale. M. l'Abbé Lebeuf fait remarquer tous-ces vestiges d'antiquité : ce n'est que par-là qu'on peut estimer tant d'ornemens gothiques dont l'Eglise de N. D. est surchargée. Les Ouvriers qui ont travaillé dans un si mauvais goût, allioient des idées bien contradictoires ; celle du Plan total de la Basilique, qui est majestueuse ; & celle de ces colifichets misérables qui la défigurent. Ils excelloient dans le principal, & ils échouoient dans l'accessoire ; ce seroit peut-être bien aujourd'hui le contraire : le grand nous échappe, tandis qu'il sort d'assez jolies choses de nos

mains : nous ne mettons point la pierre de nos portiques dans l'état de friſure & de découpure où on la voit à toutes les entrées de N. D. mais nous ne ſçavons pas non plus porter des voutes en l'air, deſſiner une Nef immenſe, diſtribuer des aîles ſpacieuſes, former un tout qui inſpire du reſpect & de l'admiration.

Maurice de Sully traça dans un temps de barbarie, un Edifice que le plus riche Monarque du Monde n'oſeroit peut-être aujourd'hui entreprendre : l'Evêque ne manqua que de temps pour achever ; ſes ſucceſſeurs ont terminé ce grand ouvrage. Mais ce qu'il y a ſans doute d'aſſez ſingulier, c'eſt qu'une Egliſe, comme celle de Paris, n'eſt pas encore dédiée actuellement : on s'eſt contenté de la bénir pour y célébrer les Divins Offices ; la Dédicace ne s'en fera peut-être jamais, quoique dans l'état préſent

des choſes, on pût la faire avec une pompe infiniment digne de la Religion.

*S. Germain l'Auxerrois eſt la première Egliſe Canoniale & Paroiſſiale qui doive ſon origine à la Cathédrale de Paris.* Elle exiſte depuis onze ou douze cents ans ; mais de nos jours, en 1744, le Collége des Chanoines eſt rentré dans celui de N. D. » Enſorte (dit M. L. L.) » que la Poſtérité ne pourra plus » appercevoir de veſtiges de ſa pri» mauté ſur toutes les Egliſes Pa» roiſſiales de Paris, que dans l'Hi» ſtoire de cette Ville, & qu'au» tant que l'on maintiendra le cul» te de S. Germain, Evêque d'Au» xerre, par tout le Diocèſe, dans » un dégré ſupérieur à celui du » commun des autres Saints. «

L'Auteur rend compte de toutes les érections d'Egliſes faites ſur le Territoire de S. Germain ; comme de ſainte Opportune, de S.

Landry, des SS. Innocents, de S. Thomas du Louvre, de S. Honoré, de S. Nicolas du Louvre, de S. Euſtache, de S. Sauveur, de S. Roch, de la Paroiſſe de la Ville-l'Evêque : ce ſont-là autant de démembrements de S. Germain l'Auxerrois ; & autant de preuves des accroiſſements de Paris. Trois choſes n'échappent point à M. Lebeuf; la première eſt le goût d'Architecture qui règne dans chacun de ces Edifices ; la ſeconde eſt le nom & la qualité des hommes illuſtres qui y ſont enterrés ; la troiſiéme eſt l'établiſſement des Communautés Régulières ou Séculières, ſituées ſur ces territoires. A quoi il faut ajouter mille particularités touchant les Chapelles, les Rues, les Quartiers, les limites, les diſtricts, &c. Tout ceci ſurpaſſe en détails & en inſtructions ce que le Commiſſaire la Mare, & l'Avocat Sauval ont écrit de

cette grande Ville ; excepté qu'ici la partie Ecclésiastique domine toujours ; que les discussions municipales n'y paroissent qu'indirectement, & qu'on trouve dans ce grand corps d'explications, un air d'antiquité qui répond bien au goût de l'Auteur & à l'idée qu'on a conçûe de ses Etudes.

Il exécute sur les Paroisses de S. Gervais, de S. Severin, de S. Benoît, de S. Merry, le plan qu'il s'étoit tracé pour l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois ; c'est-à-dire, qu'après avoir fait l'Histoire de ces Paroisses, il discute ce qui regarde leurs dépendances, leurs démembrements, & les Communautés qu'elles renferment dans leur enceinte : nous ne suivrons pas cette vaste nomenclature ; contents de quelques remarques particulières.

M. l'Abbé Lebeuf n'est pas fort convaincu des origines de l'Ordre des Trinitaires ou Mathurins, tel-

les qu'on les raconte dans la Légende : il lui paroît que cet Ordre a tiré ſon nom de l'Hôpital ou Aumônerie de *ſaint Benoît*, qu'on prenoit alors pour *la Sainte Trinité*, ainſi que nous l'expliquerons bientôt. Cet Hôpital avoit une Chapelle dédiée à S. Mathurin ; ainſi l'on a eu deux choſes tout à la fois, le nom de *Trinitaires*, à cauſe du Voiſinage de *ſaint Benoît* qui étoit *la Trinité*, & le nom de *Mathurins* à cauſe du Patron de la Chapelle, qui s'eſt convertie dans la ſuite en une Egliſe aſſez conſidérable.

Suivant cette explication, il ſembleroit que l'Egliſe & la maiſon des Mathurins devroient être dans le Diſtrict de ſaint Benoît : cependant elles ſont ſur la Paroiſſe de ſaint Severin ; & l'on n'en dit point ici la raiſon, apparemment parce qu'en cette ma-

tière de diviſions Paroiſſiales, il y a des ſingularités & des bizarreries ſans nombre. Mais enfin, comment prouve-t-on que *S. Benoît* a été pris autrefois pour *la Trinité*; & par quel principe M. Lebeuf établit-il que cette Paroiſſe de *S. Benoît* n'a point été benie originairement ſous le titre du ſaint Abbé, Fondateur d'un Ordre très-célèbre, mais ſous celui de la *Sainte Trinité?* Le voici en peu de mots: 1°. D'après les expreſſions *Benedictus Deus*, *Benedictus es Domine*, *Benedicta ſit Sancta Trinitas*; on a dit long-temps *Benoiſt Sire Diex*, *Saint Benedict*, *la Benoiſte Trinité* & de même *l'Autel de S. Benoiſt*, *l'Office de ſaint Benoiſt*. 2°. Aucun Acte, aucun monument ancien ne déſigne cette Egliſe ſous le titre de *S. Benoît*, *Confeſſeur ou Abbé*. Il eſt donc naturel de penſer qu'*au XIII^e ſiécle où le nombre des Dia-*

*lecticiens fut fort augmenté, sans que la Critique en devînt plus épurée, quelques-uns observèrent que l'Eglise de S. Benoît passant pour avoir été anciennement une Abbaye & portant le nom d'un Saint Abbé très-célèbre par sa Règle, elle devoit avoir été dédiée sous son invocation, & par conséquent qu'il étoit bizarre qu'en y reconnoissant la Trinité pour première Titulaire, & S. Bache pour second, on n'y fît aucune mention de ce Saint Abbé, &c.* En conséquence le S. Benoît du Mont-Cassin fut adopté comme Titulaire, & son culte a prévalu dans cette Eglise & dans toute la Paroisse. Les démembrements de S. Benoît, les Eglises fondées sur son terrein, les Colléges que cette Paroisse renferme dans son District fournissent des détails curieux. L'Auteur insiste sur le Collége de Sorbonne, il explique pourquoi sainte Ursule & ses Compagnes

ſont les Patrones de cette illuſtre Société de Docteurs. C'eſt que quand on dédia l'ancienne Chapelle en 1347, on avoit des Reliques de ces Saintes : Reliques très-faciles à obtenir, *vû leur prodigieuſe quantité, s'il n'y a pas eu erreur dans le chiffre;* car on lit dans des monuments anciens *onze Martyres Vierges*, au lieu d'*onze mille Vierges*. Quoiqu'il en ſoit, ſi la Sorbonne eût poſſédé des Reliques de quelques SS.PP.Grecs ou Latins, *il eſt à croire qu'elles en euſſent donné le nom à cette Chapelle;* & comme aujourd'hui *la nouvelle Egliſe bâtie par le Cardinal de Richelieu ne paroît point encore avoir été dédiée, les Reliques de ſainte Euphémie, célèbre Martyre de Calcédoine, que les Docteurs ont reçues en 1606, pourroient ſervir d'occaſion à donner un nouveau titre à cette Egliſe.*

On remarque ici en général que

M.

M. l'Abbé Lebeuf n'eſt guères content du titre des onze mille Vierges donné à ce Collége ſi diſtingué par ſon érudition ; il n'approuve pas trop non plus qu'on ait ſubſtitué *le ſtérile Panégyrique de ſainte Urſule au Sermon moral de la Dédicace* qu'on faiſoit en Sorbonne le 21 d'Octobre. On peut répondre que ces Critiques viennent bien tard ; qu'il n'eſt pas aiſé de changer les uſages des Sociétés, & qu'en cette matière, il y auroit peut-être quelque manque de reſpect à déplacer des Titulaires en poſſeſſion depuis quatre ſiécles.

Nous renvoyons à ce que l'Auteur dit des Egliſes de S. Barthélemy, de S. George, de S. Magloire, de S. Leu, de S. Martin, de S. Jacques de la Boucherie, de S. Nicolas des-Champs, de S. Denys de la Chartre, de Sainte Magdelène, de Sainte Marine, de

la Sainte-Chapelle, de S. Louis en l'Isle, &c. C'est par-tout la même attention, les mêmes recherches, le même goût de Critique, avec une abondance infinie de particularités dont les unes sont considérables, les autres amusent; toutes nous apprennent que jusqu'à ce moment on n'a point connu Paris.

*Nous donnerons un autre Article pour les deux Volumes suivants.*

---

## ARTICLE XC.

*JUSTIFICATION DES MÉMOIRES de l'Académie Royale des Sciences de 1744 & du Livre de la Figure de la Terre, déterminée par les observations faites au Pérou, sur plusieurs faits qui concernent les Opérations des Académiciens. Par M. Bouguer.* A Paris, chez

Jombert, rue Dauphine, M DCCLII. *In*-4°. pp. 54. ſans l'Avertiſſement.

*SUPPLÉMENT AU JOURNAL Hiſtorique du Voyage à l'Equateur, & au Livre de la Meſure des trois premiers dégrés du Méridien : ſervant de réponſe à quelques objections. Par M. de la Condamine.* A Paris, chez Durand & Piſſot, &c. MDCC LII. *In*-4°. pp. 52. ſans l'Avertiſſement.

*SUPPLÉMENT AU JOURNAL Hiſtorique du Voyage à l'Equateur, & au Livre de la Meſure des trois premiers dégrés du Méridien. Pour ſervir de réponſe aux objections de M. B. Par M. de la Condamine. Seconde Partie.* A Paris, chez Durand & Piſſot, &c. MDCCLIV. *In*-4°. pp. 222. ſans l'Aver-

tiſſement, les Piéces Juſtificatives & la Table.

*LETTRE A M.* *** *dans laquelle on diſcute divers points d'Aſtronomie-Pratique, & où l'on fait quelques remarques ſur le Supplément au Journal Hiſtorique du Voyage à l'Equateur de M. de la C. Par M. Bouguer.* A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin & L. F. Delatour, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV. *In*-4°. pp. 51.

IL ne doit être queſtion, dans cet Article, ni de l'Extrait ſuivi des quatre Piéces que nous annonçons : la matière eſt trop étendue, trop compliquée, & trop peu à la portée des Lecteurs ordinaires ; ni du rapport méthodique & raiſonné de la Controverſe mue entre les deux célèbres Auteurs : nous nous expoſerions trop à ne

pas rendre exactement tout ce qu'ils ont voulu faire entendre au Public ; ni enfin du Jugement définitif & absolu de ce Procès Académique : il n'appartient qu'au Public de le terminer ; & peut-être encore refusera-t-il cette Commission ; peut-être en chargera-t-il la Postérité qui sçait tout, qui ne craint rien, & qu'on ne peut jamais contredire.

Nous ne voulons qu'indiquer sommairement les objets contenus dans les Mémoires dont on voit ici les titres ; mais voici d'abord une observation : tout le monde souhaiteroit que la contestation présente n'eût jamais éclaté dans le Public ; que ses premières étincelles se fussent dissipées dans les Montagnes & dans les Bois de l'Amérique ; qu'il ne fût parvenu dans nos Ports & dans nos Académies que les Résultats sçavans de ce voyage entrepris pour faire con-

noître la figure de la terre : défirs louables, & que nous formons aussi avec la multitude, puisqu'apparemment ce seroit le bien des Mœurs & de la Raison.

Cependant nous ne laissons pas de reconnoître qu'il est possible de retirer quelques avantages du fond même de cette contestation. Car premièrement, il faut bien que l'essentiel des Opérations faites au Pérou, soit hors de tout soupçon, puisque les deux Académiciens conviennent qu'ils *ne sont point en différend sur ce qui regardoit l'objet immédiat de leur Mission dans le voyage du Pérou.* Ceci est un des cas où le concert des témoignages, non altérés par les *inclinations opposées* & par les *intérêts divers*, forme une preuve convaincante, & ne laisse aucune ressource à la critique.

En second lieu, chacun de ces Auteurs, produisant ses moyens, dé-

veloppant ſes raiſons, en prend occaſion d'expliquer quelques points intéreſſants de leurs Obſervations communes ; de raconter certaines particularités curieuſes de leur expédition ; de réveiller ſans ceſſe l'attention publique ſur la grande découverte de la vraie Figure de la Terre.

Troiſiémement, les Mémoires reſpectifs de nos deux Académiciens font voir comment des hommes de beaucoup d'eſprit ſçavent manier un point de controverſe, ſoit littéraire, ſoit perſonnelle : ce qui n'eſt une choſe, ni trop commune, puiſque l'eſprit d'un certain ordre eſt toujours rare ; ni trop étrangère aux beſoins des gens de Lettres : car qui d'entr'eux peut ſe promettre de n'avoir jamais rien à démêler avec perſonne ? L'Hiſtoire de la Littérature montre une infinité de combats livrés par des hommes très-pacifi-

ques ; à-peu-près comme l'Hiſtoire des Empires fait voir des Princes ſouvent armés, quoique par eux-mêmes, ils n'aimaſſent point la guerre.

La première piéce du Procès eſt de M. Bouguer, & ce Mémoire préſente deux parties. Dans la première, l'Auteur s'attache à prouver que ce furent les ordres du Roi (arrivés au mois de Mars 1737) qui *empêchèrent les Académiciens de commencer leurs Opérations par la meſure d'un Arc de l'Equateur ;* au lieu de les commencer par la meſure d'un Arc du Méridien. Ces Académiciens étoient MM. Godin, de la Condamine, & Bouguer. Celui-ci affirme & démontre, par un détail de preuves, l'extrême oppoſition qu'il avoit pour ce début d'opérations *par l'Arc de l'Equateur* : il indique au contraire le penchant que témoignèrent ſes Collègues pour cette entrepriſe,

laquelle eut extrêmement allongé les travaux, ſans compter le riſque de laiſſer par-là le problême de la Figure de la Terre dans preſque toute ſon indétermination. Enfin, les ordres du Roi ramenèrent la Compagnie au ſentiment qui étoit celui de M. Bouguer, & l'on opéra en conſéquence. Dans cette diſcuſſion de penſées antérieures & poſtérieures, l'Auteur fait un grand uſage des dates, qui en effet ſont la baſe de ce qui étoit à démontrer.

Dans la ſeconde Partie de ſon Mémoire, M. Bouguer entreprend de faire voir que, *tandis qu'il travailloit au Pérou, à rendre ſes Obſervations les plus exactes qu'il lui étoit poſſible, il ne négligeoit rien pour faire réuſſir celles de ſes Collègues.* Cette propoſition l'engage dans un développement compris en quatre Articles. Il expoſe d'abord *l'état où ſe trouvoit en* 1735, *la*

*Partie - Pratique de l'Aſtronomie qui avoit raport aux Opérations* des Académiciens deſtinés pour le Pérou. C'étoit une ſorte d'*état* d'enfance ou d'incertitude : perſonne n'avoit expliqué d'une manière parfaite les précautions néceſſaires pour obſerver un Aſtre très-voiſin du Zénith. Ici l'Auteur donne l'Abrégé de ce qu'il dit ſur ce point dans la quatriéme Section du Livre de la Figure de la Terre. Après quoi, revenant ſur lui-même, il ſe croit obligé d'avertir qu'il *a été le premier à rompre le voile qui couvroit cette matière*, qu'il a *réclamé le premier contre l'erreur dans laquelle on tomboit, &c.*

Dans le tems des Obſervations, ou plutôt immédiatement après qu'elles furent conſommées, on en dreſſa, ſur le lieu même, des Procès-Verbaux : *formalités*, dit encore très-bien notre Auteur dans ſon livre de la Figure de la

Terre, *qui devroient être inconnues des Philoſophes, ou au moins bannies de leurs diſcuſſions*. Mais pluſieurs cas pouvoient rendre celles-ci très-utiles ; & c'eſt cette utilité qu'explique M. Bouguer dans le ſecond Article de ſa IIe. Partie. On entrevoit aſſez qu'un des principaux avantages de ces Procès-Verbaux touche la préſente conteſtation.

Il étoit important, pour bien des raiſons, de faire voir *quelle eſt l'eſpèce de concert avec lequel les Obſervations ont été faites au Pérou*, & de manifeſter *l'intérêt particulier qu'a pris M. Bouguer dans le ſuccès des Obſervations de M. de la Condamine*. C'eſt ce détail qui remplit ici le troiſiéme Article : nous ne pourions l'abreger, quand nous le voudrions, parceque c'eſt une ſuite de faits dont la totalité forme le genre & le degré de preuves, que l'Auteur a voulu produire

en ſa faveur. Il en eſt à-peu-près de même du dernier Article qui traite *des inconveniens auxquels* l'Académicien *s'eſt expoſé en communiquant avec trop peu de réſerve juſqu'à ſes moindres remarques.* Cet endroit du Mémoire eſt peut-être encore plus polémique que les autres : mais il finit par un morceau, qui n'énonce, ce ſemble, qu'une méthode & des conditions pour la controverſe : méthode & condition auxquelles l'Auteur s'aſtreint lui-même. « Je » crois (dit M. B.) pouvoir prier » le Public d'exiger deſormais de » chacun de nous, des preuves » juſtificatives de toutes les cir- » conſtances un peu importantes, » lorſqu'il s'agira du voyage du » Pérou. Une émulation louable » dans ſon principe, mais deve- » nue vicieuſe dans la ſuite, peut » nous porter à ne pas rendre juſ- » tice à nos Collégues, lorſque

» notre intérêt perſonnel ſe trouve
» mêlé avec le leur. Je pourrois
» avoir été tenté, dans mon livre,
» de me rendre Auteur de tous les
» bons conſeils, & de tout rap-
» porter à mon avantage. Mes
» Collégues ſeroient reſtés ſans
» voir les moindres choſes, ſi je
» ne les leur avois fait remarquer;
» ils n'auroient rien fait de bien ſi
» je ne les y avois déterminés....
» Qu'on me croie capable d'avoir
» tout défiguré juſqu'à ce point;
» d'avoir même commencé à le
» faire dès le Pérou; & qu'on me
» demande rigoureuſement des
» preuves non-recuſables des faits
» que j'avancerai. »

L'ouvrage de M. de la Condamine eſt auſſi diſtribué en deux parties : la première a paru au mois de Novembre 1752. quatre ou cinq mois après l'écrit de M. Bouguer : la ſeconde, qui eſt quatre fois plus étendue, n'a été pu-

blique qu'au commencement de cette année 1754. Quant aux objets de ces deux parties, on peut aiſément les imaginer, en ſe reſſouvenant des points qu'embraſſe M. B. dans ſon Mémoire. M. de la Condamine met par tout le texte de cet Académicien (ſon Collégue) en forme d'objection, & la réponſe eſt placée immédiatement au-deſſous : ce qui fournit, pour tout l'ouvrage, XLIV. objections & autant de réponſes : après quoi l'Auteur donne l'Hiſtoire abrégée de la diſpute préſente avec un Réſumé des principales objections & réponſes : le tout terminé par 21 pages de pièces juſtificatives, & ſept de tables. Nous tranſcrirons ici du *Reſumé*, ce qui touche les Articles du Mémoire de M. Bouguer, auxquels nous avons paru donner ci-deſſus quelque attention, quoique nous n'en ayions point fait d'Analyſe dans les formes.

» M. Bouguer avance que, sans
» les ordres de la Cour en 1737,
» nous allions, M. Godin & moi,
» mesurer l'Equateur avant le Mé-
» ridien. J'ai prouvé invincible-
» ment que ce petit malheur ne
» seroit pas arrivé, quand même
» nous n'aurions pas reçu ces or-
» dres; & de plus que M. B. n'y
» avoit pas eu la moindre part. »

» M. B. s'érige un tribunal pour
» juger de l'état de l'Astronomie-
» Pratique en Europe à notre dé-
» part. J'ai prouvé qu'il ne s'étoit
» jamais mis à portée d'en déci-
» der, & qu'un soupçon d'erreur
» d'une ou deux secondes *à Quito*,
» dans une observation étrangère
» à notre principal objet, ne prou-
» voit nullement qu'on ne fût pas
» en Europe observer la distance
» d'une étoile au Zénith, &c.

» J'ai fait voir que les Procès-
» Verbaux destinés à convaincre
» M. Godin d'erreur, n'ont servi

» qu'à constater celle dont M. B.
» s'avoue coupable, qu'il a depuis
» réparée, que je lui offrois de
» partager, & qu'il a la généro-
» sité de réclamer comme son pro-
» pre bien, &c. » Il est question
là des Observations défectueuses
faites en 1739. & réprouvées
depuis par les Académiciens.

» J'ai prouvé que nous avions,
» M. B. & moi, réellement pro-
» cédé de concert (quoique ce
» terme lui déplaise) dans toutes
» nos Observations pour la mesure
» du dégré, faites tantôt ensem-
» ble, tantôt séparément, mais
» toujours avec correspondance &
» communication réciproque, &c.

» J'ai prouvé que je ne me suis
» rien approprié de ce qui appar-
» tient à M. B. seul, qu'au con-
» traire il se donne aujourd'hui
» pour Auteur de quelques remar-
» ques, de la communication des-
» quelles il m'avoit remercié par

» écrit le 13 Janvier 1741. qu'il
» ne s'étoit pas même attribuées
» dans ſon livre en 1749. & que
» je n'aurois jamais revendiquées,
» s'il ne m'eût accuſé de pla-
» giat, &c.

Ceci, encore une fois, n'eſt qu'un *Réſumé*, eſpèce de ſommaire qui n'apprend rien à ceux qui n'ont point lû les piéces entières, & qui peut ſoulager beaucoup la mémoire de quiconque a ſuivi tous les Chefs de la conteſtation.

Comme M. de la Condamine eſt extrêmement ingénieux dans ce qu'il écrit, pluſieurs endroits de ſes deux Mémoires peuvent être conſidérés comme des morceaux littéraires, comme des pièces d'éloquence, & par cette raiſon ils intéreſſent particulièrement le Lecteur; ils le touchent même, & ils l'attendriſſent, ſi toutefois ces expreſſions peuvent nous être permiſes, ſans bleſſer l'exacte &

totale impartialité dont nous nous piquons ici. Nous copions les traits ſuivants qui ſont partie de la concluſion des deux Mémoires de cet Academicien. « On dit ſouvent » qu'on ne doit pas répondre aux » critiques, pas même à celles » où l'honneur eſt intéreſſé. On » cite pluſieurs exemples illuſtres. » Voici, ce me ſemble, les ſeuls » motifs humains qui puiſſent dé- » terminer au ſilence un Auteur » attaqué perſonnellement : l'im- » puiſſance de répondre, un pro- » fond mépris pour le Critique, » l'indifférence pour le vrai, l'in- » ſenſibilité réelle ou affectée pour » l'opinion publique, beaucoup » d'amour du repos, dont un » grand fond de pareſſe peut quel- » quefois ſe décorer. En m'exami- » nant ſur ces principes, je n'ai » pû m'en faire l'application. J'a- » vois dequoi rendre mon droit » évident ; je reſpecte l'Académi-

» cien dans un adverſaire paſſion-
» né ; j'aime la verité ; l'eſtime
» publique a été le but de tous
» mes travaux , ſans elle je ne
» pourrois vivre tranquile. J'ai
» donc crû me devoir à moi-mê-
» me de répondre , une première
» fois, à un Collégue, à un Com-
» pagnon de voyage , qui me
» faiſoit ſes objections directe-
» ment. M. B. a voulu m'anéan-
» tir , j'ai défendu mon exiſtence :
» je lui laiſſe toute la ſienne , en
» la renfermant dans ſes vraies li-
» mites, &c.

L'Apologie de M. de la Condamine n'eſt pas demeurée ſans replique. M. Bouguer publie une Lettre diviſée encore en deux parties, & terminée par un *Poſtſcriptum* de vingt-deux pages : mais dans toute cette nouvelle production M. de la Condamine n'eſt point nommé ; on n'y parle que de l'Auteur du *Supplément au*

*Journal Historique* : denomination qui, au fond, désigne suffisamment l'Académicien.

Dans la première partie de sa Lettre, M. Bouguer dit qu'il *n'a point eu, à l'égard de M. Cassini, le mauvais procédé que lui impute l'Auteur du Supplément au Journal Historique.* Il est question d'une espèce de critique que M. B. avoit faite d'un Secteur *qui fait pécher en excès toutes les observations sur la distance des Astres au Zénith* : la critique étoit énoncée d'une maniére générale : M. de la Condamine, dans son Supplément, la particularise, & fait entendre que M. B. a eu en vue un des Secteurs dont M. Cassini avoit fait usage. Surquoi M. Bouguer replique d'abord qu'on n'a pas dû faire sortir son Observation de l'énoncé général où elle étoit comprise ; il avoue ensuite que son attention s'est portée au

Secteur de M. Cassini ; mais il soutient que cette attention n'étoit ni désobligeante, ni mal fondée ; & que l'Auteur du Supplément ne représente point avec l'exactitude convenable toutes les circonstances de ce fait particulier.

La seconde partie de cette Lettre regarde l'autorité de M. Picard, dont l'Auteur du *Supplément* se faisoit comme le vengeur vis-à-vis de M. Bouguer. Celui-ci revient au mauvais début des observations commencées en 1737. sur l'autorité & d'après les pratiques de M. Picard. A ces objets principaux, se joignent plusieurs remarques sur quelques endroits du *Supplément*.

Mais c'est dans le *Postscriptum* sur-tout que M. B. combat ce *Supplément* & l'Auteur qui l'a publié. Voici les trois Articles qui composent ce morceau dont il

ſemble qu'on peut dire que c'eſt une ſorte d'armure tout autant *offenſive** que *défenſive.*

I. *Remarques ſur la manière dont l'Auteur* ( M. de la Condamine ) *répond dans ſon Supplément.* M. B. prétend que ces réponſes ſont inſuffiſantes ; le détail ſeul peut apprendre au Lecteur en quoi, comment, & juſqu'où l'Académicien vérifie ſes prétentions contre l'ouvrage de ſon Confrère.

II. *De la ſéparation des Académiciens au Pérou.* Cet endroit eſt curieux & fait voir ( comme l'Auteur l'avoue ) que, pour nos Académiciens, *le Ciel n'étoit pas toujours ſerein ſur les Montagnes de la Cordelière.* Mais quelquefois on n'eſt guères plus maître de vaincre les difficultés Morales,

* Ce mot n'eſt pris ici que dans le ſens qu'on lui donne à la guerre, où il ſignifie toute arme qui attaque. Il n'indique en cet endroit ni *offenſe* perſonnelle, ni inſulte.

que de lever les difficultés Physiques.

III. *Que l'Académie Royale des Sciences observa les Régles de la plus scrupuleuse équité à l'égard de l'Auteur du Supplément, lorsqu'il fut question, vers la fin de 1748. de faire paroître le livre de* M. Bouguer. C'est le récit de ce qui s'est passé en Europe depuis le retour des Académiciens : on sent que l'un & l'autre ont eu un très-grand intérêt & une attention singulière à se rendre favorable l'Académie en corps. Si cette illustre Compagnie vouloit dire son sentiment sur tout le démêlé, le Public seroit plus instruit que par tous les Mémoires qui pourront paroître encore dans la suite. Il semble que jusqu'ici les pièces du procès sont assez abondantes, assez étendues, & qu'il ne faudroit plus qu'un jugement : mais, nous l'avons observé, en commen-

çant cet Article, on pourra charger de ce ſoin l'équitable & inflexible Poſtérité; & nos Neveux jouiront de ſa déciſion ſur ce point comme ſur pluſieurs autres qui intéreſſent le ſiécle préſent.

Obſervons encore que nos deux Auteurs ſont des hommes de beaucoup d'eſprit; auſſi habiles à porter & à eſquiver des coups, dans un combat littéraire, qu'ils l'ont été à meſurer les Arcs du Méridien ſur les Montagnes du Pérou. Ils mériteroient l'un & l'autre d'avoir également raiſon, de s'aimer cordialement, d'entretenir & de fomenter leur union par le ſouvenir de leur voyage, de leurs travaux, de leurs ſouffrances, de leurs ſuccès. Que ſeroit-ce s'ils ſe réconcilioient au point de redire encore, quelque jour, ce mot de Teucer :

O fortes, pejoraque paſſi....
Cras ingens iterabimus æquor! *Horat.*

ARTICLE

## ARTICLE XCI.

JACOBI BRUCKERI REGIÆ Scientiarum Societatis quæ Berolini floret, Membri, Hiſtoria Critica Philoſophiæ à tempore reſuſcitatarum in Occidente Litterarum ad noſtra tempora, &c. *Hiſtoire Critique de la Philoſophie depuis la renaiſſance des Lettres en Occident juſqu'à nos jours. Par Jacques Brucker, &c. Tome IV. Première & ſeconde Partie. In-4°.* A Leipſig, & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or. *Dernier Extrait.*

L'AUTEUR de cet Ouvrage traite ſa Matière avec une ſorte de vénération religieuſe. Quand il eſt queſtion du rétabliſſement de la Philoſophie, M. Brucker regar-

de cet événement comme un effet de la miſéricorde de Dieu envers les hommes : façon de penſer que nous ne blâmons pas ; mais que nous aimons beaucoup mieux réſerver pour la Religion révélée dont le Monde ne pouvoit ſe paſſer ; au lieu que la Philoſophie eſt un ornement, une parure, un bien de ſurérogation, qui n'a peut-être pas mis, dans les mœurs, un dégré de vraie ſageſſe. Cet avantage n'appartient qu'à l'Evangile.

Nous entrons ici, pour ainſi dire, dans le dernier Acte de la Scène Philoſophique. Après bien des ſiécles d'ignorance, on reprit le déſir d'être Philoſophe ; & l'Auteur croit devoir mettre Raymond Lulle à la tête de cette entrepriſe. Elle ne réuſſit point entre ſes mains, parce que Raymond joignoit à la Barbarie de ſon ſiécle, qui étoit le XIII<sup>e</sup>, des conceptions inintelligibles. Son *grand Art* eſt

plus obſcur que tous les oracles de l'Antiquité, & ſa méthode plus embaraſſée que tous les Documens des Chaldéens & des Gymnoſophiſtes. On a dit beaucoup de bien & beaucoup de mal de cet Auteur. M. Brucker qui prend aſſez le milieu de toutes choſes, reconnoît, dans ce perſonnage, de la vivacité, de l'eſprit, de l'érudition; mais peu de Jugement & une imagination *phantaſtique*.

Il falloit d'autres têtes pour ramener la bonne Philoſophie : on ne fit ce pas immenſe qu'après avoir un peu cultivé les Lettres : par cette raiſon, l'Auteur compte au nombre des Précurſeurs de la Philoſophie, pluſieurs beaux eſprits, qui, au fond, n'étoient guères Philoſophes. Imaginez que Dante, Pétrarque, Politien, Philelphe, Laurent Valle, &c. forment cette Claſſe, & vous concevrez que, ſous la plume de

M. Brucker, tout revient à la Philoſophie; tout entre au ſervice de cette Reine. Son idée eſt que, ſans les Littérateurs qu'on vient de nommer, la Philoſophie auroit été long-temps barbare, miſérable, couverte de *pouſſière* & de *haillons*. Mais on peut dire la même choſe de toutes les Sciences: toujours il faut commencer par la Littérature, par les Humanités, par la familiarité avec les bons Auteurs, ſi l'on veut répandre de l'agrément ſur les connoiſſances quel que ſoit leur genre & leur objet.

Après ce préambule, qui n'étoit pas trop néceſſaire, M. Brucker nous parle des Reſtaurateurs de la Philoſophie Platonique, qui furent Gemiſtus Pléton, Beſſarion, Marſile Ficin & Pic de la Mirande: encore Beſſarion, qu'on met de ce nombre, fit-il le perſonnage de Conciliateur entre Ariſtote &

Platon : Procédé qui convenoit à ſon caractère doux, inſinuant, ami des tempéraments, & adverſaire déclaré des extrémités. Notre Auteur donne, à ſon ordinaire, des Notices ſur chacun de ces *Illuſtres* : celle qui concerne Beſſarion nous a paru bien, à l'exception d'une bonne fauſſeté qui s'y trouve. Il eſt dit (p. 44 de ce Volume) qu'au Concile de Florence, Beſſarion, *uſant d'une fraude pieuſe pour ſervir la vérité*, communiquoit aux Latins les principales difficultés des Grecs, & ſuggéroit aux premiers les réponſes qu'il convenoit d'y faire : & l'on cite en preuve le témoignage du Cardinal de Pavie, Contemporain & ami de Beſſarion : mais ce témoignage, on le tire de la Bibliothèque d'Oudin, qui ajoute formellement ces mots, *piâ fraude veritati ſuffragatus* au texte tiré de la 127[e] Lettre du Cardinal de Pavie que nous avons

conſultée, & où nous n'avons rien trouvé qui reſſemble à cette addition qu'on lit uniquement dans Oudin. Eſt-ce là une *fraude pieuſe* pour décrier Beſſarion, l'Oracle & le Héros de l'Egliſe Grèque au XV ſiécle?

La Philoſophie d'Ariſtote eut auſſi ſes Reſtaurateurs, & ce furent des Grecs, dont quelques Latins ſe firent les Diſciples. Il y eut, dans cette primeur d'Etudes Philoſophiques, une ſorte de guerre entre les Platoniciens & les Ariſtotéliciens : petite affaire en elle-même & dans ſes ſuites ; mais une Hiſtoire, comme celle-ci, tient compte de tout. Avant M. Brucker, un de nos Académiciens, M. Boivin, s'étoit donné la peine de raconter les circonſtances de cette Controverſe ; ſurquoi l'on peut voir le dernier Mémoire du II Vol. de l'Académie des Inſcriptions.

Une réformation auſſi conſidé-

rable que celle qui s'est faite dans la Philosophie, doit avoir eu des causes : M. Brucker en propose plusieurs, parmi lesquelles, le changement arrivé dans la Religion tient, selon lui, le premier rang : *Les honnêtes gens* (dit-il) *désiroient depuis long-temps la réforme de l'Eglise ; & tout ensemble celle des Sciences & de la Philosophie.* Nous voudrions que cet habile homme eût expliqué en quoi & comment les gens de bien désiroient, au XV^e & au XVI^e siécle, ce qu'il appelle *la Réforme de l'Eglise.* Etoit-ce dans le Dogme, dans la croyance commune & publique ? pas le moindre vestige de cela, soit avant, soit durant, soit après le Concile de Constance : temps bien célèbre par les discours tenus sur la réformation de l'Eglise dans le Chef & dans les Membres. Il n'étoit donc question que des abus qui s'étoient glissés dans

les mœurs & dans le Gouvernement : mais ces abus n'exigeoient pas une ſciſſion telle que la fit Luther. Il ſeroit à ſouhaiter que notre Auteur eût bien conſidéré ce point; qu'il n'eût pas compté le même Luther parmi les bons Réformateurs de la Philoſophie ; qu'il eût pris garde à la façon dont il attaque (lui Brucker) le Diſcours où Gretſer prétend démontrer que Luther ne fut point *Théologien Scholaſtique.*

Gretſer ſçavoit bien que ce Réformateur ſe picquoit d'avoir lû les Coryphées de l'Ecole ; il n'ignoroit pas que Mélanchton reconnoiſſoit ce genre de mérite dans ſon Maître. La harangue intitulée *Utrum Lutherus fuerit Theologus Scholaſticus*, & attaquée par M. Brucker, rappelle le témoignage que Luther ſe rendoit à lui-même, & que ſon Diſciple lui rendoit ſur ce point : mais elle paſſe enſuite à

l'essentiel, qui est de faire voir qu'en effet Luther raisonnoit comme quelqu'un dont les Etudes Philosophiques & Théologiques auroient été fort minces. Gretser cite plusieurs exemples, un entr'autres, dont Bayle fait aussi mention pour désapprouver le raisonnement du Réformateur. Le voici, cet exemple : *Il est vrai, en Théologie* (dit Luther) *que le Verbe s'est fait chair, mais en Philosophie cela est impossible & absurde.* On sent le défaut de cette proposition : elle fait entendre que ce qui est vrai en Théologie, c'est-à-dire, ce qui est révélé, peut être & est même impossible & absurde en Philosophie, c'est-à-dire, contraire aux lumières de la raison : principe absolument faux & contre lequel Gretser a très-bien fait de s'élever : car les objets de la révélation & par conséquent de la Théologie sont bien au-dessus de

la raiſon & de la Philoſophie ; mais ils ne contrediſent ni l'une ni l'autre ; & telle eſt l'eſquiſſe des arguments par leſquels Gretſer combat la Dialectique de Luther : façon de combattre très-ſolide, & qui ne méritoit aſſurément pas que Bayle critiquât ici le Jéſuite Allemand : cette Critique eſt d'autant plus ſingulière que Bayle lui-même contrequarre Luther au même endroit : il faudroit voir l'Article du Dictionnaire pour bien juger de l'inconſéquence qui s'y fait remarquer.

Mais laiſſons cette branche de controverſe, & demandons ſimplement ſi M. Brucker ſatisfait à l'objection de Gretſer en diſant que les enfans même comprennent ce que Luther a voulu dire ; qu'il n'a conſidéré les choſes que ſous un certain point de vûe, & qu'il n'eſt pas juſte de donner *un ſens univerſel* à ſa propoſition ?

Parlons franchement & ſans détour : Ici notre Auteur ſe ſouvient trop de ſon Proteſtantiſme : ce qui lui arrive de temps-en-temps dans le cours de ſon Hiſtoire ; quoiqu'en général ſon caractère ſoit doux, honnête, modéré & digne d'une meilleure Réligion que celle des prétendus Réformateurs du XVI^e ſiécle.

Comme on n'a pu renoncer tout d'un coup à la Philoſophie purement Scholaſtique, cette Philoſophie a ſubſiſté encore longtems ; & M. Brucker nomme preſque tous ceux qui s'y ſont diſtingués dans les divers Ordres de l'Egliſe. C'eſt une réflexion de Proteſtant que de dire qu'un des principaux appuis de la *Cour Romaine & de ſa Hiérarchie*, conſiſtant dans la Scholaſtique, on a fait de grands efforts pour conſerver cette méthode, & toutes les études dont elle eſt l'ame. Rien de plus hazar-

dé qu'une telle propoſition. *Dans la Cour Romaine* & dans toutes les Ecoles Catholiques, on a ſû fort-bien diſtinguer le Dogme des opinions contentieuſes : on a défendu ce qui eſt de la foi par les Monuments ſacrés de l'Ecriture, de la Tradition, des définitions de l'Egliſe ; & l'on ne s'eſt ſervi de la Scholaſtique que pour mettre de l'ordre & de la préciſion dans le développement de ces autorités. A l'égard des opinions contentieuſes qui ne touchent ni à la croyance ni à la *Hiérarchie*, on a laiſſé la Scholaſtique s'exercer dans ce champ immenſe : quelquefois on s'eſt trop livré à ces ſubtilités ; en divers tems, en divers lieux, on a ſenti les abus ; on y a remédié plus ou moins. Enfin il eſt vrai qu'au XVII^e^. & au XVIII^e^. ſiécles la plûpart des Ecoles ont abandonné bien des queſtions plus curieuſes qu'utiles,

& qu'aujourd'hui, communément parlant, les études de Philosophie & de Théologie sont beaucoup meilleures qu'elles ne furent il y a deux siécles; *la Cour Romaine & sa Hiérarchie* ne formant à cet égard ni embarras, ni difficulté. Tel est le point juste des choses, & nous ne craignons d'être dementis sur cela par aucune tête raisonnable.

M. Brucker distingue une Philosophie Aristotélique, franche, légitime, digne de ce nom : c'est celle qu'on tira des Ecrits mêmes d'Aristote, sans l'asservir totalement aux subtilités de l'Ecole. Le grand effort des Restaurateurs de la Philosophie se borna long-tems à ce degré de réforme. On fut Péripatéticien, par choix, par préférence : ce qui ne vaut absolument rien, parceque le Sage ne doit embrasser aucune Secte qui le gêne, & qui l'empêche de cher-

cher le vrai : aussi notre Auteur condamne-t-il bien cette Philosophie Sectaire, & reproche-t-il très-sérieusement aux Protestans, ses Confréres, le goût de Péripatétisme dont ils ont eu tant de peine à se délivrer.

Mais est-il bien vrai que la Doctrine Péripatéticienne ait fait, dans ces derniers siécles, beaucoup d'Athées, qu'elle ait corrompu lés Mœurs ; en un mot que de cette sentine soient sortis tous les vices ? C'est ce que prétend l'Auteur, & ce qu'on peut lui disputer ; il cite, parmi les Péripatéticiens, des gens sans Réligion & sans Mœurs ; il fait remarquer qu'au XVIe. siécle les Ecrivains étoient fort licentieux : témoins Bocace, Arétin, Pogge, Philelphe & une foule d'autres : mais tous ces libertins avoient-ils beaucoup lû Aristote ? Nous en doutons fort ; & pour dire quelque

chose des impies, n'en a-t-on pas vû naître des milliers depuis que le monde n'est plus Péripatéticien ? Pomponace, Disciple d'Aristote, fut simplement soupçonné d'Irréligion : combien de Disciples de Descartes, de Newton, de Leibnitz ou de personne, ont affiché publiquement l'incrédulité ! Disons le d'un mot : l'Irréligion vient en droite ligne de la corruption des Mœurs, de l'intérêt que le libertin a de ne point croire : quand le cœur est corrompu, on va chercher dans les livres, moins dans ceux d'Aristote que dans les autres, des arguments captieux pour faire illusion à l'esprit, & pour étourdir la conscience. Voilà l'unique cause de ce déluge d'impiétés qui inondent la terre.

Au reste M. Brucker employe plus de 200 pages à nous parler des Philosophes Péripatéticiens

non Scholastiques ; ensuite plus de 500 à traiter ce qui concerne les Restaurateurs de la Philosophie *Pythagoreo-Platonico-Cabbalistique*. Mais qui sont ces gens-là ? On nomme Reuchlin, Agrippa, Cudworth, &c. On agite sérieusement la question si Agrippa fut Sorcier. Peut-être ne fut-il point fâché de le paroître ; mais s'il l'étoit, son Démon le servoit bien mal, puisqu'il mouroit de faim. Naudé a fait voir que cette magie prétendue d'Agrippa est un conte, notre Auteur pense de même, & c'est à quoi il faut s'en tenir. L'Article de Cudworth ne regarde ici que l'Histoire de ce personnage : son *Systéme intellectuel* est expliqué ailleurs après l'exposition du Platonisme, dont ce Théologien Anglois étoit grand Admirateur. On n'oublie point que sa façon platonicienne de traiter le Dogme de la Trinité, l'a fait passer, dans

l'esprit de bien des gens, pour Trithéite ; & voilà ce que c'est que de donner trop aux Philosophes. D'autres ne leur donnent pas assez en niant que la plûpart d'entr'eux ayent reconnu un Souverain Etre Créateur : ainsi les extrémités vicieuses sont elles d'ordinaire le partage des Curieux; & ne servent qu'à faire mépriser la Philosophie.

Il n'y a rien de si aisé que de trouver la renaissance de toutes les anciennes Sectes, dans les diverses manières dont on voit Philosopher les Modernes. Un Italien, nommé Bernardin Tellez, reconnoît le froid & la chaleur pour les deux principes de la Physique ; voilà le Systême de Parmenide ressuscité. Un Médecin François, nommé Bérigard, s'attache, dans sa Physique, aux *petits Corps*, & rejette les formes & les qualités d'Aristote ; c'est la Philosophie

Ioniénne ramenée au monde. Il vient en penſée à Juſte Lipſe de ſe faire une Philoſophie Morale plus ſubſtantielle, plus nourrie, plus étendue que celle de l'*Ecole*. Cet homme eſt Stoïcien, & Scioppius le ſera auſſi parcequ'il a eu quelques idées ſemblables : mais quelle différence pourtant entre ces deux hommes ! Le premier étoit doux, honnête, modeſte, du commerce le plus aiſé & le plus aimable. L'autre n'a vécu que pour médire, pour calomnier, déchirer ; pour ſe faire des ennemis partout, & pour ſervir de modéle aux brouillons de tous les ſiécles. Etoit-ce-là un Philoſophe ?

On nous parle auſſi de la Philoſophie d'Epicure, reſtaurée par Gaſſendi & par Magnan ; de la Philoſophie Sceptique, dont les Héros ont été François Sanchez Portugais, la Motte le Vayer,

Bayle ; & l'on met dans cette Classe M. Huet, Evêque d'Avranches, à cause de son livre *de la foiblesse de l'esprit humain.* L'Histoire de ce Savant remplit ici vingt-deux pages ; & ce morceau est bien : l'Auteur a connu les talens du Docte Prélat : comme il rend justice à ses grandes connoissances & à ses vertus, il remarque aussi ce qui lui manquoit du côté de la justesse d'esprit & de la bonté du raisonnement. C'est en effet bien saisir le caractère de M. Huet que de dire qu'il auroit fait des ouvrages plus utiles à la Réligion, s'il avoit eu moins d'esprit & plus de jugement ; moins d'érudition & plus de bonne logique : *Illud sine temeritatis nota pronunciamus omnem eum quem pro Religionis Christianæ auctoritate atque veritate suscepit laborem, majorem judicii aciem, & minorem lectionis*

*atque eruditionis abundantiam requisivisse, quàm adhibuit.*

Un grand Sceptique & le plus grand même de tous, fut le trop célèbre Bayle, dont M. Brucker trace aussi le portrait dans l'étendue de 30 pages. Ce n'est point une de ces élegantes peintures, telles qu'on en a fait quelquefois, pour blâmer même & pour condamner les écarts de Bayle : on ne manque point de ces sortes de tableaux dont la manière est souvent sans chaleur & sans intérêt. M. Brucker dit le fort & le foible, le bon & le mauvais du personnage ; il le dit en Historien & avec assez de vérité : il gemit, comme tous les honnêtes gens, de l'abus énorme que Bâyle fit des plus beaux talents ; il lui reproche & son scepticisme, & ses obscénités, & l'art qu'il employa pour rassembler des nua-

ges ſur ce qu'on doit le mieux croire, & le plus reſpecter.

A la ſuite de ces grands morceaux, il y a des diſcuſſions touchant certains Philoſophes, dont les uns ont été enthouſiaſtes ou viſionnaires; d'autres ont voulu concilier les diverſes Sectes, & n'en ont contenté aucune. L'Auteur ajoute un chapitre ſur les ennemis de la Philoſophie : eſpèce de gens qui n'ont guères combattu que la façon de philoſopher. Leur mauvaiſe humeur venoit de la frivolité & des abus de la Philoſophie de Secte. Ils ſe fâchoient de ne rien apprendre par cette méthode, ils renonçoient à tout le jargon qu'elle avoit mis dans le monde. Ce n'étoient pas de vrais ennemis; c'étoient des hommes raiſonnables qui cherchoient à s'inſtruire.

Enfin reparut le beau jour de la Philoſophie *Eclectique*, c'eſt-

à-dire de cette Philoſophie qui n'eſt liée à aucune Secte, de cette Philoſophie qui s'attache au vrai partout où elle le rencontre. On dit que Jourdan Brunus de Nole fraya le chemin aux Philoſophes de cette claſſe : ſon Hiſtoire occupe ici près de 50 pages : viennent enſuite Cardan, Bacon, Campanella, Thomas Hobbes : ce dernier fournit 55 pages pleines de details ſur ſes ſentiments, ſur les objections qu'on lui a faites, & ſur les reproches qu'il a mérités. Deſcartes lui ſuccède & remplit 134 pages ; Leibnitz en occupe preſque autant ; Thomaſius la moitié moins ; & quelques petits perſonnages qu'on dit auſſi *Eclectiques* ferment la marche & font la foule.

On voit que Bacon, Deſcartes, Leibnitz pourroient exiger ſeuls un Extrait dans les formes, s'il étoit queſtion de ſuivre tout

ce que M. Brucker a rassemblé sur ces *Illustres* du premier Ordre. Nous renvoyons à cette partie de l'Ouvrage & même à tout le reste de cette Histoire, où l'Auteur examine les réformes qui ont été faites dans chacune des parties ou des sciences que la Philosophie embrasse; savoir la Logique, la Morale, la Métaphysique, la Physique: on trouve sous cette partition beaucoup de choses qui concernent l'Histoire de Mallebranche, de Locke, de Copernic, de Spinoza, de Grotius, de Machiavel, &c. Et tout l'Ouvrage est terminé par des recherches sur la Philosophie étrangère: on entend celle des Perses, des Indiens, des Malabares, des Chinois, des Japonois, des Canadiens, des Hurons en particulier. On ne croiroit pas que ces derniers fussent Philosophes: cependant le Baron de la Hontan, & M.

Brucker d'après lui tracent le plan de leur Philoſophie en ſept Articles, dont les deux premiers énoncent l'exiſtence d'un Dieu Créateur & l'immortalité de l'ame.

Telle eſt l'idée générale de cette *Hiſtoire critique de la Philoſophie.* Quoiqu'il s'y trouve des Hors-d'œuvres & des Anecdotes peu exactes (nous pourrions en remarquer un nombre s'il ne falloit pas finir) nous aſſurons qu'elle eſt bonne, utile, inſtructive; qu'elle fait honneur à M. Brucker, & qu'il donne, par cette compoſition, une idée avantageuſe de ſon ſavoir, combien plus encore de ſon travail & de ſon application!

Nous devons dire que le ſtyle lui manque: ſi le livre préſentoit au Lecteur ce beau latin du XVIe. ſiécle, dont nous n'avons pas encore tout-à-fait perdu la mémoire, ce ſeroit un attrait ſenſible pour

pour l'acquisition & la lecture de l'ouvrage. Le Latin de M. Brucker est sombre, scabreux, embarassé; & il faut lire certaines phrases deux & trois fois pour les entendre. Désirons, pour les hommes laborieux de tous les pays & de toutes les professions, le goût des Anciens & l'imitation de leur style vif, lumineux, agréable, intéressant en toutes manières.

---

## ARTICLE XCII.

*MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année MDCCXLI. jusques & compris l'année MDCCXLIII. Tome XVII. In-4°. pp. 800.* De l'Imprimerie Royale. *Dernier Extrait.*

NOus terminerons le compte qu'il falloit rendre de ce Volume, par l'Analyse de trois ou quatre Mémoires qui nous ont paru considérables.

Le premier est une *Dissertation* où M. Secousse *examine s'il est vrai qu'il ait été frappé, pendant la vie de Louis I, Prince de Condé, une Monnoie sur laquelle on lui ait donné le titre de Roi de France.* Le Prince de Condé, dont il est ici question, fut l'appui & le Chef du Parti Calviniste, sous les Règnes de François II & de Charles IX. Plusieurs Ecrivains ont parlé d'une Monnoye frappée à son coin, avec cette inscription, *Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Rex Francorum*, & quelques-uns ajoutent ces deux mots, *Primus Christianus*; comme si les prétendus Réformés, qu'on fait Auteurs de cette Monnoie, avoient voulu dire

qu'en ſuivant leur Religion, il étoit le premier, entre les Rois de France, qui eût mérité le titre de *Chrétien.*

Comme M. Secouſſe excelloit * dans l'art de faire des recherches & de raſſembler des preuves, nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible de dire après lui quelque choſe de neuf ſur l'objet en queſtion. Il ne peut pas nier l'exiſtence de cette Monnoie frappée au coin du Prince de Condé. Le Blanc nous aſſure, dans ſon Traité des Monnoies, qu'*étant à Londres il a vû entre les mains d'un Orfévre un Ecu d'or, qui avoit d'un côté la tête du Prince de Condé, & de l'autre l'Ecu de*

* Nous écrivons ceci très-peu de jours après la mort de cet homme célèbre dans l'Académie, qu'il a illuſtrée par d'excellents Mémoires ; & dans notre Juriſprudence à laquelle il a rendu de grands ſervices par ſa belle Collection des Ordonnances.

*France avec cette Inſcription :* Ludovicus XIII. Dei gratiâ, Francorum Rex, primus Chriſtianus. *Cet Anglois* (ajoute-t-il) *faiſoit ſi grand cas de cette piéce, que je ne pus jamais l'obliger à s'en défaire, quoique je lui offriſſe une ſomme conſidérable pour cela.* Ce témoignage eſt d'un homme non ſuſpect pour la probité, & connoiſſeur dans la matière préſente. Il faut donc reconnoître que cette Monnoie a exiſté, quoiqu'il ſoit aſſez extraordinaire qu'on ne cite aucune autre perſonne qui ſe porte pour avoir vû des piéces ſemblables. Si cette monnoie a été frappée durant la vie du Prince de Condé, n'a-t-elle pas eu cours dans ſon parti ; & ſi elle a eu cours, les piéces n'ont-elles pas dû être en aſſez grand nombre ? Si c'eſt l'ouvrage d'un Fauſſaire, qui l'ait fabriquée dans l'eſpérance de la vendre bien cher à quelque curieux,

comment ce Fauſſaire aura-t-il borné la fraude à une ſeule piéce ; pourquoi aura-t-il plûtôt choiſi une matière d'or que d'argent, & par quel haſard ce morceau unique ſera-t-il tombé entre les mains d'un Orfévre de Londres ? Voilà des difficultés ; mais qui n'embaraſſent point la ſolution principale de M. Secouſſe.

Il eſt perſuadé que, ſi cette monnoie avoit été frappée du vivant de Louis I, Prince de Condé, elle feroit de l'année 1567, temps auquel il ſe répandit en effet un bruit que ce Prince, maître de S. Denys, s'étoit fait couronner Roi dans cette Ville. C'eſt ce qu'on lit dans une Epigramme latine du Poëte Dorat ; dans l'Hiſtoire Univerſelle de Noël le Comte à l'année 1567 ; dans la ſeconde Edidition de la vie de S. Ignace par Ribadéneira ; dans les Notes du

P. Jean de Machaut *, Jéſuite, ſur l'Hiſtoire de M. de Thou ; dans les Annales de M. Sponde, &c. & il faut obſerver que les quatre derniers d'entre ces Auteurs parlent auſſi de la Monnoie frappée au coin du Prince avec l'Inſcription ci-deſſus tranſcrite. Brantôme ne dit rien du Couronnement ; mais il fait mention de cette monnoie comme publiée en 1567 ; & M. Secouſſe a tiré des Mſſ. du Cardinal de Granvelle deux témoignages de la même année 1567, qui font voir que, parmi les Eſpagnols, on avoit ſçu quelque choſe de ces prétendues monnoies frappées au nom & au coin de Louis de Condé comme Roi de France.

Le peu de détails où nous ve-

* Il y a eu deux Jéſuites de ce nom, l'un appellé *Jean*, né en 1561 ; l'autre, *Jean-Baptiſte*, né en 1591. Nous parlons ici du premier.

nons d'entrer montre en quel ſens il faut prendre un mot de M. Secouſſe qui dit qu'*aucun des Hiſtoriens François Contemporains n'a parlé de cette Monnoie.* Aſſurément Noël le Comte, Ribadéneira, Brantôme, Machaut même & Sponde ſont Contemporains du Prince de Condé, puiſqu'ils ont vécu de ſon temps; mais les deux premiers ſont étrangers, l'un Vénitien & l'autre Eſpagnol; Machaut & Sponde ont écrit en Latin; d'ailleurs le premier des deux n'a point composé d'Hiſtoire. Brantôme a écrit en François; mais ſon Ouvrage des *Grands Capitaines François* n'a été imprimé qu'en 1666, plus de 50 ans après ſa mort. Nous ne ſçavons pourtant ſi cette circonſtance ſuffit pour ôter à ce témoignage ou à ce témoin la qualité de Contemporain.

Quoiqu'il en ſoit, le fort des preuves de M. Secouſſe porte 1°. ſur

la manière dont la plûpart de ces Auteurs s'expriment en parlant de la Monnoie prétendue. Ils n'affirment point le fait, ils rapportent les bruits qui ont couru. Noël le Comte, qu'on peut regarder comme le premier qui a publié cette Anecdote (il écrivoit en 1581) dit positivement, *Dicti sunt* (Ugonoti) *in eo loco* (Fano sancti Dionysii) *Ludovicum Borbonium Condæum regem coronavisse, Monetamque auream impressisse in quâ erat inscriptio*: Ludovicus XIII. Dei gratiâ Francorum Rex, primus Christianus. Ribadéneira dit de même, dans sa Vie de S. Ignace imprimée en 1587, *Ut sint qui Litteris prodiderint eos* (Hugonotos) *Ludovicum Borbonium Condæum, Regem coronasse, &c.* En effet, cet Auteur cite Noël le Comte *; & M. Sponde en fait

* Les deux premières Editions de la Vie de S. Ignace sont en Latin : Riba-

de même, y ajoutant Surius * & Isselt, où l'on ne trouve pourtant rien qui ait trait à ce point d'Histoire. Mais le même M. Sponde joint à son récit une réflexion qui est la Critique des Ecrivains qu'il cite. *Quand le respect* ( dit-il ) *que j'ai pour la mémoire de ce Prince* (Louis I. de Condé ) *ne m'empêcheroit pas de les croire* ( ces faits ) *je ne pourrois y ajouter foi, parce qu'aucuns de nos Auteurs ne les ont affirmés.*

M. Secousse observe, en second lieu, qu'il n'est rien dit de cette

---

déneira mit dans la suite son Ouvrage en Espagnol, & il parut en 1594. Or, dans cette Traduction il affirme plus que dans le Latin, voici ses termes : *Los Ugonotes Coronaron por Rey à Ludovico Borbon Principe de Condé , &c.*

* M. Secousse dit de Surius qu'il n'a pas pu parler de la prétendue monnoie frappée en 1567, puisqu'il finit son Histoire en 1565. Cela n'est point : Surius continue son Histoire jusqu'au commencement de 1568.

Monnoie dans les Ecrits faits contre le Prince de Condé & contre son Parti en 1567, & pendant la seconde guerre de Réligion : que les Déclarations du Roi données contre ce Prince qui lui faisoit la guerre, & qu'on ne ménageoit point alors, n'en font aucune mention : qu'un fameux Ligueur, qui écrivoit en 1586, reprocha bien aux Huguenots d'avoir *frappé des Jettons portants la figure d'un de leurs chefs avec cette Inscription :* Au Roi des Fidéles ; mais qu'il ne parla ni du Couronnement de Louis I Prince de Condé, ni de la monnoie frappée à son coin, &c.

De tout ceci l'Académicien conclut qu'il put y avoir des Jettons frappés en l'honneur du Prince, avec l'Inscription, *Au Roi des Fidéles :* espéce de Légende qui convient à un Jetton, à une Médaille, non aux Monnoies, telles surtout qu'on les fait depuis plusieurs sié-

cles : & la conséquence ultérieure est que *pendant la vie de Louis I. Prince de Condé, il n'a point été frappé de Monnoie sur laquelle on lui ait donné le titre de Roi de France.*

M. Secousse traite ici avec beaucoup d'équité un point qui intéresse les Jésuites. Le fameux Avocat, Antoine Arnaud, plaidant contre eux en 1594, avance que *pour rendre exécrable & abominable à tous les François la race de M. le Prince de Condé Louis de Bourbon*, les Jésuites avoient *publié, entre nous, qu'il s'étoit fait couronner Roi de France*, & qu'ils avoient *été si impudents & si effrontés que d'écrire en la Vie d'Ignace que M. le Prince avoit fait battre de la Monnoie d'or en laquelle étoit cette Inscription*, Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Francorum Rex, primus Christianus, &c.

Il est évident, comme l'obser-

ve l'Académicien, qu'Antoine Arnaud indique en cet endroit, la Vie de S. Ignace écrite par Ribadéneira, & même la ſeconde Edition de cette Vie donnée en 1587. Car la première qui eſt de 1572, ne parle ni du couronnement prétendu, ni de la Monnoie frappée au coin du Prince de Condé. Mais l'erreur de cet Avocat eſt palpable, en ce qu'il accuſe Ribadéneira & les Jéſuites, d'avoir publié, les premiers en France, l'Anecdote en queſtion. Voici comme M. Secouſſe raiſonne ſur ce point : » Si » les faits rapportés par Ribadé» neira dans un Ouvrage impri» mé en 1587, étoient dès le mois » d'Octobre 1567 *, regardés com-

* Le Mémoire parle plus haut, d'après Brantôme, d'une accuſation intentée au Conſeil du Roi, le 7 Octobre 1567, contre le Prince de Condé, à cauſe de la prétendue Monnoie frappée à ſon coin.

» me vrais en France, par un cer-
» tain nombre de perſonnes, ce
» n'eſt donc pas lui qui les y a pu-
» bliés le premier : d'ailleurs il ne
» les aſſure point ; & il ſe contente
» de dire que quelques Auteurs les
» ont écrits.... Il cite même à la
» marge ſon garant *Natalis Co-*
» *mes*, &c. « Mais après avoir ré-
futé Antoine Arnaud ſur l'impu-
tation qu'il fait à Ribadéneira, M.
Secouſſe ſe ſert de l'invective de
ce Juriſconſulte, pour infirmer le
trait du Couronnement de Louis I.
Prince de Condé, & de la Mon-
noie frappée en ſon nom. C'eſt en
effet tout l'uſage qu'il convient de
faire de ce Texte du fameux Plai-
doyer.

Le même Académicien (M. Se-
couſſe) donne de ſuite un Mémoi-
re de plus de 50 pages, *pour ſervir
à l'Hiſtoire de Meſſire Paul de Foix,
Conſeiller d'Etat & Archevêque de
Toulouſe*. C'eſt une Vie complette

de ce Prélat, né en 1528, & mort en 1584, après avoir été employé dans toutes les grandes affaires de l'Egliſe & de la Cour. *Aux talens de l'homme d'Etat, il joignoit une vaſte érudition : il aimoit les Lettres ; il les a toujours cultivées & protégées.* Cette conſidération rendoit ſon Hiſtoire intéreſſante pour l'Académie Royale des Belles-Lettres : nous inſiſterions volontiers ſur ce morceau ſans les autres matières qu'il nous reſte à parcourir.

On a ici deux Mémoires de M. l'Abbé Lebeuf *ſur les plus anciennes Traductions en Langue Françoiſe.* Le premier Mémoire a pour objet les Traductions qui ont été faites depuis le IX^e ſiécle juſqu'à la fin du XII^e. Le ſecond embraſſe les Traductions faites depuis le commencement du XIII^e ſiécle juſqu'au temps de l'invention de l'Imprimerie. Notre François n'eſt

venu que des corruptions du Latin : quand la Langue des Romains contracta des altérations ; quand on négligea les règles de Grammaire qui regardent les cas & les genres, il se forma une sorte de langage rustique qu'on appella *Roman* d'abord, & *François* depuis: tant que la rusticité du Langage ne fut pas assez grande pour que le Peuple méconnût le Latin, on ne fit point de traductions; mais quand les innovations furent considérables, les licences multipliées, les négligences essentielles ; il fallut que les Pasteurs de l'Eglise, obligés d'instruire, parlassent comme le Peuple, du moins dans leurs Sermons ; il fallut que ce qui devoit être entendu de tout le monde, dans les Offices de l'Eglise, fut approprié au Langage vulgaire : de-là les Traductions ; & il semble à M. l'Abbé Lebeuf que l'Epoque de cette révolution ou

inſtitution doit être fixée vers l'an 800. Sa première raiſon, *c'eſt que ce ne fut qu'au VIII ſiécle, que le Latin ſouffrit de plus grandes altérations :* la ſeconde, c'eſt qu'alors les Paſteurs de nos Egliſes prirent la méthode d'expliquer dans la Langue du Peuple, l'Hiſtoire du Saint dont on faiſoit la Fête : c'étoit un reſte du Rit Gallican où la Légende ſe liſoit avant la Meſſe.

On conçoit qu'il ſubſiſte très-peu de veſtiges des premières Traductions : à meſure qu'on s'approche de nous & qu'on s'éloigne du bon Latin, elles deviennent plus communes. L'attention de M. l'Abbé Lebeuf s'eſt portée à des recherches très-conſidérables en ce genre. Rien ou preſque rien ne lui échappe. Il fait voir que les Traductions françoiſes commencèrent par des Vies de Saints, par les Livres Hiſtoriques de la Bible & par quelques Livres de piété ;

qu'enſuite on les étendit aux Livres prophanes, aux Poëſies, Traités de Juriſprudence, Ecrivains de l'ancienne Rome, Voyages, Chroniques, Ouvrages de Philoſophie & d'Aſtrologie judiciaire; &c. Le détail où entre l'Auteur eſt très-circonſtancié & très-curieux. On n'en concluera pas que nos Ancêtres furent gens de Lettres, mais qu'ils eurent quelquefois envie de l'être; & que ce qui les empêcha de le devenir, fut le goût même des Traductions: car, s'ils avoient eu le courage de remonter aux ſources, ils auroient été honteux de leur propre barbarie; ils ſe ſeroient mocqués du ſçavoir très-ſuperficiel des Traducteurs qu'ils mettoient en œuvre.

M. Schoepflin, Profeſſeur à Straſbourg & Membre de l'Académie des Belles-Lettres, ſignale ſon zèle pour ſa patrie en donnant une Diſſertation où il entreprend de prou-

ver que l'Imprimerie a été trouvée à Strasbourg. Cette Diſſertation fut faite en 1740, année ſéculaire par rapport à la Typographie; car tout le monde eſt convenu d'en faire remonter l'Epoque à l'an 1440: convention qui eſt très-favorable aux prétentions de Strasbourg. En effet, voici le raiſonnement ſommaire de M. Schoepflin.

Si l'Art de l'Imprimerie a été trouvé en 1440, ou environ; ſi Jean Gutenberg en eſt l'Inventeur; & ſi ce Gutenberg vivoit à Strasbourg depuis l'an 1434 juſqu'en 1444, & peut-être juſqu'en 1450, on devra reconnoître que ce même homme a inventé l'Imprimerie vers l'an 1440 dans la Ville de Strasbourg: il ſemble qu'on ne peut rien reprendre dans cette première propoſition, & que toute la difficulté doit être dans la ſeconde: Or, l'Art de l'Imprimerie a été

trouvé vers l'an 1440 ; Gutenberg en est l'Inventeur ; & cet Artiste vivoit à Strasbourg depuis 1434 jusqu'en 1444, & peut-être jusqu'en 1450.

Mais encore trouvons-nous que, des trois membres de cette seconde proposition, le premier est convenu, puisque l'Epoque de l'Imprimerie est fixée communément à l'an 1440, & que les Villes même, qui se disputent l'honneur de l'invention, célèbrent toutes l'anniversaire de cette découverte la 40e. année de chaque siécle. Ensuite on ne dispute guères à Gutenberg le titre d'inventeur de ce bel Art : son Epitaphe le porte ; Wimpheling, Auteur qui écrivoit en 1502, le lui donne ; Trithème le reconnoît ; tous les Modernes qui ont le mieux raisonné sur l'origine de l'Imprimerie, conviennent unanimement de ce point : &, ce qui est assurément très-re-

marquable dans la queſtion préſente, ceux qui donnent à Mayence la gloire de ce magnifique établiſſement, ne diſputent point à Gutenberg l'avantage d'en être l'Auteur; ils placent même dans Mayence la famille & la naiſſance de cet homme fameux, afin que la Ville qui a produit l'inventeur de la Typographie, jouiſſe des honneurs attachés à l'invention.

Il ne reſte donc plus à démontrer que le ſéjour de Gutenberg dans Strasbourg depuis l'an 1434. juſqu'en 1444. & *peut-être 1450*. Ces derniers mots ſont ajoutés, parce qu'on voit Gutenberg à Mayence en 1450. non auparavant, & parcequ'on voit le même à Strasbourg en 1444. ſans mention expreſſe des années ſuivantes : d'où il faudroit conclure, ce ſemble, qu'il a continué d'y demeurer, quoiqu'on ne trouve aucun veſtige

de ce séjour. Mais quoiqu'il en soit, il est toujours certain que, durant dix ans (depuis 1434 jusqu'en 1444) cet Artiste vivoit à Strasbourg : c'est ce que M. Schoepflin prouve évidemment par des Actes conservés dans les Archives de cette Ville. En 1434. Gutenberg fit arrêter le Greffier de Mayence pour une dette de 310 florins : en 1437. une Demoiselle nommée *Anne Porte-de-Fer* à qui il avoit fait une promesse de Mariage, le fit assigner pardevant l'Official : en 1439. il s'associa trois Bourgeois de Strasbourg *pour mettre en œuvre* plusieurs Arts & *secrets merveilleux qui tiennent du prodige* : ce sont les termes du traité écrit en Allemand : Traité qui énonce peut-être, en mots couverts les premières opérations de l'Imprimerie. Mais qu'on en pense ce qu'on voudra ; Gutenberg étoit alors à Strasbourg & encore

en 1441, 1442 & 1444. comme les Actes cités par M. Schoepflin le démontrent : & dans ces années on fixe l'Epoque de l'Imprimerie, dont il est bien prouvé que Gutenberg fut l'inventeur. Concluez, après tous ces principes.

On voit que ce qui caractérise le Mémoire de l'Académicien, c'est le détail des Actes Originaux faisant mention du Domicile de Gutenberg à Strasbourg. Il faut donc qu'alors & dans cette Ville on ait fait les premiers essais de l'Imprimerie. A la vérité, comme le déclare M. Schoepflin, ce ne furent que des épreuves informes : tout l'art de cet Inventeur se bornoit à assembler des lettres taillées en bois, mobiles cependant, & à former des lignes & des pages très-mal ordonnées, si l'on les compare aux Ouvrages qui se firent depuis à Mayence. Car Gutenberg s'étant associé Faust, &

celui-ci ayant admis Pierre Schoiffer aux entrepriſes de Typographie, on fondit des caractères & de-là ſortirent les Chef-d'œuvres de 1457. de 1459. de 1460. de 1462, &c.

Mayence vit la perfection de l'Art, même dès l'an 1450. ou peu après : c'eſt une gloire que M. Schoepflin ne lui diſpute pas plus que la naiſſance de Gutenberg : & par-là il concilie les prétentions de Strasbourg avec celles de cette autre Ville la Mère & la Créatrice des belles éditions. Gutenberg de Mayence a inventé dans Strasbourg ; il y a fait des tentatives dont l'Académicien cite des exemples qu'il avoit ſous les yeux, en travaillant ſa Diſſertation. Ces groſſières ébauches auroient bien tenté les déſirs d'un curieux tel que M. de Boze, lui qui avoit trouvé le ſecret d'acquerir un *Speculum humanæ ſalvationis* dont la Ville de

Harlem a fait ſon Argument capital pour s'attribuer l'invention de l'Imprimerie.

M. Schoepflin, pour le dire ici en paſſant, ne fait pas grand état de ces prétentions de Harlem, parce qu'il ſuppoſe que le *Speculum humanæ ſalvationis*, & d'autres livres auſſi anciens ont été imprimés ſur des tables de bois gravées, & avec des lettres non mobiles : ce qui, à proprement parler, n'eſt point l'Art de la Typographie. Nous ne ſavons ſi cette ſuppoſition paſſera ſans difficulté : au moins avons-nous lû le livre que M. Seiz de Harlem publia en 1740; il y eſt, ce ſemble, aſſez bien prouvé que l'édition du *Speculum humanæ ſalvationis* fut faite avec des caractères fondus & mobiles : qualité que reconnoiſſoit auſſi M. Chevillier qui avoit examiné l'exemplaire du *Speculum* conſervé chez les Céleſtins de Paris.

Ceci eſt peut-être une difficulté, mais non un *Achille ;* car en ſuppoſant le fait, il reſteroit à ſavoir d'où cette édition du *Speculum* eſt venue ; ſi elle a été faite véritablement à Harlem ; & dans quel tems elle y a paru. M. Schoepflin trouveroit apparemment bien d'autres ſolutions ; & peut-être ne s'en rapporteroit-il ni à M. Seiz ni à M. Chevillier. Quoiqu'il en ſoit, ſa diſſertation eſt ſi curieuſe qu'on doit la lire toute entière : on y apprend à connoître Gutenberg, & tous les détails de ſa vie : on voit les premiers efforts d'un Art extrêmement précieux au Genre Humain, quoiqu'à bien des égards il lui ſoit nuiſible : on y remarque une manière de raiſonner très-préciſe, quoique le mémoire ait beaucoup d'étendue, &c.

Nous terminons ici nos extraits, qui ne devroient pourtant pas être les derniers, puiſqu'il reſte, dans

ce volume de l'Académie, quinze Mémoires dont nous n'avons point parlé. Ils ne ſont ni inférieurs aux autres, ni indifférens à la bonne Littérature : mais la plûpart contiennent des recherches profondes, & demanderoient des diſcuſſions fort ſupérieures à l'attention & au goût de la plûpart des Lecteurs. Ainſi les Savans s'occuperont du volume même, & regarderont comme nul, s'ils le jugent à propos, tout ce que nous en avons dit, quoique nous l'ayions dit de notre mieux. *Nous rendrons compte inceſſamment des volumes XVIII. XIX. & XX.*

## ARTICLE XCIII.

### EXPLICATION DU MOT SABAT SECOND-PREMIER, employé par S. Luc au premier Verset du sixiéme Chapitre de son Évangile.

ON fait d'ordinaire trois questions sur le Sabat *Second-premier*. On demande 1°. ce que c'étoit chez les Juifs que le Sabat *second-premier*, où les Apôtres rompant des épis furent repris par les Pharisiens, & justifiés par le Sauveur ?

2°. Pourquoi S. Matthieu & S. Marc, qui ont rapporté la même Histoire que S. Luc, n'ont fait aucune mention du Sabat *second-premier* ?

3°. Pourquoi on ne trouve aucune trace de ce Sabat ni dans

l'Ancien Teſtament, ni dans Philon, ni dans Joſeph, ni dans le corps entier du Talmud, ni dans les traditions des Juifs, ni dans les Livres innombrables de leurs Rabbins ?

## PREMIERE QUESTION.

*Qu'étoit-ce chez les Juifs que le* SABAT SECOND-PREMIER ?

Ma reponſe à cette queſtion eſt bien ſimple : S. Luc n'a pas eu la moindre penſée de nous dire qu'il y avoit chez les Juifs un Sabat appellé *ſecond-premier* : auſſi ne le dit-il pas. Quel eſt donc ſon deſſein, en ſe ſervant de cette expreſſion *ſecond-premier* ? Son deſſein eſt uniquement de nous avertir que le Sabat où les Diſciples ont rompu des épis a précédé un ſecond Sabat où J. C. a guéri une main deſſéchée dont il eſt parlé au verſet 6^e^. du même Chapitre.

Pour mettre ce que je dis dans le dernier degré d'évidence, je n'ai besoin que de raprocher les Versets 1 & 6. du Ch. 6e. Car on verra, au premier coup d'œil, que ces deux Versets dépendent nécessairement l'un de l'autre, & que l'un de ces Sabats n'est appellé *second-premier*, c'est-à-dire Sabat antérieur au second, que par le raport qu'il a avec un second Sabat dont il est parlé au 6e. Verset.

℣. 1. *Factum est autem in Sabbato* SECUNDO-PRIMO *cùm transiret ( Jesus ) per sata, vellebant Discipuli ejus spicas & manducabant confricantes manibus.*

℣. 6. *Factum est autem & in alio* Sabbato *ut intraret in Synagogam & doceret, & erat ibi homo, & manus ejus dextra erat arida.*

C'est-à-dire. » Or il arriva, » dans un jour de Sabat, qui pré- » cédoit le second ( dont il sera » parlé au Vers. 6. ) que Jesus,

» paſſant le long des bleds, ſes
» Diſciples ſe mirent à rompre des
» épis, & les preſſant dans leurs
» mains, en mangeoient.

» Or il arriva encore, dans un
» ſecond jour de Sabat, que Je-
» ſus étant entré dans la Synago-
» gue, il enſeignoit & il y avoit
» là un homme qui avoit la main
» droite ſeche. »

Cette façon de s'exprimer: *Or il arriva dans le Sabat* SECOND-PREMIER; *Or il arriva encore dans un ſecond Sabat*, marque viſiblement un raport entre ces deux Sabats.

La traduction que j'ai faite de ces deux Verſets, en leve toute la difficulté. Il s'agit maintenant de juſtifier cette traduction, & je le fais en demontrant deux points; l'un que, dans le premier Verſet, Sabat SECOND-PREMIER *ſecundo-primum* δευτερόπρωτον doit ſe traduire par Sabat qui a précédé le

ſecond, comme ſi le texte portoit δευτεροπρώτερον *ſecundo-prius :* l'autre que, dans le 6^e^. Verſet, *autre Sabat* ALIUD SABBATUM ἕτερον σάββατον doit ſe traduire conformément au Grec par *ſecond Sabat.*

Je dis donc dabord que le terme πρῶτος *primus* a le même ſens que le comparatif πρότερος *prior*, & qu'il s'employe ſouvent pour comparer deux choſes enſemble ; & pour montrer que l'une a précédé l'autre. C'eſt ainſi qu'il eſt dit, dans l'Evangile de S. Jean Ch. 1. ℣. 15 & 30. « Celui qui doit venir après moi, m'a été préféré ; » parcequ'il étoit avant moi » *quia* PRIOR *me erat*, en grec πρῶτος au lieu de πρότερος ; & au Ch. XV. ℣. 18. » Si le monde vous » hait, ſachez qu'il m'a haï avant » vous. » *Si mundus vos odit, ſcitote quia me priorem vobis* πρῶτον ὑμῶν *odio habuit.* J'ai remarqué,

dans le Nouveau Teſtament ſeul, 14 endroits où l'adjectif πρῶτος *primus* eſt traduit par le comparatif *prior*, * & huit où l'adverbe πρῶτον *primùm* eſt auſſi traduit par le comparatif *prius*; ** ſans comp-

* Matth. XII. 45. Fiunt noviſſima hominis illius pejora *prioribus*. XXI. 36. Alios ſervos plures *prioribus*. XXVII. 64. Noviſſimus error pejor *priore*.

Luc. XI. 26. Noviſſima hominis illius pejora *prioribus*.

Joan. V. 4. Qui *prior* deſcendiſſet.

I. Cor. XIV. 30. *Prior* taceat.

Hebr. VIII. 7. Nam ſi illud *prius* culpâ vacaſſet. 13. Dicendo novum veteravit *prius*. IX. 1. Habuit quidem & *prius*. 6. In *priori* quidem Tabernaculo. 15. Quæ erant ſub *priori* teſtamento.

II. Petr. II. 20. Poſteriora deteriora *prioribus*.

Apocal. II. 19. Noviſſima plura *prioribus*. XIII. 12. Poteſtatem *prioris* beſtiæ.

** Matth. V. 24. Vade *priùs* reconciliari. XII. 29. Niſi *priùs* alligaverit fortem. XXIII. 26. Munda *priùs* quod intùs eſt.

ter un grand nombre d'autres que la Vulgate auroit pû traduire de la même maniére. Les Auteurs Prophanes ſont auſſi dans l'uſage fréquent d'employer le terme πρῶτος *primus* dans le ſens du comparatif πρότερος *prior.*(Voyez Henri Etienne, Scapula, ou Conſtantin au mot πρῶτος.)

J'ai donc pû expliquer ces mots *Sabbatum ſecundo primum* δευτερόπρωτον, comme s'il y avoit *ſecundo priùs* δευτερόπρότερον, puiſque ces deux expreſſions ont le même ſens. Je dis plus : j'ai dû les expliquer ainſi à cauſe du rapport que S. Luc met viſiblement entre ce Sabat & celui dont il eſt parlé au Verſ. 6ᵉ.

---

Marc. III. 29. Niſi *priùs* fortem alliget. VII. 27. Sine *priùs* ſaturari filios.

Luc. XIV. 28. non *priùs* ſedens computat. 31. Non ſedens *priùs* cogitat.

I. Cor. XV. 46. Non *priùs* quod ſpiritale eſt.

Quant à ces autres mots du Verset 6. *in alio Sabbato* ( dans un autre Sabat ) que j'ai traduits comme s'il y avoit *in secundo Sabbato* ( dans un second Sabat ) j'y suis autorisé par S. Luc lui-même qui employe ici l'expression ἕτερος : expression dont il se sert ailleurs, & dans des cas où elle ne peut signifier que δεύτερος *secundus* ( second. )

*Premier exemple.* Chap. XIV. 18. 19. « Tous les conviés commencèrent à s'excuser. Le premier dit, *primus dixit*, j'ai acheté une terre : l'autre dit, *alter dixit* (c'est-à-dire le second) j'ai acheté cinq couples de Bœufs. »

*Second exemple.* Chap. XVI. 5. 6. « L'Econome infidéle ayant fait venir l'un après l'autre tous ceux qui devoient à son Maître, dit au premier, *dicebat primo*, combien devez-vous à mon Maître ? Il dit encore à un au-

» tre ) c'eſt-à-dire au ſecond ) com-
» bien devez-vous ?

*Troiſiéme exemple.* Chap. XX. 11. 12. Le Père de famille envoya aux Vignerons homicides un autre Serviteur , *alterum ſervum* , c'eſt-à-dire un ſecond , comme pluſieurs Traducteurs l'ont rendu , puiſqu'il eſt dit après qu'il en envoya un 3e. *tertium.*

A ces trois exemples tirés de l'Evangile de S. Luc , j'en ajoute un 4e. de l'Evangile de S. Jean , Chap. XIX. 32. « Il vint des Sol-
» dats qui rompirent les jambes du
» premier Voleur & de l'autre ,
» ( c'eſt-à-dire du ſecond ) qu'on
» avoit crucifié avec lui. » *Primi fregerunt crura & alterius qui crucifixus eſt cum eo.*

Dans tous ces endroits le texte Grec porte ἕτερος , que la Vulgate traduit par *alter* , excepté au ſecond exemple ( Luc. XVI. 6. ) où il y a *deinde* ALII *dixit* : ce qui ne

forme point une difficulté ; car il est évident que *alii* est mis là pour *alteri*, & qu'il signifie la même chose, étant la traduction du mot ἕτερος.

A l'égard de l'expression *alter*, elle signifie certainement *second*, puisque S. Jerôme a traduit par *alter* une infinité d'endroits de l'Ancien Testament, où l'on lit en Hebreu *scheni* & en Grec δεύτερος : * Il est sans aucun doute, dit Faber dans son thrésor qu'*alter* signifie second : *Extrà controversiam alter ponitur pro secundo* ; & il cite en preuve ce passage de Ci-

* Génes. IV. 18. Lamech accepit duas uxores, nomen uni Ada, & nomen *alteri* (δευτέρα) Sella. XXX. 7. Bala peperit *alterum* (δεύτερον) Exod. II. 13. XXV. 12. XXVII. 13. XXVIII. 19. XXIX. 19. 39. &c.

Remarquez aussi que, Matth. XXI. 30. & Luc. XIX. 18. δεύτερος est traduit dans la Vulgate par *alter*.

céron, *in primo conjectura valet, in altero definitio, in tertio ratio.*

Appuyé de ces autorités, j'ai donc pû expliquer *in alio Sabbato* qu'on lit au Verſet 6. comme s'il y avoit *in altero Sabbato* (dans un ſecond Sabat) puiſque le Grec porte ἕτερος qui ſignifie proprement *alter* c'eſt-à-dire, *ſecond*, comme je viens de le prouver.

Il étoit impoſſible de fixer, dans S. Luc, la ſignification de *Sabbatum ſecundo-primum* en examinant quel ſens δευτερόπρωτον *ſecond-premier* a chez les Grecs. Car de tous les Auteurs qui nous reſtent, il n'y a que S. Luc qui ait fait de ces deux mots πρῶτος & δεύτερος le composé δευτερόπρωτος. Nous ſommes donc forcés d'examiner le mot dans ſon étymologie d'abord, enſuite dans S. Luc qui en fait uſage.

Ce mot, conſideré dans ſon étymologie, peut ſignifier un Sa-

bat qui en précéde un autre ; mais conſidéré dans le texte de S. Luc, il ne peut avoir que cette ſeule ſignification, puiſque S. Luc comparé le Sabat qu'il nomme δευτερόπρωτον *ſecond-premier* avec un Sabat qu'il nomme ἕτερον ou δεύτερον *autre* ou *ſecond*. Car ces deux mots ont le même ſens dans S. Luc, comme nous l'avons prouvé plus haut par trois exemples déciſifs. Je conclus ma reponſe à la première queſtion par deux preuves très-ſimples.

## I. PREUVE.

Si S. Luc avoit mis au premier Verſet du Chap. 6. *in Sabbato ſecundo priore* δευτεροπροτέρῳ, au lieu qu'il a mis *in ſecundo-primo*, & qu'au Verſ. 6. l'Auteur de la Vulgate eût traduit *in altero Sabbato* & non pas, comme il a fait, *in alio Sabbato* ; tout le monde tomberoit d'accord que le texte de l'Evangé-

liſte ne contiendroit aucune difficulté, & qu'il faudroit néceſſairement adopter ma traduction comme la ſeule véritable. Or j'ai fait voir que *in Sabbato ſecundo-primo* doit s'expliquer comme s'il y avoit *in Sabbato ſecundo priore*, & que l'autre expreſſion *in alio Sabbato*, doit auſſi s'expliquer comme s'il y avoit *in altero Sabbato* (dans un ſecond Sabat.) Donc il eſt demontré que mon explication leve toute l'obſcurité de ce paſſage, & qu'elle exprime très-fidélement la penſée de S. Luc.

II. PREUVE.

Il n'eſt fait aucune mention *du Sabat ſecond-premier* ni dans l'Ancien Teſtament, ni dans Philon, ni dans Joſeph, ni dans le Talmud, ni dans les Livres innombrables des Docteurs Juifs : donc on ne peut ſuppoſer, ſans la plus grande abſurdité, que toute la Na-

tion Juive appelloit, du tems de Jeſus-Chriſt, dans tous les pays du monde, un certain Sabat, *Sabat ſecond-premier*. Donc le terme de *ſecond-premier* n'a pu être employé par S. Luc comme le nom propre d'un Sabat connu par les Juifs ſous cette dénomination particulière. Donc *ſecond-premier* eſt dans S. Luc un terme commun & appellatif. Donc ce n'eſt qu'en conſultant l'endroit même de S. Luc qu'on peut decouvrir pourquoi l'Auteur Sacré a donné à ce Sabat l'Epithète de *ſecond-premier*. Or je ne crains point d'aſſurer qu'en ſe renfermant dans le texte de S. Luc, on ne pourra jamais, quelque torture qu'on ſe donne, aſſigner une autre cauſe de cette épithète, ſinon que S. Luc a voulu marquer que ce Sabat qu'il nomme *ſecond-premier* en a précédé un autre où J. C. guérit une main deſſéchée, & que l'Hiſtoire

qui eſt rapportée la première, eſt véritablement arrivée avant celle qui eſt rapportée la ſeconde : ce qui eſt préciſément la même conſéquence que nous avons déja tirée en ſuivant une autre route. Or tout le monde ſçait que c'eſt un caractère infaillible de vérité quand on arrive par differentes voyes à une même ſolution. C'eſt ainſi qu'en Arithmétique on eſt bien aſſuré d'avoir compté juſte, lorſque par deux differents calculs on trouve la même ſomme : parconſéquent l'explication que nous avons donnée du Sabat *ſecond-premier* doit paſſer pour certaine & inconteſtable.

## SECONDE QUESTION.

*Pourquoi ſaint Matthieu & ſaint Marc, qui ont raporté tout de ſuite, comme ſaint Luc, les Hiſtoires des épis rompus & de la main ſéchée,*

*n'ont-ils point parlé du* SABAT SECOND-PREMIER ?

La reponse est bien facile. S. Luc n'a employé, comme nous l'avons prouvé, l'expression *second-premier*, que parce qu'il a voulu mettre un raport entre deux Sabats, & nous avertir que le Sabat où les épis furent rompus, avoit précedé celui où une main seche avoit eté guerie.

Or, S. Matthieu & S. Marc n'ayant point voulu nous donner un pareil avertissement, n'ont point dû employer la même expression que S. Luc.

Mais celle dont ils se servent, quadre merveilleusement avec l'explication que nous avons faite du Sabat *second-premier*. Car quel a été jusqu'ici notre but : ça été de faire voir que le Sabat où les épis furent rompus n'étoit en rien distingué de tous les autres Sabats

de l'année. Or c'eſt ce que S. Matthieu & S. Marc déclarent bien nettement en diſant que les Diſciples rompoient des épis en un des jours du Sabat, *in Sabbatis.* *

Une nouvelle preuve que ce Sabat étoit un Sabat commun & ordinaire, c'eſt que, dans le recit de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc même, les Phariſiens ſe contentent de faire remarquer à J. C. que ſes Diſciples, en rompant des épis, font ce qu'il n'eſt pas permis de faire en des jours de Sabat, *in Sabbatis.* Si ce Sabat avoit été plus ſolemnel que les autres, comme le prétendent tous ceux qui ont entrepris d'expliquer ce terme *ſecond-premier*, peut-on ſuppoſer que les Phariſiens, ſi attentifs à envenimer les actions les plus in-

* La Vulgate, dans S. Matthieu, porte *in Sabbato*, mais dans le Grec on lit, *in Sabbatis.*

nocentes des Apôtres, auroient manqué de faire obſerver à J. C. que leur faute étoit d'autant plus grande qu'ils violoient un Sabat qui étoit plus Saint que tous les autres ; le Sabat *ſecond-premier* ?

Ceci nous fournit une troiſiéme preuve pour notre ſentiment. Car puiſque le Sabat dont parle S. Luc étoit un Sabat commun & ordinaire, il n'étoit donc pas diſtingué des autres par la dénomination de *ſecond-premier*. Cette dénomination n'eſt donc pas un nom propre, mais un terme commun & appellatif, qui ne convient à ce Sabat que dans le récit de S. Luc. C'eſt donc dans S. Luc ſeul qu'il faut chercher le vrai ſens de cette expreſſion : d'où il ſuit, par une conſéquence néceſſaire, que Sabat *ſecond-premier* ſignifie Sabat qui en précède un autre, ainſi que nous l'avons prouvé dans les deux précédentes preuves.

## TROISIÉME QUESTION.

*Pourquoi ne trouve-t-on nulle part la moindre trace du* SABAT SECOND-PREMIER*, ni dans l'ancien Teſtament, ni dans les livres Juifs, ni par-tout ailleurs ?*

La réponſe eſt encore très-facile. Si l'on ne trouve nulle part aucune mention du Sabat *ſecond-premier*, c'eſt qu'un tel Sabat n'a jamais exiſté. On ne trouve point ce qui ne fut jamais. C'eſt à ceux qui prétendent, que, du tems de J. C., tous les Juifs du monde appelloient un certain Sabat, *Sabat ſecond-premier*, de nous dire comment il eſt poſſible qu'on n'en trouve aucune trace ni dans l'ancien Teſtament ni dans les livres des Juifs. Joſeph Caro nous dit dans l'*Orach Chajim* N. 430. que les Juifs, pour conſerver la mémoire des miracles ope-

rés dans l'Egypte, appelloient *grand Sabat* le Sabat qui précède immédiatement la Pâque. Pourquoi ni lui ni les autres Rabbins n'ont-ils jamais nommé le Sabat *ſecond-premier ?*

L'impoſſibilité où ſe ſont trouvés tous les Commentateurs de répondre à cette queſtion, me met en droit de rejetter ſans autre examen toutes les explications qu'on a eſſayé de donner au paſſage de S. Luc, puiſqu'elles ſont toutes appuyées ſur ce faux principe que *Second-premier* étoit le nom propre d'un certain Sabat diſtingué par ce nom de tous les autres Sabats de l'année, & connu ſous ce nom du temps de J. C. par tous les Juifs du monde. Je crois néanmoins devoir réfuter en particulier les ſentimens de Scaliger & de Grotius, parce que ce ſont les ſeuls qui aient aujourd'hui quelques Partiſans.

*Exposé & Réfutation du sentiment de Scaliger sur le* SABAT SECOND-PREMIER.

Scaliger pense que Sabat *Second-premier* signifie le premier Sabat après le second jour des Azymes : jour auquel on offroit au Seigneur la gerbe des prémices *. Toutes les preuves de ce sçavant se réduisent à des conséquences qu'il tire d'un passage du Lévitique, Ch. XXIII. 15 & 16. où personne n'avoit apperçu jusqu'à lui qu'il fût parlé du Sabat *Second-premier.* Voici ce passage.

*Vous compterez depuis le second jour du Sabat* ( c'est-à-dire des Azymes) *auquel vous avez offert la gerbe des premières sept semaines pleines, jusqu'au jour après que la*

* Scaliger, de Emendatione Temp. L. VI. tert. Pasch. pag. 557. Genevæ, ann. 1629.

*ſeptiéme ſera accomplie, c'eſt-à-dire, cinquante jours.*

Donc ( c'eſt la première conſéquence de Scaliger) ces ſemaines tiroient leur nom du ſecond jour des Azymes : la première Semaine s'appelloit *ſeconde - première*, c'eſt-à-dire, la première Semaine après le ſecond jour des Azymes : la ſeconde Semaine s'appelloit *ſeconde-ſeconde :* la troiſiéme Semaine s'appelloit *ſeconde-troiſiéme*, & ainſi de ſuite juſqu'à la ſeptiéme qui s'appelloit *ſeconde - ſeptiéme*, c'eſt-à-dire, la ſeptiéme ſemaine après le ſecond jour des Azymes.

Seconde Conſéquence. Tous les jours de ces ſept Semaines tiroient auſſi leurs noms du ſecond jour des Azymes.

Par exemple, le Mardi de la première Semaine s'appelloit le Mardi *ſecond-premier*, c'eſt-à-dire, le premier Mardi après le ſecond jour des Azymes. Celui de la ſecon-

de Semaine le Mardi *ſecond-ſecond*, c'eſt-à-dire, le ſecond Mardi après le ſecond jour des Azymes ; ainſi de tous les autres Mardis juſqu'à celui de la ſeptiéme Semaine qui s'appelloit le Mardi *ſecond-ſeptiéme*, c'eſt-à-dire, le ſeptiéme Mardi après le ſecond jour des Azymes. Par conſéquent, continue Scaliger, le Sabat de la première Semaine s'appelloit le Sabat *Second-premier* : celui de la ſeconde Semaine *ſecond-ſecond*, & ainſi de ſuite juſqu'au ſeptiéme qui s'appelloit le Sabat *ſecond-ſeptiéme*. Il faut bien remarquer que, dans ce ſyſtême, les 49 jours des ſept Semaines ſont tous diſtingués par un nom particulier qui ſe tire du ſecond jour des Azymes & de la Semaine où ils ſe trouvent.

Ainſi, ſelon Scaliger, tous les Juifs du monde, depuis Moyſe juſqu'à J. C. avoient invariablement déſigné par quarante-neuf noms

différents les 49 jours qui s'écoulent depuis le second jour des Azymes jusqu'à la Pentecôte.

Cette supposition est bien étrange : aussi est-elle évidemment fausse. Car 1°. S. Jérôme, S. Epiphane & S. Chrysostôme, qui ont conversé avec les Juifs & qui ont voulu expliquer ce que c'étoit que le Sabat *second-premier* n'ont eu aucune connoissance des 49 noms différents de ces 49 jours. 2°. Il n'en est fait aucune mention ni dans l'Ecriture, ni dans le Talmud, ni dans les Livres des Rabbins : au contraire, l'usage constant des Juifs est de compter le quantiéme des jours, depuis l'offrande de la gerbe des prémices jusqu'à la Pentecôte, sans jamais marquer que c'est tel ou tel jour de telle ou telle Semaine depuis le second jour des Azymes.

Si le Lecteur veut faire attention au Texte du Lévitique, rap-

porté plus haut, ſur lequel Scaliger ſe fonde uniquement, il conviendra qu'il eſt impoſſible de trouver, dans un tel paſſage, le Sabat *ſecond-premier* dont on croit que S. Luc a parlé.

Enfin le ſyſtême de Scaliger, qui n'eſt appuyé ſur rien, renferme un cercle vicieux. Car ce Sçavant prétend que tous les jours & par conſéquent les Sabats, qui ſont entre Pâques & la Pentecôte, tiroient leurs noms de la Semaine où ils ſe trouvoient, & du ſecond jour des Azymes, parce qu'il croit que, dans S. Luc, *Sabat ſecond-premier* ſignifie le premier Sabat après le ſecond jour des Azymes; & d'un autre côté il prétend qu'il faut ainſi expliquer le *Sabat ſecond-premier* parce que les Sabats entre Pâques & la Pentecôte tiroient leur nom de la ſemaine où ils ſe trouvoient, & du ſecond jour des Azymes. Or il eſt bien certain

que, ſi S. Luc n'avoit point employé l'expreſſion de Sabat *ſecond-premier*, jamais Scaliger n'auroit imaginé que les 49 jours avant la Pentecôte étoient tous diſtingués par un nom particulier : ainſi ce ſyſtême n'eſt appuyé que ſur le paſſage qu'on veut expliquer ; c'eſt-à-dire, qu'il ſuppoſe ce qui eſt en queſtion.

### *Expoſé & Réfutation du ſyſtême de Grotius.*

Les Juifs ( dit Grotius ) appelloient Sabat *ſecond-premier* le Sabat qui tomboit le jour de la Pentecôte. Il ne peut alléguer en ſa faveur aucun Texte ni du Talmud, ni des Docteurs Juifs ; mais au défaut de textes, il a recours aux raiſonnemens que voici :

On appelloit ( dit-il ) grand Sabat celui qui ſe rencontroit le jour de Pâques. Car il eſt dit, dans S. Jean, que J. C. eſt mort la veille

du Sabat, & que ce *Sabat* étoit un grand jour.

Grotius ſuppoſe, contre le ſentiment de preſque tous les Sçavans, que J. C. eſt mort la veille de Pâques : donc ( continue Grotius ) quand le Sabat concouroit avec les jours, ou de la Pentecôte ou de la Fête des Tabernacles, il s'appelloit auſſi *grand Sabat.* Mais le terme de *grand* ſignifiant la même choſe que le premier, ces trois Sabats s'appelloient auſſi *premiers Sabats* * au lieu de *grands Sabats.* Maintenant pour diſtinguer ces trois Sabats qui portoient le nom de *premiers ;* celui de Pâques s'appelloit *premier-premier*, parce que Pâques étoit la plus grande Fête : par la même raiſon celui de la Pentecôte s'appelloit Sabat *ſecond-premier ;* celui de la Fête des Tabernacles, Sabat *troiſiéme-premier.*

* Alii pro magno dixerunt primum.

Tout ce raisonnement n'est guères digne de Grotius. Car 1°. il paroît certain que J. C. est mort le jour même de Pâques. 2°. Le Sabat suivant étoit un grand jour, mais il n'est pas dit qu'il étoit appellé *grand*. C'est ainsi que le même S. Jean dit, Ch. VII. 37. que le dernier jour de la Fête des Tabernacles étoit un jour grand & solemnel; mais ce jour ne s'appelloit pas grand & solemnel. De même l'Ecriture, en parlant des cinq grandes Fêtes des Juifs, Pâques, la Pentecôte, la Féte des Trompettes, de l'Expiation & des Tabernacles, dit souvent que ce sont des *jours saints, des jours d'assemblées;* & cependant on n'a jamais nommé de la sorte aucune de ces cinq Fêtes. On répondra donc à Grotius que le Sabat dont parle S. Jean étoit plus grand & plus solemnel que les autres Sabats, parce qu'il se rencontroit

dans l'Octave des Azymes : mais on lui ſoutiendra qu'il n'eſt pas en droit d'en conclure que ce Sabat portoit le nom de *grand Sabat.*

Ce principe une fois renverſé, que deviennent les conſéquences que l'on en tire, puiſqu'elles mériteroient d'être rejettées, quand même le principe ſeroit vrai? Car, ſuppoſons un moment que ces trois Sabats s'appelloient *grands Sabats*, s'enſuit-il de-là qu'on les appelloit *Sabats premiers ?* S'enſuit-il encore que, pour les diſtinguer, on les appelloit de plus Sabat *premier-premier*, Sabat *ſecond-premier*, Sabat *troiſiéme-premier*?

Il eſt viſible que Grotius eſt tombé dans le même défaut que nous avons reproché à Scaliger. Car ce n'eſt que ſur le paſſage de S. Luc qu'il s'eſt appuyé pour imaginer un ſyſtême dont il ſe ſert enſuite pour expliquer ce même paſſage : ce qui forme un cercle très-vicieux.

## CONCLUSION.

En rejettant comme j'ai fait toutes les explications qu'on a données jusqu'ici au passage de S. Luc, j'ai suivi l'exemple des plus modestes & des plus célébres Interprètes.

Maldonat réfute sur ce point tous les Commentateurs à commencer depuis S. Chrysostôme jusqu'à lui. Il prend ensuite un sentiment que Grotius a réfuté : c'est qu'on appelloit le jour de la Pentecôte le Sabat *second-premier*. Mais il avoue en même tems qu'il ne sçait point pourquoi on lui donnoit un tel nom, *Nil compertum habeo* *, (dit-il).

Après lui Scaliger a apporté une explication toute nouvelle qui lui paroissoit, comme il le dit lui-même, plus claire que le Soleil en

* Mald. Matth. Ch. XII. 1.

ſon midi. Il convenoit néanmoins qu'il n'avoit trouvé perſonne à qui il pût la faire gouter ; les uns lui diſant qu'ils ne comprenoient point ſa penſée ; les autres lui reprochant qu'il ſe mêloit de deviner. *

Grotius, qui avoit une ſi haute idée de Scaliger, n'a pas laiſſé de combattre ſon ſentiment, & il le fait par des raiſons très-ſolides dont nous avons profité.

Enfin Grotius lui-même, après avoir réfuté Maldonat, Scaliger & tous les autres Interprètes, propoſe ſon propre ſentiment ; mais il ne le fait qu'en tremblant, &

* Nos qui ante aliquot annos veram loci Lucæ interpretationem edidimus, nondùm, quibus ſatisfecerimus reperire potuimus. Alii ſe non capere, alii nos vaticinari dicunt. Fruantur ſuo judicio. Nos aliud curamus quàm placere iis qui negant meridie lucere. *Scalig. Can. Iſag. Lib. tert. in Cap. VI. p.* 225. *Amſt. ann.* 1658.

comme un homme qui n'eſt guères aſſuré de ce qu'il avance. Je puis bien, dit-il, à l'exemple de tant d'autres, propoſer auſſi mes penſées *indulgebo mihi quoque poſt tot alios cenſendi libertatem*, &c.

Le peu de ſuccès de tant d'interprétations différentes a fait perdre courage à tous les Commentateurs qui ſont venus depuis. Nul n'a oſé faire uſage de ſon eſprit pour tenter une nouvelle ſolution. Ils ſe ſont preſque tous partagés les uns pour Scaliger, les autres pour Grotius; & déſeſpérant déſormais d'arriver au vrai, ils ont crû qu'il leur ſuffiſoit de s'attacher à l'opinion qui leur paroiſſoit plus vraiſemblable. Il auroit été plus honorable pour eux d'avouer leur ignorance & de dire, comme fait M. Arnauld dans ſa Concorde, beaucoup d'Auteurs ont apporté grand-nombre d'explications du *Sabat ſecond-premier*, mais tout

eſt incertain, *multi multa, ſed omnia incerta.* C'eſt auſſi le langage qu'a tenu M. Simon dans ſa Traduction du Nouveau Teſtament.

---

## ARTICLE XCIV.

***LA MÉDECINE D'ARMÉE**, contenant des moyens aiſés de préſerver de maladies ſur terre & ſur mer, dans toutes ſortes de Pays, & d'en guérir, ſans beaucoup de remèdes ni de dépenſes, les Gens de guerre & autres de quelque condition qu'ils ſoient.* Par M. de Meyſerey, Médecin ordinaire du Roi, ancien Médecin des Armées de S. M. en Italie & en Allemagne, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. *Trois Tomes* in-12. *A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, &c.* MDCCLIV.

IL faut bien lire ce titre pour bien concevoir l'objet de cet ouvrage : on ne s'y propoſe pas de donner une *Médecine* uniquement relative aux gens de guerre, & proportionnée à leurs beſoins : l'Auteur a auſſi en vue toutes *autres* perſonnes *de quelque condition qu'elles ſoient*. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe appeller le tout une *Médecine d'Armée*, puiſque la maniére dont M. de Meyſerey traite les maladies eſt comme Militaire ; c'eſt-à-dire courte, prompte, ſans trop de raiſonnements, & toujours avec les remèdes qui ſe trouvent le plus aiſément, & qui coutent le moins.

Il nous ſeroit impoſſible d'analyſer tous les Articles de ces trois Volumes ; ils ſont au nombre de 669 ſans compter les formules de médicaments qui contiennent près

de 60 pages. La Méthode de l'Auteur eſt de parler de tout ce qui concerne la ſanté à conſerver ou à réparer, en plaçant les divers objets ſous des titres qui ſe ſuccèdent, comme *de l'air; de la chaleur de l'air & des moyens de s'en garantir; de la corruption de l'air, &c.* C'eſt le début du premier Tome qu'on appelle auſſi *Première Partie, contenant les moyens de préſerver des maladies* : mais cette deſtination n'eſt pas d'une rigueur mathématique; car on trouve de temps en temps, dans ce Volume, des méthodes de guériſon pour certaines maladies déja contractées, comme *la rage, le poiſon, la fiévre, le flux-de-ſang, &c.*

Le ſecond & le troiſiéme Tome forment la ſeconde Partie de l'Ouvrage, laquelle *contient les moyens de guérir les maladies*; & nous ne voudrions pas aſſurer que toute eſpèce de remèdes préſervatifs en

fût exclue. Ainſi, les deux portions de ce Livre ſe prêtent des ſecours mutuels : ſecours abondants par la quantité de choſes qu'on embraſſe ; expéditifs, par le ſtyle laconique dont on a fait choix ; intelligibles, par la clarté des expreſſions ; efficaces, par les connoiſſances que l'Auteur ſe flatte d'avoir acquiſes à l'Armée & ailleurs.

Le Titre étant *La Médecine d'Armée*, & le premier Tome faiſant aſſez ſouvent mention de ce qui contribue à la ſanté ou à la guériſon des Soldats, nous citerons quelques traits choiſis dans ce Volume.

L'Auteur a vû la Bohème où tant de nos Braves ont péri durant les dernières Campagnes. Ce climat n'eſt pourtant point mauvais, & » ſi l'on n'y faiſoit la guerre » que depuis les premiers jours du » mois de Mai, juſqu'à la fin de

» Septembre, ou au plûtard, jusqu'au 10 d'Octobre, on n'y verroit guères plus de maladies qu'en Alsace & dans les Provinces voisines. La guerre qu'on a été obligé d'y faire, ou des marches forcées qu'on y a faites; souvent dans les temps les plus rudes, pendant lesquels les troupes ont quelquefois passé plusieurs nuits sur la neige, sans tente, ont été la cause des maladies & de la mort d'un grand nombre de François dans ce Pays & dans ceux d'alentour. «

On put apprendre en Bohème beaucoup de choses importantes pour la santé. Quand on fut à Egra en 1742, l'abondance des vivres & des boissons favorisa d'abord le désir que des Soldats ont toujours de faire bonne chére; mais l'intempérance produisit sur eux de très-mauvais effets: *Plusieurs d'entr'eux furent attaqués de*

*différentes espéces de fiévres putrides & malignes qui en firent périr un grand nombre*. Le remède ne tarda pourtant pas à venir de la part des Ennemis même. La Ville fut bloquée, & l'*on commença alors à mieux économiser les différentes provisions de bouche qui étoient dans les maisons bourgeoises*. On apprit à manger du Cheval qui (selon l'Auteur) n'est point un mauvais aliment : *cette viande, lorsqu'elle est grillée ou rôtie, ou à la daube, ou en pâté, lui a paru aussi bonne que la chair de bœuf, surtout quand elle est assaisonnée d'un bon appétit*: dernière condition qui prouve tout en ce genre.

Le Blocus d'Egra continuant, on n'y but plus que de l'eau ; on n'y mangea presque plus de viande ; on vécut en un mot de régime ; & *quels furent les effets* de cette bonne conduite ? *A mesure que la diette augmentoit, les mala-*

*dies qui avoient désolé la garnison dans le tems d'abondance, diminuoient & il n'y en eut presque plus. Ceux qui tombèrent malades, guérirent presque tous assez promptement.* Voilà de bonnes leçons pour les guerres qui pourront survenir dans la suite. Les Ennemis seront avertis de ne pas trop empêcher les vivres de pénétrer dans les Villes qu'ils assiégent ; car en resserrant les Places, on procure une bonne santé aux Assiégés ; & ceux-ci se rejouiront, en quelque sorte, de la diminution de leurs Magasins, puisqu'avec la diette on se porte bien : du pain, du ris & de l'eau faisoient vivre nos gens à Egra ; nous les plaignions à Paris, mais ils ne se plaignoient point eux-mêmes : *on voyoit un air de sérénité & de satisfaction sur le visage de ceux qui composoient la Garnison.*

M. de Meyserey n'oublie point

d'obſerver que les gens de guerre ſont quelquefois ſujets à la *maladie du pays*, qu'il appelle de trois mots grecs, *philo-patrido-manie.* C'eſt une envie continuelle & deſordonnée de revoir ſon pays natal... *Les malades ſont triſtes, rêveurs, foibles ; ils perdent l'appétit & la faculté de bien digérer leurs aliments : ils maigriſſent & ſe repréſentent ſans ceſſe le retour dans leur pays, comme la fin de leurs maux.*

L'Auteur entreprend de guérir cette maladie, ce qui n'eſt peut-être pas moins difficile que de *guérir de la peur*. Il faut procurer aux malades *des amuſemens convenables*, leur faire faire des exercices *qui fondent leur ſang & leurs humeurs ;* leur donner *quelques priſes de la poudre de joie, quelques verrées de bon vin ou de bonne biére, &c.* Tout cela eſt aſſez tôt dit & même aſſez tôt fait, mais les gens de ce naturel ſont comme *le lievre* de notre Fabuliſte.

Ils ne ſçauroient manger morceau qui
leur profite.

Auſſi notre Auteur ajoute-t-il ſagement que, ſi la maladie continue, *il ne faudra pas s'opiniâtrer à leur faire des remédes.... mais leur donner la permiſſion de s'en retourner chez eux.* Cependant il y a des lâches, de mauvais ſujets qui feignent d'être malades pour avoir leur congé : car quoique l'Auteur diſe que *le deſir de la gloire anime les Soldats François*, il eſt bien obligé d'admettre quelques exceptions : *n'a-t-on pas vû*, ajoute-t-il, *des Romains ſe mutiler, pour ne pas aller à la guerre?* Voilà ſans doute une bonne parité, qu'il auroit néanmoins fallu autoriſer d'exemples tirés des beaux tems de la République : on convient que, ſous les Empereurs, l'amour de la gloire & de la Patrie étoit

fort diminué ; qu'ainſi la poltronerie de gens qui ſe *mutilent pour ne pas aller à la guerre*, n'étoit point un cas métaphyſique.

Quoiqu'il en ſoit, il faut bien examiner l'état de ces Militaires hypocondriaques qui ſe diſent chagrins de ne point voir leur clocher : les lâches méritent auſſi peu de conſidération, que les Patriotes ſont dignes de commiſération ou d'excuſe.

Une obſervation de M. de Meyſerey, eſt que les Eſpagnols ont infiniment moins de malades dans leurs armées, que nous n'en avons dans les nôtres : ce qui peut venir *du grand uſage que les Eſpagnols font de l'oignon & de l'ail qu'ils mangent mêlés & cuits avec leur nourriture ordinaire. Ces deux plantes en rechauffant leur eſtomach, les préſervent des vers & des maladies qui en naiſſent, comme auſſi de celles qui viennent de crudité & de*

*froideur.* D'ailleurs les Soldats de cette Nation ſont attentifs à ſe défendre des injures de l'air ; ils ſont plus modérés dans leurs travaux, dans leurs marches, dans leurs exercices pénibles ; ils ne s'expoſent point mal-à-propos aux ardeurs du Soleil ; ils ne ſe deshabillent preſque jamais entiérement, même en Eté, ſur-tout dans les pays où l'air devient chaud & froid alternativement, &c. En un mot c'eſt un fait qu'*en 1747. il ne mourut qu'un Dragon du Régiment de Mérida, & deux Soldats de celui d'Arragon dont l'Auteur étoit chargé.*

Vainement pouſſerions-nous plus loin les détails ſur cette *Médecine d'Armée.* Encore une fois, c'eſt preſque un cours entier de Science Médicale, non-ſeulement pour les gens de guerre, mais encore pour toutes autres perſonnes attaquées de maladies. Il faut re-

courir à l'ouvrage qui ſuppoſe dans l'Auteur beaucoup de zèle & de pratique. On avoit déja de lui une *Méthode aiſée & peu couteuſe de traiter avec ſuccès pluſieurs maladies épidémiques.* (Voyez nos Mémoires de Juin 1. Vol. 1753.)

---

## ARTICLE XCV.

*LE NÉGOCIANT ANGLOIS, ou Traduction libre du Livre intitulé*, The Brtish Merchant, *contenant divers Mémoires ſur le Commerce de l'Angleterre avec la France, le Portugal & l'Eſpagne. Publié pour la première fois en 1713.* 2. Tomes *in*-12. Le premier de 268 pages, le ſecond de 446. A Dreſde, & ſe trouve à Paris, chez les FF. Eſtienne, rue ſaint Jacques, MDCCLIII.

TOUT le monde ſçait que, dans le Traité de Paix conclu à Utrecht en 1713, les Plénipotentiaires Anglois obtinrent le rétabliſſement du Tarif de 1664. pour le commerce entre la France & l'Angleterre. On n'en excepta que quatre eſpèces ; les étoffes de laine, le ſucre, le poiſſon ſalé, & tout ce qui provient de la Baleine. Bien-tôt après ces eſpèces furent reglées ſur le pied du Tarif de 1699. Dans la négociation où cette affaire fut terminée, la France ne refuſa totalement aux Anglois que la liberté d'introduire dans le Royaume les Marchandiſes du Levant & celles des Indes Orientales.

Quelque avantageux que fût aux Anglois ce Traité, à Londres il excita de grands murmures, dont la ſource étoit l'envie contre les Miniſtres : envie qui ſe dé-

guiſoit en zèle d'Etat. Dans ces cris ſéditieux, la France étoit trop-peu épargnée pour que le Peuple de Londres ne les répétât pas avec complaiſance : aveuglé par ſa haine contre les François, il adoptoit les Fables les plus groſſières qu'on lui débitoit dans des Libelles publics, contre les conditions du Traité.

Pour arrêter le cours de ces clameurs populaires, & pour en prévenir les ſuites, peut-être plus dangereuſes à Londres qu'ailleurs, un Ecrivain s'aviſa de publier des feuilles ſous le titre de *Mercator*. Déſabuſé par ces feuilles, le Peuple ſe fût bien-tôt réconcilié avec le Traité, ſi les Comtes de Stanhope & de Halifax, jaloux d'entretenir le mécontentement de leur Nation, n'euſſent aſſemblé les principaux Négocians de Londres pour leur propoſer de répondre au *Mercator* ; le projet

fut

fut agréé & exécuté par des feuilles Hebdomadaires, intitulées : *Thé British Merchant.* Chacun des Négocians y rempliſſoit la partie dont il s'étoit chargé. Voilà l'origine hiſtorique de l'Ouvrage dont nous annonçons une *Traduction libre.*

Conçû dans le Conſeil d'une Faction ; compoſé dans l'eſprit qui l'animoit, un pareil Ouvrage doit en conſerver une empreinte qui ne ſçauroit nous plaire : mais le Traducteur a ſçu allier la fidélité qu'il devoit à ſon Original avec les égards qu'il devoit à notre juſte délicateſſe. Les abrégés & les retranchemens qu'il s'eſt permis, ont fait diſparoître ces touches odieuſes, ces traces de paſſion, qui dans un Livre ne forment que des taches. S'il en reſte encore quelques veſtiges, qu'on n'ait pu enlever, les notes qu'on a répandues dans les endroits où on les a remarquées, préviennent, ou répa-

rent avantageuſement l'impreſſion qu'elles pourroient faire.

Purgé des vices, dont l'eſprit de parti avoit infecté ces feuilles, le *Négociant Anglois* n'eſt plus qu'un Ouvrage où les plus ſaines maximes du Commerce ſont établies par des Ecrivains encore plus intelligens qu'ils n'étoient paſſionnés. Quoiqu'elles y ſoient appliquées à l'état où étoit alors le Commerce réciproque de la France & de l'Angleterre, leur force ne s'en étend pas moins à tous les autres temps, parce qu'elle eſt indépendante des changemens qui arrivent dans les Nations & dans leurs intérêts reſpectifs. *La nature du Commerce eſt de varier ſans ceſſe dans ſes accidens ; mais ſes principes ſont permanens comme toutes les vérités*. C'eſt la judicieuſe réflexion du Traducteur dans ſon Diſcours Préliminaire, qui tient plus d'un tiers du premier Volume, &

qui ne fait pas la partie la moins précieuſe de ſon travail.

Dans ce Diſcours, le Traducteur nous rappelle ces temps où la France étoit trop agitée par ſes troubles domeſtiques pour diſputer à l'Angleterre & à la Hollande le Commerce de l'un & de l'autre Monde, que ces deux Puiſſances avoient partagé entr'elles. La paix & l'ordre étant rétabli dans le Royaume, notre Commerce avec l'Angleterre devint d'autant plus facile que la Nation Britannique en tiroit tout le profit: aucune de ſes denrées n'étoient prohibées en France: quelques-unes des nôtres l'étoient en Angleterre; l'Anglois ſeul jouiſſoit du bénéfice de la Navigation qu'on ne s'aviſoit pas de calculer.

Louis XIV eut bientôt les yeux ouverts ſur des objets ſi importans: ſous ſes auſpices & par ſes ordres, tout-à-coup on vit dans nos Villes,

de riches Manufactures & dans nos Ports une Marine formidable. Dès 1664 les impôts qui gênoient au dedans du Royaume le transport, & au dehors la sortie de nos marchandises, furent diminués, & les droits d'entrée pour les marchandises étrangères considérablement augmentés : alors notre industrie trouva son compte à s'exercer sur nos laines ; & sans cesser de fournir, sur-tout par nos toiles, au luxe de l'Angleterre, la France ravit aux Anglois l'avantage de fournir à ses besoins.

Cependant nos capitaux étoient trop foibles pour balancer le Commerce de l'Angleterre, dont les capitaux étoient bien plus forts : mais à mesure que les branches de notre Commerce s'étendoient à Londres, on sentoit moins ce qu'on conservoit d'avantages sur nous que ce qu'on en perdoit : de-là les excès où le Parlement se porta pour

prohiber nos denrées. Louis XIV pour s'en venger, ne fit qu'uſer de repréſailles : une rivalité, ou plûtôt une inimitié ſi vivement allumée, ranima d'autant plus notre induſtrie, que le plus grand préjudice du Commerce troublé retomboit néceſſairement ſur ceux qui en tiroient le gain le plus conſidérable. Mais en 1713 l'état de nos affaires ſe trouva changé : la paix nous étoit néceſſaire ; pour en hâter la concluſion, nous fîmes, même aux dépens de notre Commerce, les meilleures conditions aux Anglois ſans pouvoir contenter l'avide jalouſie que nous portoit cette Nation.

Il eſt vrai que nous avions acquis des lumières ſur la nature du Commerce & ſur les moyens que nous avons de le faire avec avantage : la guerre que nous terminions, avoit abſorbé ces grands intérêts, mais le retour de la paix

nous mettoit en état de les reprendre, & de les pousser plus que jamais, à la faveur des ressources naturelles qui nous restoient, & dont on ne pouvoit nous dépouiller par aucun traité. Ainsi celui que nous venions de signer, nous laissoit encore assez de voies de relever notre Commerce, sans donner aucune prise aux ennemis du Ministère Britannique, & au Peuple Anglois toujours animé contre les François. Tous ces différens intérêts sont bien développés dans le Discours que nous parcourons: la connoissance qu'il en donne, jette un grand jour sur l'ouvrage traduit: pour en faciliter encore plus l'intelligence, le Traducteur trace un plan général du Commerce de la Grande-Bretagne & de ses effets.

On y voit le Commerce de l'Irlande & de l'Ecosse aussi enchaîné que leur liberté: il ne leur est permis de l'exercer que dans les

Ports de l'Angleterre, & Londres eſt preſque l'unique centre de toutes leurs opérations. Quoique l'Ecoſſe ait encore la liberté du Commerce étranger, elle eſt réduite à une ſi grande foibleſſe, qu'elle ne peut l'entretenir que par la main des Anglois, dont les capitaux ſont toujours fort ſupérieurs.

Dans le Levant, l'Angleterre a des *Factories conſidérables*. Il y a encore une eſpèce de Compagnie ou d'*Aſſociation* pour les opérations de ce Commerce. » Mais les » effets admirables de la concur» rence intérieure ſi bien connus » de la Nation (Angloiſe) lui ont » enfin ouvert les yeux ſur les li» mites que cette forme d'Aſſocia» tion apportoit à ſon Commerce » du Levant. On travaille actuel» lement à le rendre libre à tous » ceux qui voudront l'entrepren» dre, ſans prendre l'attache de la

» Compagnie ou de l'Aſſociation.«

Sous le Règne d'Edouard VI & d'Eliſabeth, l'Angleterre établit dans le Nord un Commerce que les Hollandois abaiſsèrent bientôt, en ſe contentant d'un moindre profit, & que les Manufactures introduites en Dannemark, en Pologne, en Suède, en Pruſſe, ont encore plus reſtraint; mais tous les jours la Grande-Bretagne remplace avec avantage les importations du Nord par celles de ſes Colonies de l'Amérique Septentrionale.

Dans l'Hiſtoire du Commerce que l'Angleterre fait en Afrique, en Arabie, en Perſe, en Chine, &c. le Traducteur montre une intelligence profonde de la matière. La naiſſance & le progrès des Compagnies excluſives; leurs révolutions; l'obſtacle que leur privilége mettoit à l'étendue du Commerce général; les réglemens faits pour lever cet obſtacle, & pour

dédommager ces Sociétés ; les concessions acquises sur elles par l'Etat, & dirigées par des Commissaires choisis dans le Conseil du Commerce ; la recette qui en provient, employée en des améliorations qu'on ne devoit pas attendre de ces Compagnies ; leur puissance qui pouvoit dégénérer en indépendance, liée & assujettie à celle de l'Etat par les sommes qu'il en emprunte ; l'Etat soulagé & enrichi par ces emprunts qui ne portent point ou peu d'intérêt ; les grands établissemens acquis dans l'Afrique & dans les Indes Orientales ; les Colonies des Isles & de la Terre-Ferme ; le Commerce interlope ; les Chambres d'assurance ; la Banque d'Angleterre, ses billets ; les actions de différentes Compagnies, leur agiotage ; les représentations d'espèces, ce qu'en Angleterre on appelle les *richesses artificielles* de la Nation ; les gratifications ac-

cordées par le Gouvernement pour encourager le Commerce ; les Loix données à toutes les Colonies, & aſſorties à leur climat ; les règles obſervées pour l'importation, exportation, & réexportation des marchandiſes : tous ces objets ſont ici diſcutés avec autant de méthode que de profondeur. En réfléchiſſant ſur les connoiſſances qu'on puiſe dans ce Diſcours préliminaire, on ne peut s'empêcher d'admirer le génie de la Nation Angloiſe, qui dans toutes les parties du monde, avec le concert le plus unanime, déploye ſans relâche l'activité la plus infatigable, & l'induſtrie la plus heureuſe pour groſſir ſon Commerce, accroître ſes richeſſes, & augmenter ſa puiſſance.

En Angleterre (témoin le fameux acte de la Navigation que notre Traducteur appelle l'*Epoque de la grande puiſſance maritime des*

*Anglois*) toute la police du Commerce eſt ſi bien entendue, qu'elle n'aſpire jamais qu'à en aſſurer à la Nation tous les profits, ou du moins à ne ſe relâcher ſur aucun que pour s'en dédommager avec uſure ſur un autre. Si une branche du Commerce s'éteint malgré ce qu'on peut faire pour la nourrir, un autre pouſſe bientôt & la remplace; ou bien on fait circuler dans quelques-unes de celles qui ſont vivantes, les fonds qui devenoient oiſifs & ſtériles : ainſi l'arbre entier eſt toujours, autant qu'il ſe peut, également fertile.

Les finances de l'Angleterre ſont l'aliment & le ſoutien de ſon commerce. Les grandes taxes ſont ſur les eſpèces qui ſe conſomment : pour augmenter la conſommation, d'où l'Etat tire ſes revenus, on favoriſe l'induſtrie; ainſi nulle taxe perſonnelle ſur les Laboureurs, Manufacturiers & Mate-

lots. Les terres ſont taxées ſelon un ancien Cadaſtre fort inférieur à leur produit actuel. C'eſt l'Etat qui régit les finances : le produit en eſt peut-être moindre ; mais les fonds du commerce en ſont mieux connus. En Angleterre, on ne ſouffre point de Traitans ; on eſt perſuadé que ces hommes *intereſſés* n'offrent que des avances ou des ſecours ruineux ; qu'ils ne s'enrichiſſent qu'en appauvriſſant l'Etat ; & qu'*enfin leur avidité tarit la ſource des richeſſes Nationales.*

Les Douanes, leur rigueur, leurs diviſions en pluſieurs directions principales, dont celle de Londres eſt le centre où ſe fait la vérification générale ; la facilité & la célérité des expéditions qu'aucune préférence ne peut troubler, la Loi y ayant particuliérement pourvu ; aucun de ces Articles n'eſt oublié.

Il ne ſort d'Angleterre ni or, ni argent qu'on ne le déclare, & quand ces métaux ſont monnoyés, l'exportation en eſt défendue. Cette police produit deux bons effets : le premier eſt que l'Etranger porte volontiers ſon or & ſon argent dans un pays, où l'on eſt toujours prêt à le recevoir & à le rendre poids pour poids, titre pour titre : le ſecond eſt que le public eſt toujours à l'abri de ces variations de monnoyes, qui ruinent le commerce & le crédit d'une Nation.

Ici notre Traducteur entre dans une ſuite de raiſonnemens très-déliés pour juſtifier la dernière réduction que l'Angleterre a faite de l'intérêt de l'argent à 3 & demi pour cent juſqu'en 1757. & de cette date à l'avenir à 3 pour cent : le motif de cette réduction porte ſur une maxime évidente ; c'eſt qu'entre pluſieurs Nations, celle

qui aura l'argent à meilleur marché, toutes choses égales d'ailleurs, ruinera les autres dans la concurrence.

Analysons le principe d'où sort cette Maxime. 1°. Dans une Nation qui n'est pas conquerante, la masse de son argent ne peut croître que par ses mines ou par son commerce avec l'Etranger: ce nouvel argent se répand, & bien-tôt la somme grossie excède la mesure des denrées, dont l'argent est le signe: ainsi le prix des denrées doit hausser dans la même proportion que grossit la masse de l'argent.

2°. Que la mine cesse de donner & le commerce d'aller, la nouvelle masse d'argent se repartit dans la proportion où étoit l'ancienne. Le prix des denrées qui s'étoit élevé, ne baissera pas. Les pauvres que la consommation intérieure n'occupe pas, devien-

nent plus miſérables qu'auparavant, puiſqu'on ne leur a pas diminué le prix des denrées, en leur diminuant les moyens de ſe les procurer. Ainſi dans cette Nation il y aura plus d'emprunteurs que de prêteurs, par conſéquent l'intérêt de l'argent ſe ſoutiendra.

3°. Que le commerce étranger ſe ranime, un grand nombre d'hommes vont s'enrichir par leur induſtrie, le nombre des emprunteurs diminue, celui des prêteurs augmente, la concurrence des Négocians réduit leurs profits, ils ſont obligés de recevoir un moindre intérêt de leur argent. Delà l'Auteur convient que le bas prix des intérêts indique la force du commerce, & que le haut prix des uns décèle la foibleſſe de l'autre.

Faiſons avec l'Auteur l'application de ces principes aux circonſtances où l'Angleterre vient de faire ſa derniére réduction d'inté-

rêt, c'eſt-à-dire, à ces derniers temps, où, dans l'Europe, l'induſtrie de tous les Peuples s'anime & produit une très-grande concurrence.

En Angleterre, les richeſſes s'étant plus multipliées qu'ailleurs, les denrées ont dû augmenter de prix dans la même proportion: leur valeur étant ſi haute dans l'intérieur de l'Etat, on n'a plus les mêmes profits à eſpérer, & on a toujours les mêmes riſques à courir dans l'exportation.

Cependant le Royaume Britannique avoit de grands beſoins, qui exigeoient de gros emprunts. Comment les propoſer ſans offrir un taux d'intérêt plus fort que le bénéfice du commerce, & par conſéquent ſans nuire au commerce? Le gouvernement a fait ſentir aux Négocians que l'Etat, en empruntant, ne peut hauſſer l'intérêt de l'argent ſans que,

d'un côté, une partie des capitaux ſorte du commerce, & de l'autre, ſans que le Peuple perde les moyens de s'occuper & de conſommer; d'où réſulte une double perte, l'une pour le commerce par la ſouſtraction des capitaux; l'autre pour les revenus de l'Etat par le défaut de conſommation. Dans une criſe ſi délicate, on a oſé propoſer les deux réductions dont nous avons parlé. Les Compagnies de Négocians, toujours liées au gouvernement, ont conçu les avantages de cette opération, y ont conſenti, & ont aſſuré à l'Etat les ſommes dont il avoit beſoin pour rembourſer les Créanciers qui ne voudroient pas ſouſcrire à la réduction.

*Pluſieurs annuités reſtées ſans ſouſcription*, & les fonds de terre montés à un prix exceſſif, ont été les ſuites d'une opération ſi hardie; le crédit public en a ſouf-

fert une atteinte dont le commerce a reſſenti la ſécouſſe : mais, comme le remarque l'Auteur, le commerce tôt ou tard reprend ſon équilibre, & la réduction ne peut manquer d'en hâter le moment : les fonds du commerce viennent à regagner le ſecond rang dans la confiance publique, c'eſt tout ce qu'il faut pour mettre l'*Etat dans la meilleure poſture. La baſe du commerce eſt toujours le produit des terres auxquelles il donne une valeur proportionnée à l'activité dont il jouit : multipliant ſans ceſſe les richeſſes, le Capital de la Nation, & la maſſe de ſon argent, il eſt indiſpenſable qu'il en reflue au beſoin une grande quantité dans les fonds publics.*

Nous voyons aujourd'hui s'allumer, chez tous les Peuples, une vive émulation à ſe procurer par leur induſtrie, le néceſſaire, & par conſéquent à s'épargner les

frais de l'importation : le fruit de cette épargne eſt employé à l'achat des denrées que le climat ou l'induſtrie ne peuvent encore fournir ; d'où l'Auteur conclut que, dans un ſiécle, la balance du commerce ſera celle du produit des terres & des colonies. Dès-lors, ajoute-t-il, *le commerce rentrera dans ſa premiére inſtitution.* Voilà le motif le plus puiſſant pour engager le gouvernement à protéger & à encourager l'agriculture.

Nous ne pouvons ſuivre l'Auteur dans tous les détails, & dans tous les calculs où il entre pour rendre compte des richeſſes & du crédit de la Grande-Bretagne. Pour bien entendre tout ceci, il faut être au fait de l'Arithmétique Politique, dont M. Davenant a ſi bien montré l'uſage. Le Traducteur en a mis le Traité à la tête de ſon ouvrage : ce préliminaire

n'eſt rien moins qu'inutile à l'intelligence du *Négociant Anglois*.

Nous parvenons enfin à l'ouvrage traduit : on y obſerve d'abord qu'un commerce peut-être utile au particulier & ruineux pour l'Etat, & on avertit qu'on ſe renfermera dans l'utilité & le dommage que l'Etat en peut recevoir. Enſuite on établit des *Maximes générales ſur le commerce*, & on les applique *particuliérement au commerce de la Grande-Bretagne avec la France*. Quand l'application n'eſt pas juſte, le Traducteur ne manque pas d'en découvrir le vice dans les Notes : il y rend également compte des changemens arrivés dans les affaires du Commerce depuis le temps où le *Négociant Anglois* fut publié : car c'eſt-là le temps auquel ſon texte eſt toujours relatif.

Dans ſes *maximes générales*, *le Négociant Anglois* réduit les Com-

merces avantageux d'une Nation ; 1°. à l'exportation des Manufactures & des choſes ſuperflues ; 2°. à l'importation des matières étrangères pour être manufacturées, des marchandiſes qu'on réexporte & des choſes d'abſolue néceſſité ; 3°. à l'échange des marchandiſes contre marchandiſes ; 4°. à donner ſes vaiſſeaux à fret aux autres Nations. Selon le même Auteur, l'introduction des denrées de pur luxe,& l'importation des marchandiſes qui empêchent la conſommation de celles du pays, ou qui nuiſent au progrès de ſes Manufactures, ſont autant de Commerces déſavantageux à l'Etat.

De ces maximes, il s'enſuit qu'entre les Nations qui commercent enſemble, toutes choſes d'ailleurs égales, celle qui vend le plus à proportion de ce qu'elle achette, c'eſt-à-dire, celle qui conſomme le moins de denrées étrangères, &

qui en fait le plus conſommer des ſiennes à l'Etranger, & par conſéquent celle qui a le plus de Manufactures & d'Ouvriers, de Terres & de Laboureurs, de Vaiſſeaux & de Matelots employés pour l'Etranger; eſt celle de ces Nations, dont le Commerce l'emporte dans la balance. Cela ſe démontre par un raiſonnement bien ſimple. La Nation dont le Commerce eſt le plus avantageux, eſt celle dont le Commerce rend le plus à ſon tréſor à proportion de ce qu'il en tire: or plus les Manufactures, les Terres & la Marine d'une Nation, ſont employées au ſervice de l'Etranger, plus il entre d'argent dans ſon tréſor à proportion de ce qu'il en ſort. Donc, &c. En effet, l'induſtrie & les fonds de cette Nation, ſont comme une Ferme que l'Etranger loue, entretient & enrichit ſans en acquérir la propriété, & ſans en retirer

que les denrées du crû dont il paye la valeur en bon argent. Il ne ſort donc de la Nation que les fruits de ſon Induſtrie & de ſon Sol : fruits dont elle poſsède & conſerve la ſource intariſſable. Ces fruits ne ſortent point ſans faire rentrer leur valeur en argent: ainſi l'Etranger remplit ſans ceſſe les coffres de cette Nation, comme il en vuide ſans ceſſe les Magaſins. Cette Nation doit donc entretenir, avec beaucoup d'activité, la concurrence & la circulation : la balance de ſon Commerce doit donc prévaloir ; & cette ſupériorité ſera d'autant plus grande qu'elle ſçaura plus épargner ſur la main d'œuvre par la modicité du ſalaire, & ſur l'entretien de ſes Sujets par la frugalité de ſon Peuple ; car alors elle peut vendre à plus bas prix & faire encore de plus grands gains que ſes rivales : en baiſſant le prix de ſes Marchandiſes, elle leur aſ-

ſure une préférence, qui élève de plus en plus ſa balance ; qui anime & perfectionne de plus en plus l'induſtrie.

Avec une préciſion juſte & éclairée, qu'on applique ces règles au Commerce que font enſemble différentes Nations, on verra tout-d'un-coup de quel côté penche la balance ; on concevra comment le Commerce de l'Angleterre & de la Hollande, eſt devenu ſi floriſſant ; on ſçaura l'intérêt qu'une Nation peut avoir à prohiber dans ſes Etats l'introduction & l'uſage de certaines Marchandiſes, ou à impoſer ſur leur entrée des droits conſidérables. Nous ne pouſſerons pas plus loin cette importante Analyſe : c'en eſt aſſez pour donner une idée du *Négociant Anglois*. Les Lecteurs, curieux de ces matières, ne manqueront pas d'acquérir ce Livre & d'en faire l'objet de leurs réflexions.

ARTICLE

## ARTICLE XCVI.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### D'AIX EN PROVENCE.

AMÆNIORES Litteræ ſeverioribus, amænioribus ſeveriores, quantùm debeant Oratio, &c. *Diſcours où l'on montre combien les Belles-Lettres doivent aux Sciences, & combien les Sciences doivent aux Belles-Lettres.* Entre les Sciences & les Belles-Lettres, la rivalité n'a jamais été générale. Dans les ſiécles que nous eſtimons les plus brillants & les plus fortunés, on vit de grands hommes ſe livrer aux deux genres & y exceller : témoins Ariſtote, Platon, &c. Aujourd'hui cette rivalité eſt moins

étendue que jamais. Nos Académies, ſans ſe confondre, ont pluſieurs membres communs, & pourroient encore en avoir davantage. Auſſi l'Orateur dont nous annonçons le diſcours, cherche plutôt à reſſerrer qu'à former les nœuds de ces différentes facultés.

Dans la premiére partie de ſa Harangue, il montre aux Orateurs, aux Poëtes, aux Hiſtoriens le beſoin qu'ils ont d'un certain goût Philoſophique pour tempérer la chaleur de leur génie, pour en réprimer le luxe, pour tracer le plan de leurs Ouvrages, pour en aſſortir toutes les parties, pour les diſtribuer dans un ordre clair & méthodique. Sobriété, ſévérité, juſteſſe, méthode, voilà les rènes, s'il eſt permis de parler ainſi, que l'Orateur emprunte de la Philoſophie pour gouverner l'imagination. *Quid etenim in Litterariis ſcriptis ſæpe deſiderant Par-*

*naſſi Ædiles? Vim imaginandi non plus æquo efferveſcentem & aſſurgentem; ornamenta non ambitioſa nimis; membrorum totiuſque congruentiam & methodi lucem. Porrò cum altiores Diſciplinæ quatuor has dotes ſibi vindicent; Sapor Philoſophicus omnia ad judicii trutinam revocans, certoſque præſcribens fines quos ultrà citràque, Flacco judice, conſiſtere nequit; attemperato calore, modicâ ſeveritate, innatâ rectitudine, ordinis ſtudio, facit ut ingenium decenter aſſurgat, ut ſobriè veneres ſectetur, ut Orationis, Poëmatis, Hiſtoriæ partes inter ſe & cum toto aptè componat, demùm ratione & viâ ſemper progrediatur.* Telle eſt la marche Philoſophique dont l'Orateur défend de s'écarter.

Dans ſa ſeconde Partie, il découvre aux Sciences les avantages qu'elles peuvent retirer de la Littérature. Dans la Sphère des Bel-

les-Lettres, dit-il, on trouve de l'érudition & de l'aménité : deux ſources de richeſſes & d'agréments pour les Sciences. *Ex amænioribus Litteris, aliæ paulò reconditiores & magis eruditæ ; populorum inquirere Annales, Doctorum ſcrinia, Codices vetuſtatis & eruditionis interpretes amant perſcrutari. Aliæ verò politiores, ſtyli veneres ſectari, floſculos ſolent ſpargere. Quanta autem utriſque debeant ſeveriores Diſciplinæ, ex his duobus conjicere eſt ; tum quòd priores, fæcundos illos Doctrinarum ſublimium fontes, qui deinceps in mare magnum excrevere, aperuerint ; tum quòd poſteriores, ſpinis & tribulis, quibus ſalebroſæ Doctrinæ horrebant, evulſis, eas omnibus obvias & gratiſſimas fecerint.*

Tout ce diſcours eſt proportionné au ſujet. L'Auteur y fait, en bonne forme, ſes preuves d'une érudition variée & d'une culture

agréable. S'il ſe fût plus conformé aux régles du goût Philoſophique & moins au ton de ſon ſiécle, ſa harangue eût été moins brillante & moins ingénieuſe. On peut lui reprocher, à quelques égards, le luxe qu'il décrie; mais dans une Oraiſon de Rhétorique, cela eſt plus excuſable que dans une diſſertation Philoſophique. Combien cependant, parmi nos Philoſophes, ont plus de ſtyle que de principes; & couvrent la foibleſſe des raiſonnements ſous la fineſſe apparente des réflexions!

*Ce diſcours a été prononcé par le P. Joſeph-Bernard Duſſerre Jéſuite le 19 d'Octobre 1753. Il eſt dédié au Corps de Ville d'Aix, qui a rétabli, dans le Collége des Jéſuites, une Maiſon de Penſionnaires, & fondé un ſecond Régent de Rhétorique.*

## De Paris.

On vient de donner une nouvelle édition du Virgile de M. l'Abbé des Fontaines en 4 vol. in-8°. *Chez Quillau, rue saint Jacques, & Babuty fils, Quai des Augustins.* Dès le mois d'Avril 1742. nous fîmes connoître, dans nos Mémoires, le goût & le plan de cette traduction, d'après les promesses & l'annonce de l'Auteur. Depuis que ce livre a paru, on l'a fort examiné ; & d'abord les critiques & les éloges ont été sans mesure. Ensuite on a gardé le silence sur son mérite & sur ses défauts ; on a continué de s'en servir, & il est resté dans la République Littéraire avec une réputation dont l'Abbé des Fontaines lui-même pourroit être content. Il s'y est bien glissé quelques critiques trop amères contre les autres Traducteurs ; quelques Notes inutiles ou peu convenables ; quel-

ques idées peu sûres & quelques contresens par-ci par-là : mais à tout prendre, c'est la meilleure traduction de Virgile que nous ayions. Il seroit à souhaiter que tous les Anciens fussent rendus dans nôtre langue avec autant de vérité, de naturel & d'élegance.

Jombert, rue Dauphine, distribue un discours qu'a prononcé M. Blondel *sur la nécessité de l'étude de l'Architecture* 8°. pag. 99. Il faut considérer trois choses dans ce livre. 1°. Le discours même qui a pour but de montrer *combien il est important, pour le progrès des Arts, que les hommes en place en acquièrent les connoissances élémentaires ; que les Artistes en approfondissent la Théorie ; & que les Artisans s'appliquent aux développements du ressort de leur profession.*

2°. Les Notes répandues dans tout ce Volume: on y voit un grand

nombre de définitions & des Notices ſur les Académies ; ſur les principaux Monumens de Paris ; ſur les Livres qui traitent d'Architecture ; ſur les entrepriſes honorables aux Arts & à ceux qui les protègent ; &c. 3°. L'Expoſition des trois Cours que vient d'ouvrir M. Blondel : *Cours d'Elémens* en 40 Leçons, contenant les principales notions relatives à la décoration des Edifices : *Cours de Théorie*, où l'on dictera des Leçons ; où l'on fera l'analyſe de chaque partie d'un bâtiment ; où l'on diſcutera les ſyſtêmes des Auteurs anciens & modernes, &c. *Cours de Pratique*, qui aura pour objet l'exercice du deſſein ; l'application de la Géométrie-Pratique aux Arts méchaniques, &c. Tout cela doit être lû dans l'Ouvrage même, & mieux encore, vérifié, ſuivi, exécuté chez l'Auteur qui a un zèle infini pour ſa Profeſſion. C'eſt ce

qui lui a mérité l'estime du Public, la protection du Ministère & les bienfaits de Sa Majesté. *Il demeure à Paris, rue de la Harpe, & ses Cours se font le Dimanche, le Jeudi & le Samedi.*

On distribue depuis quatre mois le *Panégyrique de Sainte Elisabeth Princesse de Thuringe, prononcé dans l'Eglise des Religieuses de S. François de Saint Quentin, le 19 Novembre 1753. par M. l'Abbé le le Cousturier, Chanoine de l'Eglise Royale de Saint Quentin, Prédicateur du Roi.* Cet Orateur, connu par d'autres Panégyriques prêchés à Paris, prend ordinairement ses sujets dans leur vrai point de vûe. Il considère ici, dans Sainte Elisabeth, *une ame, par sa Religion, supérieure à ses grandeurs :* Premier point. *Une ame, par sa Religion, supérieure à ses disgraces :* Second point.

D'abord M. l'Abbé le Coufturier peint en grand la piété & la charité d'Elifabeth : Vertus qui font le triomphe de fa Religion. Il emprunte des beautés acceffoires pour orner les idées principales. Exemple : » La Charité d'E-
» lifabeth n'admit point ces libé-
» ralités de goût & de caprice,
» ces prodigalités d'humeur, qui
» femblent ouvrir le cœur à cer-
» taines misères, pour le fermer
» à toutes les autres ; ces prévoyan-
» ces de l'avenir *durement* circonf-
» pectes ; ces craintes exceffives
» fuggérées par la cupidité ; ces
» examens trop rigoureux & tou-
» jours injurieux à la charité, à
» l'humanité même. Je fçai que
» la juftice doit guider l'ame &
» la main charitable ; qu'il eft cer-
» tains befoins qui doivent inté-
» reffer davantage, & doivent
» être préférés ; que la miféricor-
» de doit avoir fon ordre & fes

» limites. Eh ! Mes freres, la cha-
» rité doit-elle donc être ſi mé-
» thodique ? Un cœur véritable-
» ment touché eſt-il donc ſi mo-
» déré, ſi réſervé dans les *effu-*
» *ſions*, dans les témoignages du
» feu qui l'embraſe ? Vains rai-
» ſonnemens de la ſenſualité, que
» l'exemple d'Eliſabeth *vous con-*
» *fond bien !*

Dans le ſecond point, l'Orateur préſente de ſuite tous les diſgraces qui éprouvèrent la vertu d'Eliſabeth : ce qui donne lieu tantôt à des développemens de morale, tantôt à des portraits touchants, tantôt à certaines expoſitions générales qui préparent l'attention du Lecteur: Exemple de ce dernier cas : » Qu'eſt-ce
» qu'on appelle diſgrace & mal-
» heur par rapport au commun
» des hommes deſtinés à ramper
» dans la médiocrité ? Des jours
» plus obſcurs ſeulement & plus

» chargés de nuages ; une chaîne
» plus péſante, formée par la né-
» ceſſité, ſoutenue par l'habitu-
» de, mais *qui ne ſe briſe jamais ;*
» des ſoins plus accablants, des
» chagrins plus cuiſans, des ſouf-
» frances plus vives, mais ren-
» fermées dans un cercle étroit
» qui *rentre toujours en lui-même.*
» *Ces hommes*, plus ou moins
» courbés ſous le poids qui les fa-
» tigue, ſi l'eſpérance, l'envie ;
» l'ambition même leur fait quel-
» quefois élever leurs déſirs &
» leurs regards au-deſſus d'eux-
» mêmes ; l'expérience bientôt
» leur fait voir trop ſûrement l'i-
» nutilité de leurs efforts. Tout
» irrite au contraire le ſentiment
» de la diſgrace dans ceux qui pa-
» roiſſent devoir moins la crain-
» dre. Retournons ſur les pas d'E-
» liſabeth ; &c. « L'Epoux de
cette Princeſſe périt à la guerre :
mais comment en-reçoit-elle la

nouvelle? . . . . . » O vous, dont » je renouvelle peut-être en ce » moment de tristes souvenirs, ap- » prenez d'une Princesse les con- » solations qui vous sont permi- » ses dans la perte que vous avez » faite comme elle : apprenez que » votre cœur, comme le sien, doit » être enseveli dans le tombeau » de cet époux que vous regret- » tez : apprenez que, pour être » affranchies d'un joug volontai- » re, vous n'êtes pas en droit de » jouir d'une *liberté criminelle*; » que si vos yeux ne s'ouvrent pas » à des *larmes éternelles*, ils doi- » vent se fermer au moins aux » délices, aux vanités du monde; » que la retraite & la prière, se- » lon Saint Paul, sont le plus glo- » rieux, le seul appanage de vo- » tre état; que pour avoir droit à » l'honneur, au respect même » que cet Apôtre vouloit qu'on » portât aux veuves de son temps,

» il faut, comme il le disoit, » remplir toute l'étendue, toute » la dignité de ce nom; que Dieu » dans les temps de calamité de » son peuple, s'est particulière- » ment ressouvenu des veuves, » selon la remarque de S. Am- » broise; que pour elles & par » elles il a opéré des prodiges écla- » tans; mais aussi, ajoute le mê- » me Pere, après S. Paul, que » leur obligation va jusqu'à de- » voir être irrépréhensibles, mê- » me aux yeux des hommes, &c.« Ceci est un des développemens de morale, qui embellissent l'ouvrage de M. l'Abbé le Cousturier, & qui le font servir à l'instruction des fidèles. Il faut lire le reste de ce Panégyrique, & désirer que l'Auteur s'exerce de plus en plus dans un genre peut-être trop négligé aujourd'hui: *Son Discours se trouve chez Claude Hérissant, rue Neuve-Notre-Dame.*

*La Galerie de l'Académie Royale de Musique, contenant les Portraits en vers des principaux sujets qui la composent en la présente année 1754. dédiée à J. J. Rousseau de Genève, &c.* 8°. pp. 62. L'Epitre dédicatoire seule en occupe 50, & c'est en effet la piéce essentielle de l'ouvrage. Un plaisant, homme d'esprit, & assez bon écrivain, feint d'être partisan du systême de M. Rousseau sur la Musique. Au fond, il attaque, réfute & tourne en ridicule ce systême : ainsi le ton de cette Dédicace est une ironie très-soutenue & agréablement présentée. Nous renvoyons à la brochure qui sera probablament une des dernières & en même temps une des meilleures qu'on ait publiées contre la fameuse *Lettre sur la Musique Françoise par J. J. Rousseau.*

Ce sujet est épuisé, & il ne reste plus qu'une réflexion à faire,

ſi toutefois cette réflexion peut être faite ſans bleſſer perſonne : c'eſt que deux fois le Citoyen de Genève a ſoulevé notre Monde Littéraire, en propoſant deux eſpéces de Paradoxes : ce qui n'eſt aſſurément pas la marque & le caractère d'un mauvais Ecrivain. Cent autres euſſent raiſonné, comme lui, ſur les Sciences & ſur notre Muſique, ſans exciter la moindre rumeur dans l'empire des Lettres. Ses deux brochures au contraire ont mis les imaginations en feu ; ont armé tous nos Littérateurs ; ont fourni, pendant des années entières, un aliment continuel aux preſſes Typographiques. Encore une fois, qu'eſt-ce que cela prouve, & que doit-on penſer des talens d'un tel Auteur ? Le Public attend une troiſiéme brochure ſur quelque autre ſujet, pour voir ſi le *tergiminis tollere honoribus* aura lieu par rapport à M. Rouſſeau.

*Discours qui a remporté le prix sur le sujet proposé par l'Académie Royale de Pau, pour l'année 1754. par le P. Torné, Prêtre de la Doctrine Chrétienne.* A Montauban, chez Teulières, & se trouve à Paris chez Chaubert, Quai des Augustins, &c. Le sujet proposé étoit *si la multiplicité des Ouvrages en tout genre, est plus utile que nuisible aux progrès des Sciences & des Belles-Lettres.* Le P. Torné partage, pour ainsi dire, le différend; il dit que cette *multiplicité est plus utile que nuisible aux Sciences; & plus nuisible qu'utile aux Belles-Lettres.* Il y a du vrai dans cette division. La multitude des livres de Sciences, fussent-ils même médiocres, étend nos connoissances, & nous préserve des erreurs : c'est ce que l'Auteur fait voir dans sa premiére Partie. Mais la multitude des livres de Belles-Lettres n'a pas le

même avantage. La médiocrité des Ouvrages de Littérature étant inſéparable de leur multitude, il en réſulte des principes de décadence dans les Lettres, & de corruption dans le goût; c'eſt-à-dire qu'on travaille moins & qu'on travaille moins bien, parce qu'on ne voit que du médiocre; parce qu'on s'accoutume au médiocre; parcequ'on prend le médiocre pour le beau. Nous trouvons dans ce diſcours une bonne maniére de raiſonner, & dans la ſeconde partie pluſieurs endroits qui ont de l'agrément. La premiére n'eſt pas auſſi intéreſſante; & en général il manque au ſtyle de l'Auteur quelque facilité, quelque clarté, avec certains degrés de force qui ſont l'ame du genre Oratoire. Nous ne ſavons pourquoi, dans la plupart des piéces qu'on préſente à nos Académies, on ſemble ſe borner au didactique, à la

diſſertation ; pourquoi on ne s'éleve pas davantage ; pourquoi on n'entreprend preſque jamais de perſuader. Nous n'avons guères vû, depuis bien des années, que le diſcours de Dijon qui fut éloquent & ſublime. Mais peut-être quelque Académie donnera-t-elle quelque jour, pour ſujet de prix, cette queſtion : *pourquoi l'éloquence s'éteint parmi nous ?* Et il ſera beau de voir l'Eloquence même ſe ranimer pour montrer les cauſes de ſa décadence.

*Le Chrétien fidéle à ſa vocation, ou Réflexions ſur les principaux devoirs du Chrétien, diſtribuées pour chaque jour du mois, & utiles pour les Retraites ; avec le Tableau d'un vrai Chrétien, compoſé de paſſages choiſis des SS. Docteurs de l'Egliſe*, petit-*in*-12. Chez Aug. Martin Lottin, rue S. Jacques. MDCCLIV. C'eſt un Livre dans

le goût des *Penſées Chrétiennes*, mais plus étendu, plus lié, plus raiſonné. *Le Tableau du vrai Chrétien, composé de paſſages des SS. PP.* met encore une différence entre les *Penſées Chrétiennes* & ces Réflexions. Il ſemble qu'on peut lire tout ce Recueil avec fruit.

*Songes Phyſiques. Vol.* in-12. *de* 238 *pages.* A Amſterdam, chez Thomas Joly, Libraire. Il y a peut-être des *Songes* à chaque page de ce Livre; cependant on n'en annonce que *ſix* dans tout le Volume. L'Auteur Anonyme paroit avoir pour objet d'expliquer, par les Loix de la Méchanique, les diverſes opérations des Bêtes. Il reconnoît dans l'homme le principe immatériel; ainſi ſa doctrine ſe renferme, à ce qu'il ſemble, dans des bornes permiſes. Nous n'avons pourtant pas combiné, analyſé & apprécié toutes ſes idées.

On pourroit bien n'avoir aucun *ſonge* après avoir lû toute cette compoſition ; mais il ſeroit difficile, en la liſant de ſuite, de n'être pas un peu provoqué au *ſommeil*. Ce n'eſt pas que l'Auteur manque d'eſprit, ou de connoiſſances : c'eſt qu'il traite ſa matière d'un ſtyle trop peu intéreſſant ; & qu'il mène le Lecteur par des routes dont on ne voit, ni l'ordre, ni la fin : on peut encore ſe plaindre de quelques obſcurités, de pluſieurs termes haſardés, & de certains tours embaraſſés dont cette compoſition n'eſt point exempte. Liſez néanmoins, & jugez plus favorablement que nous, ſi vous êtes plus content. *On diſtribue ce Livre chez Briaſſon, rue S. Jacques.*

L'Auteur qui a entrepris de donner le Catalogue général des Extraits contenus dans tous les Ou-

vrages périodiques, eſt fort-avancé dans ſon travail, & il compte imprimer dans le courant de 1755. Vers la fin de cette année, il publiera un *Proſpectus* où tout le plan de l'ouvrage & celui de la ſouſcription ſera expoſé.

Nous rendrons compte de ces Nouveautés ; *Traité de l'Aurore Boréale, &c. Par M. de Mairan, nouvelle Edition*, in-4°. *Voyage dans l'Amérique Septentrionale, &c. Par M. de Châbert, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, &c.* in-4°. *Traité du Calcul Intégral, &c. Par M. de Bougainville, le jeune.* In-4°. *&c. La Vérité de l'Hiſtoire de l'Egliſe de S. Omer, &c.* In-4°.

# TABLE
# DES ARTICLES
## De Juillet, 1754. II. Vol.

ARTICLE LXXXIX. *Histoire de la Ville & de tout le Diocèse de Paris, &c.* pag. 1734

ART. XC. *Justification des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de 1744, &c.* 1754

ART. XCI. Jacobi Bruckeri Historia Critica Philosophiæ, &c. *Histoire Critique de la Philosophie, &c.* Dernier Extrait. 1777

ART. XCII. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie des Belles-Lettres, &c.* 1801

ART. XCIII. *Explication du mot* Sabat Second-premier, *employé par S. Luc au* 1. *Verset du VI. Chapitre de son Evangile, &c.* 1827

ART. XCIV. *La Médecine d'Armée, &c.* 1859
ART. XCV. *Le Négociant Anglois, &c.* 1870
ART. XCVI. *Nouvelles Littéraires.* 1897

---

## *ERRATA*

De Juillet, 1754. I Vol.

P. 1603, l 14. ils se plaisent *lis. on diroit qu'ils se plaisent*, &c.
P. 1626. l. 17. prévu, *lis.* prévue.

---

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 25 Juin, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AOUST*, 1754.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

AOUST, 1754.

*A PARIS,*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 669 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 2. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 11. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AOUST*, 1754.

## ARTICLE XCVII.

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année* 1748. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. Tirés des Registres de cette Académie.* A

Paris, de l'Imprimerie Royale. MDCCLII. *Dernier Extrait.*

NOUVELLE *invention de miroirs ardens*, par M. de Buffon. Nous avons rendu compte du miroir que M. de Buffon a conſtruit en 1747. Les effets de ce miroir ont vérifié un Problème Hiſtorique qui avoit paru ſuſpect à bien des Phyſiciens très-verſés dans la Catoptrique ; c'eſt le fait qu'on rapporte d'Archimède qui, avec un miroir ardent, brula la Flotte des Romains devant Syracuſe. Cet heureux eſſai eût été pour bien d'autres le comble de la gloire, & le terme de leurs travaux en ce genre. Pour M. de B. ce n'eſt, dans la carrière, qu'un premier pas : à meſure qu'il avance, il découvre de nouveaux eſpaces ; ſes regards ne ſe tournent point en arrière, il ne les porte qu'en avant : ſes ſuccès ne ſont

point pour lui l'objet d'une complaisance oisive, ils ne sont que redoubler son ardeur & son activité.

Sensible à des progrès, qui l'illustrent, l'Académie se hâte de publier les différentes espèces de miroirs, que M. de B.. vient d'inventer; la premiére rentre dans celle d'Archimède. D'abord c'est un miroir composé de 360 glaces, de 4 pouces chacune de largeur & de hauteur: il a servi à faire des expériences, dont on nous promet, *sur la graduation de la chaleur, des résultats ignorés des Physiciens*. Ensuite ce sont des miroirs qui avec 20 glaces d'un pied quarré brûlent assez vivement à 120 pieds; avec 80 glaces ils brûlent à 240; avec 160 à 360; avec 192 à 400, *distance* selon l'Auteur, *beaucoup plus grande que celle à laquelle Archimède brûla*

*les Vaisseaux des Romains.* *

Les miroirs *de la seconde espèce sont d'une seule piéce à foyer mobile.* Leur construction est fondée sur le ressort que M. de B. a remarqué dans le verre, & sur la courbure dont ce ressort le rend susceptible. Le plus sûr des moyens que l'Auteur a imaginés pour courber ses glaces, est tiré du poids de l'Athmosphère. « Il ne faut que mettre » une glace circulaire sur une es- » péce de tambour de fer ou de » cuivre, & ajouter à ce tambour » une pompe pour en tirer de l'air. » On fera de cette maniére cour- » ber la glace plus ou moins, & » par conséquent elle brûlera à de » plus & moins grandes distan- » ces. »

---

* Nous ignorons l'autorité ou la raison qui a déterminé M. de B. à borner à moins de 400 pieds la distance à laquelle brûloit le miroir d'Archimède.

Il propoſe encore un autre moyen aſſez ſingulier : c'eſt d'ôter *dans le centre de la glace* un pouce de l'étain ; de *façonner avec une molette cette partie du centre en portion de ſphère comme un verre convexe d'un pouce de foyer, & de mettre dans le tambour une mêche ſouffrée.* Ce miroir étant préſenté au Soleil, les rayons réfractés à travers cette partie du centre de la glace, allumeroient la mêche ſouffrée dans le tambour. Cette mêche, en brûlant, abſorberoit de l'air, & par conſéquent l'air extérieur feroit plier la glace. Ainſi loin de craindre que la flamme de la mêche dilate l'air intérieur & bande ſon reſſort, en le dilatant, M. de B. eſt perſuadé que la mêche enflammée doit abſorber cet air, & rélâcheroit ſon reſſort.

La 3e. eſpèce eſt fondée ſur l'expérience qui a découvert à M. de

Buffon, qu'un miroir de glace étamée, réfléchit bien mieux la lumiére, *& par conſéquent doit faire bien plus d'effet qu'un miroir de métal.* Il ne reſte donc plus qu'à donner aux glaces une courbure auſſi réguliére qu'on peut la ſouhaiter : l'Académicien a inventé des fourneaux, où il *courbe très-réguliérement* des glaces de deux & de trois pieds, & où il en pourra *tout auſſi facilement* courber de cinq pieds de diamêtre.

Deux de ces glaces courbées & travaillées réguliérement dans leur concavité & ſur leur convexité, *jointes* enſemble par *oppoſition*, & remplies d'eau dans tout l'eſpace qu'elles contiennent, font un miroir réfringent : c'eſt la 4^e^. eſpéce, *les miroirs à l'eau*, comme les appelle l'Inventeur.

La 5^e^. *eſpéce* ſont *les lentilles de réfraction.* Pour les faire, il a fallu fondre le verre en groſſes maſſes,

& le composer d'une matiére bien transparente : deux secrets également ignorés en France. » J'ai » trouvé l'un & l'autre, (dit M. » de B.) & je travaille actuellement » à faire une lentille qui aura 26 » pouces de diamètre, environ » un pouce d'épaisseur au centre, » & qui brûlera à 5 pieds de foyer.

La 6e. *espéce* a demandé encore plus d'invention. Ce sont des miroirs de réfraction pour brûler à différentes distances *avec la plus grande vivacité possible.* Pour leur construction, il a fallu trouver le moyen de diminuer l'épaisseur des lentilles, sans diminuer sensiblement leur diamètre, ni allonger leur foyer : M. de B. en est venu à bout en travaillant sa piéce de verre *par échelons.* Après avoir imaginé *ces miroirs à échelons*, il a fait une machine commode pour les travailler. « La chaleur du mi-» roir, (qu'il nous prépare) se-

» ra à celle du miroir du Palais
» Royal, comme 28 sont à 6,
» sans compter l'effet de la dif-
» férence des épaisseurs, qui est
» encore très-considérable. Cette
» dernière espéce de miroir est
» tout ce qu'on peut faire de plus
» parfait en miroir de réfraction;
» & je me borne aujourd'hui,
» (ajoute l'Inventeur) à donner
» cette exposition succinte de mes
» découvertes, dont les gens in-
» telligens sentiront bien l'utilité,
» tant pour la Physique que pour
» les Arts. »

*Observations Anatomiques sur le mouvement du bec des Oiseaux.*

Tout ce Mémoire tend à prouver que le demi-bec supérieur de tous les Oiseaux, est un organe mobile par une charnière par laquelle sa base s'articule avec l'extremité antérieure du crâne, ou par le ressort d'une ou plusieurs

lames oſſeuſes, qui ſont continues du crâne à ce demi-bec ſupérieur. On ne ſauroit guères concevoir la Méchanique de ces mouvemens, ſans le ſecours des planches qui accompagnent le mémoire. Nous invitons nos Lecteurs à y recourir pour s'inſtruire de ces découvertes.

*Mémoires ſur les Salines, comprenant la deſcription des Bâtimens d'évaporation de la Saline de Durkheim dans le Palatinat, la façon dont on y fait évaporer les eaux ſalées, & celles dont on pourroit ſe ſervir pour parvenir à la plus grande ſimplicité dans cette opération*, par M. le Marquis de Montalembert.

Ces Bâtimens d'évaporation ſont de grands hangars* garnis du haut

* Quand la température de l'air n'eſt point différente, l'évaporation eſt tou-

en bas, de pluſieurs étages de petits fagots d'épines, deſtinés à recevoir continuellement l'eau ſalée telle qu'elle ſort de la ſource. Chaque bâtiment a 7 réſervoirs, 7 pompes, 7 caſcades, ou étages de fagots. Le principe de cette conſtruction eſt que, plus les eaux repaſſent de fois, plus elles s'évaporent. En pénétrant la nature de ce principe M. le M. de M. a reconnu que tout l'avantage de ces caſcades multipliées vient de ce qu'elles prolongent le temps de ſon évaporation dans une même ſurface d'eau. C'eſt de-là qu'eſt parti l'Académicien pour ſimplifier l'opération. Il n'eſt donc queſtion que de conſerver à l'eau ſalée la même ſurface qu'elle acquiert dans ces

jours en raiſon compoſée de la ſurface ſur laquelle l'eau eſt étendue, & du temps qu'elle demeure expoſée à l'action de l'air.

caſcades, & la même durée d'évaporation. On peut donc ôter 6 réſervoirs & ſix pompes : pourvû ſeulement qu'on conſerve le réſervoir le plus élevé avec le même nombre de gradins ou de rangs de fagots, on n'ôtera rien de ſa durée à l'évaporation.

Mais pour élever tout-d'un-coup les eaux à la hauteur du réſervoir ſupérieur, l'unique conſervé, il faudra un plus puiſſant moteur ; ce qui, dans bien des cas, peut devenir un fâcheux inconvénient. M. le M. de M. leve cet embarras en donnant à ſon bâtiment en baſe ce qu'il a de trop en hauteur. Si c'étoit un réctangle de 70 toiſes de hauteur ſur 10 de baſe, il le renverſe ſimplement ſur ſa hauteur qui devient ſa baſe. Alors ce n'eſt plus qu'un rectangle de 70 toiſes de baſe ſur 10 de hauteur. Il ne lui donne qu'un ſeul réſervoir & qu'une ſeule au-

ge de 70 toiſes de longueur dans le haut du bâtiment. Cette auge recevra l'eau du ſiphon, & la répandra également ſur le premier rang de fagots de tout le bâtiment. Mais ( dira-t-on ) l'eau ne paſſera plus au travers de 70, mais ſeulement de 10 gradins de fagots : donc elle arrivera 7 fois plutôt au réſervoir ; donc l'évaporation aura 7 fois moins de durée, & par conſéquent, toutes choſes étant d'ailleurs égales, elle ſera 7 fois moindre.

Pour réſoudre cette difficulté, il faut obſerver qu'on multiplie les robinets en proportion de la longueur. Suppoſé donc que 10 toiſes de longueur avoient 60 robinets, dont chacun laiſſoit échapper une goutte d'eau à chaque ſeconde ; que l'auge étoit entretenue d'eau continuellement à la même hauteur, & que chaque goutte employe une ſeconde à traverſer cha-

que gradin de fagots; 60 robinets dans cette première hypothèse, donnent une évaporation de 60 gouttes en 70 secondes. Dans la seconde supposition, on aura 4200 robinets qui ne dépenseront pas plus d'eau que les 60 précédens dans le même espace de temps; ils ne donneront donc chacun qu'une goutte en 7 secondes, ils dépenseront donc 4200 gouttes en 7 secondes. Les 60 robinets n'en donnoient pas davantage dans le même temps. Or l'égalité de dépense entraîne l'égalité entre les évaporations des deux hypothèses. Dans la première sur une goutte d'eau adhérente à une branche, tomboit à chaque seconde une nouvelle goutte qui, s'unissant à la précédente, l'entraînoit par son poids : dans la seconde hypothèse, cette troisiéme goutte ne tombe qu'au bout de sept secondes; donc dans la seconde comme dans la pre-

mière hypothèse, chaque goutte a 7 secondes d'évaporation ; donc de part & d'autre, l'évaporation est égale.

En un mot, si dans un cas, chaque goutte a 70 secondes de chute, comme 70 gradins d'espace, dans l'autre, chaque goutte a 10 chutes, comme dix gradins ; mais chacune de ces 10 chutes est de 7 secondes ; donc les dix chutes donnent 70 secondes d'évaporation ; donc dans les deux cas, la durée de l'évaporation est la même. C, Q, F, D.

Dans le Mémoire on trouvera l'évidence de cette théorie vérifiée, par les expériences du sçavant Académicien, d'où il conclut » que » le nombre des réservoirs & des » cascades, est inutile pour la qua- » lité de l'eau à évaporer, & que » la quantité de cette eau évapo- » rée à un certain point, dépend » uniquement de la grandeur des

» ſurfaces ( c'eſt-à-dire, de la gran-
» deur des hangars deſtinés à cet
» uſage ) & de la quantité de l'éva-
» poration du jour.

Maintenant il eſt aiſé de concevoir combien dans nos Salines la conſtruction des hangars, en la dirigeant ſur des principes ſi ſimples & ſi ſûrs, deviendroit moins diſpendieuſe : une ſeule pompe y feroit l'office de ſept : en doublant le temps de l'évaporation par la ſeule diminution de l'ouverture qu'on donne aux robinets, on dépenſeroit la moitié moins de bois pour tirer de l'eau évaporée, la même quantité de ſel qu'elle doit rendre dans la chaudière.

*De l'orbite de la Lune, en ne négligeant pas les quarrés des quantités de même ordre que les forces perturbatrices.* Par M. Clairaut.

Cet Académicien continue de rendre compte des progrès qu'il

fait dans la Théorie de la Lune. En multipliant ſes découvertes (ce qui en pareille matière n'eſt pas un mérite commun) M. C. enchérit ſur les autres & ſur lui-même : il fait plus, il corrige ſes fautes avec autant de zèle que celles des autres. Les dégrés de lumière qu'on acquiert, ne ſont jamais plus conſtans ni plus glorieux que quand ils nous font reconnoître, avouer & corriger nos erreurs. Ce Mémoire eſt une ſuite des calculs algébriques, où le ſujet a engagé le ſçavant Auteur : il n'eſt pas poſſible d'abaiſſer ces profondes ſpéculations à la portée de nos Lecteurs ordinaires.

*Quatriéme Mémoire ſur les Glandes des Plantes, & le troiſiéme ſur l'uſage qu'on peut faire de ces parties dans l'établiſſement des genres des Plantes.* Par M. Guettard.

Il n'eſt guères de ſcience qui

exige plus de patience, qui en inſpire davantage, ni qui la récompenſe mieux que la Botanique; car pour ceux qui la cultivent, c'eſt un champ toujours fertile en découvertes. Après MM. Tournefort, Vaillant, Boerhaave, Herman, Plukenet, Volkamer, Burman, Rai, le P. Plumier, Linnæus, Cluſius, &c. on trouve non-ſeulement à glaner, mais même à réformer dans les genres & dans les eſpèces; car cette méthode qui aujourd'hui, dans le règne animal, ſouffre une ſorte de perſécution, n'a encore rien perdu de ſa vogue dans le règne végétal. Les nouvelles & curieuſes Obſervations de M. Guettard l'autoriſent à faire beaucoup de réformes en bien des genres, tels que ceux du *Nerprun*, du *Laurier*, des *Plantains*, des *Germandrées*, &c. Ces réformes s'étendent ſouvent juſqu'aux eſpèces : elles ne

doivent pas étonner ceux qui ſçavent que nos infatigables Botaniſtes ſont ſouvent obligés de réformer eux-mêmes leurs diſtributions. La ſeule Liſte des plantes, qui ſont ici l'objet d'une ſagacité éclairée, occuperoit plus de place qu'il ne nous eſt permis de leur en donner.

*Sur les figures & les ſolides circonſcrits au Cercle & à la Sphère.* Par M. Zanotti, de la Société Royale de Montpellier.

Les ſolidités de la Sphère & du Cylindre qui lui eſt circonſcrit, ſont entr'elles comme leurs ſurfaces : c'eſt le fameux Théorême d'Archimède, étendu par le P. Tacquet au cône équilatéral. M. Zanotti a tenté de l'étendre plus loin & de le tranſporter, pour-ainſi dire, au cercle. Cette recherche l'a conduit à deux propoſitions plus univerſelles que celles de ces deux grands Géomètres. La pre-

mière eſt que *tout Polygone circonſcrit au cercle eſt au cercle même, comme ſon périmètre à la circonférence du cercle* : la ſeconde eſt que *tout ſolide terminé de toutes parts par des plans, & circonſcrit à une Sphère, eſt à la Sphère même, comme ſa ſurface à la ſurface de la Sphère.* Ces deux propoſitions ſont ici démontrées, & expoſées avec des remarques qui en font ſentir toute l'étendue.

Parmi les Obſervations Anatomiques de ce Volume on rapporte une expérience faite par M. Bouvart, qui confirme l'opinion que l'uſage du Quinquina eſt peut-être auſſi ſpécifique contre la gangrène sèche que contre la fievre. Cette opinion nous paroît une vérité dont il n'eſt plus permis de douter, après les expériences publiées dans les Tranſactions philoſophiques de Londres, & dans les Mémoires d'Edimbourg. M. Van-

Swieten rapporte tous ces faits, & les confirme par beaucoup d'autres en ſon Commentaire ſur l'Aphoriſme 303 de Boerhaave, à l'article de la *Gangrène*. A celui des Aphtes, III^e Tome du même Ouvrage, commentaire ſur l'Aphoriſme 990, il rappelle encore cette inſigne propriété du Quinquina, *egregiam corticis peruviani in ſeparandis cruſtis gangrænoſis efficaciam;* il dit que ſa vertu n'eſt pas moins ſpécifique contre les croutes qui ſe forment dans les Aphtes : des épreuves qu'il en a faites, il tire un nouvel argument pour appuyer ſon ſentiment ſur le caractère grangréneux qu'il attribue aux Aphtes, *De Aphtarum indole gangrænoſâ.*

L'Hiſtoire de l'Académie, dans ce Volume, eſt terminée par l'éloge de M. Bernoulli. M. de Fouchy nous repréſente le célèbre Jean Bernoulli commençant dès l'âge le

plus

plus tendre, ſes études avec un éclat qui annonce les talens les plus rares. Il n'en fut pas moins deſtiné au Commerce : ſes talens & ſon goût, qu'on n'avoit pas conſultés, ne purent ſuivre une vocation où la nature étoit en quelque ſorte ſacrifiée à la fortune. Après un an d'abſence, ſçachant *beaucoup de François & peu de Commerce*, le jeune Bernoulli revint à Bâle ſa Patrie. Il y prit ſes grades philoſophiques en deux actions ſignalées, l'une par une Thèſe en Vers Latins, l'autre par un Diſcours en Vers Grecs. Sous ſon frère Jacques Bernoulli beaucoup plus âgé, & déja grand Géomètre, il fit les plus rapides progrès dans les Mathématiques. Bâle eut bientôt, dans les deux frères Bernoulli, deux Athlètes qui, après avoir lutté dans preſque toutes les Académies de l'Europe, & même contre toute l'Angleterre, furent par-tout

couronnés, adoptés, ou aggrégés.

Tandis que ces deux frères couroient à pas de géants dans la carrière des Mathématiques, le grand Leibnitz proposa comme une énigme, ses essais sur le calcul différentiel : ce Mystère, reconnu pour impénétrable, auroit comblé la gloire de l'Inventeur : les Bernoulli le dévinèrent ; & Leibnitz aussi élevé par le sentiment que par le génie, *se fit honneur d'avouer publiquement que la gloire leur en appartenoit autant qu'à lui.* Cette invention excita, entre Leibnitz & Newton, un procès national qui n'est pas encore terminé, même après la mort de Leibnitz. Jean Bernoulli, fidèle à l'amitié autant qu'à la justice, soutint contre toute l'Angleterre la querelle de l'Allemagne avec tant de force & de courage, que la Société Royale de Londres ne crut pas déroger à la gloire de Newton, en admettant

ſon Adverſaire au nombre de ſes Membres.

Toujours aſſociés, toujours infatigables & ſpécialement dévoués à l'avancement & à la perfection de la nouvelle Géométrie, les deux Bernoulli firent, par la voie d'une eſpèce d'inverſion, éclore le calcul intégral du calcul différentiel : en inventant l'un, après avoir déviné l'autre, ils enchériſſoient en quelque ſorte ſur eux-mêmes autant que ſur tout ce qui les avoit précédés.

Ce fut alors que le jeune Bernoulli voyagea en France : il vit à Paris le P. Mallebranche, MM. de l'Hôpital, Caſſini, la Hire & Varignon. Ces grands hommes témoignèrent à cet illuſtre Etranger toute l'eſtime qu'ils devoient à ſon mérite : de pareils Sçavans étoient ſeuls en état de le bien connoître & de l'apprécier. Quand ils n'euſſent connu Jean Bernoulli que par

la ſolution d'un Problême qu'il avoit donnée avant ſon départ de Bâle, c'étoit plus qu'il n'en falloit pour lui aſſurer l'accueil le plus honorable. Bernoulli l'aîné l'avoit propoſé ce fameux Problême ( *de la Chaînette.* ) Bernoulli le jeune, Hughens & Leibnitz étoient les ſeuls Géomètres qui l'avoient réſolu.

M. le Marquis de l'Hôpital ne ſe contenta pas, comme nos autres Académiciens, de voir à Paris le jeune Bernoulli, & de lier avec lui un Commerce qui n'a fini qu'avec leur vie : pour le poſſéder plus long-temps, & profiter plus librement de ce tréſor paſſager, il emmena notre Géomètre à ſa campagne. Le ſéjour de Bernoulli à Ourques eſt, dans l'Hiſtoire de la Nouvelle Géométrie, une époque bien mémorable par l'invention du calcul *exponentiel.*

De retour à Bâle M. Bernoulli

ſe fit recevoir Docteur en Médecine : en prenant ce titre, il publia une Diſſertation ſur le mouvement des Muſcles : c'étoit faire ſes preuves en Géomètre ; car en analyſant le jeu de nos fibres élaſtiques, il y étale le plus *profond ſçavoir* dans la Méchanique, & il *l'aplique* à la Phyſique du corps humain. Huit jours après ſa réception, il épouſa M^lle Falkener : il en a eu cinq fils & quatre filles. Trois de ces fils ont ſuivi la trace de leur père ; deux vivent encore, Nicolas & Daniel, célèbres Profeſſeurs en Mathématiques dans l'Académie Impériale de Pétersbourg.

Deux ans après ſon mariage, Jean Bernoulli accorda à l'Univerſité de Groningue ce qu'auparavant il avoit refuſé au Duc de Brunſwick pour la Ville de Wolfembutel : ce fut d'aller prendre une Chaire de Mathématique dans cette Académie. En le diſpenſant

du concours établi par l'usage, *on ne lui épargna* ( dit M. de Fouchy, *qu'une cérémonie inutile ; qui eût oser tenter un combat si inégal ?*

L'union des deux Bernoulli s'altera bientôt après leur séparation : les Chaires de Bâle & de Groningue devinrent émules, & les deux Professeurs rivaux. Le jeune Bernoulli ne tarda pas à proposer son fameux Problême de *la plus vîte descente* : l'aîné en donna la solution ; l'entreprise étoit digne de lui, puisqu'il n'y eut dans l'Europe que MM. le M. de l'Hopital, Newton & Leibnitz qui la tentèrent avec succès. Le Professeur de Groningue continua de proposer des questions aux Géomètres. Le Professeur de Bâle en prit ombrage, l'éclat de son frere commencoit à le blesser, il craignit de se voir éclipsé ; peut-être même regarda-t-il ces défis comme autant d'actes d'hostilité de

la part d'un Disciple qui bravoit son ancien Maître. Pour y répondre sur le même ton, il proposa à tous les Géomètres, & nommément à son frère, son Problême des *Isopérimêtres :* le jeune Bernoulli ne daigna le résoudre qu'après l'avoir rendu beaucoup plus difficile. *Ce ne fut* ( dit M. de Fouchy ) *qu'après avoir ajouté cent nouvelles têtes plus terribles que les premières, à l'Hydre que M. son frere avoit suscitée contre lui, qu'il la jugea digne de servir d'exercice à son courage & d'ornement à son triomphe.* Notre siécle pourroit se scandaliser de voir deux freres & deux si grands hommes en venir à cet éclat, si la vivacité de nos Savans ne se portoit pas à de plus grands excès : car après tout, la Géométrie n'a point à rougir des traits dont les deux Bernoulli se sont armés : ils ne les ont recus que de ses mains, ils n'en ont fait que

l'uſage qu'elle leur avoit enſeigné. Ils ont plus montré leur ſçavoir que ſatisfait leur vengeance ; dans leur combat il n'y a eu de honteux que le motif : ils n'ont point été jaloux de l'emporter l'un ſur l'autre plutôt par la malignité que par la ſcience.

M. B. eut d'autres procès à eſſuyer : comme ils ſont auſſi étrangers aux ſciences qu'à ſon éloge, M. de Fouchy les a ſagement omis. Notre Géomètre les ſoutint avec bien de l'impatience : ſa droiture Helvétique ſçut encore moins diſſimuler que pardonner ; elle ne connoiſſoit point cette fiére & vaine Philoſophie, qui, ſous le maſque d'une fauſſe inſenſibilité, exhale un mépris plus étudié & un dépit plus réfléchi. Contre d'injuſtes perſécuteurs, ſon amour propre ému n'affecta point de contraindre ſon indignation, il n'eut point l'art de

les épargner avec dédain, pour les déchirer avec plus d'eſprit.

En 1705. Bâle & les Mathématiques perdirent Jacques Bernoulli : ſon frere étoit le ſeul qui pût remplir le vuide que cette mort laiſſoit dans ſa Patrie, il accepta la Chaire vacante. Alors l'Ecole de Bâle devint la plus célébre de l'Europe. M. de Fouchy n'a pas oublié qu'Euler en eſt ſorti ; il s'eſt ſouvenu que pour en recevoir les leçons, des Géomètres, tels que MM. Clairaut & Maupertuis, ſont allés ſe confondre avec les Auditeurs de Jean Bernoulli. Ce grand homme à vécu juſqu'à l'âge de 80 ans, *toujours occupé des Mathématiques, & ſans ſentir aucune des infirmités de la vieilleſſe.* Vers la fin de 1745. il tomba malade, on ne ſoupçonna d'abord aucun danger : cependant le déclin de ſes forces étoit rapide, *il s'endormit*, dit le Secrétaire de

l'Académie, *& dans ce ſommeil, il s'éteignit le premier Janvier* (1748) *ſans aucune agonie, ni aucune douleur.*

La Géométrie a ſuſcité ſes plus brillans Ecrivains pour louer M. Bernoulli : dans la notice de ſes ouvrages, aucun ne s'eſt guères étendu que ſur quelques Problêmes importans, & ſur le traité de la manœuvre des Vaiſſeaux. Pour tout le reſte, on renvoie à l'édition que M. Cramer à faite à Lauſanne des Oeuvres de ſon Maître.

La place d'Aſſocié étranger de M. Bernoulli a été remplie par M. Daniel Bernoulli : ce fils ne dégénère point de ſon pere : ſes freres, eux mêmes, qui ne ſont pas entrés dans la même carrière, ſont dignes de leur nom. Peu de grands hommes ont eu cette ſatisfaction de laiſſer tant d'enfants héritiers de leur mérite ; c'eſt une réflexion

qui n'a pas échappé aux Panegyristes de M. Bernoulli.

On a, dans ce volume, l'Histoire des maladies épidémiques de 1748. observées à Paris, en même temps que les différentes températures de l'air, par M. Malouin. Cette Histoire nous rappelle celle des maladies de S. Domingue, par M. des Portes, Médecin du Roi au Cap. Nous avons vu cet excellent Traité, manuscrit; il est suivi d'un Catalogue des plantes Médicinales, Vénimeuses, & Aléxipharmaques de ce Pays. Nous sommes surpris que, depuis la mort de son Auteur, on n'ait pas encore publié un ouvrage, où un zèle pur & éclairé sur le bien de cette importante Colonie, a rassemblé le fruit de 15 ans d'observations utiles & de recherches curieuses.

## ARTICLE XCVIII.

*HISTOIRE DES CONJURATIONS, Conſpirations & Révolutions célèbres, tant anciennes que modernes, dédiée à S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang.* Par M. Duport du Tertre. 3 vol. *in*-12. A Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

SI cet Ouvrage étoit entier, nous verrions peut-être ce qui caractériſe, ce qui différencie ces trois termes, *Conjurations*, *Conſpirations*, *Révolutions*. L'Auteur nous promet 6 Tomes pour les *Conjurations* & *Conſpirations*; enſuite quatre autres pour les *Révolutions*; le tout formant un corps de dix Volumes : entrepriſe

eſtimable & qui manquoit à la République des Lettres. Or il nous ſemble en général, & ſans vouloir appprofondir cette matière, qu'une *Conjuration* attaque plus l'Etat que les perſonnes; qu'une *Conſpiration* attaque plus les perſonnes que l'Etat; qu'une *Révolution* change la conſtitution de l'Etat ou le gouvernement des perſonnes. Si ces notions ne ſont pas juſtes, tout Lecteur eſt fort le maître de les rectifier; ſi on les juge raiſonnables, il eſt poſſible d'en tirer quelque lumière pour les divers morceaux de cet ouvrage; ſi quelque autre les a trouvées ou publiées avant nous, c'eſt une raiſon de plus pour ne les pas mépriſer.

Quand la collection des dix Volumes aura été donnée au Public, on verra auſſi quelles ſont ces *Conjurations*, *Conſpirations* & *Révolutions célèbres* dont l'Auteur a

fait l'objet de ſes recherches ; quiconque n'eſt point étranger dans l'Hiſtoire ancienne & moderne, s'apperçoit déja, en liſant ces trois premiers Tomes, qu'on aura ſupprimé une infinité de *Conjurations*, *Conſpirations*, *Révolutions* arrivées par tout & en tout temps. Les anciennes Républiques de la Grèce, les divers Etats de l'Italie & de l'Allemagne, preſque toutes les Provinces d'Eſpagne, de France, d'Angleterre fourniroient des exemples dans ces trois genres, ou dans quelqu'un d'entr'eux : & nous ne parlons ni de l'Egypte, ni de l'Inde, ni de la Chine, &c. Encore une fois où ne trouveroit-on pas des ambitieux & des intriguants ; des attentats & des cataſtrophes ; par conſéquent des *Conjurations*, des *Conſpirations*, des *Révolutions* ?

On s'eſt donc propoſé, à ce qu'il paroît, les plus remarqua-

bles de ces évenements ; & l'on a cru devoir oublier ceux qui ont moins éclaté dans le monde : voici ce que les trois premiers Volumes de M. du Tertre nous présentent.

I. Dix-sept Conjurations, sçavoir, celles *d'Arbacés contre Sardanapale ; de Philotas contre Alexandre le Grand ; de Catilina ; de Cinna contre Auguste ; de Séjan contre Tibère ; d'Antipater contre Hérode ; de Sabinus contre Vespasien ; de Phocas contre Maurice ; d'Aiesha* ( femme de Mahomet ) *contre Ali ; de Michel le Begue contre Léon l'Arménien ; d'Alexis Comnéne contre Nicéphore Botoniate ; d'Andronic contre Alexis II. de Michel Paléologue contre Jean Lascaris ; d'Apocauque contre Jean Paléologue ; des fils de Louis le Débonnaire, contre l'Empereur leur Pere ; de l'Impératrice Constance contre l'Empereur Henri VI. des*

*Suiſſes contre la Maiſon d'Autriche.* Telle eſt la matière du premier Tome.

II. Huit Conjurations qui ſont celles *des Bohémiens contre l'Empereur Wenceſlas ; de Trolle contre Stenon ; de Valſtein contre l'Empereur Ferdinand ; de quelques Seigneurs Hongrois contre l'Empereur Leopold & ſon Succeſſeur ; des Anabaptiſtes contre pluſieurs Souverains d'Allemagne ; contre le Czar Pierre Alexiowitz ; de Perſe ; contre l'Iſle de Malthe.* C'eſt ce qui remplit le ſecond Volume.

III. Dix Conjurations en cet ordre, *du Comte Julien contre Roderic Roi d'Eſpagne ; de Henri Comte de Traſtamare contre Don Pedre, Roi de Caſtille ; des Caſtillans contre Henri IV ; de Portugal ; de Rienzi ; du Marquis de Bedemar contre Veniſe ; de Franciſque Pazzi contre les Médicis ; de Fieſque contre les Doria ; des*

*Siciliens contre les François ; diverſes Conjurations en France.* C'eſt ce qu'on trouve au troiſiéme Tome.

Il eſt aiſé de s'appercevoir que, parmi ces Conjurations, quelques-unes ont déja eu leurs Hiſtoriens particuliers ; comme celle de Veniſe écrite par S. Réal ; celle de Portugal par Vertot ; celle de Rienzi par Ducerceau, &c. L'Auteur ne diſſimule point les ſecours abondants qu'il a tirés de ces bons ouvrages. *Sans les copier exactement, excepté en quelques endroits, il s'eſt approprié tout ce qu'ils avoient de meilleur.* A l'égard des Conjurations de *Philotas* par Quinte-Curce, & de *Catilina* par Sallufte, *il a moins cherché à être copiſte qu'imitateur.* Tout cela ſignifie que M. du Tertre a connu les ſources, & qu'il a travaillé en conſéquence. Il ne cite pas d'ordinaire ces ſources, c'eſt-à-dire,

qu'on ne voit point aux marges de son livre les monuments qu'il met en œuvre. Mais ce ne peut être un défaut que quand il s'agit des Conjurations moins célèbres ; car celles qui intéressent davantage, annoncent suffisamment les Auteurs qui ont fourni les matériaux : par exemple, on sent assez que, dans toutes les Conjurations qui ont été tramées à Constantinople, l'Histoire Byzantine guide notre Historien ; que Suetone, Tacite, Dion-Cassius, Juvenal disent, tous ensemble, ce qu'on nous raconte ici de Séjan ; que dans les Relations modernes on trouve les particularités de la Conjuration formée contre le Czar Pierre le Grand ; de celle qui a fait passer la Couronne de Perse sur la tête de Thamas-Kouli-Kan ; de celle qui, dans ces dernières années, a mis en péril l'Isle de Malthe, &c.

Pour donner une juste idée de cette Histoire, nous en citerons quelques endroits ; d'abord un Morceau dans le genre de ce qu'on appelle *Caractères* ou *Portraits*. Celui de Ziska nous tombe sous la main. » En ne considérant que ses » vertus guerrières, on peut le » comparer aux plus grands Capi» taines. Car quelle habileté ne » falloit-il pas pour se faire obéir » d'une troupe de Paysans brutaux » qui ne connoissoient ni frein, ni » discipline ? Vit-on jamais plus de » prudence jointe à tant d'activi» té ? Personne n'entendoit mieux » toutes les ruses de la guerre, & » ne tiroit meilleur parti d'un pe» tit nombre de Soldats. Avec une » poignée de gens, Ziska privé de » la vûe, gagne plusieurs batailles, » se rend maître des places les plus » importantes, résiste aux forces » de tout l'Empire, & oblige son » Souverain à lui demander la

» paix. Cette longue ſuite de ſuc-
» cès éclatants paroîtroit incroya-
» ble, ſi on ne ſçavoit tout ce que
» peut faire un habile Capitaine
» qui commande des troupes aveu-
» glées par le fanatiſme. Le Géné-
» ral Bohémien réuniſſoit en ſa
» perſonne les qualités d'Annibal
» & les inclinations d'Attila. Il ra-
» vagea la Bohème, pilla & brûla
» tous les Monaſtères, & immola
» plus de dix mille Eccléſiaſtiques
» aux Mânes de Jean Hus & de Jé-
» rôme de Prague. Deſorte que
» Ziska ne peut être regardé com-
» me un Héros que parce qu'on
» donne quelquefois ce titre aux
» Deſtructeurs du Genre Humain.

Voici un autre Portrait; celui du Comte de Fieſque qui forma, vers le milieu du XVI[e] ſiécle, une Conjuration contre le Gouvernement des Doria maîtres abſolus dans Gènes. » Ce jeune Seigneur
» étoit ambitieux, hardi, entre-

» prenant, passionné pour la gloi-
» re, capable de former & d'exé-
» cuter les plus grands projets. A
» ces qualités qui font les Héros,
» il joignoit celles qu'on admire
» dans un Citoyen. Il avoit un air
» toujours égal, ouvert, agréable
» & enjoué. Il étoit civil avec tout
» le monde, mais avec des distin-
» ctions obligeantes, selon le mé-
» rite & la qualité des personnes.
» Magnifique jusqu'à la profusion,
» sa table étoit ouverte à tous les
» honnêtes gens. Il alloit au-de-
» vant du besoin de ses amis, &
» sçavoit gagner les pauvres par
» ses largesses, & les riches par
» son honnêteté. De tous les vices,
» celui qu'il détestoit le plus, étoit
» l'orgueil. Il observoit réligieu-
» sement sa parole, & obligeoit
» avec une chaleur qui ne se relâ-
» choit jamais. Mais ce qui don-
» noit un lustre merveilleux à tant
» de belles qualités, c'est qu'il étoit

» bien-fait de ſa perſonne, & qu'il » accompagnoit toutes ſes actions » d'un air de nobleſſe & de gran- » deur qui annonçoit une naiſſan- » ce illuſtre, & qui lui attiroit l'in- » clination & le reſpect de tout » le monde. «

A ces portraits il eſt bon de joindre un Morceau où la Politique & l'Hiſtoire s'éclairent mutuellement. L'Auteur entre ainſi dans la Conjuration de Michel le Begue contre Léon l'Arménien : » Lorſqu'un Souverain peut comp- » ter une longue ſuite d'illuſtres » ayeux qui lui ont tranſmis ſuc- » ceſſivement leur autorité, il n'a » guères de révoltes à craindre de » la part de ſes Sujets, à moins » qu'il n'abuſe exceſſivement de » ſon pouvoir. Mais les peuples » n'obéiſſent pas volontiers à un » homme que l'obſcurité de ſon » origine condamnoit à vivre éter- » nellement dans la ſoumiſſion &

» la dépendance. Auſſi depuis que » les Armées Romaines ſe furent » arrogé le droit de choiſir leurs » Empereurs, & d'aller quelque- » fois les chercher dans les plus » viles conditions, l'éclat du Dia- » dème n'inſpira plus alors ce reſ- » pect qui nous porte à regarder » les Princes de la terre comme les » Images de la Divinité. Quand on » voyoit tous les jours des hommes » de la plus baſſe naiſſance s'élever » à l'Empire, chacun ne pouvoit- » il pas eſpérer de parvenir à ce » rang ſuprème ? Il ne s'agiſſoit, » pour réuſſir, que d'employer à » propos les perfidies & les aſſaſſi- » nats. Voilà la ſource de tant de » conjurations qu'on vit ſe former » à Conſtantinople. «

Nous finirons par une citation purement hiſtorique : elle eſt tirée des *Conjurations de Perſe*. M. du Tertre raconte en ces termes l'expédition de Thamas-Kouli-Kan

(ou Shah-Nadir) au Mogol : » Nadir ne trouva preſqu'aucune réſiſtance quand il voulut s'emparer des Etats du Mogol. Le pays » étoit ouvert de toutes parts, mal » défendu, & gouverné par le plus » lâche de tous les Princes. Le Monarque Perſan porta par-tout le » fer & la flamme, & il ravagea » les Indes plûtôt qu'il ne les ſoumit. Quelques Indiens voulant » diſſiper la frayeur de leurs Compatriotes répandent le bruit que » Nadir vient d'être maſſacré. A » cette nouvelle, ils prennent les » armes pendant la nuit, & font » main-baſſe ſur tout ce qu'ils rencontrent d'ennemis diſperſés. » Nadir, charmé de trouver un prétexte pour aſſouvir à la fois ſon » avarice & ſa cruauté, livre Dilly » (ou Deli) Capitale de l'Indoſtan » à la vengeance du Soldat. Jamais » place emportée d'aſſaut n'éprouva tant d'horreurs. Les Perſans

répandus

» répandus partout enfoncent les » maisons & les Palais, forcent les » Mosquées, égorgent femmes, » enfans, vieillards, & n'inter» rompent cette boucherie que » pour se livrer au pillage. L'or, » l'argent, les pierreries, tant de » richesses accumulées dans le sein » d'une paix profonde, devien» nent en un instant la proie de » l'impitoyable Soldat, &c.

Cette Histoire plaira au Public par le choix des Matières, par la variété des événemens, & par la bonté du style. Un examen circonstancié nous eût peut-être fourni quelques légères observations. Il nous a semblé, en parcourant le premier Tome, qu'on n'avoit pas assez profité de Dion-Cassius dans le récit de la Conjuration de Cinna contre Auguste : Que dans celle de Séjan contre Tibère (p. 119) on n'a pas dû mettre en note qu'Agrippine, femme de Germanicus,

étoit *fille de cette Agrippine qui fut mère de Néron ;* au lieu de *fille* il falloit dire *mère* : Que, dans la Conjuration de Sabinus contre Veſpaſien, il n'eſt pas tout-à-fait exact d'aſſurer qu'Eppopine (ou Eponine femme de Sabinus) *paſſa neuf ans conſécutifs* dans la grotte où vivoit ſon mari : il eſt certain, par le témoignage de Plutarque, qu'au bout de ſept mois, Eppopine mena Sabinus déguiſé à Rome, dans l'eſpérance d'obtenir ſa grace, &c. Mais abandonnons les Critiques aux Sçavants, & profitons des agrémens de cette Hiſtoire. *Nous rendrons compte des ſept autres Volumes dès qu'ils paroîtront.*

## ARTICLE XCIX.

*VOYAGE FAIT PAR ORDRE DU ROI en 1750 & 1751, dans l'Amérique Septentrionale, pour rectifier les Cartes des Côtes de l'Acadie, de l'Isle Royale & de l'Isle de Terre-Neuve, & pour en fixer les principaux points par des Observations Astronomiques.* Par M. de Chabert, Enseigne des Vaisseaux du Roi, Membre de l'Académie de Marine, de celle de Berlin, & de l'Institut de Bologne. *In*-4°. 288 p. sans les Planches. *A Paris, de l'Imprimerie Royale. MDCCLIII.*

ON désiroit depuis long-temps qu'un habile homme voulût faire des Observations Astronomiques dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, qui com-

prend l'Acadie, l'Isle Royale & l'Isle de Terre-Neuve. Les Cartes Angloises & Hollandoises, qu'on avoit de ce pays-là, étoient non-seulement défectueuses, mais encore toutes propres à jetter les meilleurs Pilotes dans de grandes erreurs. On s'étoit donné des soins en France, pour remédier à ce désordre Géographique ; on avoit ménagé des corrections ; on étoit parvenu à dresser des Cartes plus approchantes du vrai ; mais ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'en attendant quelque chose de mieux.

Il falloit un Observateur qui eut le zèle d'aller sur les lieux ; d'examiner tout en Géomètre, en Astronome, presqu'en Pilote ; de reconnoître, les longitudes, les latitudes, les gisements, les distances, &c.

En 1748. M. de Chabert forma un projet à cet égard, le présenta au Ministre, en prépara

l'exécution : deux ans après, il l'a consommé, & il en donne aujourd'hui l'Histoire, les résultats & les détails. Dans la première partie de son livre, on a l'*histoire* & les *résultats*, sous le titre de *Voyage sur les côtes de l'Amérique Septentrionale.* Dans la seconde, on trouve les *détails*, qui ne sont autre chose que la suite des *Observations Astronomiques* dont l'Auteur a eu besoin pour parvenir à ses déterminations. On conçoit que la première Partie doit entrer dans le plan de notre Analyse; & que la seconde est uniquement pour les Lecteurs de l'ouvrage, en leur supposant le désir & le talent d'en profiter.

M. de Chabert avoit, pour réussir dans son entreprise, trois grandes qualités, le courage, le sçavoir, la jeunesse; qualités qui ne se trouvent presque jamais réunies, & dont chacune est souvent

l'objet des plus ardents déſirs. Il partit de Breſt le 29 de Juin 1750. & débarqua à Louisbourg le 9. d'Août ſuivant. Ce n'eſt qu'un peu plus de cinq ſemaines de Navigation : mais un Obſervateur, député pour tenir compte de tout, met à profit chaque moment d'une traverſée ; il ne paſſeroit pas un bras de mer, un fleuve, une rivière, un ruiſſeau, ſans remarquer quelque choſe, ſans ſonger à donner plus de perfection aux manœuvres des Pilotes, ou des Nautonniers. Ici, par exemple, comment ne pas réfléchir ſur le peu de confiance que mérite le *Loch* * dont on fait uſage à la

* Le *Loch* eſt un morceau de bois, chargé d'un peu de plomb, & attaché à une longue ficelle, qu'on diviſe en plusieurs parties égales diſtinguées par des nœuds. La diſtance de ces nœuds doit être de 47 pieds & demi, ce qui eſt la 120 partie d'un tiers de lieue marine.

mer, pour meſurer le chemin du Navire ? L'Auteur entre dans un détail à cet égard ; il ſuggère les moyens de remédier aux défauts de cette opération, ſans ceſſer de reconnoître encore que les *irrégularités du vent & les différentes agitations de la mer, rendront* toujours l'eſtime, fondée ſur le Loch, pleine de difficultés & d'*incertitudes.* On peut voir, dans le *Traité de Navigation* * donné depuis peu par M. Bouguer, d'autres moyens de perfectionner le *Loch* & d'en rectifier les uſages.

Les Courants ſe firent reſſentir durant le voyage de M. de Chabert ; & à cette occaſion il ne

Pour l'expérience, on lâche la ficelle, & l'on voit, avec des Sabliers de 30 ſecondes, combien, durant la demi-minute, il s'eſt écoulé de nœuds : c'eſt-à-dire, combien de fois on a fait la 120 partie d'un tiers de lieue.

* L. 2. Chap. 3.

manque pas de disserter sur ce Phénomène qui a déja tant exercé les Physiciens. L'Auteur en attribue la cause aux vents, à la sortie des fleuves & des rivières, à l'action du Soleil & de la Lune sur l'air, à la direction & à la configuration des côtes & des terres du fond de la mer. Tout ceci donne des raisons pour expliquer les variétés & les bizarreries des Courants ; sans compter qu'en accumulant un si grand nombre de causes, on réunit les avantages de toutes les Hypothéses, & l'on ne craint les objections tirées d'aucune en particulier. On peut comparer ce que dit M. de Chabert avec l'Article XIII. du premier Volume de l'Histoire naturelle, publiée en 1749.

Dans le progrès de sa route, notre Auteur fit des observations, sur la position, la grandeur, la profondeur des Bancs qui bordent

les côtes de cette partie de l'Amérique. Ces Bancs ſont une ſuite d'éminences au fond de la mer. Le plus grand & le plus célèbre, eſt celui de Terre-Neuve, où ſe fait la pêche des Morues : il a peut-être plus de 200 lieues de long : la hauteur de l'eau y varie beaucoup, ainſi que le ſol qui eſt de ſable, de vaſe, de coquillage, de roche, mais toujours plus profond qu'il ne faut pour la Navigation des plus gros Vaiſſeaux. La mer, à l'entrée de ce Banc & des autres qui en ſont voiſins, eſt ordinairement fort agitée, & ſur les Bancs mêmes, elle eſt ſi tranquille, que *les Matelots-Pêcheurs regardent le Banc comme un Port.* M. de Chabert explique ce Phénomène d'une manière plauſible, quoiqu'en trop peu de mots pour ſatisfaire à toutes les difficultés.

Il faut que Louisbourg ait de grands avantages pour le commer-

ce ; sans cela, les François n'auroient pas cherché à s'établir dans un lieu si peu agréable. La Brume y est presque continuelle : on y éprouve des ouragants terribles, un hyver très-long & très-rude. On y jouit très-rarement d'un beau Ciel : grande incommodité pour les Astronomes, qui d'ailleurs ne trouvent en ce pays qu'un sol humide, incertain, chancelant : à peine y peut-on *poser solidement un quart de cercle ;* & comment s'y défendre des *temps obscurs & des grands vents, que les Astronomes redoutent tant partout ?*

A force de soins & de constance, M. de Chabert vint pourtant à bout de remplir avec succès sa fonction d'Astronome. Il connut la latitude de Louisbourg qui fut trouvée de 45 degrés $53' \frac{2}{3}$, & sa longitude qui est de 62 degrés $\frac{1}{4}$ à l'Occident du Méridien de Pa-

ris. C'eſt un degré & un quart de plus que dans les Cartes du dépôt de la Marine, leſquelles fixoient la longitude de Louisbourg à 61 degrés 00 minutes. Mais Louisbourg & ſes environs n'étoient pas le ſeul objet des attentions de notre Auteur. A peine debarqué dans l'Iſle Royale, il ſongea aux courſes qu'il prétendoit faire en divers endroits où les lumières de la Géométrie & de l'Aſtronomie n'avoient jamais paru. Il choiſit d'abord *l'Iſle de Sable*, qui eſt bien le plus dangereux terme que puiſſe ſe propoſer un Navigateur. C'eſt tout dire qu'avec une conſtance intrépide, avec des efforts opiniâtres, avec toute cette activité que donne la jeuneſſe & le déſir de ſe diſtinguer par un coup de hardieſſe, jamais M. de Chabert ne put parvenir à cette malheureuſe Iſle. Tout ſon monde étant excédé de froid, de veilles, de fatigues,

après une tempête où l'image de lamort s'étoit préſentée cent fois, notre Auteur fut obligé de faire tout à la fois lés fonctions d'Officier, de Pilote, apparemment auſſi de Médecin & de Conſolateur juſqu'au moment où l'on entra dans un petit Port pour gagner de-là Louisbourg qui étoit toujours, en quelque ſorte, le chef-lieu de l'entrepriſe.

M. de Chabert en ſortit trois autres fois pour faire des obſervations dans tous les lieux qu'on lui avoit indiqués avant ſon départ de France : nous pouvons nommer en gros Canſeau, Scatari, l'Iſle Madame, le Cap Fronſac, le Cap de Sable, l'Iſle S. Paul, & une partie de la côte de Terre-Neuve. Il faut concevoir qu'il n'eſt ni Port, ni Baye, ni Cap, ni Iſle, ni Iſlot, ni Anſe, ni Pointe, dans le cours de ces diverſes routes, qui ne ſoient déſignés ici par

les caractères de leur ſituation, de leur grandeur, de leurs diſtances reſpectives, &c. L'Auteur y ajoute des Plans, des Cartes qui parlent aux yeux. Il ne perd point l'occaſion d'expliquer des méthodes toutes propres à perfectionner ou abréger les opérations. S'il s'agiſſoit de lever des Côtes; de lier leurs poſitions par une ſuite de Triangles; d'obſerver les Phénomènes du flux & du reflux de la mer; d'eſtimer le chemin, l'air de vent, la diſtance où l'on croyoit être des points de relévement; de tenir compte d'une Eclipſe de Lune, & des Eclipſes de Satellites; de calculer les diſtances de la Lune au Soleil, &c. M. de Chabert nous apprend comment il a procédé; il donne tout, Théorie, Pratique & Réſultats: c'eſt ce qui rend ſon livre auſſi inſtructif pour les Obſervateurs futurs,

qu'il eſt utile & curieux pour les Navigateurs.

Cet Officier Aſtronome & Géomètre, partit de Louisbourg le 14 Septembre 1751. pour retourner en France, & il débarqua au Port de Toulon le 7 Novembre ſuivant. C'eſt par où finit la première partie de cet Ouvrage. La ſeconde fournit en quelque ſorte les *pièces juſtificatives* des obſervations Aſtronomiques indiquées dans la première : c'eſt l'idée qu'en donnent les Académiciens nommés Commiſſaires pour l'examen du manuſcrit de M. de Chabert.

Après leur rapport » l'Académie » Royale des Sciences a jugé que » tous les différents moyens que » M. de Chabert a employés pour » déterminer la longitude des en» droits où il a obſervé, en ſur» montant les obſtacles que cau» ſoit la rigueur du climat, ſer-

» vent non-seulement de confir-
» mation les uns aux autres, &
» justifient la bonté de son travail ;
» mais qu'ils pourront aussi servir
» de modéle dans la suite aux Na-
» vigateurs qui seront animés par
» le même zèle que M. de Cha-
» bert ; qu'on doit lui sçavoir bon
» gré d'avoir rassemblé dans le mê-
» me ouvrage, des exemples de
» calculs propres à applanir toutes
» les difficultés, qui peuvent se pré-
» senter dans des méthodes qui
» n'avoient été que peu ou point
» employées jusqu'ici, & dont on
» n'avoit donné que des explica-
» tions générales ; que les ré-
» flexions de l'Auteur sur divers
» sujets de Physique ne pouvoient
» qu'être utiles pour les progrès de
» cette Science, & pour ceux de
» la Navigation en général ; &
» qu'enfin tout l'ouvrage, qui est
» écrit avec autant de netteté que
» d'ordre, & d'une manière in-

» téreſſante, ſeroit ſans doute reçu » favorablement du Public. »

Nous ne pourrions rien ajouter à cet éloge, ſi, depuis la publication de l'ouvrage, l'Auteur n'avoit pas eu l'honneur d'expoſer au Roi l'hiſtoire & les circonſtances de ce voyage, les opérations expliquées dans le livre, & les bons effets qu'on peut s'en promettre. S. M. a daigné faire elle-même des queſtions très-préciſes & très-recherchées ſur ces trois objets. Elle a bien voulu témoigner l'intérêt qu'elle prénoit aux réponſes, & la ſatisfaction que lui donnoit la conduite de l'Auteur. Cette faveur, de la part d'un ſi grand Prince, auroit pû tenir lieu de toute autre récompenſe. Cependant M. de Chabert a eu encore l'avantage d'être fait Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis : diſtinction qui lui eſt accordée dans un âge où il eſt beau de faire déja quelque choſe pour la mériter.

## ARTICLE C.

*HISTOIRE DU COMTÉ DE NAMUR, par le P. Jean-Baptiſte de Marne, de la Compagnie de* JESUS, in-4°. *pp.* 520. *ſans les Diſſertations & la Table qui en comprennent* 123, *& l'Avertiſſement de* 8 *pages.* A Liége, chez Baſſompierre; & à Bruxelles, chez Vanden-Berghen, &c. MDCCLIV.

TOUTES les Provinces de la Belgique ont leur Hiſtoire. Celle du Comté de Namur exiſte auſſi; mais en mauvais Latin, ſans critique, ſans goût, telle en un mot qu'on avoit raiſon d'en déſirer une autre. L'Ouvrage que nous annonçons ſatisfera la curioſité de ceux qui s'intéreſſent à ce

Pays. Concevons-en d'abord la Méthode.

Cette Hiſtoire ne reſſemble pas à une infinité d'autres qui empiétent ſur les contrées voiſines ; qui les mettent en quelque ſorte à contribution pour s'enrichir ou s'embellir elles-mêmes : le P. de Marne ſe borne à ſon Diſtrict ; il ne parle que du Comté de Namur : ce qui met de la briéveté dans ſes détails ; ce qui les empêche quelquefois de ſe préſenter avec un certain éclat ; mais l'équité des Lecteurs ſçaura rendre juſtice à cette ſage façon d'écrire : la queſtion n'eſt pas de *peindre un Cyprès*, ou *d'attacher un lambeau de pourpre*. Horace défend cela, & veut qu'on mette chaque choſe à ſa place.

Le Comté de Namur n'a eu ſes Souverains-particuliers qu'au X^e ſiécle. Juſqu'à ce temps-là, *quelle*

*matière eût pû fournir* cette petite Province? Ainsi notre Historien *se contente de raconter, dans une Préface Historique, les événemens qui touchoient de plus près ce Pays, en observant de les étendre ou de les resserrer à proportion du plus ou du moins de rapport qu'ils avoient avec l'objet principal.*

Puisque c'est vers la fin du X^e^ siécle (en 980) que l'on voit des Comtes de Namur, c'est aussi là comme l'époque & l'entrée de cette Histoire. Elle embrasse tous ces Comtes dans l'étendue de quatre Livres, depuis Albert I. jusqu'à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, mort en 1467. Au-delà de ce Prince, les affaires de Namur se trouvent trop mêlées avec celles des autres Provinces de la Belgique, pour former une Histoire particulière.

L'Auteur s'arrête à ce point, & donne simplement, pour finir son

Ouvrage, un *Recueil Chronologique des principaux événements, concernant l'Hiſtoire de Namur, depuis la mort de Philippe le Bon juſqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle en* 1748. Ce ſont des Faſtes dont le mérite eſt de conduire l'œil du Lecteur ſur les plus grands objets de l'Hiſtoire depuis près de trois ſiécles : on ſçait que, durant cet intervalle, les Provinces des Pays-Bas, & leurs Souverains ont toujours figuré dans l'Europe.

Enfin, le P. de Marne, voulant dégager de plus en plus ſon Hiſtoire, place à la fin du Volume quelques *Diſſertations Hiſtoriques & Critiques*, dont la première roule ſur S. Materne, Evêque de Cologne & de Tongres : c'eſt-à-dire, qu'on y examine en quel temps ce Saint prêcha l'Evangile dans les Gaules. L'Auteur ſe déclare pour le ſentiment qui fixe l'époque de cette prédication au commencement du IV^e^

ſiécle. C'eſt auſſi l'opinion qu'ont embraſſé depuis peu le Prélat ſuffragant de Trèves, dans ſon *Hiſtoire Diplomatique* de cette Ville, donnée en 1750; & les Hagiographes d'Anvers dans leur IV^e Volume de Septembre. Le P. de Marne cite avec éloge le premier de ces Auteurs; il ne parle point des Bollandiſtes ou plutôt de leur dernier Tome, parce que l'Hiſtoire de Namur étoit peut-être finie avant la publication de ce Vol. des *Acta Sanctorum.* Quoiqu'il en ſoit, on aura déſormais, dans le concert de ces trois Ouvrages, le dernier réſultat touchant la prédication du S. Evêque de Tongres, & l'on n'ira plus chercher des autorités apocryphes pour la faire remonter au I ſiécle de l'Egliſe. Quelle folie de s'entêter d'origines antiques & obſcures, & d'atacher à cette façon de penſer je ne

ſçai quel zèle dont aucun bon eſprit n'eſt édifié !

Voilà tout le plan & une partie même de l'exécution du préſent Ouvrage : reprenons-en quelques traits, & faiſons ſentir le goût de critique qui dirige l'Auteur.

Le Comté de Namur faiſoit partie au X^e^ ſiécle, des Comtés de Lomme & d'Arnau : deux Seigneuries bien peu ou bien mal connues des Ecrivains. Le P. de Marne débrouille ce point géographique, qui auroit bien mérité une Carte, tant de l'ancien pays que de l'état actuel des choſes : c'eſt une attention qu'on peut déſirer pour la ſeconde édition de ce Livre. Les Comtés de Lomme, d'Arnau, & par conſéquent de Namur, étoient ſous la domination de nos Rois depuis que les Francs avoient étendu leurs conquêtes dans les Gaules. Le dépériſſement

le la Maison de Charlemagne, occasionné par le peu de mérite les Princes qui en étoient sortis, causa, dans l'Europe, la révolution que tout le monde sait. Chaque Comte ou Gouverneur de Province usurpa les terres de son Gouvernement, & se forma une Souveraineté héréditaire. Le Comté de Namur subit la même Loi: un Comte Albert y régna au X^e siécle: il descendoit d'un Comte Béranger, beau-frère de Gislebert, Duc de la Lorraine, & de Rainier, Comte de Haynaut. On voit là de grands Seigneurs, quoiqu'on ne connoisse point trop les familles dont ils étoient sortis. Peut-être furent-ils les premiers Artisans de leur fortune: ce qui, en genre d'Héroïsme, prouve beaucoup plus que la Noblesse; car on n'est point Héros dès qu'on est noble; & l'on peut devenir Héros, si l'on a de grandes vertus: présent que

le Ciel fait quelquefois à la roture.

Sous Albert III qui poſſédoit le Comté de Namur, vers la fin du XI^e^ ſiécle, la première Croiſade mit tous les eſprits en mouvement. Il ſortit des diverſes parties de la Belgique, un grand nombre de Guerriers jaloux de ſe ſignaler à la Terre-Sainte; mais voici le merveilleux. On dit que les femmes des Gentilshommes du Comté de Namur, qui s'étoient croiſés, » prirent de leur côté une réſolu» tion au moins auſſi extraordi» naire que celle de leurs maris. » Ce fut de ſe retirer toutes enſem» ble dans une ſolitude où elles fi» rent conſtruire à la hâte une mai» ſon & une Egliſe, afin d'y paſ» ſer dans la retraite & dans la » prière tout le temps que dure» roit la guerre ſainte. Jéruſalem » ayant été priſe de la manière que » tout le monde ſçait, la plûpart » de ces Gentilshommes revinrent

chez

» chez eux. Leurs femmes les y al-» lèrent rejoindre. Mais il prit en-» vie à celles dont les maris étoient » morts en Orient, de finir leurs » jours dans cette solitude. Quel-» ques Demoiselles filles de ces Sei-» gneurs croisés, imitèrent l'exem-» ple de ces pieuses Veuves, & » toutes ensemble donnèrent com-» mencement à la Communauté » appellée aujourd'hui *Marche-les-» Dames* & plus anciennement » *Notre-Dame-du-Vivier.* « On a dans ce trait d'Histoire, toutes sortes de bonnes instructions : c'est dommage qu'il ne soit pas à l'épreuve de la critique. Le P. de Marne ne fait aucun cas du principal monument qui l'atteste ; *&* *par combien d'autres raisons* (ajoute-t-il) *ne seroit-on pas autorisé à rejetter cette pièce informe !*

Il en est du Comté de Namur, comme de toutes les autres Souverainetés : on y trouve des Prin-

ces qui ne méritent guères de paroître dans l'Hiſtoire, ſi ce n'eſt pour y fixer des époques & conſtater des dates. Tantôt le jeune âge, la briéveté de la vie, le malheur des circonſtances, les éclipſes, en quelque ſorte, aux yeux des hommes; tantôt les paſſions où le peu de génie leur font faire une figure indigne de leur rang. Il y a néanmoins, dans cette ſuite de Seigneurs, quelques Perſonnages aſſez brillants; mais éclat toujours relatif à leur Puiſſance fort bornée. Ils ont eu des démêlés avec leurs Voiſins; ils ont fait des établiſſements qui intéreſſoient le pays; ils ont acquis ou aliéné des terres, des châteaux; ils ſe ſont appuyés de la protection des autres Princes, plus célébres & plus reſpectables qu'eux, pour n'être point opprimés par leurs rivaux, &c. Voilà les événemens qui ont dû remplir une Hiſtoire comme celle-ci.

On compte quatre eſpèces de Dynaſties des Comtes de Namur : la première commençant au X^e^. ſiécle & finiſſant aux dernières années du XII^e^. La ſeconde, qui comprend les Comtes des Maiſons de Hainaut & de Courtenai, depuis la fin du XII^e^. ſiécle, juſqu'au milieu du XIII^e^. La 3^e^. des Comtes de la Maiſon de Dampierre ou de Flandre, à commencer vers l'an 1263. pour finir en 1429. Enfin la dernière eſt des Princes de la Maiſon de Bourgogne, dont le premier Comte de Namur fut Philippe le bon, Père de ce Comte de Charolois, dit le *Terrible*, ennemi de Louis XI, des Liégeois, des Suiſſes & de lui-même. On ſçait ſa vie & ſes malheurs.

Le P. de Marne n'oublie point les événements Eccléſiaſtiques ; encore moins les traits d'édification qui ſe rencontrent ſur ſa route. Son ouvrage doit intéreſſer par-

ticulièrement la Province de Namur, celle de Liége ou même tous les Pays-Bas, ſans compter nos Militaires qui ont fait la guerre dans ces Cantons : peut-être que les ſiéges de Namur, ſous Louis XIV. & ſous Louis XV, auroient pû embellir cette Hiſtoire. On ne trouve ici ces événements qu'en ſtyle de Gazette ou de Faſtes : c'étoit apparemment le plus convenable au deſſein de l'Auteur qui paroît fort ſage, & qui d'ailleurs ſçait écrire dans le goût proportionné à ſa matière.

## ARTICLE CI.

*OBSERVATIONS sur notre Instinct pour la Musique & sur son Principe, où les moyens de reconnoître l'un par l'autre, conduisent à pouvoir se rendre raison avec certitude, des différens effets de cet Art.* Par M. Rameau. *In*-8°. pp. 125. A Paris, chez Prault fils, Quai de Conti; Lambert, rue de la Comédie; Duchesne, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

VOici une belle chose qu'on nous apprend. Il existe un *Instinct* dont il est possible d'expliquer les Propriétés & les Loix. Cet Instinct se trouve en nous, par raport à la musique; & il étoit bien-à-propos que cela fût ainsi: car si cet Art eût dépendu du ca-

price des hommes, chacun auroit voulu le gouverner à ſa manière; il ſeroit devenu bizarre ou ridicule; & peut-être que nos fantaiſies l'auroient fait périr. Mais la nature, ou plutôt l'intelligence de ſon Auteur, y a pourvû: *c'eſt d'elle que nous tenons le ſentiment qui nous mène dans toutes nos opérations muſicales; elle nous en a fait un don qu'on peut appeller* Inſtinct, & c'eſt cet *Inſtinct* qui occupe ici M. Rameau. Il ne ſera pas inventeur dans cet ouvrage; il ne ſera qu'expliquer de plus en plus le principe de l'harmonie; il donnera ſimplement le réſultat de ſes autres compoſitions: réſultat dont l'effet ſera de nous inſtruire ſur la marche naturelle de tous nos chants.

Ce n'eſt point là, au reſte, une affaire nationale; il ne s'agit point de diſputer à l'Italie ſa gloire harmonique, ou de venger la nôtre;

il ne doit point être queſtion de la muſique moderne comparée avec celle des Grecs & des Romains ; il ne faut penſer ni aux temps d'inſtruction & de lumière, ni aux ſiécles de Barbarie, ni aux différences entre l'Européen & le Sauvage ; entre le goſier ruſtique & le talent le mieux cultivé. C'eſt la muſique du Genre Humain qui ſe préſente comme en perſonne, & qui montre le plan unique & invariable auquel l'aſſujettit l'Auteur de la Nature.

Mais avant que de le bien conſidérer, ce plan, rappellons-nous quelques-unes des notions principales dont les livres de M. Rameau ſont remplis, & qui, tant de fois, ont été célébrées dans nos Mémoires : reſſouvenons-nous de ce ſon Générateur ou fondamental accompagné de ſes harmoniques, la 12$^e$. & la 17$^e$. tant en deſſus qu'en deſſous : ne perdons

point de vue, le principe de l'identité des octaves, au moyen duquel cette douzième & cette 17^e. ſe réduiſent à la quinte & à la tierce ; ſongeons à cette baſſe fondamentale, ſi fameuſe aujourd'hui, & toujours compoſée du Générateur & de ſes deux quintes l'une en deſſus l'autre en deſſous : enfin n'oublions pas les deux modes reçus dans la muſique ; l'un *Majeur*, où domine la tierce majeure qui eſt un des ſons harmoniques ſupérieurs ; l'autre mode appellé *mineur* dirigé par la tierce mineure, qui eſt un des ſons harmoniques en deſſous du générateur, &c.

Tout ceci, rappellé en peu de mots, pour lier la Doctrine du préſent ouvrage avec celle des autres livres de l'Auteur, voici ce qui ſe paſſe dans quelque homme que ce ſoit, dès qu'il chante de fantaiſie, & qu'il n'eſt guidé par aucune théorie ou pratique muſica-

le. Le premier ſon qu'il entonne, ſe prend dans le milieu de ſa voix, & le ſecond eſt la quinte préférablement à tout autre intervalle. ( Reconnoiſſons-là le premier des ſons harmoniques & même le principal ; car en harmonie c'eſt la quinte qui gouverne tout. ) Si le même homme avoit quelque expérience, il entonneroit auſſi la tierce ( autre harmonique ) & formeroit l'accord parfait : mais ceci eſt un dégré de ſcience, & la marche toute ſimple de la nature eſt le paſſage du premier ſon à la quinte ; paſſage d'où dépend tout le ſyſtême muſical ; car voici encore un progrès de connoiſſances : dès qu'on voudra ſuivre l'ordre diatonique, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, le premier ſon *ut* ayant amené la quinte *ſol*, celui-ci *ſe préſentera comme nouveau corps ſonore avec toute ſon harmonie, qui conſiſte dans ſa tierce majeure* ſi, *& dans ſa quinte* re,

*de ſorte qu'on ſera forcé par-là de monter du ton d'*ut *à* re, prenant l'octave en deſſous du *re* qui eſt la quinte de *ſol :* & de cette manière la conſonance qui eſt entre *ut* & *ſol* produit le premier dégré *diatonique :* mais après ce premier dégré ou premier ton, on ſera naturellement porté à en entonner un autre, parceque deux tons de ſuite forment la tierce majeure, & l'on aura *ut, re, mi :* après quoi on ſe ſentira forcé d'entonner un demi-ton pour paſſer à la quarte, car trois tons de ſuite ne ſont jamais naturels ; ainſi l'on dira, *ut, re, mi, fa* : enſuite vient la quinte *ſol* & ainſi du reſte.

» Tel eſt l'empire des conſonan» ces ſur l'oreille, qui n'eſt pour » lors préoccupée que des dégrés » qui les forment ou qui y condui» ſent ; ces conſonances n'étant » d'ailleurs que le produit de la » réſonance du corps ſonore : ce

» qu'il faut bien remarquer, puiſ-
» qu'on n'en peut inférer autre
» choſe, ſinon que le principe dé-
» montré eſt l'organe de toutes ces
» facultés qu'on vient de recon-
» noître nous être naturelles. » M. Rameau veut dire que tout cet *inſtinct* dont nous nous ſommes témoins à nous-mêmes, ſe concilie totalement avec le principe général & fondamental de l'harmonie, ſçavoir la fécondité du corps ſonore toujours accompagné de ſes harmoniques. Il tire de ce même *inſtinct* le penchant qui nous porte à trouver de nous-mêmes la baſſe fondamentale d'un chant, avec la facilité de ſuivre le *mode* annoncé par le premier debut d'harmonie. Delà encore l'Auteur conclut que *la mélodie n'a d'autre principe que l'harmonie rendue par le corps ſonore* (ſoit voix, ſoit inſtrument) que par conſéquent les Anciens qui ont connu & mis en œuvre la

mélodie, n'ont pu s'empêcher de pratiquer l'harmonie : cet aveu est une justice que M. Rameau rend aujourd'hui aux Grecs & aux Romains ; il a été dans l'erreur sur ce point, tandis qu'il ne s'en est pas rapporté à la voix de l'instinct, & aux enseignements de la nature. *Sans les chimeres*, ajoute-t-il, *qu'on débite chaque jour sur la musique, une réflexion si juste & si simple* ( sçavoir qu'il n'est pas possible de faire de la mélodie, du chant, sans procéder par la voye de l'harmonie ) *nous auroit peut-être encore échappé.* Ainsi apprenons-nous que les disputes toutes récentes sur la musique, ont fourni au plus grand de nos Musiciens l'occasion de nous développer des vérités comme ensevelies jusqu'à ce jour ; & c'est de cette manière que les débats sur les Sciences & sur les Arts sont utiles au progrès des connoissances humaines. Il y

a bien, durant la querelle, quelques vivacités, quelques personalités ; c'est le propre de la guerre qui ne se fait point sans feu ni poudre ; mais après les combats, on juge la matière au fond, & le public, sans s'être rendu ridicule par les hostilités, profite des efforts faits pour établir les droits respectifs.

Le principe de la nature une fois reconnu, on réfute bien aisément tous les systêmes tant anciens que modernes : M. Rameau nomme celui de Pythagore, celui de Zarlino, celui du *Tetracorde* commençant par *si*, *ut*, *re*, *mi* : quelle folie que cette dernière progression ! & comment a-t-on pû jamais imaginer un ordre diatonique qui ait pour premier dégré en montant un demi-ton, tel qu'est le *si* ? Assurément chacun peut s'interroger soi-même, *tout homme sans expérience, comme*

*avec de l'expérience, commencera toujours un ordre diatonique en montant, par le ton d'*ut *à* re, *& s'il continue de monter, il chantera de lui-même ce Tetracorde* ut, re, mi, fa, &c. Tel eſt l'inſtinct, le progrès de la nature, pourquoi le troubler ou le rompre par de fauſſes inventions ?

Pour montrer de plus en plus combien cet inſtinct eſt analogue au principe de l'harmonie, M. Rameau nous retrace en peu de mots les propriétés de ce principe, telles qu'on les voit expliquées dans la *Démonſtration* & dans les autres ouvrages de cet habile Muſicien. Il fait voir comment la proportion harmonique ſe trouve dans les *Soûmultiples*, c'eſt-à-dire la 12e. & la 17e. au deſſus du Générateur ; comment la proportion Arithmétique eſt dans les *Multiples*, c'eſt-à-dire la 12e. & la 17e. au deſſous du même Générateur ; comment

la proportion Géométrique se rencontre dans les octaves soit du Générateur, soit de ses harmoniques, &c. Or tout ceci nous est donné par le corps sonore, abandonné à lui-même, & par conséquent c'est un don de la nature.

L'Auteur, en vertu de ces principes, justifie le procédé de notre immortel Lully dans son Monologue d'Armide; Morceau si critiqué dans la *Lettre de M. Rousseau de Genève, sur la Musique Françoise.* On a dit quelque part que, pour réfuter cet adversaire de notre Musique, M. Rameau n'avoit qu'à composer un *Opéra ;* mais on a aussi dans ces *Observations* un commencement d'Apologie, très-suivi & très-raisonné, quoiqu'il ne soit question que du Monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puissance, &c.* Il faut voir ce bel endroit des *observations*, & le contraste sur-tout qu'on établit

entre la critique de M. Rousseau, Auteur de la Lettre; & la Doctrine du même M. Rousseau, Auteur de la partie musicale dans l'Encyclopédie. Nous ne pourrions abréger cette controverse, sans lui faire perdre beaucoup de sa force & de son agrément. Contentons-nous d'observer que M. Rameau se fait bien de l'honneur en vengeant la mémoire de Lully. C'est Cicéron qui n'auroit pas souffert qu'on déprimât Hortensius.

---

## ARTICLE CII.

*NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique, pour servir de Supplément ou de Continuation au Dictionnaire Historique & Critique de M. Pierre Bayle. Par Jacques-George de Chauffepié. Tome III.* (*In-fol.*) *I-P.* A Amsterdam,

chez Chatelain, Changuion, Mortier, Merkus, &c. A la Haye, chez Pierre de Hondt, *& se trouve à Paris, chez Boudet, Guérin, &c.* MDCCLIII.

NOUS avons fait connoître ce Dictionnaire dans sa Primeur. Dès le mois de Mai 1751, nous en donnâmes deux longs Extraits qui ne remplissoient pourtant pas toute l'étendue de nos désirs à l'égard de cette grande entreprise. On avoit déja deux Volumes *in-fol.* qui comprenoient les Articles relatifs aux huit premières lettres de l'Alphabeth ; & nos deux Extraits ne faisoient qu'effleurer les matières contenues sous l'A & le B. Mais nous ne laissons pas de croire que nous en dîmes assez pour éclairer la plûpart de nos Lecteurs sur le goût de tout l'Ouvrage. Voici présentement quelques observations que la Préface,

qui ne nous a été communiquée qu'après les feuilles du premier Volume, nous met en état d'ajouter.

Le fond de ce Dictionnaire eſt une Traduction de l'Anglois; c'eſt-à-dire, que M. de Chauffepié ayant recueilli les Articles qu'on avoit préparés en Angleterre pour former un Supplément au Dictionnaire de Bayle; il les a traduits dans notre Langue: Traduction au reſte qui a preſque l'avantage d'une compoſition de la première main. Car 1°. l'Auteur a rectifié ces Articles Anglois, tantôt dans la partie qui concerne le raiſonnement, tantôt dans les citations. 2°. Il les a enrichis d'un très-grand nombre de remarques, dont il caractériſe chacune par cette annonce, *Addition du Traducteur*. 3°. Il a lui-même inſéré une multitude d'Articles nouveaux dans ce Recueil: on les trouve déſignés par une marque Typographique dont

l'Auteur eſt convenu, & ſur laquelle il prévient ſes Lecteurs.

Nous avertîmes, dans nos Journaux de Mai 1751, que M. de Chauffepié avoit, au-deſſus de Bayle, le très-grand mérite de reſpecter la Réligion, de la défendre même contre les entrepriſes des Incrédules; qu'il ne ſe permettoit aucune de ces ſaillies indécentes qui déshonorèrent la plume du Philoſophe de Roterdam; qu'à l'égard des talents littéraires, on ne pouvoit pas dire qu'ils fuſſent égaux dans ces deux Critiques; mais que le Nouveau Dictionnaire l'emportoit ſouvent ſur l'Ancien par la bonté des Notices Hiſtoriques, par l'étendue des recherches, par l'importance des Anecdotes; qu'enfin cet Ouvrage de M. Chauffepié nous faiſant connoître la plûpart des grands hommes de l'Angleterre; il méritoit ſinguliérement,

par cet endroit, les égards & la curioſité du Public.

Tels furent en gros les éloges que nous donnâmes à ce Supplément du Dictionnaire de Bayle. Si nous y ajoutâmes des Obſervations Critiques, c'eſt qu'il nous parut digne de toucher à la perfection. Cette idée ne s'eſt point affoiblie dans nous ; ainſi nous entreprendrons de rendre compte du IIIe Volume ſans nous écarter du plan que nous nous ſommes formé d'abord. Nous ne citerons qu'un petit nombre d'Articles ; il y en a 322 dans ce Tome : quelle multitude d'objets, & quelle néceſſité par conſéquent de nous borner à ce qui peut intéreſſer davantage !

Jacob (Louis) Religieux Carme, Auteur de pluſieurs Livres, entr'autres, de la Bibliothèque des Ecrivains de ſon ordre. Cette Bibliothèque, demeurée manuſcrite & imparfaite, a été refondue, perfectionnée & publiée depuis

deux ans par le P. Cosme de Villiers. On peut consulter nos Mémoires de Juin 1753. M. de Chaufsepié n'a point connu l'Ouvrage du P. Cosme; ni même, à ce qu'il paroît, la Bibliothèque de Bourgogne par l'Abbé Papillon : deux sources plus abondantes que Niceron & Baillet dont notre Auteur s'est servi pour travailler cet Article.

JAMES (Thomas) Théologien Anglois, fameux surtout par le Livre intitulé, *Bellum Papale*, où ce Docteur Protestant prétendoit mettre en compromis l'autorité des deux Papes (Sixte V & Clément VIII) qui ont fait corriger les exemplaires de la Vulgate. Présentement qu'on est de sang froid, tout le monde pourroit convenir qu'il n'y a point eu de vraie contradiction entre ces deux Pontifes; & pour s'en convaincre, il suffiroit de considérer que Sixte-Quint

lui-même ne fut point content de ſon Edition ; qu'il ordonna de la refondre en entier, & que la mort ſeule l'empêcha d'exécuter ce projet * : Preuve manifeſte que ce Pape, en travaillant à ſa Bible ou même en compoſant la Bulle qui devoit la propoſer à l'Egliſe, n'a jamais prétendu ôter, ni à lui, ni à ſes ſucceſſeurs la liberté de donner une Edition plus parfaite. On a produit une multitude d'autres bonnes raiſons contre le *Bellum Papale* du Docteur James ; mais ce n'eſt point ce qui nous arrête ici.

Le Dictionnaire de M. de Chauffepié cite un texte ſingulier du même Thomas James ; le voici : » Il » y a, dans la Bibliothèque du » Vatican, certaines gens entretenus uniquement pour tranſcrire

* Ceci eſt atteſté dans la Préface de la Bible de Clément VIII.

» les Actes des Conciles, & pour
» copier les Ouvrages des Pères.
» Je tiens de personnes dignes de
» foi que ces Ecrivains, en copiant
» les Manuscrits, imitent le cara-
» ctère des anciens Livres, aussi
» parfaitement qu'il est possible.
» Il est à craindre qu'en copiant ils
» n'ajoutent & ne retranchent,
» qu'ils ne changent & corrigent
» les Ouvrages, au gré de leur Sei-
» gneur le Pape, &c. « Nous ne mettons pas cette citation sur le compte de M. de Chauffepié ; l'Article *James* est traduit de l'Anglois: mais nous sommes étonnés, comme tout esprit qui réfléchit doit l'être, que James & ceux qui l'ont copié, se soient occupés d'une idée totalement chimérique; qu'ils aient pû craindre que les Copistes du Vatican ne corrompent ou n'altèrent les Mss. de cette célèbre Bibliothèque dans le dessein de plaire au *Pape leur Seigneur.*

*Août*, 1754.

D'abord il faudroit ſuppoſer que les Antiquaires ne ſe connoîtroient plus en Mſſ. & qu'ils pourroient un jour oublier leur Art au point de confondre des copies modernes, avec d'anciens originaux. Enſuite ces Mſſ. de Conciles & de PP. qu'on ſuppoſeroit corrompus, altérés, ou en danger de l'être, ſeroient-ils tellement uniques, tellement renfermés dans la ſeule Bibliothèque du Vatican, qu'on n'en trouvât point ailleurs, qui puſſent décéler la fraude ? Il eſt permis, ce ſemble, de raiſonner ici par analogie : eſt-il actuellement un ſeul des textes de Conciles ou de Pères rélatifs à l'autorité du Pape, qui ne ſe liſe dans pluſieurs Mſſ. de France, d'Angleterre, d'Allemagne ? Et l'on veut nous perſuader que des copies infidéles du Vatican, leſquelles, ſelon l'Hypothèſe, contiendroient des paſſages uniques, & tout

tout propres à porter l'autorité Pontificale au-delà de ses bornes ; que ces copies, dis-je, seroient reçues sans contradiction, & sans qu'il vînt même en pensée de les comparer avec d'autres MSS. non-altérés, non-corrompus, où ces passages ne se trouveroient point ? En vérité c'est se jouer de la crédulité des hommes ; c'est bâtir des systêmes plus incroïables que les fausses merveilles dont on amuse les enfans.

JANSSE (Lucas) Pasteur de l'Eglise prétendue Réformée de Rouen, mort à Rotterdam en 1686. Il paroît qu'on ne nous donne cet Article que pour rappeller le souvenir de quelques piéces Comiques faites par les Réformés contre l'Eglise Romaine. Jansse en avoit composé une, où il faisoit parler le Marquis *Purgatoire*, le Comte *Mérite*, le Vicomte *Franc-Arbitre*, la Dame *Tradition*, &c. Cela n'étoit-il pas

bien ingénieux ; & une Anecdote de ce mérite, peut-elle manquer de répandre un grand éclat dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié ? Mais parlons plutôt raiſon, & demandons pourquoi l'Auteur s'amuſe à recueillir ces fades plaiſanteries ; comment il peut oublier que les queſtions de la plus importante controverſe ne ſe traitent point avec de mauvais quolibets ? Que diroit-il ſi nous oppoſions à l'écrit du Sr. Lucas Janſſe, le *Miroir des Francs Taulpins* ( ou Luthériens ) d'Artus Déſiré, les Sonnets *contre les Hérétiques & Meſcréants*, de Guillaume du Sable ? &c. Encore une fois les matières de la Religion ſont trop ſérieuſes pour devenir l'objet de mauvaiſes Poëſies ; & c'eſt manquer de reſpect au Public, que de lui vanter les piéces d'un Lucas Janſſe & de ſes ſemblables comme ayant eu des *ſuccès dans les premiers temps de la Réformation*.

INCHOFFER ( Melchior ) Jésuite Allemand, taxé d'avoir composé la *Monarchie des Solipses*. Quand cela seroit, tout ce qu'il faudroit en conclure, c'est qu'Inchoffer étoit un homme mécontent qui a fait un mauvais livre. Mais, dans les Mémoires du P. Niceron, il y a un Article *d'Inchoffer* & un autre de *Scotti*, où l'on prétend montrer que ce dernier, qui étoit aussi Jésuite, & qui sortit assez peu canoniquement de cette Société, est le véritable Auteur de la *Monarchie des Solipses*. Nous savons bien que le P. Oudin, du même Ordre, a donné ces Articles ( Inchoffer & Scotti ) au P. Niceron, en quoi nos connoissances, sur ce point, sont plus étendues que celles de M. de Chauffepié, qui n'a point sçu cette particularité, quoiqu'elle soit marquée dans le Supplément de Moréri. Cependant il ne nous seroit nullement désagréa-

ble qu'on attaquât le ſentiment du P. Oudin, ſur ce point de fait, au cas que ſes raiſons ne fuſſent pas bonnes. Nous voulons dire que M. de Chauffepié a pû, ſans bleſſer perſonne, propoſer ſes doutes ſur l'attribution de la *Monarchie des Solipſes* à *Scotti :* mais ſes doutes valent-ils mieux que les arguments du P. Oudin ? Nous ne le croyons pas, & nous invitons quiconque eſt curieux de pareilles recherches, à mettre vis-à-vis de cet endroit du Dictionnaire, les deux Articles contenus dans le Recueil de Niceron (Tomes 35 & 39.) Il nous ſemble qu'on en jugera comme nous : le mot ſeul *d'Europæus* qui fait le titre de la *Monarchie des Solipſes*, n'indique-t-il pas ſuffiſamment *Scotti ;* l'un & l'autre de ces mots ſignifiant en Grec ce qui eſt *ſombre*, ce qui eſt *obſcur?* Enſuite le témoignage de *Placcius* que nous avons trouvé & vérifié,

dans la dernière Edition de cet Auteur, n'éloigne-t-il pas tout ſoupçon à l'égard d'Inchoffer ? C'en eſt aſſez & même trop, puiſque l'affaire ne peut être bien diſcutée qu'avec les livres.

JOHNSON ; trois Perſonnages Anglois de ce nom, & trois bons Articles dans ce Dictionnaire. Le premier & le 3e. ſur-tout nous ont paru fort curieux. Le premier fait connoître un des plus anciens & des meilleurs Poëtes Dramatiques qu'ait eu l'Angleterre. Benjamin Johnſon (dit M. Dryden) » eſt » un Ecrivain très-judicieux, & » qui écrit toujours avec préci- » ſion, toujours conformément » au ſujet.... Si j'avois à le com- » parer avec Shakeſpeare, je ſe- » rois obligé de reconnoître qu'il » eſt un Poëte plus correct, mais » que Shakeſpeare étoit un plus » grand génie. Shakeſpeare eſt » l'Homère ou le Père de nos Poë-

» tes Dramatiques ; Johnſon eſt » leur Virgile, le modèle des ou» vrages bien travaillés : je l'ad» mire, mais j'aime Shakeſpeare, » &c. » Tout le reſte de cette Notice eſt agréable & mérite l'attention du Lecteur.

Le troiſième *Johnſon* eſt un Théologien mort en 1725. & Auteur de quelques livres importants : on nous en analyſe deux ici, dont il eſt à propos de faire connoître le caractère. Le premier a pour titre, *Oblation Propitiatoire dans l'Euchariſtie* ; l'autre *le Sacrifice non-ſanglant & l'Autel dévoilés & appuyés*. L'objet de ces deux ouvrages eſt de montrer que l'Euchariſtie eſt un véritable Sacrifice, un Sacrifice proprement dit, un Sacrifice Propitiatoire : ce que l'Auteur exécute par l'autorité de l'Ecriture, par les témoignages des Anciens PP. & par toutes les Liturgies des qua-

tre ou cinq premiers ſiécles. Voilà un Théologien Proteſtant à qui l'évidence & la bonne foi ouvroient les yeux ſur un point de la plus grande importance. Le Sçavant Editeur de S. Irenée, Jean Erneſte Grabe, avoit reconnu de même, par la lecture des premiers PP. & de toute l'antiquité, que l'Euchariſtie eſt un vrai *Sacrifice* : c'eſt ce qu'on a remarqué encore, depuis quelques années, lorſque le Chancelier de Tubingue, M. Pfaf, voulut diſputer cette vérité au P. Seedorf, célèbre Controverſiſte Allemand. Mais ſi l'Euchariſtie eſt un vrai *Sacrifice*, un *Sacrifice* propitiatoire, pourquoi les Proteſtants ont-ils donc tant attaqué la Liturgie des Catholiques ; pourquoi la Meſſe a-t-elle été un des points qui les ont le plus révoltés ? Une autre queſtion à faire au Docte Johnſon & à Erneſte Grabe, ſeroit pourquoi & comment ils re-

fuſoient d'admettre le Dogme de la préſence réelle ? Quoi ? l'Euchariſtie ſeroit un Sacrifice proprement dit, & elle ne contiendroit qu'une figure du Corps & du Sang de J. C. ? Mais les Sacrifices de l'ancienne Loi avoient bien le même avantage ; ils l'avoient même d'une manière d'autant plus parfaite que la qualité & le prix des victimes l'emportoient de beaucoup ſur de ſimple pain, ſur de ſimple vin, ſuppoſez figures du Corps & du Sang de J. C. Ce raiſonnement pourroit ſe manier, & ſe développer au point de montrer des contradictions palpables dans le ſentiment de ces deux Docteurs Anglois.

Mais ne ſongeons ici qu'aux lumières contenues dans les deux livres de Johnſon. Dès qu'ils parurent, on traita l'Auteur de *Papiſte ;* tant on étoit perſuadé que ſa Doctrine ne pouvoit ſe maintenir

ni s'expliquer que dans l'Eglise Romaine. Johnſon alla toujours ſon train : il avoit pris ſon parti ſur le *Sacrifice non-ſanglant*, ſur *l'Oblation propitiatoire* ; il prouva de plus en plus la vérité de ſa Thèſe ; il perſuada même quelques-uns des meilleurs eſprits ; il en réduiſit d'autres à parler de cette queſtion d'une manière problématique : tout cela, en repouſſant, comme il pouvoit, la dénomination de Papiſte, ſans trop ſe charger de répondre aux conſéquences qui découloient naturellement de ſon opinion. Il faudroit avoir ſes Livres ſous les yeux pour rendre compte de toute cette grande controverſe. L'Article du Dictionnaire nous en conſerve des morceaux qui donnent beaucoup d'idée de la fermeté du Théologien Anglois. On nous traduit ſouvent des Livres de cette Nation ; ceux-ci pourroient occuper utilement un Tra-

ducteur exercé dans les deux Langues. Mais c'en eſt aſſez ſur cette matière, & nous terminons même ici notre premier Extrait du grand Dictionnaire. Quelques autres Articles ſuivront celui-ci : après quoi, nous ferons part au Public d'une Lettre ſçavante & curieuſe * qu'on nous adreſſe ſur ce troiſiéme Volume de M. de Chauffepié.

---

* Elle a pour Auteur M. l'Abbé Saas, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Rouen, très-connu dans la République des Lettres, & ſouvent cité avec éloge dans ces Mémoires.

## ARTICLE CIII.

*L'HONNEUR CONSIDÉRÉ en lui-même & relativement au Duel, &c.* Par M. de C. A Paris, chez Le Prieur, rue ſaint Jacques. *In*-12. 390. pages. MDCCLII.

C'Est ici un de ces points où la raiſon triomphe en ſpéculation, & preſque toujours perd ſon procès dans la Pratique. Ne nous laſſons point, avec tout cela, de montrer la raiſon : peut-être, à force de paroître, diſſipera-t-elle enfin le preſtige. Déja nombre de plumes éloquentes ſe ſont exercées ſur ce ſujet, tant en Vers qu'en Proſe ; mais l'Ouvrage que nous annonçons a le mérite particulier d'avoir réuni, & comme épuiſé, tout ce qu'on peut dire de mieux

en ce genre. Nous nous étions propoſé d'abord de n'en donner qu'une idée fort ſuccinte. Mais la lecture nous a fait ſentir qu'il méritoit un peu plus de détail.

Après un Diſcours préliminaire, ou, ſi l'on veut, une Diſſertation qu'on pourroit appeller le Panégyrique de *l'Honneur*, l'Auteur vient à conſidérer l'Honneur pris en général; il rapporte les diverſes notions que s'en forme le Vulgaire. » Celui (dit-il) qui poſsède » ou ſemble poſſéder la vertu de » ſon état, eſt réputé homme d'hon» neur, pourvû que d'ailleurs il » s'abſtienne de tout excès criant, » de toute frappante injuſtice. « Mais on ne s'en tient pas ici à une idée ſi défectueuſe, & l'on nous apprend que l'Honneur eſt *le ſentiment d'un cœur élevé qui réunit en ſoi & dans un dégré éminent tous les caractères de la Juſtice morale.*

» Il ſuit de cette définition, 1°.

» que l'Honneur étant un senti-
» ment de l'ame, il réside en elle,
» n'existe qu'en elle, & ne dépend
» que d'elle. 2°. Que l'Honneur
» se forme, non d'un ou de quel-
» ques-uns des traits de la justice,
» mais de la totalité de ces traits
» réunis dans un même Sujet. 3°.
» Que ces traits doivent être por-
» tés à un point de supériorité qui
» les élevant au-dessus des vertus
» ordinaires, leur mérite par cette
» élévation le nom d'*Honneur*. 4°.
» Que l'Honneur a nécessairement
» la justice pour principe, qu'il en
» découle, comme de sa vraie sour-
» ce, qu'il en sort comme de sa
» tige naturelle; que l'Honneur
» enfin, sans la justice, est une
» chose impossible, un être de
» raison. « C'est sans doute porter
la chose bien-haut, mais non pas
trop haut; & ne voilà-t-il pas une
infinité deprétendus gens d'hon-
neur déchus par-là de leur posses-

ſion, ſinon dans l'opinion des hommes, au moins, & ce qui eſt même l'eſſentiel, dans la réalité ?

On a grande raiſon de cenſurer ce que dit le Caton Britannique (M. Addiſſon) ſçavoir, qu'*où l'honneur rencontre la vertu, il lui donne de la force & de l'ornement, & l'imite où elle n'eſt pas*. Bien appréciée, cette imitation de la vertu n'eſt qu'une hypocriſie adroite. D'ailleurs, l'Auteur Anglois ſemble diſtinguer l'honneur de la vertu, ce qui eſt faux dans les bons principes. Ce n'eſt pas que l'honneur ſoit proprement une *vertu*, nom que M. de C. lui donne ſans ceſſe. A s'en tenir à ſa définition, ce doit être plûtôt le ſentiment, le caractère, ou pour mieux dire, le précis & le réſultat de toutes les vertus humaines.

Une autre extrémité où ſont tombés M. l'Abbé Eſprit, & tant d'autres qu'il n'eſt pas néceſſaire

de nommer, c'est de prétendre que *toutes les vertus humaines sont fausses, & par leur motif & par leur fin.* Il faut avouer que ces vertus sont insuffisantes, presque toujours mêlées, souvent gâtées par des motifs vicieux : mais dire qu'un homme guidé par la lumiere seule de la raison, ne puisse jamais exercer les actes d'équité, d'obéissance, de modération, d'humanité, de reconnoissance, &c. que par des vûes sécretes d'intérêt ou de vanité, c'est penser trop injurieusement de notre nature : elle est défigurée, altérée, corrompue, sans doute : elle n'est pas détruite; la raison & la Réligion s'accordent ici.

Mais d'autre part M. de C. fait abstraction de la Réligion; il n'est ici, selon lui, question que d'une *Justice Morale :* & nous lui soutiendrons que, sans Religion, cette plénitude de Justice morale qui constitue l'honneur, est à-peu-près

une belle chimère. En vain produira-t-il ces grands hommes de l'Antiquité, les Ariſtide, les Camille, les Régulus, les Epaminondas : deux choſes lui reſteront à vérifier ; l'une, que le cœur de ces Héros a été véritablement ſans tache eſſentielle : l'autre, que nulle Religion, vraie ou fauſſe, n'a influé dans leurs vertus. En effet, on a démontré cent fois contre M. Bayle que toute Religion, même fauſſe ou mal entendue, a deux grands avantages ſur l'Athéiſme ; 1°. d'induire à croire des vérités que l'Athée fait profeſſion de rejetter ; 2°. de ſuffire pour déterminer quelquefois au bien moral : au lieu que l'Athée n'a nul principe ſuffiſant pour le porter au bien, ou pour le détourner du mal.

L'homme de probité, l'honnête homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur ſont ici diſtingués l'un de l'autre aſſez ſubtilement,

un peu trop peut-être. Ce dernier (l'homme d'honneur) est mis par l'Auteur au-dessus des autres. Cependant il nous semble que le portrait de l'*homme de bien* qu'on nous trace, est celui auquel tout amateur de la vertu *pour elle-même* voudra ressembler. En général, on trouvera dans ce premier Livre (l'Ouvrage en contient cinq) une Métaphysique de Morale ingénieuse & rafinée, mais dont les nuances, pour être discernées, supposent trop des yeux pénétrans.

On passe l'honneur en revue, pour ainsi dire, dans tous les états de la vie, dans un Ministre, un Gentil-homme, un Courtisan, un Magistrat, un Militaire, un Ecclésiastique, dans une Femme, dans une Personne du commun : & il faut convenir que tous les tableaux qu'on expose sont de main de Maître. Observons seulement que ce qu'on nous donne ici pour

l'honneur eſt ſouvent la perfection. Le caractère, par exemple, de la *Femme d'honneur*, eſt l'idée de la Femme accomplie, & quelque choſe d'aſſez reſſemblant à la femme forte de Salomon, mais de plus aſſorti à nos Mœurs.

L'Auteur prouve fort bien que l'honneur & la vertu ſont de toutes les conditions. Elle eſt moins apperçue cette vertu dans les étages inférieurs; la concluſion qu'il en faut tirer, c'eſt qu'elle eſt ſouvent plus réelle, & à coup ſûr moins expoſée. » Graces à notre » partialité (dit M. de C.) la ver- » tu du pauvre a le même ſort que » ſes paroles. On a même des exem- » ples de perſonnes ſans bien, à » qui des gens de Cour ont fait un » crime de leur vertu. Un tel, di- » ſoit un jour un homme de qua- » lité, s'aviſe de faire le délicat » ſur la probité, & ſe mêle d'avoir » des ſentiments. Il a beſoin, &

» très-grand besoin de la fortune ;
» elle le vient chercher, il la re-
» bute ; elle lui met en main la
» clef de ses trésors, il épluche,
» il tâtonne, & la refuse enfin :
» cela est tout-à-fait risible. Il sied
» bien à un homme de son espèce
» de faire le difficile, & de préten-
» dre à l'honneur. . . . . Certes si
» l'on en juge par ce discours,
» l'homme de qualité en question,
» n'y prétendoit guères, ou ses pré-
» tentions étoient mal fondées. »

Dans le second Livre, on prouve très-bien que l'honneur est quelque chose d'intérieur, d'inhérent, de fort indépendant de l'opinion, & qu'on ne peut nous ravir malgré nous. C'est à cette occasion qu'on compare la vertu de Lucrece à celle de Susanne, & le parallèle est tout à l'avantage de celle-ci. Ce Morceau paroîtra frappant, quoique déja traité par d'autres, & l'on en conclura que l'Auteur, ap-

paremment jeune encore, eſt autre choſe que Proſateur, qu'il auroit du talent pour la Poëſie, peut-être même pour la Chaire; il avoit déja comparé avec beaucoup de feu & de juſteſſe, la vertu de Brutus à celle du ſecond Caton. Le premier, vaincu & mourant à Philippes traita la vertu de vain fantôme, preuve qu'il n'en avoit ſaiſi que l'ombre: Caton au contraire ſoutint ſon caractère juſqu'au bout, & par devoir préféra juſqu'à la mort la cauſe vaincue à la cauſe victorieuſe:

Victrix cauſa Diis placuit, ſed Victa
Catoni.

Vers connu de Lucain, & non pas d'Horace.

Le plus grand ennemi de l'honneur (nous dit M. de C.) c'eſt l'opinion, dont il fait ſentir la frivolité: » Qu'ont de commun, au » vrai, l'honneur & l'opinion?

» Quel rapport peut-on concevoir
» entre le fonds de mon cœur, &
» l'idée que les hommes s'en font,
» ſans le connoître, entre mes
» diſpoſitions intimes, & le juge-
» ment qu'ils en portent ? Leur
» opinion agit-elle ſur mes diſpo-
» ſitions ? Touche t'elle à mes ſen-
» timents ? Y change-t-elle quel-
» que choſe ? M'ôtera-t-elle les
» vertus que j'ai ? Me communi-
» quera t-elle les vices que je n'ai
» pas ? Et parce qu'ils me croient
» d'une façon, lorſque je ſuis tout
» autrement, ceſſai-je d'être ce que
» je ſuis, pour devenir ce qu'ils
» penſent que je ſuis ? S'il leur plai-
» ſoit d'imaginer que je n'ai qu'un
» œil, tandis que j'en porte deux
» bons & bien ſains, ſerois-je bor-
» gne pour cela ? Vous riez : leur
» opinion, croyez-moi, a autant
» de pouvoir ſur mon honneur,
» que leur imagination ſur ma
» vue. » Tel eſt par-tout le ſtyle

de l'Auteur, vif, ſaillant & naturel.

C'eſt cependant l'opinion qui domine. Delà cette délicateſſe ſi ancienne ſur ce fantôme d'honneur qui n'exiſte que dans l'idée d'autrui ; & delà pour le conſerver (ce faux honneur) & pour le réparer, ces différentes épreuves ſur leſquelles M. de C. entre dans un détail ſçavant & recherché.

Il fixe l'époque de ces épreuves à la fin du VIII^e. ſiécle : c'eſt-à-dire qu'elles paſsèrent alors en coutume & en règle ; car il ſuffit d'ouvrir l'Hiſtoire Eccléſiaſtique pour en trouver des exemples antérieurs. Outre les *ſorts des Saints*, dont on ne fait aucune mention, on s'étend ſur les épreuves de l'eau froide, de l'eau chaude & du feu qu'on faiſoit ſubir aux perſonnes prévenues de certains crimes. L'homme jetté dans l'eau froide devoit aller au fonds : s'il ſurna-

geoit, c'étoit un miracle qui faisoit preuve contre lui. Voici les raisons qu'en apporte le célebre Hincmar de Rheims, esclave comme les autres du préjugé de son temps.

» Le Baptême est le conseil de » Dieu, & un jugement par lequel » il convainc de mensonge le » père du mensonge & le jette » dehors comme coupable de mensonge. . . . Des hommes divins » ont inventé le jugement de l'eau » froide pour la manifestation de » la vérité. Celui qui ose la cacher » sous le mensonge, ne peut aller » au fonds des eaux sur lesquelles » la voix de Dieu s'est fait entendre avec éclat, parce que l'eau » étant pure de sa nature, n'admet pas dans son sein celui qui » est souillé d'un mensonge; c'est » pour cela qu'elle le rejette comme quelque chose qui lui est antipathique. . . L'industrie Chré-

» tienne a inventé le jugement de » l'eau, & l'a mis en uſage à l'imi» tation de ce qui s'étoit fait ſous » Noë dans l'Arche de la Foi, où » les innocents furent ſauvés, & » les coupables exterminés. » Si ces raiſonnements font pitié, prénons nous en moins à lui qu'à ſon ſiécle.

Il en étoit différemment des autres épreuves. L'accuſé qui plongeoit, dans l'eau boüillante, ſon bras ou ſa main, devoit ſe brûler, à moins d'un miracle; ſi le miracle ne s'opéroit pas, il étoit dès-lors atteint & convaincu : tout cela fondé ſur quelques paſſages de l'Ecriture mal entendus & mal appliqués, que l'Auteur rapporte, auſſi bien que les formes & les cérémonies qui accompagnoient ces épreuves. Toute cette ſuperſtition ſe réfute par elle-même : cependant on s'occupera encore volontiers des [illegible] réflexions

flexions de l'Auteur, parcequ'elles ſont judicieuſes & préſentées avec agrément.

L'abus des épreuves fut reconnu juſques dans les ſiécles d'ignorance ; mais le déſordre ne fut réformé que pour faire place à un autre : il s'agit du *duel*, mot barbare, inconnu dans la bonne latinité pour exprimer un combat ſingulier. Les Grecs & les Romains, qui n'étoient ſans doute ni moins braves ni moins polis que nous, ignoroient juſqu'au nom de cette folie, & il eſt facile de juſtifier que le duel doit ſon origine aux Nations féroces, qui du fonds du Nord vinrent inonder les plus belles Contrées de l'Europe.

M. le Marquis Maffeï, dans ſon livre intitulé *Science de la Chevalerie*, le fait venir de la Scanie ou Scandinavie, & des Pays circonvoiſins : ce qui répond à-peu-près

aux trois Royaumes de Suéde, Dannemark, & Norvège. Comme ces Peuples vivoient ſans loix, au moins reſpectées, chaque Particulier ſe faiſoit juſtice par les armes; leurs Rois eux-mêmes, non contents d'établir les règles des Duels, les pratiquoient ſouvent, & ſe battoient les uns contre les autres. Saxon le Grammairien, dans ſon Hiſtoire de Scandinavie, & après lui Albert Crantzius, en citent quantité d'exemples. Les Goths enſuite, mais ſurtout les Lombards, les plus furieux Duelliſtes de la terre, apportèrent leurs mœurs en Italie, entr'autres, le Duel; c'eſt de-là qu'il paſſa bientôt en France, & ailleurs.

Ce fut alors que l'*épreuve du Duel* remplaça les autres; la victoire fut regardée comme la voix du Ciel qui s'expliquoit en faveur du bon droit, & le vaincu eut toujours tort. S'il ſurvivoit à ſa défai-

re, il étoit puni ſuivant l'exigence du cas, tantôt par la mort ou la mutilation de quelque membre, tantôt par une amende pécuniaire, ce qui donna lieu au Proverbe: *Les battus payent l'amende.*

L'étonnant, c'eſt de voir un Empereur auſſi ſage que Charlemagne, autoriſer, par ſes Conſtitutions, une Coutume ſi déraiſonnable. » Il ordonne qu'au lieu de » déférer le ſerment à l'Accuſateur » & à l'Accuſé, comme c'étoit la » coutume, on les faſſe battre en» ſemble avec des bâtons. Il ſtatue » que, ſi dans une conteſtation les » Parties ont produit des témoins, » on faſſe battre deux d'un côté & » deux de l'autre, & que celui qui » ſera convaincu par ſa défaite » d'avoir porté un faux témoi» gnage, ſera condamné à perdre » la main droite.... Tous ceux de » nos Rois qui ont été Empereurs » après lui, & les Rois Allemands

» qui ont porté depuis, ſans inter-
» ruption, le titre impérial, tous
» non-ſeulement ont confirmé,
» mais étendu l'uſage du Duel. «
Tant il eſt ordinaire de ne point raiſonner contre le préjugé du temps, ſurtout quand la Réligion ſemble y prêter ſon miniſtère ! Il faut voir dans l'Auteur les cérémonies reſpectables par leſquelles on préparoit les champions au combat.

Les Duels juridiques formèrent comme un corps de droit à part. Il y eut des *Docteurs Duelliſtes*, comme *des Avocats en cauſe de juſtice*, qui ne s'attachoient qu'à cette partie. Nous avons le fameux Edit de Philippe-le-Bel, rapporté ici, qui règle tout en cette matière, les cas de l'appel, les diſpenſes, les champions, c'eſt-à-dire, ceux qu'on pouvoit faire battre à ſa place, les conditions, les armes, les Juges de l'honneur, les

peines que devoient ſubir les vaincus, la diſpoſition du terrein appellé *le Champ clos*, *&c.* c'eſt en un mot ce qu'on pourroit nommer le Code du Duel. Nous voyons que cette Juriſprudence de ſang n'étoit pas encore abolie ſous Henri II, il n'y a guères que 200 ans.

C'étoit un ſpectacle que les plus grands Seigneurs & les Rois même ne dédaignoient pas d'honorer de leur préſence: cette préſence au moins modéroit quelquefois la furie des Aſſaillants, & prévenoit les dernières extrêmités. L'Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt en fournit un trait qu'on rapporte : il s'agiſſoit d'une querelle née en 1300 entre le Seigneur d'Harcourt & le Chambellan de Tancarville. » Là on vint (vit) en champ ledit » Seigneur de Harcourt triom» phamment accoutré, tout armé » de fleurs-de-lys qui vaillamment » ſe porta, ſi que finalement eût

» ſon ennemi occis, n'eût été qu'en » icelui combat étoient préſents les » Rois d'Angleterre & de Navar- » re, leſquels prièrent au Roi de » France que la bataille ceſſât, & » que ce ſeroit grand dommage ſi » deux ſi vaillants, comme eux » étoient, s'entretuoient; pourquoi » fut crié Ho de par le Roi de Fran- » ce, par lequel, & autres Rois » illec étant, fut la paix entr'eux » deux faite, & furent tous deux » faits Comtes. «

L'uſage de faire des Chevaliers, auſſi venu des Peuples du Nord qui de toute ancienneté ont donné les armes en cérémonie à leurs jeunes gens, n'a pas peu contribué au progrès du Duel, dans l'opinion de M. Maffeï. » On lit, dans » une Charte de 1260 publiée par » Rhédi, cette particularité bien » remarquable : celui qui armoit » un Chevalier à Arezzo lui diſoit » en le frappant de la main ou avec

» l'épée : *Que cette injure soit la » dernière que vous souffriez patiem- » ment.* C'est ainsi.... que cette cé- » rémonie a été détournée à une » fin différente de celle qui a don- » né lieu à son établissement : c'est » ainsi.... que s'est introduite dans » le monde la loi du point d'hon- » neur, ce chef-d'œuvre de l'extra- » vagance humaine. «

Dès-là le Duel fut regardé comme un bien propre & patrimonial des Chevaliers & des autres Nobles. » Les Mémoires de M. de » l'Etoile nous apprennent que » deux Commis s'étant battus en » duel.... les Nobles en murmu- » rèrent comme d'un empiéte- » ment sur leurs droits. Conve- » noit-il en effet à des Commis » d'avoir de l'honneur comme les » Nobles, & de le prouver de la » même manière ? Le point d'hon- » neur une fois établi, ce fut à qui » se montreroit le plus délicat sur

» les injures, & le moins endurant. » La plus légère occasionnoit un » appel, & le moins traitable sur » l'article étoit celui qui préten- » doit à la palme d'honneur, &c. Il faut lire tout ce Chapitre depuis la page 203 jusqu'à la 213. Le ridicule y est manié de la manière la plus délicate & la plus sensée.

Quand les Duels en champ clos furent abolis, les Duels particuliers n'en prirent que plus de faveur. Nous sommes fâchés que le règne de Henri le Grand ait eu cette tache. Henri fit des Ordonnances contre le Duel, mais elles furent mal observées. » Il se vérifiera (dit l'Auteur des Mémoires » de son règne) par les Registres » de la Chancelerie seulement, » que depuis l'avénement de notre » Roi Henri IV à la Couronne, » jusqu'à la fin de l'an passé (ce » qui renferme l'espace de vingt » ans) sept mille graces ont été

» expédiées. Joignez à cela les » Duels pour lesquels on n'a pas » eu recours aux Lettres de grace, » ceux où les combattans ne mou- » roient point, ou mouroient » tous les deux, il s'en fera un » prodigieux total. « C'est la réflexion de M. de C. qui raconte plusieurs de ces Duels mémorables que la fureur caractérise.

Louis XIII porta des coups violents à ce monstre ; mais ces coups n'étant pas assez soutenus, ils n'eurent pas tout leur effet. » Louis » XIV plus sévère encore que son » père contre le Duel, l'a soumis » à des peines plus rigoureuses. Il » seroit difficile de rien ajouter à » la force de ses Edits : que s'en » est-il suivi ? Les Duels ont été » moins fréquens, les *Seconds* re- » tranchés, les Cartels supprimés. » Cela est certain, mais il ne l'est » pas moins qu'il s'est fait depuis ces » Edits quantité de Duels, & qu'il

» s'en fait tous les jours, à l'armée » surtout ; à la vérité, sous le nom » de *rencontre:* mais comme le nom » ne change rien à la chose, ces » combats prétendus fortuits sont » de vrais Duels, sous le nom de » rencontre ; nom frauduleux, » nom inventé par les Duellistes, » pour éluder le coup de la Loi, » & se soustraire aux peines por» tées par la Loi. « C'est sous ce nouveau déguisement que l'Auteur attaque le Duel dans le reste de son Ouvrage.

Après avoir distingué deux sortes de Duellistes, les uns qui y vont de bonne foi, persuadés que le Duel est permis, utile, nécessaire même, gens qui ne pensent ni ne raisonnent guères ; les autres plus sensés qui sentent la folie des Duels, & cependant s'y livrent, subjugués par la tyrannie de l'opinion; M. de C. montre aux uns & aux autres qu'ils pensent &

agiſſent contre la Religion, la raiſon, la ſaine politique, la diſcipline militaire. Cet eſprit duelliſte entretient l'indocilité dans le ſubalterne toujours prêt à s'offenſer de l'ordre qu'on lui donne, quand cet ordre ne lui plaît pas, & à en demander raiſon; contre le véritable honneur lui-même: il eſt bien plus commode à un brutal, à un étourdi, à un libertin, d'acheter le titre d'homme d'honneur au prix de trois ou quatre duels, que de tenir une conduite d'honnête homme, & de gêner ſes paſſions déréglées.

Nul des prétextes qu'oppoſent les Duelliſtes n'eſt omis ici, & nous aſſurons avec confiance qu'il n'en eſt point qui tienne devant les réponſes. Enfin, l'Auteur détaille les remèdes; ils ſe réduiſent aux règles ſuivantes.

1°. Il faudroit élever la jeuneſſe dans les principes du vrai hon-

neur. *Le cœur* ( dit-on ici ) *est trop négligé dans l'éducation.* S'il s'agit du Duel, nous ne connoissons aucun Maître public qui ne prémunisse ses Elèves contre cet écueil ; ce seroient plutôt les amis, les Gouverneurs, les Supérieurs Militaires, les parents eux-mêmes qui seroient dans le cas de cette morale. L'*Ecole Militaire* ( ajoute-t-on ) seroit une heureuse occasion pour déraciner cet abus. Après un magnifique éloge de cette institution, on propose d'élever les jeunes Gentilshommes qu'on y admet dans un esprit tout différent, de les instruire à éviter le défi, à faire plus, à le rejetter hautement : & ceci ne sera point une idée creuse quand ceux qui sont à la tête, désabusés eux-mêmes, voudront bien y tenir la main.

2°. Les vieux Militaires dont la réputation est faite, contribueroient beaucoup, par des maximes

ſenſées à détruire le faux point d'honneur.

3°. Les bons Livres auroient leur part à cette gloire, ſi les Auteurs portés pour le bien public s'accordoient à combattre le menſonge avec les armes de la vérité. L'Auteur obſerve que les Romans & le Théâtre ſont les Approbateurs titrés, & les Panégyriſtes de cette fureur : ſi ſur le Théâtre & ailleurs on en faiſoit ſentir le ridicule, elle ſeroit bientôt éteinte.

4°. Enfin, on implore la ſévérité des Loix. Mais ne ſeroit-ce point leur obſervation qu'il faudroit réclamer plutôt ? Les Loix ne manquent pas, contre le Duel ſingulièrement. Mais par malheur c'eſt à qui ſouſtraira les coupables à leurs équitables pourſuites.

Après avoir tranſcrit tout entier le fameux Edit de Louis XIV contre les Duels, on conjure le Roi régnant, par une tou-

chante exhortation, de maintenir de plus en plus l'ouvrage de ſon Auguſte Prédéceſſeur. C'eſt par où finit ce Traité, dont le zèle n'eſt pas le ſeul mérite. On nous a prévenus que c'étoit le coup d'eſſai d'un jeune Auteur, qui certes ne paroîtra novice ni dans l'art de penſer avec force & avec juſteſſe, ni dans celui d'écrire avec grace & avec vivacité. Qui débute par-là peut aller bien-loin.

---

## ARTICLE CIV.

*ÉLÉMENTS DU COMMERCE.* A Leyde ; & ſe trouve à Paris, chez Briaſſon, David l'aîné, le Breton, Durand. 2 *vol.* in-12. *Le premier de 400 pages ; le ſecond, de 276.* MDCCLIV.

CEt Ouvrage eſt diviſé en deux Parties, dont chacune contient ſix Chapitres.

I. PARTIE. Ch. premier, *du Commerce en général.* Preſqu'aucun climat de la terre ne fournit à ſes Habitans tous leurs beſoins. La Providence ſemble avoir tellement partagé chaque climat qu'il n'y en a aucun qui ne trouve, dans le ſuperflu d'un autre, le néceſſaire qui lui manque ; ni peut-être aucun ſi pauvre, qui n'ait, dans ſon abondance en quelque denrée, de quoi ſoulager certains beſoins de quelques-uns des plus riches. Par cette ſage diſpenſation, le Créateur a mis tous les Peuples dans une dépendance réciproque qui forme entr'eux un lien néceſſaire de ſociété & de commerce.

Les hommes n'ont de beſoins réels (dit notre Auteur) que la nourriture & le vêtement : ces beſoins ſeroient bientôt ſatisfaits, ſi l'on s'en tenoit au pur néceſſaire. Mais on veut du commode, on

ne s'en contente pas encore, on désire le superflu. A peine les bornes du nécessaire sont-elles franchies, que, dès les premiers degrés du commode, on en vient aux comparaisons : l'émulation s'allume, on enchérit sur les commodités superflues jusqu'à pousser le luxe au faste le plus excessif.

Delà trois sortes de besoins, (besoins de nécessité, de commodité, de luxe) dont l'industrie des hommes a profité pour multiplier les échanges en multipliant les *matiéres premières*, ou en les perfectionnant ; & le commerce en est devenu d'autant plus étendu, plus actif & plus lucratif.

Voilà les principes d'où part l'Auteur pour suivre, dans leurs générations, les différentes branches du commerce, c'est-à-dire, l'Agriculture, les Manufactures ou le travail industrieux, la Navigation, les Colonies, les Assu-

rances & le Change. Avant que de les confidérer en détail, il remonte à leur racine, à la naiffance du commerce, dont il fixe l'époque au partage, non-feulement des terres, mais des différentes occupations entre les hommes.

Dès les premiers âges du commerce, les échanges fe firent en nature : en les faifant, on cherchoit plutôt à fe fournir des fecours mutuels qu'à les évaluer. A mefure que les hommes fe multiplièrent, il fallut limiter & déterminer leurs poffeffions : les échanges alors devinrent plus difficiles felon la rareté ou l'abondance des matières. Afin d'en faciliter l'échange, on imagina de les préfenter par des fignes communs : l'or, l'argent & le cuivre furent choifis pour remplir cet office.

Ici l'Auteur trace en abregé l'Hiftoire & les Révolutions du commerce dans la Phénicie, dans

l'Egypte & dans l'Empire Romain; ſur les côtes de la Méditerranée & de l'Océan, juſques dans le Nord, où les Villes Hanſéatiques & la HanſeTeutonique firent bientôt tout le commerce extérieur de l'Europe, tandis que les Juifs en faiſoient tout le commerce intérieur. Nous paſſons rapidement ſur toute cette agréable érudition pour arriver plutôt à ces temps, où les Hollandois combattoient en Europe pour avoir une patrie aux dépens des Eſpagnols, & dans l'Inde pour y regner aux dépens des Portugais; où, par ſes Manufactures, l'Angleterre enfanta une Marine qui rendit ce Royaume arbitre de l'Europe; où il conquit en Amérique des terres dont nous ne connoiſſions pas aſſez la valeur pour les défendre; où le Cardinal de Richelieu répara ces dommages par l'établiſſement de nos Compagnies de Commer-

ce ; où Louis XIV. aidé de Colbert, éleva nos Manufactures & notre Marine à un éclat, qui comme le dit notre Auteur, *étonna l'Europe & l'allarma ;* où devenus concurrents des Anglois & des Hollandois, plus imitateurs de leurs opérations, qu'intelligens dans leurs principes, nous déployâmes une activité, qui *équivalut à des maximes ;* où un luxe, nourri de notre ſuperflu, donna de l'occupation à notre commerce ; où l'Angleterre, ſans négliger aucun profit, & ſemblant ne viſer qu'à prévenir ſes beſoins, les diminuoit ſans ceſſe pour fournir plus au beſoin des autres Nations.

Alors la Hollande trouva dans la vente excluſive des épiceries, un ſupplément à la médiocrité de ſes autres productions naturelles : *ſon objet* ( dit l'Auteur ) eſt *d'enlever avec économie celles de tous les Peuples pour les répandre avec*

*profit. Elle est plus jalouse qu'aucun autre Etat, de la concurrence des Etrangers, parceque son commerce ne subsiste que par la déstruction de celui des autres Nations.*

Ainsi dans le commerce, l'industrie de l'habitant supplée au défaut du sol; le possesseur des richesses de convention est souvent plus riche que le propriétaire des richesses naturelles; l'industrie de l'un s'approprie les matières de l'autre, les travaille & les distribue dans le pays qui en est dépourvu, & en retire l'or & l'argent, ces richesses de convention qui ne coulent guères qu'où l'industrie les attire. Ainsi pour ne faire aucune perte dans le commerce, un Peuple n'en doit négliger aucun qui lui soit possible. Le grand commerce donne toujours une grande population. L'étranger court chez le Peuple commerçant, son industrie y trouve un travail & un salaire.

Delà vient que l'Agriculture & l'induſtrie ſont l'eſſence du commerce. Sans l'Agriculture, les ſources du commerce ſont bientôt taries ; ſans l'induſtrie les fruits de la terre ſont ſans valeur. Partout où l'une & l'autre ſont avantageuſes à celui qui les exerce, on ne manque jamais d'hommes : ils ſont la force de l'Etat qui fait leur richeſſe ; ainſi un Etat riche eſt toujours un Etat puiſſant.

Deux ſortes de *richeſſes poſitives* dans un Etat. L'une *réelle* ſe meſure ſur l'indépendance où il eſt des autres Etats pour ſes beſoins, & ſur le ſuperflu qui lui reſte à exporter ; l'autre *relative* répond à l'excès des richeſſes de convention que ſon commerce lui attire de plus qu'aux autres Etats. Dans la combinaiſon de ces deux eſpèces de richeſſes, conſiſte l'Art & la Science de l'adminiſtration du commerce politique. C'eſt ſur

ces principes auſſi lumineux que généraux que roule tout l'avantage du commerce : toute opération qui s'en écarte, eſt *déſtructive* du *commerce même*.

Pour le prouver, l'Auteur diſtingue le gain du Marchand du gain de l'Etat : le profit du premier eſt une perte pour le ſecond, quand le profit ſe fait ſur des marchandiſes étrangères qui nuiſent à la conſommation des Manufactures Nationales. En effet l'Etat y perd le prix de ſes productions naturelles, le ſalaire de ſes ouvriers qu'elles euſſent occupés, le fruit d'une plus grande conſommation de ſes denrées, l'aiſance qu'eût répandu le bénéfice d'une circulation plus étendue, les reſſources que cette aiſance produit, & en outre la valeur de ce que ces marchandiſes ont couté chez l'étranger. En un mot le gain du Marchand n'eſt utile à l'Etat qu'autant qu'il ſe fait ſur l'étranger.

Comme les Anglois, ſelon l'Auteur, ſont le *Peuple le plus ſcavant dans le commerce*, c'eſt dans leurs livres qu'il déclare en avoir puiſé les principes. On en a déja vu quelques-uns, voici les autres.

L'exportation du ſuperflu eſt le gain le plus clair que puiſſe faire un Etat, ſur-tout quand ce ſont des productions de ſes terres miſes en œuvre dans ſes Manufactures.

On épargne beaucoup en important les matières étrangères pour les manufacturer.

Il y a de l'avantage à échanger marchandiſe contre marchandiſe, quand cet échange n'eſt point contraire aux principes précédens. Les marchandiſes étrangères ſont ou de néceſſité, ou de pur luxe. Pour l'Etat, l'importation des premières, n'eſt pas un mal quoiqu'elle l'appauvriſſe : celle des ſécondes eſt une perte ; mais ſi on ne les impor-

te que pour les réexporter, on se procure un bénéfice réel.

C'est un commerce avantageux que de donner ses vaisseaux à fret aux autres Nations.

Sur ces principes généraux l'Auteur fonde la division du commerce en *intérieur* & *extérieur*. L'intérieur se fait entre les membres de l'Etat: c'est une circulation qu'opére la consommation des fruits que produisent les terres & l'industrie de ses habitans, & dont la valeur est la somme de leurs dépenses; il faut seulement en déduire les denrées étrangères qui entrent dans cette dépense. Plus le pays est peuplé, plus son cru abonde en denrées de nécessité, plus aussi cette circulation s'anime. Elle se conserve par le profit que le propriétaire tire de ses denrées & par l'encouragement que l'Etat lui donne.

Tandis que la dépense & le luxe

ne consomme que les fruits du cru ou de l'industrie nationale, la valeur de ces fruits ne peut trop croître, puisqu'elle ne se repartit qu'entre des Concitoyens. Il ne faut pas cependant que le Peuple donne dans un luxe qui épuise sa richesse : bientôt il seroit assiégé de besoins réels, qui sont comme le dit l'Auteur, *des Créanciers barbares & importuns*.

Mais la magnificence d'une Nation, son élégance, ses Arts, même les plus frivoles, ouvrent souvent de nouveaux canaux par où l'argent étranger coule dans ses coffres & grossit son thrésor. Sans parler des nouveaux hôtes que ces appas attirent, ils occasionnent de nouvelles exportations : objet si important qu'on a vu des Princes sages interdire l'entrée de leurs Etats à des modes étrangères, dont quelques-unes n'étoient souvent que ridicules.

Quand l'étranger veut bien payer aux Arts frivoles d'un Etat, des tributs qu'il refuſeroit à ſes armes ; pour cultiver ces Arts de luxe & de caprice, il ne faut pas négliger les Arts néceſſaires & utiles : on prévient ce déſordre par des taxes & des franchiſes qui mettent tous ces Arts dans un équilibre convenable au bien général. Voilà les loix du commerce intérieur, dont l'objet eſt toujours la richeſſe réelle de l'Etat.

Le *commerce extérieur*, ſelon que le définit notre Auteur, *eſt celui qu'une ſociété politique fait avec les autres.* Quoiqu'il concourt au même but que le commerce intérieur, les *richeſſes relatives* ſont cependant ſon objet ſpécial. Son *opération conſiſte à fournir aux beſoins des autres Peuples & à en tirer de quoi ſatisfaire aux ſiens.* Plus elle y fournit amplement & avantageuſement, plus elle eſt parfaite,

Ainsi l'abondance de l'exportation en règle la balance. Ainsi plus les pays sont fertiles, leurs denrées nécessaires, leurs Habitans indústrieux à servir l'intérêt, le goût & le caprice du Consommateur; plus ces pays ont d'avantage pour exercer ce commerce, & pour tenir l'étranger dans leur dépendance. Les hommes que le commerce intérieur ne peut nourrir, trouvent dans le commerce extérieur une occupation qui les fait subsister avec aisance : ainsi ce commerce quand il est bien conduit, favorise autant la population que la population le fortifie lui-même. Delà vient que, dans les Etats où la science & la valeur de ce commerce sont bien connues, l'oisiveté est proscrite; & quand il arrive des non-valeurs, pour ne pas perdre ses ouvriers, l'Etat les nourrit ou les occupe.

Pour se procurer une grande

exportation, il faut qu'un Etat donne ſes denrées à auſſi bon, & s'il ſe peut, à meilleur marché que les autres Peuples qui poſſèdent les mêmes denrées. On ne ſauroit donc trop favoriſer la concurrence qui eſt la ſource de l'abondance; œconomiſer le travail des hommes par celui des machines & des animaux; épargner ſur les frais d'exportation, & abaiſſer l'intérêt de l'argent : ce ſont-là quatre moyens ſûrs de diminuer le prix de ſes denrées, de diſputer & de mériter la préférence chez l'étranger.

Au commerce de ſes propres denrées, on doit joindre le commerce des denrées étrangères, qu'on appelle *commerce d'œconomie* : il conſiſte à tirer d'un pays ſes denrées pour les porter dans un autre qui les conſomme. L'Etat ne doit permettre l'importation de ces denrées, qu'autant que la néceſſité l'exige, il n'en doit favori-

ſer que la réexportation ; puiſque ce n'eſt que ſur elle qu'il peut avoir du bénéfice. Les *Ports-francs* ne ſont établis qu'à cette intention.

Autant qu'on le peut, il faut faire ſoi-même toutes les opérations de ce commerce : ainſi on ne doit ſe ſervir que de vaiſſeaux & de Commiſſionaires de ſa Nation : autrement ce commerce d'actif devient paſſif, ce qui eſt non-ſeulement céder à l'étranger les profits qu'on pourroit faire, mais encore livrer ſon propre commerce à la volonté & aux intérêts de cet étranger.

*La balance du commerce* n'eſt que la différence qu'il y a entre les importations & les exportations qui pendant un certain temps ſe font dans un Etat : ainſi tandis qu'elles hauſſent ou baiſſent dans la même proportion, la balance eſt toujours la même : elle ſe paye ou ſe reçoit toujours en argent, parce-

qu'elle est le prix d'un excédent pour lequel on ne peut rendre aucun équivalent qu'en monnoie.

Ici l'Auteur fait sentir admirablement jusqu'où ses principes doivent étendre leur influence dans les traités qui se font entre les Etats, & combien il est important que ceux à qui les Nations confient leurs intérêts, pour conclure & dresser ces traités, aient dans les affaires de commerce, l'intelligence la plus subtile & la plus profonde. *Les circonstances*, dit-il, *varient à l'infini, mais les principes sont toujours les mêmes, leur application est le fruit du génie qui en embrasse toutes les faces.*

En finissant ce Chapitre, il s'élève contre les licences, les fraudes, la mauvaise foi : après avoir peint la probité qu'il exige des Commerçans, il fait des vœux pour voir leur profession aussi honorée dans l'Etat qu'elle lui est utile.

Chapitre ſecond, *de la Concurrence.* C'eſt, dit notre Auteur, *le principe le plus actif du commerce utile : elle conſiſte dans le nombre de ceux qui aſpirent à une préférence.* Le profit qu'on eſpére, la fait naître ; celui qu'on fait, l'entretient : en multipliant les concurrens, on multiplie l'objet des préférences.

On diſtingue deux eſpéces de *concurrence.* L'une eſt *extérieure :* c'eſt l'effort que fait l'induſtrie d'une Nation pour ſaiſir, prévenir même & irriter le goût de l'étranger, & par-là mériter & obtenir de cet étranger une préférence pour les marchandiſes qu'elle lui apporte.

L'autre eſt *intérieure :* c'eſt, entre les Citoyens de la même Nation, une émulation d'induſtrie, de travail, pour ſe procurer une aiſance qui leur rende leur occupation agréable. Si cette émulation

n'étoit pas libre, ſi l'induſtrie avoit des entraves dans un Etat, ce ſeroit un vice dans ſa Police, qui affoibliroit les reſſorts & la vigueur du commerce; car ſa force dépend de la préférence qu'il attire à ſes denrées; cette préférence de la modicité de leur prix; cette modicité de leur quantité; & leur quantité du nombre des Concurrens, c'eſt-à-dire des Citoyens laborieux & induſtrieux. Or il arrive que plus la concurrence intérieure eſt libre & animée, plus la concurrence exrieure devient forte & puiſſante. » L'induſtrie, comme le dit notre » Auteur, s'ouvre alors de nouvel» les routes; elle perfectionne ſes » méthodes & ſes ouvrages; l'œco» nomie du temps & des forces » multiplie les hommes en quel» que façon; les beſoins enfan» tent les Arts, la concurrence les » élève, & la richeſſe des Artiſtes » les rend ſçavans.

Chapitre troisiéme. De *l'Agriculture*. L'Agriculture eſt l'Art de fertiliſer la terre par une culture, dont la perfection dépend de la quantité & de la qualité des matières qu'on en tire pour fournir aux beſoins que la nature laiſſe ou que l'opinion introduit. *Ainſi l'Agriculture eſt la baſe néceſſaire du Commerce*, & l'intérêt du Négociant eſt étroitement lié à l'intérêt du Laboureur. En effet, le plus puiſſant de nos intérêts, celui de notre exiſtence, de notre conſervation, n'eſt en ſûreté qu'à l'abri de l'Agriculture. Le bonheur eſſentiel non-ſeulement de l'individu, mais encore de toute la ſociété, en dépend. Si le ſol d'un pays ne nourrit ſes habitants, s'il ne les occupe, ils ne feront jamais ni robuſtes, ni vertueux : l'oiſiveté les affoiblira & les corrompra : la population en ſouffrira & par conſéquent tout l'Etat ſe trouvera

bientôt dépourvu des forces naturelles, dont il a beſoin pour ſe ſoutenir contre ſes voiſins qui ſont toujours ſes rivaux. De-là concluons ( avec l'Auteur ) que, dans un corps politique, entre les occupations de ſes membres, l'Agriculture mérite le premier rang; qu'on ne ſçauroit trop l'encourager; que les encouragemens de préférence ſont dûs à celle de ſes productions, dont le beſoin eſt le plus preſſant & le plus commun; que ſans le ſecours du Commerce, l'objet eſſentiel de l'Agriculture ſeroit trop borné, & qu'enfin la force réelle d'un Etat ſe meſure ſur l'accroiſſement, ou le déclin de la population de ſes campagnes.

Ce ne fut qu'en 1689 que l'Angleterre pénétra la profondeur & la vérité de ces principes qui juſques-là avoient échappé à tout l'Univers. Alors elle accorda une gratification à la ſortie des grains,

ſur les vaiſſeaux Anglois ſeulement, lorſque ces grains n'excèdent pas les prix fixés par la loi, & elle défendit d'introduire des grains étrangers, tant que leur prix courant ſe ſoutient au-deſſous de celui que les Statuts ont fixés. L'événement a juſtifié la combinaiſon dont il devoit être le réſultat: l'Agriculture a été encouragée; la moitié des communes & des forêts, c'eſt-à-dire, un ſixiéme des terres de ce Royaume a été défriché; il en a été exporté annuellement des quantités immenſes de grains, & l'abondance a été conſtante dans un Etat qui juſqu'alors avoit toujours été obligé de prohiber la ſortie des grains & de recourir à l'Etranger, pour ſe garantir de la diſette & de la famine. Ainſi, ſes anciens Pourvoyeurs ſont devenus ſes nouveaux Tributaires, en lui payant le prix de ſes grains, l'induſtrie de

ſes Cultivateurs, le louage de ſes vaiſſeaux, & l'entretien de ſes Matelots.

Au reſte, cette gratification en ſoi-même, & les autres moyens dont l'Angleterre ſe ſert pour décourager l'Agriculture dans les autres pays, ont des inconvéniens qui n'ont pas échappé à la ſagacité & à la critique de notre Auteur. Nous ne pouvons le ſuivre dans le cours de ſes belles réflexions où l'équilibre ſi néceſſaire entre les diverſes claſſes & les diverſes occupations du peuple n'eſt pas oublié, non plus que les reſtrictions qu'il faut faire dans l'application de ces maximes à la France.

L'Auteur propoſe à notre Police des moyens plutôt démontrés qu'imaginés, pourent retenir continuellement le prix des grains autour de ce point juſte où le Cultivateur trouve un gain qui l'encourage, ſans que l'Artiſan ſoit forcé

d'augmenter ſon ſalaire pour ſe nourrir ou ſe procurer une meilleure ſubſiſtance : ces moyens ſont d'établir entre nos Provinces une communication libre, & d'y favoriſer la circulation intérieure des grains ; de multiplier les magaſins de bleds particuliers & publics, & de les conſtruire conformément au plan heureux, & aux découvertes utiles de M. du Hamel ; de permettre les exportations dans les années d'abondance, & par conſéquent de bien combiner la concurrence intérieure & extérieure pour garantir les grains de tout aviliſſement, &c. Par ces moyens, on ramenera l'égalité entre nos Provinces, l'équilibre entre les Profeſſions ; on excluera l'*arbitraire autrement inévitable*, & l'on préviendra les troubles que la faim, même d'*imagination plus effrénée que l'autre peut-être*, apporte ſou-

vent dans l'ordre public. L'Angleterre où le Commerce & l'Agriculture se sont réciproquement & si rapidement perfectionnés, fournit à notre Auteur des preuves de détail, qui l'ont invité à nous tracer les méthodes inventées dans ce Royaume pour le progrès de l'Agriculture. Le succès en a été si complet qu'en fertilisant les terres qu'on croyoit les plus stériles, on a diminué la valeur des plus fertiles, & augmenté jusqu'au centuple le revenu des Campagnes.

Chapitre IV^e. *Des Manufactures, ou du Travail industrieux.* Quand le goût des commodités s'est introduit dans le monde, les productions naturelles n'ont pu suffire à le contenter : il a fallu leur donner des formes artificielles. L'industrie s'y est appliquée ; les Manufactures ont été établies pour être le théâtre où elle s'exer-

ce & se perfectionne. Ses entreprises ont exigé de la terre plus de productions, & de la Société plus de mains ; mais en retour elles ont fourni plus de moyens de s'occuper utilement & de subsister commodément ; car l'Etranger jaloux de se procurer ces commodités, donne en échange, pour les denrées & pour le travail du Peuple industrieux, un prix plus haut, & par-là une balance qui grossit les capitaux, anime l'industrie, favorise la population, & qui par conséquent, tout le reste étant égal, augmente, dans la Nation qui a la supériorité d'industrie, la consommation des productions de sa terre & de son travail, & y diminue la consommation des productions étrangères, soit naturelles, soit artificielles. C'est pour cela qu'on prohibe, ou qu'on charge de droits l'entrée de

ces marchandises étrangères, mais cette opération est délicate : son principe est qu'*un peuple doit tendre principalement à se passer du travail industrieux des autres;* mais ce principe n'est sûr qu'en y ajoutant cette restriction ou condition, *sans forcer ces autres Peuples à se passer de son travail.* Delà on tire des conclusions qui sont des règles infaillibles pour le Législateur, & qui réduisent ses fonctions à des opérations d'habile Négociant, c'est-à-dire, qui ne tendent qu'à donner à l'industrie nationale, & à ses ouvrages une perfection qui s'attire indubitablement la préférence de toutes les classes de consommateurs. Pour y réussir il faut sur-tout varier les genres d'ouvrages, & multiplier les factories dans les Pays étrangers, y acquérir du crédit par la bonne foi, y tenter les yeux par

l'éclat des marchandiſes, y provoquer les acheteurs par le bon marché. Ici l'Auteur applique aux matières premières qui ſont l'aliment des manufactures, tout ce qu'il a dit des grains qui ſont l'aliment des hommes.

Que ne pouvons nous ſuivre l'Auteur dans tout ce qu'il dit ſur l'utilité des apprentiſſages ; ſur ce qu'ils doivent avoir de long & d'onéreux, tant pour fournir d'habiles ouvriers à la Nation, que pour établir l'équilibre entre les Artiſans & les Laboureurs ; ſur les abus introduits en ce genre, & les remédes qu'il faut y apporter ; ſur la multiplication des manufactures ; ſur la concurrence des ouvriers ; ſur le bon marché de la main d'œuvre, &c.

Si les ouvriers ne ſubſiſtent à bon marché, ils ne ſçauroient donner à bon marché leurs marchan-

difes : le prix de leur fubfiftance ne peut baiffer que par la concurrence des Cultivateurs & des terres cultivées, & cette concurrence ne s'anime que par celle des Artiftes enrichis.

Il y a un équilibre naturel à établir, non-feulement entre les profeffions & leurs denrées, felon le dégré de leur néceffité ; mais encore entre les Villes & les différens lieux de l'Etat : cet équilibre dépend de la diftribntion des manufactures. Si on les laiffe fe borner aux plus grandes Villes, l'ouvrier n'y fubfifte qu'à de plus grands frais : il y regne toujours un luxe, dont l'attrait le tente & le féduit. Il ne peut accroître fa dépenfe qu'en hauffant fon falaire, & fa marchandife en devient d'autant plus chère. Alors ces Villes où les ouvriers vivent avec plus d'éclat, attirent la con-

currence de ces ouvriers, au préjudice des autres Villes : le commerce se fait par moins de Négocians ; c'est un dommage pour l'Etat, car la concurrence la plus étendue est toujours la plus favorable au Commerce général de l'Etat, quoiqu'elle soit, à quelques égards, contraire au Commerce particulier du marchand, puisqu'elle diminue ses profits.

Dans un Etat, les Manufactures ne sont qu'un revenu précaire & accidentel. Si par le défaut d'industrie, ce revenu échappe & passe à l'Etranger, les hommes l'accompagnent dans sa fuite : pour le conserver, il faut augmenter la consommation intérieure, & par conséquent le fond de la population, c'est-à-dire les Cultivateurs. C'est-là un point important ; la force & la richesse de l'Etat en dépend : notre Auteur ne se lasse

point d'y revenir. *L'Agriculture*, dit-il, *fournit bien des hommes à tous les genres d'occupation ; mais on ne voit jamais aucune autre claſſe lui en rendre : expérience funeſte, & digne des plus ſérieuſes attentions.*

Nous n'avons pû renfermer dans un ſeul extrait tout ce que nous avons recueillis de l'ouvrage que nous annonçons. Nous n'en connoiſſons guères où il y ait autant de méthode & de préciſion, de clarté & de profondeur, de zéle & de ſageſſe, d'élégance même & d'agrément : on auroit tort d'en juger par notre extrait ; pour le rendre plus plein, nous l'avons réduit à un ſimple ſommaire. Dans le Livre même, l'enchaînement heureux de ces principes élémentaires eſt développé avec une épargne plus riche que la plus abondante profuſion. Dans le ſecond

Extrait que nous préparons, peut-être ſentira-t-on mieux combien la plume de l'Auteur, ſans rien relâcher de la rigueur du calcul & de l'analyſe, a ſçu répandre d'aménité ſur une matière qui en paroît auſſi peu ſuſceptible que la méthode à laquelle il a voulu s'aſtreíndre.

## ARTICLE XCVI.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### De Perpignan.

*Observations Anatomiques, tirées des ouvertures d'un grand nombre de Cadavres, propres à découvrir les causes des des maladies & leur remède. Nouvelle Edition augmentée, avec figures* (petit in-4°. pp. 234.) par M. Barrère de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Professeur en Médecine de l'Université de Perpignan &c. MDCCLIII. La première Edition de ce Livre avoit paru en 1751; mais elle étoit beaucoup moins ample que

celle-ci. On a, dans le nouveau Volume, des *Obſervations faites à la tête*, à *la Poitrine*, au *bas-ventre*, aux *extrémités du Corps humain*; le tout diſtribué en quatre ſections, dont chacune contient quelques faits obſervés par l'Auteur, avec un *réſultat* qui eſt toujours la partie principale, parce que c'eſt celle dont on peut tirer le plus d'inſtruction. Il faut lire tous ces détails qui ſuppoſent, dans M. Barrère, beaucoup de zèle, d'expérience, de connoiſſances Anatomiques & Phyſiques. On a d'autres Ouvrages du même Auteur, entr'autres une *Diſſertation ſur la couleur des Négres*; & une *Relation de la France équinoxiale* &c. Nous croyons que les préſentes obſervations ſe trouvent à *Paris chez d'Houry père, Imprimeur de Monſeigneur le Duc d'Orleans, rue Vieille-Bouclerie.*

## De Paris.

Prault l'aîné, Quai de Conti, vient de publier une Edition complette des *Œuvres de M. Houdar de la Motte*, en dix Tomes, formant onze Volumes, parce que le premier Tome a deux Parties. En attendant que nous raiſonnions ſur le fond & le mérite de ce beau recueil, nous tranſcrivons la notice que nous en a donné un homme d'eſprit. Elle fait connoître à point-nommé les nouveautés dont cette Edition eſt enrichie.

Tome premier, premiere Partie. *Portrait de M. de la Motte.* Il y a quelques années qu'il avoit paru dans un Mercure. *Lettre à Mad^e. T.* Elle avoit été imprimée peu de temps après la mort de M. de la Motte.

Tome premier, seconde Partie. *Ode au Regent*

(Pag. 519.)

(Pag. 519.) Elle avoit été imprimée en Feuilles volantes pendant le systême : mais ce systême ayant eu les suites que tout le monde sait ; le débit de l'Ode ne fut pas grand & elle est très-peu connue. Celle du *Mérite personnel* qui la suit, & qui est adressée à M. Rousseau, n'a, je crois, été imprimée que dans *l'Anti-Rousseau de Gacon.* L'Ode suivante qui est un amusement bacchique, n'avoit jamais été que manuscrite.

Tome second. Il y a de nouveau, dans ce Volume, les deux *Cantates* ; la Pièce intitulée *Echo* ; les vers *sur le Célibat* ; les six Pièces suivantes (au Roi) non-imprimées ; *la Quête de Poisson à la Cour pour mettre ses filles en Couvent.* Elle se trouve dans le *nouveau choix de Poësies*, en deux Volumes imprimés à la Haye, il y a trente ans. C'est aussi dans ce recueil que parurent d'abord les

principales pièces du P. du Cerceau.

Tome troisieme. Tout eſt nouveau dans ce Volume, excepté les *Réflexions ſur la Critique*, c'eſt-à-dire la réponſe au livre *des cauſes de la Corruption du goût* par Mad^e^. Dacier

Tome quatrieme. Rien de nouveau.

Tome cinquieme. l'*Examen du troiſième acte d'Athalie* eſt abſolument nouveau, & c'eſt un morceau excellent. J'ignore ſi M. de la Motte avoit examiné toute la Pièce; mais on n'a trouvé que cela. La Comédie du *Magnifique* a été imprimée à part & furtivement, c'eſt un vol qu'on a fait au Neveu de l'Auteur. Les quatre Comédies ſuivantes non-imprimées juſqu'ici.

Tome sixieme. Rien de nouveau.

Tome septieme. Les deux Bal-

lets des *Ages* & des *Fées* n'avoient point été imprimés, excepté le Prologue du premier.

Tome huitieme. Le *Plan des preuves de la Religion* eſt nouveau & excellent. Parmi les Cantates, treize ont été miſes en muſique, par conſéquent imprimées ou gravées. Les Pſeaumes, Cantiques, Hymnes & Proſes, paroiſſent ici pour la première fois. Le *Diſcours ſur la protection due aux Belles-Lettres par les Grands*, (p. 400.) n'avoit point été imprimé.

Tome neuvieme. Pluſieurs Fables nouvelles, ou qui du moins ne ſe trouvent point dans le Recueil précédent; par exemple *l'Ecreviſſe philoſophe* (p. 345) la *Juſtice & l'Intérêt* (p. 361.) &c.

Tome dixieme. Les Lettres & les Vers à Mad^e^. la Ducheſſe du Maine parurent, il y a quelques mois, dans une brochure impri-

mée furtivement ; & c'eſt encore un vol fait au Neveu de l'Auteur, qui, au reſte ne penſoit point à les donner au Public. Dans le reſte de ce Volume, quelques piéces méritent de l'attention, comme (p. 247.) une ode non-imprimée ſur la mort de *Monſeigneur*, fils de Louis XIV.

On trouve chez Guerin & Delatour, *Traités ſur le Commerce & ſur les avantages qui réſultent de la Réduction de l'Intérêt de l'Argent, par Joſias Child, Chevalier Baronet : avec un petit Traité contre l'Uſure ; par le Chevalier Thomas Culpeper, traduits de l'Anglois*. Nous rendrons compte avec ſoin de cet important ouvrage.

Les mêmes Libraires vont publier des *Réflexions ſur l'Alphabeth & ſur la Langue dont on ſe*

*ſervoit à Palmyre; par M. l'Abbé Barthelemy, de l'Académie Royale des Belles-Lettres.*

*Satyres de M. Rabener, traduction libre de l'Allemand.* Par M. de Boiſpreaux, 4 Vol. *in*-12. chez Simon, rue de la Harpe, &c. MDCCLIV. Ce Recueil contient une infinité de jolies choſes : nous en rendrons compte inceſſamment.

*Hiſtoire Générale des Provinces Unies, dédiée à Monſeigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.* Par MM. D..... ancien Maître des Requêtes, & S..... de l'Académie Impériale, & de la Société Royale de Londres. *VIII. Volumes in4°. propoſés par ſouſcription. Chez Simon rue de la Harpe.*

On ſouſcrira juſqu'au premier Février 1755. le prix entier de la

ſouſcription ſera pour le papier ordinaire de 80 liv. pour le grand papier de 120 liv. ſomme que les non-ſouſcripteurs payeront auſſi pour le papier ordinaire. On livrera les trois premiers Volumes en Juin 1755. & l'on aura tout l'ouvrage en Novembre 1756. Des Cartes & des Portraits orneront ces Volumes : mais l'eſſentiel eſt que cette entrepriſe a été préparée depuis longtemps, & qu'elle eſt exécutée avec ſoin. L'objet en lui-même mérite, comme on ſçait, toute l'attention des Amateurs de l'Hiſtoire. Les Provinces Unies figurent aujourd'hui dans tout le ſyſtême de l'Europe.

Le Public connoit déja *le Plan d'une Maiſon d'Aſſociation, dans laquelle, au moyen d'une ſomme très-modique, chaque Aſſocié s'aſſurera, dans l'état de maladie, toutes les ſortes de ſecours qu'on*

*peut désirer.* M. de Chamousset, Maître des Comptes, demeurant rue du Mail, est l'Auteur de cette entreprise; & apparemment aussi du *Prospectus*, qui l'explique. Rien de plus clair, de plus précis & de mieux lié que cette explication. On y voit tous les moyens qu'on a imaginés, & toutes les bonnes regles qu'on veut suivre pour soulager les Citoyens dans leurs maladies; sans que leur amour propre soit blessé du titre de Maison commune & de soins qui supposent toujours beaucoup de charité de la part de ceux qui les rendent. Il y a différentes classes de payemens, tous néanmoins très-modiques; il y a des précautions de toute espéce pour obvier aux inconvéniens, pour encourager la confiance, pour prévenir les difficultés sans nombre que tout homme de sens peut former contre un tel projet.

S'il ne passe point jusqu'à l'exécution, il sera vrai de dire que les hommes sont ennemis d'eux-mêmes; s'il n'est point admis parmi nous, il est probable que les Etrangers nos voisins, & peut-être nos rivaux, en profiteront. Mais qu'importe, pourvû que le bien de l'humanité se fasse? Nous renvoyons au *Prospectus*, contenant 14 ou 15 pages d'impression: nous ne pourrions que l'altérer en l'abrégeant.

Comme nous avons annoncé, dans nos Mémoires, le progrès des attentions du Public à l'égard des ustensiles de fer, substitués aux ustensiles de cuivre: matière si importante pour la santé des Citoyens; nous avertissons que le 30 Avril dernier, il est émané du Conseil d'Etat de S. M. un Arrêt qui autorise de nouveau la fabrique des ustensiles de fer. Le Sieur

François Bavard, Chef & Maître d'un attelier de cette espéce, est maintenu contre toutes les rivalités & les entreprises des Maîtres Chaudronniers; & défenses sont faites à ceux-ci de l'inquiéter dans son travail ni dans son commerce: l'Arrêt cite l'exemple de la Suède qui a si heureusement adopté & amplifié l'usage du fer dans toutes les opérations de cuisine: on doit regarder cette émulation, pour un objet si louable, comme un des plus beaux traits de sagesse qu'on pût désirer de notre siécle. *Le Sieur Bavard demeure rue Bafroi, Fauxbourg Saint Antoine.*

On voit ici deux Brochures imprimées à Caën, l'une & l'autre concernant l'Académie instituée dans cette Ville, sous les auspices de M. le Duc de Montausier, il y a plus de 90 ans. La première de ces Brochures a pour titre, *Mémoi-*

*res de l'Académie des Belles-Lettres de Caën*. C'eſt l'expoſition de l'état actuel où ſe trouve cette Compagnie, & le réſultat de ce qu'on lut dans la Séance publique du 6. Décembre 1753. Séance où M. de Fontette, Intendant en baſſe Normandie, fut reçu comme Vice-Protecteur de l'Académie. Le Diſcours qu'il prononça ſur cet objet, a été imprimé *en entier*, parce qu'il *contient l'Abrégé de l'Hiſtoire de cette Académie*, & parce qu'il fut très-applaudi. Dans le reſte de ces *Mémoires*, on diſtingue un *Diſcours* de M. Porée, Sécretaire de l'Académie, ſur ce proverbe, *après moi le Déluge*. Il étoit à propos de montrer la frivolité & les abus de cette façon de parler, qui, chez les Romains, eût été regardée comme un acte de renonciation aux droits & aux prérogatives de Citoyen. Nous croyons que les traits qu'on cite

de cette Piéce méritent les éloges du Lecteur.

La seconde Brochure est intitulée *Extrait de la Séance publique de l'Académie des Belles-Lettres de Caën du* 10 *Janvier* 1754. On reçut dans cette assemblée, comme honoraire, M. de Rochefort petit neveu du célébre S. Evremont. Le nouvel Académicien témoigna sa reconnoissance & son zèle par un Discours qui plut à l'Assemblée. Ce morceau fut suivi d'un autre Discours sur l'*Amour du païs natal.* L'Auteur, M. de Verrières, a plus de 80 ans, & par cette raison, indépendamment des autres, il peut être très-instruit des liaisons qui nous attachent à la patrie. Cet Académicien fait aussi des Vers dont on nous conserve quelques saillies, apparemment pour servir à l'Histoire des esprits qui ne vieillissent point.

Voici présentement ce que nous

osons penser à l'occasion de ces Séances publiques de l'Academie de Caën. On les a extrémement multipliées : le premier jeudi de chaque mois, elles se tiennent à l'Hôtel de Ville ; tous les curieux & les femmes même y assistent : nécessité par conséquent pour les Académiciens, de tempérer l'Erudition, c'est-à-dire d'écarter les discussions abstraites ou recherchées; de n'insister que sur des matières relatives au goût & aux lumières de tout le monde ; de chercher d'abord à plaire, & de ne penser qu'en second aux moyens d'instruire. Cependant la patrie des Bochard, des Huet, des Varignon réclame ; elle souhaiteroit le grand, le beau, l'utile sur tout; & qu'arriveroit-il, si, dans le mouvement général où sont les esprits, par rapport aux objets immenses de la politique, du commerce, de l'agriculture, de la philosophie mi-

ſe dans tous ſes points de vue ; la Ville & l'Académie de Caën faiſoient valoir les richeſſes du génie dont elles ſont ſi abondamment pourvues ? Nous ne formons que cette queſtion qui ne nous ſeroit point venue en penſée, s'il s'agiſſoit d'un climat moins fécond en eſprits.

*Hiſtoire de Jeanne d'Arc Vierge, Héroïne & Martyre d'État ; ſuſcitée par la Providence, pour rétablir la Monarchie Françoiſe &c. in*-12. A Orléans & ſe trouve à Paris.

C'eſt la 3ᵉ partie du bon Ouvrage qu'a donné M. l'Abbé Langlet ſur la Pucelle. Ce Vol. contient 1°. divers témoignages en faveur de Jeanne d'Arc, 2°. divers ſyſtêmes imaginés pour expliquer le phénomène de la Pucelle, 3°. un parallele du courage héroïque de Jeanne d'Arc avec celui de pluſieurs au-

tres Dames, 4°. quelques Pièces concernant la proceſſion qui ſe fait à Orléans le huit de May &c. 5°. un ſupplément aux Mſſ. des procès de la Pucelle.

M. l'Abbé Langlet voulant donner à ſon Ouvrage, la ſtabilité & la perpétuité qu'il mérite, ſe propoſe d'en faire une Edition in-4°, en grand papier, dont il ne ſera tiré que 250 Exemplaires & 200 ſeulement livrés à la ſouſcription, pour le prix de 12 liv. en blanc ſur le *Papier royal de France*, & de 16 liv, auſſi en blanc ſur le *papier royal d'Hollande*. L'Ouvrage ſera imprimé le premier Novembre 1754. Le *Proſpectus* énonce toutes les Pièces qui ſeront contenues dans ce beau Volume.

*Recueil de Fables miſes en muſique dédié à S. A. Mgr. le Prince de Bouillon* par M. l'Abbé Lacaſſagne, premiere partie 3 liv. en

blanc. Chez Duchesne rue S. Jacques, Lambert rue de la Comédie, & chez l'Auteur à côté du Collége du Plessis.

On a prétendu instruire & amuser la jeunesse. Le choix qu'on a fait des Fables est tres bon quant à la partie morale ; il seroit à souhaiter que la Lettre fût partout aussi lyrique que la Musique de l'Auteur est agréable. M. l'Abbé Lacassagne pourroit s'adresser au recueil des Poesies sacrées de M. le Franc : il trouveroit là une Lettre toute appropriée à la Musique. Mais, en attendant, on s'occupera utilement de ce qu'il nous donne aujourd'hui. Dans un second Recueil, il ne sera point mal de mettre une basse continue sous chaque Air : cela ne gêne qui que ce soit & peut faire plaisir à beaucoup de personnes.

*Elégies sacrées & autres Poësies : Août*, 1754.

par M. Masson Trésorier de France; *chez d'Houry père, &c.* Les principales piéces de ce Recueil sont, une paraphrase des lamentations de Jérémie; des Stances sur un ruisseau dont les qualités & les charmes représentent les attributs de l'Etre Suprême; quelques Epigrammes sur des sujets de piété; une Ode sur la paix de 1748; deux Ballades, l'une sur la naissance de Madame (fille de M. le Dauphin); l'autre sur la naissance de M. le Duc de Bourgogne; enfin quelques Epigrammes latines & françoises sur divers sujets profanes. Voici un exemple de la manière dont M. Masson paraphrase l'Ecriture. *

---

* *Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion: tetendit funiculum suum, & non avertit manum suam à perditione: luxitque antemurale, & murus ejus pariter dissipatus est.*

L'Eternel qui préſide aux ſiéges, aux batailles,
Vient briſer de Sion les ſuperbes murailles:
Réſolu de raſer ſes tours *comme* au niveau,
Après avoir tendu *lui-même* ſon cordeau,
Il frappe; & les efforts de ſon bras redoutable
Entraînent de Sion la chute *épouvantable*:
Ses murs les plus épais, ſes plus fermes remparts
Du faîte aux fondements tombent *de toutes parts.*

L'Epigramme ſuivante, ſur le Saint Bruno de le Sueur, eſt naturelle, agréable & dans le goût des Epigrammes de l'Anthologie ſur la Geniſſe de Myron.

L'objet qu'ici mon œil admire
Ne peut être un ſimple portrait:

C'eſt Bruno lui-même, il reſpire,
Et ſans ſa Règle il parlerait.

On ne peut que ſçavoir gré à l'Auteur de conſacrer les momens de ſon loiſir & les graces de la Poëſie à des ſujets que la Religion & la ſageſſe avouent : tant d'autres ont deshonoré & deshonorent encore leurs talens par des vers impies ou licentieux !

On trouve chez le ſieur Patte, Architecte & Graveur, rue Saint André des Arcs, vis-à-vis la rue Maſcon, ſix planches où ſont gravées les compoſitions d'Architecture & de perſpective de J. B. Piraneſi, Architecte Vénitien. Ces morceaux raſſemblent tout ce que l'Architecture antique a eu de plus noble & de plus magnifique.

Piraneſi a prétendu donner par-là de grandes idées, faire naître de belles conceptions, rappeller

aux Architectes les formes élégantes ou majestueuses des Anciens.

On a, dans la première planche, l'intérieur d'une Galerie antique.

Dans la seconde, une salle de spectacle.

Dans la troisiéme, un édifice où s'assembloit le Sénat Romain.

Dans la quatriéme, une salle disposée à la manière des Anciens, pour voir les fêtes publiques.

Dans la cinquiéme, un pont triomphal, où se voit la Statue Equestre d'un Empereur.

Dans la sixiéme, un Temple antique à trois nefs.

Le sieur Patte a aussi publié depuis peu un *Discours sur l'Architecture, où il fait voir combien il seroit important que l'étude de cet Art fît partie de l'éducation des personnes de naissance.* A la suite de ce Discours, l'Auteur *propose une*

*Manière d'enſeigner l'Architecture en peu de temps*; & il termine toute cette Brochure par un éloge abrégé de M. Boffrand mort le 18 de Mai dernier. Nous conſeillons la lecture de ces trois morceaux, dont le dernier pourra paroître le plus intéreſſant, parce qu'il a pour objet un homme très-célébre dans ſon Art. M. Boffrand a vécu 87 ans, & dès ſa première jeuneſſe il avoit étudié l'Architecture. Auſſi perſonne, peut-être, n'a plus & mieux bâti dans tous les genres. On a de lui une multitude de beaux édifices, deux bons livres, quantité de plans ou projets, la gloire de ſon nom & celle de ſon deſintéreſſement. Ses talens furent univerſellement reconnus, ſes travaux continuels, ſes protecteurs très-puiſſants, ſes années preſque à l'égal de ſes édifices, & il eſt mort ſans fortune. On voit bien que cet homme avoit vécu plus de

trente ans avec les Sages du dernier siécle.

M. Buache de l'Académie Royale des Sciences, & premier Géographe du Roi, a dressé une *Carte générale de l'Histoire Sainte.* C'est pour mettre sous les yeux des Lecteurs les principaux endroits dont l'écriture fait mention. Un mémoire correspondant donne l'explication de cette Carte, qui est agréable à l'œil, instructive & bien circonstanciée.

Le sieur le Rouge Ingénieur-Géographe du Roi (rue des Augustins) a publié plusieurs Cartes fort détaillées & bien gravées: Nous avons vu les suivantes.

*Le Royaume de Sardaigne dressé sur les Cartes manuscrites, levées dans le Pays par les Ingénieurs Piémontois.*

*La Guadeloupe*, c'eſt-à-dire, toute l'Isle diviſée en deux parties dont l'une s'appelle proprement *Guadeloupe*, & l'autre à l'Orient, s'appelle *Grande Terre.*

*Plans de Charleroi, de Hulſt, du Saas de Gand, d'Axel, de S. Guilain, de Lillo, de l'Ecluſe, d'Ath, avec les attaques;* pour ſervir à l'Hiſtoire de la dernière guerre. On y a joint la bataille de Keſſelsdorf, gagnée par le Roi de Pruſſe le 16 Septembre 1745.

# TABLE
## DES ARTICLES
Du mois d'Août, 1754.

ARTICLE XCVII. *Histoire de l'Académie des Sciences, &c.* dernier Extrait. pag. 1925

ART. XCVIII. *Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célébres, &c.* 1956

ART. XCIX. *Voyage fait par ordre du Roi en 1750 & 1751. dans l'Amérique Septentrionale, &c.* 1971

ART. C. *Histoire du Comté de Namur, &c.* 1985.

ART. CI. *Observations sur notre Instinct pour la Musique &c.* 1997

ART. CII. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique, &c.* Par

M. de Chauffepié, &c. 2008
ART. CIII. *L'Honneur considéré en lui-même & relativement au Duel, &c.* 2027
ART. CIV. *Eléments du Commerce, &c.* 2054
ART. CV. Nouvelles Littéraires. 2086

---

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 25 Juillet, 1754.

*SALMON*, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4973